

Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°30

avril-juin 2023

Mouvement et initiatives populaires



Humour de Siné mensuel

Table des matières

La part sauvage des communs ? Une enquête écologique au Marais Wiels	3
Les Antennes de Lessive : un site d'intérêt public	11
Sabotage d'une course de motos	14
Liège refuse un projet urbanistique de la rue des Bruyères	15
Occupons le terrain, février 2023.....	16
Humour de Siné mensuel.....	22
Occupons le terrain.....	23
Association A4 : « Ceux qui traversent la mer connaissent la terre ».....	29
« C'est une exécution » : le premier abattoir mobile mis à l'arrêt.....	33
Sabotages et refus d'obtempérer : une histoire des révoltes animales.....	37
Un rassemblement de chasseurs condamnent les dérives de la chasse dans une lettre au Ministre Borsus ..	41
Lutter pour la cité : discussion avec l'architecte Jean-Philippe Vassal	42
Pérou : « Lutter jusqu'à ce que les militaires s'en aillent »	48
« Comment on m'a jeté en prison ». Entretien avec le président péruvien Pedro Castillo et son avocat	55
Pérou : Les vraies raisons de la destitution de Castillo	61
Une cimenterie Lafarge sabotée à Marseille.....	64
Dans le Gard, le sabotage d'un pylône vise l'industrie chimique.....	65
Désarmement d'une cimenterie à Marseille	66
Salon à la ferme : une alternative au Salon de l'agriculture jusqu'au 26 février	67
Sabotages : les militants antibassines en procès.....	68
Julien Le Guet, l'homme qui fait trembler les mégabassines.....	69
Travailler moins pour vivre mieux ? Ils l'ont fait !	74
Trognes : une partie de branches en l'air	77
Victoire définitive pour les opposants à Val Tolosa, centre commercial géant.....	81
La préfète protège les bois ? L'État la vire	83
Lulu du Morvan, la forêt qui se défend	86
La conservation de la biodiversité est une lutte politique	93
La chance de l'humanité.....	105
« Même dans des cas désespérés, on peut gagner » : des jardins populaires sauvés à Rouen.....	109
Léna Lazare « Il faut créer des cultures de résistance partout en France »	110
Imaginaires de l'avenir	115
Forêt de nuages dans l'Intag au nord de l'Équateur (© Klaus Schenck).....	118
En Allemagne, la zad de Lützerath résiste.....	120
Dans les Pyrénées, une station cherche à vivre de la montagne « autrement »	129
Le ski, le ras-le-bol des écologistes.....	134
Dans le Gers, une zad fait de l'ombre à des panneaux solaires.....	138
Ces enfants qui ont école dans la forêt	142
Dans les monts d'Ardèche, la basilique de la discorde	147
D'une dissidence à l'autre. Lettre aux jeunes déserteurs et déserteuses	151
« La fraternisation des forces de l'ordre avec les manifestants	157
OGM : l'industrie du doute en procès.....	161
Panama : les habitants obtiennent la protection du fleuve Sainte-Marie	164
Résister à la monoculture minière. Retour sur la lutte de Skouriès en Grèce.....	166

La part sauvage des communs ? Une enquête écologique au Marais Wiels

L'attention au « vivant » a récemment été la cible d'un procès en dépolitisation intenté par une partie du mouvement anticapitaliste. En partant de l'histoire du Marais Wiels, un plan d'eau accidentel ayant émergé dans un quartier populaire de Bruxelles, cette enquête écologique montre qu'il est possible de mettre au jour des stratégies anticapitalistes multi-espèces, nécessaires à la bifurcation écologique des luttes sociales.

« D'une observatrice de ce lieu comme un temple reposant, charmée par l'eau, l'esthétique, la tranquillité, j'ai appris à connaître la biodiversité. Je me suis rendu compte que ce n'est pas l'humain qui a besoin de cet espace, mais la nature sauvage qui en a besoin. C'est en réalité cela, le commun. » (Geneviève Kinet, fée du Marais Wiels)

Les friches et les nouveaux espaces sauvages de l'Anthropocène peuvent-ils devenir les alliés des mouvements d'émancipation ? Nous raconterons ici l'histoire d'une alliance politique singulière. Elle commence par la création d'un plan d'eau – renommé le « Marais Wiels » par ses premières protectrices – né par accident il y a une quinzaine d'années à la suite de travaux de construction dans un quartier populaire de la métropole bruxelloise¹. Depuis, c'est tout un écosystème vivant et diversifié qui s'est opportunément installé en lieu et place des immeubles de béton. Des habitantes du quartier sont aujourd'hui engagées dans une lutte pour sa sauvegarde, cherchant à associer apprentissage naturaliste, défense du monde sauvage et réflexion sur l'habitabilité d'un quartier populaire.

Le Marais Wiels incarne à nos yeux les nouvelles alliances interspécifiques caractéristiques de certains mouvements écologistes contemporains, dans lesquelles des humains se solidarisent avec d'autres vivants contre les effets destructeurs de l'économie capitaliste. L'alliance du Marais Wiels lie les habitants humains et non-humains aux côtés de la puissance hydrique qui a favorisé l'éclosion d'un nouvel imaginaire urbain : celui d'une nature indisciplinée et spontanée, non réductible aux seuls services écosystémiques rendus, et défendue sur un mode poétique par des personnes qui se nomment les « fé'es du Marais ». Ce plan d'eau urbain ensauvagé nous invite à réinventer le sens des communs.

— CHRONOLOGIE DE LA RÉSURGENCE D'UN ÉCOSYSTÈME

1881 – Les Brasseries Wielemans s'installent sur un terrain marécageux dans la commune de Forest, à la périphérie de Bruxelles. L'eau de la nappe souterraine sert à fabriquer la bière, la voie ferrée apporte le flux de matières premières. Les ouvriers vivent à proximité.

1988 – La désindustrialisation entraîne la fermeture des brasseries.

2001 – La friche est rachetée par la société immobilière JCX pour développer un projet de bureaux. Un centre d'art contemporain (le Wiels) et un centre culturel communal (le Brass) s'installent dans deux bâtiments restaurés.

2007 – Pendant les travaux préparatoires au chantier des bureaux, deux carottages atteignent une nappe phréatique située sous une couche d'argile superficielle. La pression de l'eau remplit l'excavation du chantier, le pompage vers l'égout de cette inondation échoue : un plan d'eau est né.

2008 – La crise financière mondiale suspend le projet de construction de bureaux. Diverses espèces d'oiseaux commencent à fréquenter le lieu, encastré entre une ligne de chemin de fer et une avenue à la circulation intense. La première espèce identifiée est une bergeronnette des ruisseaux en 2009, suivie en 2011 par un canard colvert, une foulque macroule, une poule d'eau et une mouette rieuse, et en 2012, une hirondelle des fenêtres. Une roselière se développe, puis des saules. Des espèces emblématiques comme le grèbe castagneux, le bruant des roseaux, le héron, le cormoran, le faucon crécerelle utilisent le site comme territoire de chasse, de nidification, de reproduction, ou encore comme halte migratoire. Le naturaliste amateur Léon Méganck qualifie l'écosystème de « marais ».

2016-2018 – Par attachement au lieu, des riverains s'opposent au nouveau projet de JCX, la construction de cent-soixante-dix logements de luxe avec leurs parkings. L'opposition des habitants est finalement suivie par la commune.

2019 – Les fé'es du Marais Wiels réalisent des opérations de nettoyage tous les dimanches : les *crades party*. Des visites guidées sont organisées régulièrement, le Marais Wiels est inscrit sur Google Maps et a sa page Facebook.

2020 – La région rachète le Marais, dans le cadre du plan de relance post-Covid, avec pour objectifs : l'ouverture d'espaces verts et ouverts, l'activation du plan d'eau comme bassin d'orage pour prévenir les inondations, l'extension du bâtiment Métropole et la construction de quatre-vingt logements sur la moitié du Marais.

Printemps 2022 – « Sauvons tout le Marais Wiels ! » Dans le cadre des marches pour la défense des sites naturels bruxellois menacés, mille personnes manifestent dans le quartier. Six cygneaux gris sortent de la roselière pour leur première baignade en eau claire. Quatre-vingt-six espèces d'oiseaux, vingt-et-une espèces de libellules, quatorze espèces d'abeilles pour un total de deux-cent-seize espèces ont été recensées sur 23 000 mètres carrés. Le Marais n'est toujours pas officiellement reconnu comme plan d'eau.

L'eau, une puissance de résistance à l'aménagement capitaliste

« Le projet existe déjà, c'est la nature qui l'a fait ! ». Ce slogan, qui attribue à la nature une puissance d'agir propre, figure sur l'une des pancartes de la marche pour la défense du Marais le 15 mai 2022. La nature sauvage a fait bifurquer le cours des actions et des projets humains, en jouant sa propre partition au cœur de l'espace domestiqué par excellence qu'est une grande métropole : la fabrication spontanée d'un milieu de vie accueillant, en lieu et place des projets immobiliers du propriétaire du sol. Plus précisément, l'eau est la puissance d'agir à l'origine de la création d'un nouvel écosystème sur cette petite parcelle enfrichée du bas du quartier de Forest.

L'eau peut être appréhendée sous l'angle scientifique de sa structure matérielle (H²O) ou bien sous l'angle de son utilité et des efforts que nous (espèce humaine) entreprenons pour la canaliser à notre profit. Mais en quoi est-elle également « animée », au-delà de nos desseins ? Si l'excavation et le percement de la nappe phréatique sont à mettre au compte du développeur du site, c'est bien la puissance hydrique d'une nappe d'eau sous pression qui s'est révélée être une formidable *puissance d'interruption* des travaux d'aménagement du site.



L'eau possède aussi une *puissance d'indication écologique*, contenue dans l'inondation qui a découragée les promoteurs. Elle nous rappelle qu'il y avait un monde écologique avant la ville, dont les restes sont à présent enfouis. Débordante, envahissante, l'eau devient une *puissance d'indication politique* : elle impose à l'agenda de nos décisions humaines les conflits d'usages inévitables entre les différents modes d'existence d'un lieu – « Comment voulez-vous vivre ici, vous qui habitez dans ce lit majeur de rivière ? »

L'eau est également une *puissance d'habitabilité* pour les vivants de l'écosystème du Marais. Sa présence et sa qualité ont rendu possible la mise en place spontanée, en seulement quinze ans, de chaînes trophiques et d'une dynamique écologique riche de plus de deux cents espèces – à mettre en regard avec la biodiversité incomparablement plus pauvre des parcs à proximité. Ceci montre l'importance des espaces laissés en « libre évolution », qui ne subissent pas une gestion et un aménagement permanents. Des petits sites comme le Marais – au cœur d'espaces très urbanisés et à proximité de quartiers populaires marqués par les inégalités environnementales (voir encadré suivant) – se révèlent attractifs pour certains végétaux, oiseaux, insectes, etc., capables de s'ajuster au contexte urbain dès lors que les pressions et les dérangements sont atténués. À partir de l'eau, ce sont donc des alliances non-humaines – matérialisant ce qu'Anna Tsing appelle une « résurgence »², c'est-à-dire la reconstitution de paysages viables grâce à l'action des non-humains – qui ont littéralement fabriqué ce qu'est aujourd'hui le Marais Wiels.

L'eau est la puissance d'agir à l'origine de la création d'un nouvel écosystème sur cette petite parcelle enfrichée du bas du quartier de Forest.

Les fê-e-s ont en quelque sorte su répondre à l'invitation de l'eau, celle de s'opposer à l'aménagement de ce site, en tenant en échec le projet de logements de luxe avec les outils classiques du lobbying et de la concertation urbaine. En nommant le site « Marais Wiels », elles lui ont conféré une personnalité de fait, qui a permis de le situer sur la carte bruxelloise. Elles ont ainsi rendu publique et visible une affectation dont la mise en œuvre et surtout la complexification sont largement indépendantes de la volonté humaine. En nettoyant patiemment le Marais lors des *crades party* (espace peu visible, les dépôts illégaux de déchets de chantier y sont fréquents), en apprenant à observer, à nommer et à photographier ses espèces sauvages, en apprenant à se sentir responsables de ce lieu, les fê-e-s ont reconsidéré ce que pouvait être un habitant du quartier – humain, mais aussi non-humain. « Le Marais ne doit pas être détruit pour faire du logement : c'est un ensemble de logements à part entière ! »

Si cette résurgence a pu opposer une résistance au premier projet, le Marais ne pourra pas survivre à une pompe plus puissante, à un cuvelage étanche et à de plus gros moyens financiers et extractifs, à la mesure de la détermination future des aménageurs. D'où la nécessité d'une action politique : celle des habitants du quartier cherchant à relayer cette résistance hydrique et à amplifier sa puissance d'agir.



— AU CŒUR DES INÉGALITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Le Marais Wiels est situé dans un quartier statistiquement pauvre, dense et minéralisé. Les espaces verts représentent la moitié du territoire urbain bruxellois, mais leur répartition est inégale et leur régime d'appropriation est socialement excluant : 42 % sont privés. Sur le plateau sud-oriental sablonneux, les quartiers bourgeois se sont construits aux lisières de la forêt de Soignes, privatisée, modelée et aménagée. La conservation de la nature en ville s'est constituée autour de cet écosystème emblématique. Dans le fond de vallée marécageux de la Senne, alluvionnaire et argileux, les quartiers populaires concentrent aujourd'hui les inégalités environnementales : îlots de chaleur et carence en espaces verts, risques d'inondation renforcés par l'imperméabilisation des hauteurs bourgeoises du bassin versant, pollution atmosphérique liée aux infrastructures et aux vents dominants, sols parfois pollués par l'activité industrielle, infrastructures métropolitaines à risques.

Les alliances interspécifiques dans la crise généralisée du logement

Les actions des fê'es sont caractéristiques de ce que nous appelons une « alliance politique interspécifique » (voir l'encadré suivant) : une manière de mobiliser et d'appuyer les résistances spontanées de certains vivants, lieux et éléments aux aménagements destructeurs du capitalisme, en identifiant des points de convergences et en fabriquant des solidarités dans une lutte commune traversant les frontières de la nature et de la société. L'alternative infernale des aménageurs consiste à mettre en concurrence les espaces de biodiversité et les logements sociaux, les oiseaux et les pauvres. Or la fréquentation des milieux et animaux sauvages des villes nous indique tout d'abord que le problème de l'habitat ne se résoudra pas de manière extensive (en mètres carrés d'appartements contre mètres carrés de marais), mais de manière intensive. L'observation des grèbes castagneux habitant le Marais enseigne qu'un *habitat* n'est pas d'abord composé d'un espace privé attribué mais d'une série de lieux et de liens qui remplissent des fonctions différentes au cours du temps – s'abriter dans la roselière pour nicher et chanter plus fort que les freins du tramway, se percher sur les piliers pour prendre le soleil ou s'ombrager sous les saules, se mettre sous la protection du cygne et défier des canards bagarreurs, rapporter involontairement sur ses pattes des œufs de batraciens depuis un étang voisin et se nourrir des algues characées sans doute introduites volontairement par un humain.



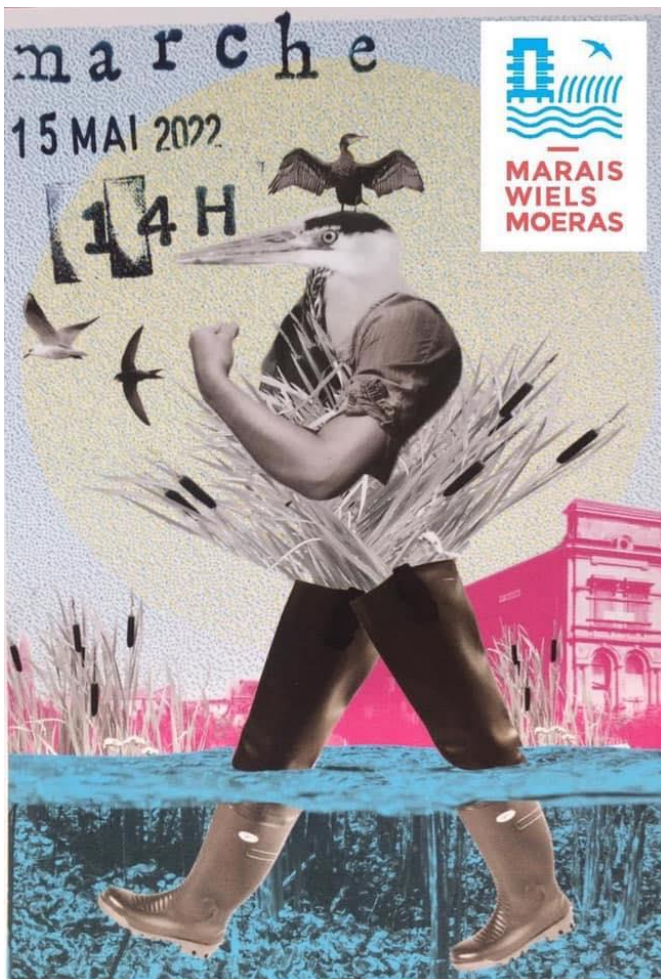
Nous partageons avec les autres vivants de nombreux besoins : de l'eau saine, de la fraîcheur et de la tranquillité, par exemple. Ainsi, la précarité d'un habitat passe autant par ses qualités que par sa taille. Elle se manifeste par le niveau des loyers et le nombre de pièces disponibles, mais aussi en qualité : humidité ambiante, éclairage naturel, ventilation suffisante, perméabilité au bruit et aux écarts de température, accessibilité à un espace vert ouvert et respirable... Enfin, la qualité d'un logement se mesure à l'échelle d'un

quartier vécu par ses habitants. La qualité des habitats sauvages est un indicateur de la qualité des espaces que nous sommes amenés à habiter. La zone d'eau de 5 000 mètres carrés que le nouveau projet de la Région prévoit de maintenir n'est pas rendue inhabitable seulement par la réduction de sa taille, mais avant tout par la simplification écologique qu'elle induira.

La défense du Marais Wiels permet donc de *fabriquer des problèmes communs* entre les habitants d'un quartier populaire et des espèces et écosystèmes renaissant dans les « ruines du capitalisme ».

À l'opposé de ce que prétendent les aménageurs, la défense du Marais Wiels permet donc de *fabriquer des problèmes communs* entre les habitants d'un quartier populaire et des espèces et écosystèmes renaissant dans les « ruines du capitalisme »³. Cette lutte n'occulte pas la question du logement humain, elle permet au contraire de repenser l'habitat depuis les continuités entre logement humain et logement non-humain. Par « crise généralisée du logement », nous entendons saisir une certaine condition commune aux habitants humains et non-humains dans leurs rapports à l'habitat : la privation de lieux de régénération, de subsistance et d'émancipation.

Pourquoi, dès lors, ne pas envisager une mutualisation interspécifique de l'espace urbain contre la privatisation induite par l'industrie de la construction et sa financiarisation ? Pour répondre à l'urgence sociale du logement accessible, la socialisation du bâti existant – qu'il soit public ou privé (dix-mille logements et un million de mètres carrés de bureaux inoccupés à Bruxelles) –, la maîtrise de la rente foncière et des plus-values immobilières serait bien plus réaliste que la construction d'une centaine de logements sociaux par an par des entreprises parapubliques. De même, pour répondre à l'urgence écologique de l'extinction par la destruction et la fragmentation des habitats⁴, la mutualisation interspécifique de l'espace ne peut se résumer à l'intégration d'habitats pour la faune dans le bâti ou à la végétalisation des rues, des murs et des toitures. Il s'agit de penser et de construire la ville à partir des eaux et des sols, des circulations et des barrières, des multiples échelles du vivant. Cela implique nécessairement de faire de la place là où d'autres puissances d'agir se manifestent : de reconstruire sur le zonage productif monofonctionnel et étalé (bureaux, entreprises, commercial) une ville vernaculaire où travail et vie trouvent place en chaque lieu.



— QU'EST-CE QU'UNE ALLIANCE INTERSPÉCIFIQUE ?

Les « alliances interspécifiques » reposent sur une manière non-anthropocentrée de concevoir les luttes, dans lesquelles des humains se solidarisent avec les actions de résistances d'autres vivants. Si les vivants sont dotés de puissance d'agir et de pâtir, et s'ils fabriquent des milieux, des modes d'existence voire des cultures – comme le suggèrent certains chercheurs (Donna Haraway, Anna L. Tsing, Isabelle Stengers, Thom van Dooren, etc.) – ils peuvent agir au sein de situations de conflit politique. L'extension de la « puissance d'agir » au non-humain permet de sortir de l'exceptionnalisme humain – en mettant entre parenthèses la difficile question de l'intentionnalité des actes – pour se concentrer sur les préférences exprimées, *via* les comportements, pour certaines manières d'être et d'habiter, certains usages des territoires plutôt que d'autres, depuis les manières de sentir, de percevoir ou d'évoluer biologiquement. Ces comportements peuvent exprimer des résistances et des réensauvagements, lorsqu'ils font obstacle à des modes de contrôle ou des projets destructeurs ou lorsqu'ils indiquent d'autres rapports de cohabitation plus ajustés entre humain et non-humain (développement de « super-mauvaises herbes » résistantes aux herbicides dans les monocultures, plantes devenues envahissantes à la faveur de la pollution des sols, etc.).

Il est possible de répondre à ces actions non-humaines et de les suivre comme des invitations à la politique, en inventant des modes d'actions nouveaux pour s'y accorder : lancer des bombes de graines d'amarante dans les monocultures de soja, inviter des espèces protégées à s'installer sur un écosystème en péril en créant des habitats favorables à leur installation, la *guerilla rewilding*⁵, etc. Tisser une alliance politique inter-espèces, c'est alors moins prêter une intention politique aux acteurs non-humains que considérer leurs actions (par exemple la résurgence d'un marais réensauvagé en pleine ville) comme les éléments d'un réseau d'actes qu'il s'agit de faire croître.

Les nouveaux communs terrestres

L'adoption d'une telle perspective multispécifique ne va pas sans rencontrer des obstacles, même du côté des partisans de l'émancipation. L'attention au « vivant » a récemment été la cible d'un procès en dépolitisation intenté par une partie du mouvement anticapitaliste⁶. À cela, nous répondons qu'il est possible de mettre au jour des stratégies anticapitalistes multispécifiques, c'est-à-dire des analyses, des énoncés et des actions capables d'activer les causes communes aux vivants, nécessaires à la bifurcation écologique des luttes sociales. Nous l'avons exploré ici sous l'énoncé stratégique de la crise écologique comme crise généralisée du logement.

L'attention au « vivant » a récemment été la cible d'un procès en dépolitisation intenté par une partie du mouvement anticapitaliste. À cela, nous répondons qu'il est possible de mettre au jour des stratégies anticapitalistes multispécifiques.

En quoi les diverses natures qui résistent à leur destruction et à leur marchandisation peuvent-elle être des sentinelles dans la crise généralisée du logement ? Le Marais Wiels est une anomalie urbaine en rupture avec le temps de l'aménagement. Il constitue en ce sens une « zone sentinelle »⁷ : une zone bio-indicatrice, productrice de signes préfigurant les réponses du vivant dès lors qu'un espace d'expression est offert (intentionnellement ou non). Ces zones importent parce qu'elles permettent de guider les gestes en faveur de l'habitabilité face à l'Anthropocène et ses dérèglements. La valeur du Marais Wiels semble, au fond, se situer dans le rapport non-gestionnaire auquel il invite, car c'est cette non-gestion qui est à l'origine même du lieu vivant auquel des habitants se sont peu à peu attachés. Le Marais nous indique – c'est aussi en cela qu'il est un allié – que des espaces non-gérés et en libre évolution sont les plus accueillants et les plus transformateurs de nos sensibilités vers un plus grand accueil de « la part sauvage du monde »⁸.

Ainsi, l'une des puissances propres au réensauvagement⁹ est de montrer comment les autres vivants fabriquent, avec et sans nous, des lieux habitables et désirables. Paradoxalement, ce qui était placé et jugé hors du commun des humains – le sauvage comme extériorité de la société – refait irruption et change la texture même de ce commun : ce sont l'eau de la nappe, les insectes, les algues, les oiseaux, les roseaux, toutes leurs relations et leurs potentiels écologiques qui ont spontanément engendré le faciès de ce lieu commun qu'est devenu le Marais Wiels. L'agentivité du Marais permet en ce sens une redécouverte des communs sous le signe des *habitants*. D'une certaine manière, le Marais et ses habitants non-humains expriment une préférence pour le point de vue des habitants humains qui en prennent soin ensemble et en *prolongent* l'initiative.

Défendre les communs sauvages

Parmi les personnes qui prennent soin du Marais, nous comptons tous les vivants qui habitent et fabriquent

ce lieu. Car les êtres qui engendrent et reproduisent patiemment le monde n'ont pas nécessairement forme humaine : en se réappropriant *par eux-mêmes* un plan d'eau, les êtres vivants du Marais peuvent nous aider à nous *désapproprier* le monde et à en faire un commun. Avant même que l'existence du Marais ne soit éventuellement juridiquement reconnue comme un commun (par exemple par la création d'une personnalité juridique), il est en réalité un commun *de fait*, issu d'usages coutumiers non-humains et de pratiques consacrées par le temps entre des êtres vivants : un commun sauvage.



Défendre les communs sauvages, c'est alors se rappeler que les humains ne produisent jamais par eux-mêmes l'ensemble de leur subsistance et que leur vie est enchâssée dans des matérialités (les sols, les eaux, les forêts, les patrimoines génétiques, les habitats, etc.) dont ils ne peuvent revendiquer la paternité/maternité. De manière générale, les nouveaux communs terrestres ne renvoient plus au dualisme de l'ancien naturalisme (analysé par Philippe Descola), confinés dans le statut de ressources ou de moyens de production, mais au processus de co-production continue entre humains et autres qu'humains des conditions d'existence et d'émancipation des êtres. La question du maintien de l'habitabilité de la Terre et celle de l'institution des communs non-capitalistes ne sont en réalité qu'une seule et même question.

Ce texte est issu du livre collectif *Écologies. Le vivant et le social*, coordonnée par Philippe Boursier et Clémence Guimont, publié aux éditions La Découverte (Janvier 2023). *Crédits photos : Geneviève Kinet*



Lena BALAUD, Antoine CHOPOT, Allan WEI, 14 février 2023

1. Voir la page facebook très active du collectif pour la défense du Marais Wiels : <https://www.facebook.com/groups/816164325164124/> [↑]
2. Anna L. Tsing, *Proliférations*, Wildproject, Marseille, 2022. [↑]
3. Anna L. TSING, *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Les Empêcheurs de penser en rond/La Découverte, Paris, 2015. [↑]
4. Première cause du déclin de la biodiversité selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). [↑]
5. La *guerilla rewilding* (littéralement : guérilla de réensauvagement) est une variante du *guerilla gardening* (guérilla potagère), mouvement activiste née à New York dans les années 1970, qui utilise le jardinage et la plantation comme mode de réappropriation de la ville et de ses endroits délaissés (en lançant par exemple des bombes à graines de plantes pionnières dans les friches ou dans les rues). La *guerilla rewilding* ou *covert rewilding* (réensauvagement clandestin) est une forme d'action directe qui consiste à faire du réensauvagement en dehors du cadre scientifique et légal de conservation de la nature. Il s'agit par exemple de relâcher des castors sur des cours d'eau ou de réintroduire des essences d'arbres feuillus et natifs au sein d'une plantation monospécifique de résineux. [↑]
6. Frédéric LORDON, « Pleurnicher le vivant », sur le blog *La pompe à phynance* (Le Monde Diplomatique), 29 septembre 2021. [↑]
7. Frédéric KECK, *Les sentinelles des pandémies*, Zones sensibles, Bruxelles, 2020. [↑]
8. Virginie Maris, *La Part sauvage du monde*, Le Seuil, Anthropocène, Paris, 2018. [↑]
9. Le « réensauvagement » vise la restauration des processus naturels des écosystèmes, après une perturbation humaine majeure, et la réduction du contrôle humain sur les paysages. Il peut être spontané (enfrichement, retour d'espèces sauvages, etc.) ou activement encouragé (réintroduction d'espèces clés de voûte, effacement de barrages, etc.). Ce qui est visé est moins le retour à une nature passée et vierge de toute empreinte humaine, que la réparation de dynamiques et de processus écologiques clés et l'auto-suffisance des milieux. En Europe, il se réalise dans des habitats densément peuplés, socialement conflictuels (conflits urbains/ruraux) et dans le contexte d'une déprise agricole massive. Les friches issues des abandons de terre (environ deux millions d'hectares à l'échelle de la France, jusqu'à trente millions à l'échelle de l'Europe d'ici 2030) sont des forêts en devenir, bien qu'elles ne bénéficient pour le moment d'aucune garantie de protection. Le retour actuel du sauvage manifeste alors un paradoxe : il surgit des transformations du territoire impliquées par la concentration urbaine, la destruction de la société paysanne et l'industrialisation de la production, qui laissent vacants des espaces autrefois productifs, où la vie sauvage peut à nouveau s'immiscer et s'épanouir. [↑]

<https://www.terrestres.org/2023/02/14/la-part-sauvage-des-communs-une-enquete-ecologique-au-marais-wiels/>

Les Antennes de Lessive : un site d'intérêt public



« Vivre au Jardin des Paraboles, c'est partager les valeurs de solidarité, d'entraide et de bienveillance. Que vous soyez une famille avec enfants, un couple de retraités, célibataire, porteur d'un handicap, le site vous offre l'environnement idéal pour évoluer en douceur dans votre vie. ». Ce sont les mots. Qu'en est-il de la réalité ?

Le projet du Jardin des Paraboles à Lessive (commune de Rochefort) s'inscrit dans le prolongement d'un défi qui va se présenter dans un avenir assez proche en Wallonie : le vieillissement de notre population. Il est novateur et le discours est séduisant : il propose un éco-lieu intergénérationnel (dénommé plus prosaïquement « complexe hôtelier » dans la demande de permis) avec un impact limité sur son environnement ainsi qu'une offre de logements à vocation touristique. Il vise la mixité intergénérationnelle, la solidarité et le bien-vivre ensemble, le tout emballé dans le nécessaire respect de l'environnement. Le projet serait même biodiversité-positif, les unités de vie s'intégrant dans le paysage, « tout en préservant les caractéristiques naturelles du site, en conservant au maximum la biodiversité existante et en l'étoffant ».

Mais le seul hic, et il est de taille, c'est le lieu choisi pour l'implantation de ce vaste complexe hôtelier et de services. Ce projet ne nécessite en effet rien de moins que l'abattage (ou de façon euphémique la très forte éclaircie) de 20 hectares de forêts anciennes sub-naturelles, enclavées dans un important réseau d'aires protégées, qui plus est classées en Natura 2000 et entourées de plusieurs réserves naturelles d'intérêt majeur en Wallonie ! Le site abrite une richesse naturelle exceptionnelle pour la Wallonie et de surcroît dans un très bon état de conservation (fait assez rare en Wallonie que pour être mentionné). Indéniablement, il n'est pas possible d'y implanter cet éco-village, tout en maintenant la quiétude et la richesse naturelle des lieux. Un autre désavantage est que le site est éloigné de la zone urbaine de Rochefort et qu'il n'est pas viabilisé, ce qui nécessite d'y installer toute l'infrastructure nécessaire à l'émergence d'un nouveau lotissement en zone rurale : approvisionnement en eau, évacuation des eaux usées, accès, connexion, etc.

En filigrane, une autre controverse apparaît. Elle questionne le processus suivi pour arriver aujourd'hui à ce projet de lotissement. Historiquement, il s'agit d'un bien communal acquis, à titre exceptionnel, par une entreprise d'état (la RTT, devenue Belgacom puis Proximus) pour cause d'intérêt public. La technologie développée à « RTT Lessive » devenue obsolète, cette même entreprise publique vend aujourd'hui sans état d'âme cette propriété à un privé et cela sans balise particulière. Voilà un tour de passe-passe réalisé dans un unique but de rentabilité et qui permet de transformer une zone forestière du plus grand intérêt biologique

en territoire soumis à la spéculation du moindre promoteur immobilier. S'agissant d'une entreprise publique et vu le contexte d'acquisition qui avait prévalu à l'époque, un tout autre avenir devrait se dessiner pour un tel site. Dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise publique Proximus, on pourrait imaginer que la partie boisée, aurait pu être réintégrée dans l'ensemble du périmètre de protection une fois l'activité stoppée, avec éventuellement la mise en valeur à but touristique de la zone occupée par les paraboles.

Patrimoine naturel exceptionnel

Ce site se situe dans le Bois de la Héronnerie, un massif forestier d'une centaine d'hectares au sud du village de Lessive (commune de Rochefort). Situé en Famenne, sur un sol schisto-calcaire et déjà mentionné au Moyen-Âge, il est en effet représenté sur la cartographie réalisée par Ferraris (1770-1778). On peut y lire ceci sur sa fiche SGI (Site de Grand Intérêt Biologique) du site : « *La végétation en place est d'un grand intérêt : en effet, outre le fait qu'il s'agit d'une forêt ancienne subnaturelle, c'est-à-dire dont l'état boisé feuillu est resté inchangé au cours des trois derniers siècles, le groupement forestier dominant est une chênaie-charmaie famennienne à stellaire, un habitat d'intérêt communautaire, quasiment endémique à la Région wallonne, et se trouvant ici dans un excellent état de conservation.* ».

La plus grande partie du site est sous statut Natura 2000 et située dans une des régions les plus riches en biodiversité de Wallonie, et qui a été jusqu'ici très bien préservée. Des prairies semi-naturelles font également partie du site Natura 2000 et se prolongent vers la réserve naturelle agréée de Basse Wimbe. Plusieurs espèces rares et protégées sont présentes, dont l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*), une espèce des lieux boisés clairs, et présente sur la liste rouge des plantes sauvages présentes en Wallonie. La néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), une autre espèce protégée, fait également partie des bijoux botaniques de ce site. L'avifaune y est également diversifiée avec la présence d'espèces forestières spécialistes et typiques des massifs forestiers dont l'intégrité a été préservée depuis longtemps, telles que la cigogne noire, le pic noir, le pic mar. Le bois héberge aussi des chauves-souris telles que le murin de Bechstein et le grand murin. Bien que l'inventaire n'ait été que partiel jusqu'à présent, tant les espèces sont nombreuses, plusieurs espèces d'insectes rares et typiques des vieilles forêts sont aussi notées sur le site comme le lucane cerf-volant (rare et plutôt localisé le long de la Meuse entre Liège et Namur) ou la laineuse du prunellier, ainsi que de nombreux papillons de jour.

Malgré cette richesse biologique exceptionnelle, le malheur de ce site est que les 20 hectares de ce massif ne sont pas protégés et sont repris en Zone d'Activités Economiques Mixtes (ZAEM) au plan de secteur, à la suite d'une modification réalisée à l'initiative de la commune en 2004. Une occasion manquée à l'époque de rétablir la partie boisée en zone forestière au plan de secteur. C'est cette zone non protégée, mais enclavée dans une vaste zone Natura 2000, et qui en possède les mêmes caractéristiques naturelles, qui a été achetée par le promoteur immobilier.

L'urbanisation, même à faible impact environnemental, des 20 hectares de forêts visés par le projet aura donc un effet négatif important sur l'état de conservation de cet habitat d'intérêt communautaire, la chênaie famennienne, quasiment endémique de Wallonie (HIC 9160 : « *Chênaies pédonculées et chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli* »). Alors que « *l'objectif poursuivi par la désignation des sites Natura 2000 est d'assurer le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable ; que cet état de conservation est apprécié à l'échelle de la région biogéographique tant en dehors qu'au sein des sites Natura 2000* ».

Historique

En 1972, la commune de Lessive cède à la RTT le bois du village, pour cause d'utilité publique, dans le but d'y installer une station terrienne de télécommunication. Jusqu'en 1991, les antennes paraboliques ont également constitué une attraction touristique importante pour la commune de Rochefort.

En 2007, Belgacom quitte le site pour de nouveaux bâtiments à Ciney et vend ses installations techniques à une société indienne. Celle-ci fera faillite en 2016 et, en 2017, Christophe Nihon, un promoteur immobilier liégeois, passe un accord d'achat pour ce site technique et le bois adjacent en conditionnant cet achat à l'obtention des permis.

Il veut réhabiliter le site et en faire un Smart Life Éco-Village : « *Ce projet innovant s'articule autour de trois piliers complémentaires : le sociétal intergénérationnel en milieu rural, les technologies de connexion et l'infrastructure largement existante. L'objectif est d'intégrer et d'opérationnaliser des concepts novateurs prônés par les autorités publiques tels que la « Smart City » en milieu rural et des applications de la « Silver Economy » au sein d'une réflexion urbanistique pour une écoconstruction durable et à faibles charges.* »

Cependant, le projet, du fait de sa localisation extrêmement controversée, voit l'émergence d'une opposition locale, avec la création d'un collectif de citoyens, le Collectif des Antennes de Lessive. Celui-ci reçoit rapidement le soutien de différentes asbl comme les Naturalistes de la Haute-Lesse et Natagora. Ils sont renforcés dans leur combat par les nombreux avis négatifs et refus successifs concernant les demandes de permis du promoteur, sur base des mêmes arguments, que ce soit par les Ministres Willy Borsus, ou Céline Tellier ou encore le fonctionnaire délégué à l'urbanisme.

Les arguments défavorables au projet s'accumulent : outre les impacts importants sur la biodiversité, impossibles à compenser, on relève également la démesure du projet et les problématiques d'accès à l'eau courante, d'évacuation des eaux usées ainsi que de la mobilité. Ces problématiques noircissent le bilan du projet qui se dessine, en opposition avec le discours de son promoteur. Le nouveau lotissement prévoit d'accueillir 700 habitants alors que le village de Lessive en compte à peine 300. La présence en permanence d'une population importante sur le site causera inmanquablement un dérangement et une sur-fréquentation qui impacteront la forêt. Comment imaginer encore dans ces conditions, des nidifications de cigogne noire sur ce massif ? Il en est de même de la présence d'animaux domestiques, notamment les chats domestiques et le risque accru de prédation et d'hybridation avec le chat forestier, présent sur le site. Au niveau de la mobilité, Lessive est peu desservie en transports communs, et se situe à 8 km de Rochefort, zone urbaine la plus proche. Les déplacements devront dès lors s'effectuer principalement voiture. Et surtout, le projet ne correspond pas à l'affectation au plan de secteur puisqu'une ZAEM ne peut être destinée qu'à « des activités d'artisanat, de service, de distribution, de recherche ou de petite industrie. »

La commune de Rochefort peine à définir sa vision pour cet espace qui constitue une zone cœur de son territoire. Pourtant première commune engagée depuis décembre 2021 dans un processus de transition écologique avec l'asbl Kick (« L'alliée des alliés.e.s de la biodiversité ») et affirmant vouloir préserver son patrimoine naturel, elle n'est pas opposée au projet, dans lequel elle voit une opportunité de développer l'activité économique et l'emploi sur son territoire. La préservation de l'intégrité du massif de la Héronnerie ne fait en effet pas partie du PACK (Plan d'Action Communal Kick) de la commune de Rochefort...

On ne peut pourtant qu'être en accord total avec l'avis exprimé par le DNF : « Les différentes précautions ou orientations d'aménagement du projet (fossés drainant, noues, préservation de quelques arbres sur le site, plantation, développement de lisière, gestion différenciée, etc.) sont intéressantes et permettraient dans un site alternatif, moins riche biologiquement, de constituer un réel atout ».

Derniers rebondissements

Au printemps 2022, après plusieurs refus successifs pour les demandes de permis, et alors que le collectif de citoyens avait mis la pression sur Proximus, faisant valoir l'argument que ce bien public devait avoir une destination qui profite au bien commun, une issue positive semblait possible. Le Collectif des Antennes espérait pouvoir proposer un rachat du site pour en faire une réserve naturelle. Mais, de façon inattendue, le promoteur réalise finalement une levée de fonds via la plateforme Ecco Nova, spécialisée dans les investissements durables, d'un million d'euros en un temps record d'une minute et 30 secondes ! Ces fonds, sous forme d'un prêt sur 3 ans à 8% d'intérêt annuel, permettent à Christophe Nihon de finalement acquérir le bois. Le site technique des Antennes en revanche, n'a pas fait l'objet d'une acquisition. Ce sont donc bien les bois qui sont visés prioritairement pour le projet d'éco-village.

Sur les réseaux sociaux, Christophe Nihon précise : « Le but de cette levée de fond est de nous donner du temps en attente des permis pour préserver 33 ha de la forêt et ne pas succomber à la facilité de l'exploitation bien rentable de chênes. « Un endettement peu classique pour un promoteur » me dit-on. On continue juste dans nos convictions fondamentales qu'écologie et immobilier sont compatibles. C'est ça et notre mode de fonctionnement qui sont atypiques en fait et probablement mal compris. ».

Or, quelques mois plus tard, en décembre 2022, le propriétaire fait procéder à une coupe de bois en Natura 2000 (UG8), en plein cœur de la zone où est présente l'épipactis pourpre. Le déplacement des orchidées étant généralement voué à l'échec, l'espèce est donc fortement menacée par les travaux en cours. Le conflit vire au bras de fer médiatique et aux menaces à peine voilées (« Je ne coupe pas à blanc même si j'en ai le droit ! Arrêtez d'entraîner tout le monde vers des décisions contre mon gré mais qui sonneront le glas de la forêt. ») d'un propriétaire qui semble placer le droit à la propriété privée au-dessus de toute considération environnementale et de bien commun, le promoteur ayant fait procéder à la coupe de vieux chênes centenaires (plutôt rares dans la région où le sol calcaire et caillouteux est peu favorable aux gros arbres). C'est même la présence importante de gros voire très gros bois (deux fois plus sur ce site que dans l'ensemble des propriétés forestières de la commune de Rochefort) qui constitue un atout important du site pour des espèces forestières citées au début de l'article, et qui permet d'évaluer l'état de conservation comme

excellent. Dans un communiqué de presse (intitulé « Entretien d'une forêt en coupant des arbres, par respect pour cette dernière »), Christophe Nihon rappelle que le droit de propriété « consiste en le droit de jouir et de disposer d'une chose de la manière la plus absolue pourvu que l'on n'en fasse pas un usage prohibé par la loi ou par les règlements [...]. Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique, dans les cas et de la manière établis par la loi, et moyennant une juste et préalable indemnité ».

C'est en effet là que le bât blesse, puisque comme mentionné précédemment, le site ne fait l'objet d'aucune réelle protection, ni les forêts anciennes (qui ne sont pas (encore) mentionnées dans le code forestier), la coupe des arbres (éclaircie) est légale et respecte le code forestier, et la législation concernant Natura 2000 et spécifiquement les unités de gestion (UG) forestières est très lacunaire.

Cependant la deuxième partie de cette citation met aussi en avant qu'une cause d'intérêt public peut prévaloir sur ce droit à la propriété, a contrario de la posture de Christophe Nihon (« Il est plus que temps que les faits et le droit du propriétaire reprennent leur place dans cette opposition systématique. »). La protection d'un bien commun aussi exceptionnel d'un point de vue de la biodiversité et de notre patrimoine naturel et archéologique, n'est-elle pas, justement, d'utilité publique ?

Références

Le Collectif des Antennes : <https://lessive5580.wixsite.com/lessive>

Le Jardin des Paraboles : <https://www.jardindesparaboles.be/>

Anne-Laure GEBOES, 20 décembre 2022 (Canopea-IEW)

Sabotage d'une course de motos

Les 5 et 6 octobre 2022, se tenait l'En'duo du Limousin, une course de motos qui a réuni 430 participants. Le samedi, à Gentioux (Creuse), une vingtaine d'écologistes ont bloqué le passage de la course pour protester contre cette consommation d'énergie fossile.

Le dimanche, de nombreux motards se sont perdus du fait de la modification de la signalisation pendant la nuit. La préfecture a parlé de « sabotage ». Certains engins se sont retrouvés à 50 km du parcours prévu, plusieurs pilotes se sont retrouvés en hypothermie après s'être perdus dans la forêt selon les organisateurs. La course a été finalement interrompue.

(Silence, janvier 2023)

Liège refuse un projet urbanistique de la rue des Bruyères

Le Collège communal refuse la demande de permis pour le projet urbanistique qui prévoyait la construction de 2 immeubles de 44 appartements, de 2 espaces dédiés aux professions libérales avec un parking en sous-sol de 61 places situé rue des Bruyères 132, 134 et 136 à 4000 Liège.

L'enquête publique s'est déroulée du 14 octobre 2022 au 4 novembre 2022 inclus et 1 347 réclamations ont été introduites dont 7 hors délai.

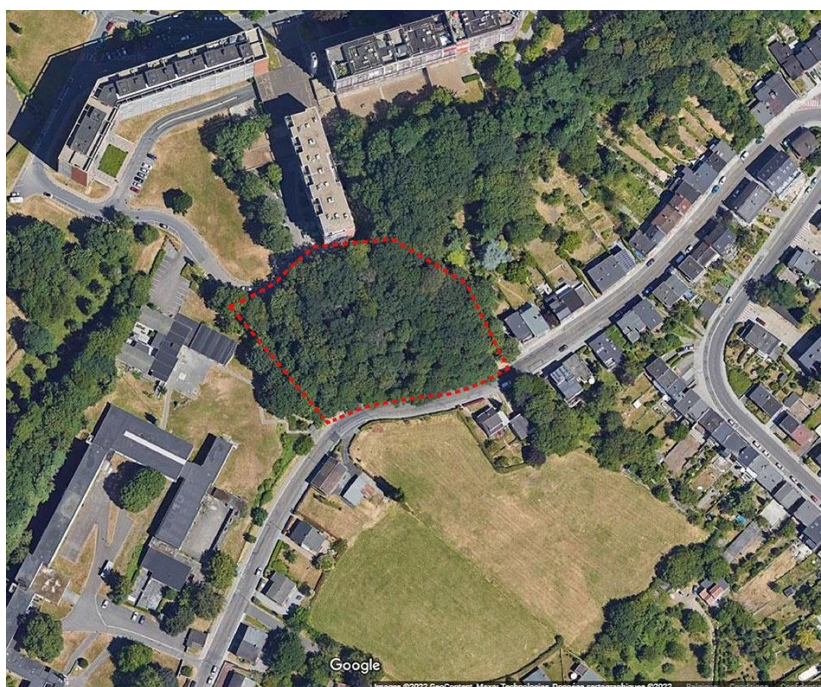
Pourquoi ce refus ?

- la forte minéralisation du site par la configuration du projet (allée d'accès, placette) ;
- le manque d'intégration du projet par son implantation et ses options architecturales (sur un socle), sa déconnexion avec le bâti environnant ;
- le non-respect de la directive qualité (caractère traversant et mixité de logements) et le faible ensoleillement de certaines terrasses encastrées dans le relief ;
- le fait d'accueillir des professions libérales engendre des contraintes importantes (flux de visiteurs, gestion des parkings) ;
- l'impact du projet sur les eaux de ruissellement, notamment eu égard au positionnement des noues et l'absence d'infiltration des eaux de pluie ;
- le déboisement significatif de la parcelle qui ne saurait être compensé par les aménagements de reboisement projetés. La perte de biodiversité et l'incompatibilité avec le Plan Canopée.

Pour la Ville de Liège, l'abattage de 70% d'une parcelle, qui plus est, reprise en zone de développement au PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) de la Ville est inacceptable : perte de biodiversité et d'un lieu d'observation d'espèces protégées, non-respect du Plan Canopée, parcelle participant au maillage écologique... Les toitures végétalisées ne remplacent pas des espaces forestiers en termes de réseau écologique.

Le terrain choisi contient un nombre d'arbres d'essences indigènes, un important gros bois sur pied, de nombreux très gros arbres vivants, 600 m² de lisière et de gros terriers (renards ou blaireaux). Tous ces éléments renforcent cette décision collégiale.

La Ville de Liège a la volonté de privilégier un urbanisme des ressources, qui se base sur la réhabilitation de bâtiments existants, la reconversion des friches et le développement de nouveaux logements en limitant l'artificialisation et le déboisement.



Dans le contexte actuel d'urgence climatique, il est primordial de conserver la nature en général et les arbres en particulier pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Pour rappel, la demande de permis relative au projet développé sur la prairie de la rue des Bruyères (projet dit Besix, situé en face, et déposé après celui-ci) est toujours en cours d'analyse.

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/actualites/liege-refuse-un-projet-urbanistique-de-la-rue-des-bruyeres>

Occupons le terrain, février 2023

Le collectif Jardin Albecq remporte les deux premières manches !

À Braine-le-Comte, le promoteur Sotraba espérait bien développer un projet immobilier de plus dans le centre-ville. Mais c'était sans compter sur la détermination du Collectif Jardin Albecq et des habitants du quartier, qui défendent bec et ongles le projet *d'aménager ce terrain en une forêt-jardin* pour toutes et tous, et qui ont lancé une *coopérative en vue de le racheter*.

Une semaine avant la fin de la vente publique (prévue le 20 septembre 2022) est survenu un coup de théâtre : Sotraba a annoncé que, « Vu l'opposition du collectif au projet et à toute idée d'urbanisation à cet endroit (...) nous avons décidé de ne pas nous entêter (...). On ne va pas acheter un terrain avec un tel risque de ne pas pouvoir bâtir dessus ».

Les autorités communales ont alors adressé à la ministre de l'Environnement, une demande de subsides pour l'achat du terrain et sa transformation en espace naturel. *Ce subside a été versé en décembre.*



Jardin Albecq, en savoir plus :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxzazlZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsIjQ3NSIsIjE0ODUIYzAyMWY1NilsZmFsc2Vd

Un grand pas en avant pour le *parc du Ry-Ponet*

Le site du Ry-Ponet (du nom d'un petit ruisseau qui le traverse) est un vaste ensemble de près de 400 hectares, situé à cheval sur Liège, Beyne-Heusay, Fléron et Chaudfontaine, essentiellement composé de prairies, de cultures, de landes et de bois.

Pour les promoteurs immobiliers, c'est un aimant à projets de lotissements. Pour la *Plateforme Ry-Ponet*, c'est un espace à protéger contre ces projets démesurés et ravageurs, en en faisant un vaste parc à caractère naturel et rural qui pourrait bénéficier à toute la population.

En sept ans, la Plateforme a bloqué plusieurs projets néfastes et elle a convaincu les autorités publiques locales de l'intérêt de son projet de parc. C'est ainsi que le bureau d'études Caneva-s, mandaté par Liège Métropole, vient de rendre public son « *scénario préférentiel* » pour l'avenir de ce site, qui *déconseille l'urbanisation et mise sur un avenir agricole et environnemental*.

Et ce scénario vient d'être validé par les communes concernées !



Ry Ponet, l'article :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazlIZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsIjQ3NSIsIjQwMzM4NDdhNDI4YSIsZmFsc2Vd

Le collectif RAMUR asbl rejoint OLT

L'asbl RAMUR a tout récemment rejoint les rangs d'OLT. Ce collectif est né en 2020 du constat qu'à Namur, tout n'est pas fait pour préserver l'environnement.

RAMUR effectue un travail de veille et de suivi en continu de l'actualité environnementale namuroise (enquêtes publiques, suivi des dossiers immobiliers...) et organise, en collaboration avec les citoyens et les comités de quartier, une vigilance active afin de dénoncer et stopper toute atteinte importante à l'environnement. Pour cela, l'asbl s'est doté d'une capacité juridique lui permettant d'introduire des recours en cas de nécessité.



Place à la nature

Outre la problématique du parc Léopold que Ramur a repris à son compte, le collectif a réagi sur une vingtaine de dossiers depuis sa création. Plusieurs victoires sont déjà à mettre à son actif. Les membres de l'ASBL réagissent en leur nom propre en publiant, dénonçant, informant, mais aussi en venant en soutien à de jeunes collectifs citoyens qui entrent en résistance contre divers projets destructeurs.

Bienvenue à RAMUR ainsi qu'à ses membres !

Ramur, en savoir plus :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazlIZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsIjQ3NSIsImFmZmE4YjgwMGEzMilsZmFsc2Vd

Danger, étalement urbain !

Désolé, il n'y a pas que des bonnes nouvelles au menu de cette newsletter. En voici une inquiétante : en 2020 et 2021, l'artificialisation attribuée au développement du secteur résidentiel est repartie à la hausse à un rythme de 8,70 km²/an.

Canopea (ex-Inter-Environnement Wallonie) a publié deux articles conséquents sur ce sujet. Le premier, écrit par Agathe Defourny, analyse les formes et les conséquences de ce développement continu de l'artificialisation, en particulier sur les terres agricoles. L'autre, dû à Cyril Frayssinet, examine en détail l'énorme coût social et environnemental de l'étalement urbain et les moyens d'y mettre fin, notamment par une densification des centres des villes et villages qui ne reposerait pas sur la démolition-reconstruction mais bien sur la réhabilitation et la rénovation des bâtiments existants.

Bonne lecture et bonne réflexion !

Article sur l'artificialisation :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ3NSlslj3ZjhmOTEwMjkwMilsZmFsc2Vd

Des sous pour le crowdfunding du Bois d'à Côté

Le Bois d'à côté est un écrin de verdure de 14 000 m² situé à Flémalle, que des citoyens tentent de préserver en le rachetant pour y développer des activités en lien avec la protection de l'environnement. Le collectif du même nom a déjà récolté plus de 69 000€ grâce à plus de 400 contributeurs ! L'objectif des 300 000€ avant le 1^{er} mai est toujours atteignable. Nous avons besoin des forces vives de chacun pour concrétiser ce projet à la fois environnemental, social et pédagogique.

Par ailleurs, nous avons quelques bonnes nouvelles. D'abord, l'analyse des sols réalisés par la Province de Liège est très positive : nous pourrions cultiver des fruits et des légumes en pleine terre ! Ensuite, une bio-ingénieure et guide nature a repéré une multitude d'insectes, d'oiseaux et des traces de gibier, preuve de la biodiversité exceptionnelle qui existe dans le Bois d'à Côté.

Enfin, des événements sont en phase de création pour faire connaître le lieu et pour lever davantage de fonds.



Le Bois d'à Côté, en savoir plus :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ3NSlsljg2OGU0YzVhMGU0NilsZmFsc2Vd

« La tête dans le béton » par le média Nationale 4

Ils forment une petite équipe de trois journalistes, réunis depuis mars 2022, pour décrypter les motivations et articulations de quelques gros projets de béton concentrés sur 5 kilomètres de la Nationale 4, à hauteur de Wavre et Louvain-la-Neuve. Parmi eux : un nouvel hôpital XXL, un centre technologique belgo-chinois, un quartier résidentiel de 600 logements adossé à un énorme parking vide...

Caractéristiques communes ? Un béton qui s'acharne, un manque de transparence dans la gestion d'argent public et des effets retardés sur l'environnement. De la Vesdre à la Dyle, mêmes causes, mêmes risques.

Le contenu de Nationale 4 est diffusé en ligne. Ses dernières enquêtes sont à découvrir sur nationale4.be. Le projet se clôture bientôt mais pourrait poursuivre sa route avec d'autres comme outil d'information, d'investigation et participatif sur cette même thématique. Affaire à suivre.



Nationale 4, en savoir plus :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazlIZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ3NSlslmRmM2QwMmVhMjVknNCIsZmFsc2Vd

6 millions d'Euros gaspillés en fond de gare à Louvain-la-Neuve : pour qui ? pour quoi ?

Dans une nouvelle série d'articles, le média en ligne Nationale 4 reconstitue les éléments d'une possible arnaque à la mobilité en gare de Louvain-la-Neuve. La bétonneuse et les bulldozers s'y activent pour préparer un prolongement des voies ferrées de 75 mètres. Coût de l'opération : au minimum 6 millions d'euros, soit presque le double du montant annoncé.

L'objectif officiel consiste à augmenter l'attractivité du parking SNCB, désespérément vide depuis plus de cinq ans. Mais, dans les faits, ce sont plutôt les inconvénients de cet aménagement qui sautent aux yeux.

Dès lors, qu'est-ce qui motive ces travaux ? Le site nationale4.be imagine que le propriétaire du terrain et les promoteurs immobiliers y verront un intérêt, lorsqu'un nouveau bout de dalle recouvrira les quais prolongés.

Un premier volet d'enquête est accessible ici :

(https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazlIZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ3NSlsljZmNjllNGJkYjlyOCIsZmFsc2Vd).

Le second suivra d'ici quelques jours.



Débat sans conclusion au Parlement wallon sur *l'extension du zoning de Hondelange* : le collectif, Greenpeace, Canopea et OLT réagissent !

Depuis 2013, les habitants du village de Hondelange mènent un combat sans relâche pour s'opposer au projet d'extension d'un zoning qui menace 28 hectares de très bonnes terres agricoles et forestières.

Ce dossier a fait l'objet d'une *interpellation citoyenne au Parlement wallon* le 8 novembre 2022 suivie d'un débat parlementaire ce mardi 14 février. Alors que la majorité des parlementaires ont souligné la nécessité d'une politique cohérente d'aménagement du territoire, en ligne avec les engagements de la Déclaration de Politique Régionale, le Parlement n'a pas réussi à adopter un engagement fort concernant la nécessité de protéger les forêts et les terres agricoles de la bétonisation.

Greenpeace, Canopea, le Collectif de Préservation du Village de Hondelange et Occupons le Terrain regrettent ce manque de fermeté et demandent au ministre Borsus de *protéger la nature et les terres nourricières du béton*.



La Ville de Seraing va en recours au Conseil d'État contre la décision de la Région Wallonne

La Ville de *Seraing* va en recours au Conseil d'État contre la décision de la Région Wallonne

Le 14 novembre 2022, sous la pression citoyenne, le conseil communal de Seraing avait voté à l'unanimité contre le projet de voirie prévu par Thomas & Piron dans la rue du Presbytère à Boncelles. Suite à cette décision, le promoteur a introduit un recours à la Région wallonne qui a été accepté.

Cette décision de la Région a suscité une énorme indignation, tant auprès des citoyens qu'auprès de la Ville de Seraing, qui se voit imposer un projet de voirie dans une zone du village qui n'est plus capable d'accueillir des nouvelles habitations. La Ville de Seraing a donc décidé d'aller en recours au Conseil d'État.

Cette procédure sera suivie de façon indépendante par l'asbl Esprit Boncelles, afin d'apporter tous les éléments nécessaires à la réussite du recours initié par la Ville de Seraing.

Vous pouvez découvrir l'intervention de Veronica Cremasco et l'argument de la Région ici : https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ3NSlsljkwYjNkOGM4MGRhOCIsZmFsc2Vd.

Recours Seraing, article RTC :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ3NSlslmNhN2ZmODUxNTAxOCIsZmFsc2Vd



Pétition OLT Liège

Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !

« La région liégeoise étouffe sous le béton. En ville comme dans la périphérie, les nouvelles constructions pullulent, grignotant sans cesse les espaces verts et les terres agricoles et menaçant de nombreux poumons verts. En même temps, les logements inoccupés se comptent par milliers dans les centres et les friches industrielles tapissent nos vallées. »

C'est ainsi que commence la pétition lancée par la régionale liégeoise d'Occupons le Terrain qui réunit une petite vingtaine de collectifs. Et c'est cette situation qu'elle veut changer en réclamant – notamment – des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles qui « contribuent à la préservation de l'environnement, la santé et la qualité de vie de la population et à imposer la priorité à la rénovation du bâti existant, à l'occupation des logements inoccupés et à la réaffectation des friches industrielles et commerciales,

dans la perspective de développer le logement en ayant une attention particulière pour les personnes à faibles revenus. »
OLT/Liège
afin



a comme objectif de réunir 10 000 signatures sur cette pétition, d'interpeller sur cette base ces communes, et d'intervenir dans les débats en vue des élections régionales, provinciales et communales de 2024.

Aujourd'hui, elle a déjà réuni pas loin d'un quart des 10 000 signatures, mais le chemin est encore long : vous pouvez signer et faire signer cette pétition (même si vous n'êtes pas Liégeois e s !) en cliquant ci-dessous.

Pétition, je

signe :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wy10MzUiLC1xazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjljQ3NSlsljZiZjg2YmQ0NDMxOSIsZmFsc2Vd

QUITTER PARIS



**Humour de
Siné mensuel**

Occupons le terrain

Liège refuse un nouveau projet urbanistique dans le Bois d'Avroy !

Après avoir reçu 1347 réclamations lors de l'enquête publique, grâce notamment à la mobilisation du collectif « *Sauvons le Bois d'Avroy* », la Ville de Liège a refusé la demande de permis d'Immobel qui prévoyait la construction de 2 immeubles de 44 appartements, de 2 espaces dédiés aux professions libérales et d'un parking en sous-sol de 61 places sur une parcelle d'1 ha du bois d'Avroy.

Dans sa réponse, l'administration communale se positionne notamment en faveur de *la préservation des arbres* (en lien avec son Plan Canopée) et de *la biodiversité*, ainsi que sur sa « volonté de privilégier un urbanisme des ressources, qui se base sur *la réhabilitation de bâtiments existants, la reconversion des friches* et le développement de nouveaux logements en limitant *l'artificialisation et le déboisement*. »

Une belle victoire pour le collectif... et une motivation de la décision que nous nous ferons un devoir de rappeler dans les futurs dossiers liégeois !

Immobel a donc perdu [...], mais il reste deux autres dossiers toujours en suspens tout à côté : celui de la prairie des Bruyères sur laquelle la Ville doit encore décider d'accorder ou non une ouverture de voirie, et la procédure de permis de General Construction toujours en cours.



Un début de « Stop béton ! » à Liège ?

Le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, vient d'annoncer, au nom du collège communal, sa volonté de ne plus autoriser désormais l'urbanisation de terrains qui n'ont jamais été bâtis.

Si cette nouvelle se confirmait et se précisait, ce serait une excellente nouvelle et même un pas de géant pour la Ville de Liège et pour tous les collectifs qui se battent depuis des années contre des projets immobiliers inadaptés et dévoreurs d'espaces verts. Ces derniers mois, le Collège a d'ailleurs refusé des permis pour de tels projets. Ces refus venaient après de fortes mobilisations des habitants et des collectifs locaux mais ils étaient sans aucun doute déjà des indications d'une évolution progressive des autorités communales sur cette question.

La volonté du Collège est désormais de donner la priorité au tissu déjà bâti et situé le long de la vallée, à proximité des transports en commun (gares, tram, bus). On ne peut que se réjouir d'un tel changement de cap de la Ville de Liège... Mais une série de zones d'ombre semblent subsister quant à la réalisation pratique de cette déclaration. Vous pourrez lire quelques réflexions à ce sujet dans l'article que nous venons de réaliser « à chaud ».

Quoiqu'il en soit, cette déclaration de début d'année est, pour OLT et les collectifs d'habitants, une très belle reconnaissance de la validité et de la force de leurs combats !



Un début de « Stop béton ! » à Liège ?

27 janvier 2023

Today in Liège (le bulletin électronique quotidien d'information locale) le rapporte dans son édition du jeudi 26 janvier : lors des vœux du Collège, le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, a annoncé sa volonté de ne plus autoriser à l'avenir l'urbanisation de terrains qui n'ont jamais été bâtis.

Ce serait là un pas de géant pour la Ville de Liège où les promoteurs semblent en permanence aux aguets pour s'emparer d'espaces verts constructibles afin d'y développer des projets immobiliers en tous genres. Une série de victoires ont été remportées récemment contre de tels projets qui auraient mis à mal bois, prairies et terres utiles à l'agriculture (Bois L'Évêque et Bois d'Avroy à Cointe, rue des Cabayes à Jupille...). Ces refus de permis faisaient suite à de fortes mobilisations des habitants et des collectifs locaux mais ils étaient sans aucun doute déjà des indications d'une évolution progressive des autorités communales sur cette question.

La volonté du Collège est désormais de donner la priorité au tissu déjà bâti et situé le long de la vallée, à proximité des transports en commun (gares, tram, bus). On ne peut que se réjouir d'un tel changement de cap de la Ville de Liège... mais on attendra encore un peu avant de sortir les fûts de bière (ou de jus de pommes bio) parce que certaines formulations restent ambiguës.

D'une part, dans sa nouvelle vision de l'urbanisation, le Collège invite les promoteurs à proposer des projets de requalification de friches et de l'habitat vertical. Si la première proposition est excellente, la deuxième suscite quelques inquiétudes. La rehausse de bâtiments existants est, elle aussi, une solution intéressante mais l'habitat vertical peut aussi signifier un feu vert à la construction de tours, ce qui est nettement plus problématique. Ce n'est pas un pur fantasme : les projets de tours commencent à sortir des cartons, que ce soit celle du nouveau quartier de Coronmeuse (en cours de construction mais dont le promoteur veut augmenter la hauteur) ou celle de l'entrée du quartier des Venues (encore en projet et qui devrait dépasser 100 mètres de hauteur !).

Dans tous les cas, il s'agira d'être vigilant quant à la manière dont les projets vont être menés. Il faudra en effet éviter la construction de quartiers monofonctionnels ou encore de mastodontes dévastateurs en termes d'appropriation de l'espace public et de cadre de vie. Mais il faudra également être attentifs à ce que ces nouveaux logements ne soient pas destinés uniquement à des propriétaires très aisés provoquant hausses de prix aux alentours et expulsion progressive des populations à plus bas revenus hors de ces quartiers devenus « tendance » comme à Bruxelles et Anvers.

D'autre part, même si le Collège a maintenant la volonté de préserver les zones agricoles, vertes ou naturelles même si elles sont urbanisables au plan de secteur, l'article de Today in Liège mentionne que le Collège communal annonce, « qu'il ne laissera pas se construire n'importe quoi » (très bien !) et que « sa volonté, telle qu'affichée, est de n'accepter que des projets de qualité acceptés par la population ». Comme on ne connaît pas beaucoup de promoteurs qui présentent un projet en reconnaissant d'entrée de jeu qu'il est très mauvais, le jugement sur la « qualité » du projet restera donc du domaine des autorités communales. Quant à « l'acceptation par la population », elle montre bien que, même avec la nouvelle orientation présentée par le bourgmestre, la vigilance des habitants et des collectifs restera essentielle pour contrer des projets dangereux !

Enfin, une de nos autres préoccupations, et non des moindres, est l'absence de révision du nombre de logements à construire. En effet, l'objectif de création de nouveaux logements reste celui défini en 2018 par le Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège (qui regroupe 24 communes), soit 45 000 nouveaux logements à créer dans l'arrondissement entre 2018 et 2035, dont 15 000 dans la seule ville de Liège. Or, ces chiffres reposent sur des prévisions d'accroissement de la population qui sont aujourd'hui complètement démenties par les faits. Car, sur base des données actuelles, l'augmentation de la population dans l'arrondissement serait en 2035 approximativement le quart de ce qui avait été prévu en 2018 !). Or, il n'y a visiblement aucune volonté de la part des diverses autorités communales de réexaminer ces chiffres et les objectifs de création de logements... ce qui laisse la porte ouverte à un ballet incessant de projets de construction de nouveaux quartiers et lotissements orchestré par les promoteurs.

Ajoutons encore que tant ce Schéma que ces nouvelles déclarations passent sous silence la nécessité de procéder prioritairement à la rénovation et à la réhabilitation des milliers de logements existants mais actuellement inoccupés (3 000 rien qu'à Liège selon les estimations).

Bien que cette déclaration soit un véritable pas en avant dans la politique d'aménagement du territoire de la Ville de Liège, il est donc nécessaire de rester vigilant. On attend avec beaucoup d'impatience et d'intérêt le projet de Schéma de Développement communal qui doit intégrer ces nouvelles perspectives et qui devrait être présenté dans les prochaines semaines (ou prochains mois ?) à la population pour qu'elle puisse donner son avis avant que le Conseil communal prenne une décision définitive.

Sources :

Pour les déclarations du bourgmestre : <https://www.todayinliege.be/la-ville-donne-un-signal-aux-promoteurs-immobiliers-fini-de-construire-sur-des-terrains-non-encore-urbanises/>

Pour la tour du nouveau quartier de Coronmeuse : <https://www.todayinliege.be/une-tour-de-15-etages-plus-imposante-que-prevu-dans-le-nouvel-eco-quartier-de-coronmeuse/>

Pour le projet de tour du quartier des Vennes :

https://www.facebook.com/groups/669158397273554/user/692938132/?locale=fr_FR

Le château Dossin et son parc (provisoirement ?) sauvés à Visé

Le château Dossin est un beau château (inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine wallon), situé en bord de Meuse à Hermalle-sous-Argenteau (Visé) et entouré d'un parc magnifique.

Son nouveau propriétaire, la société Willemen Real Estate veut « aménager » (lisez : saccager) une grande partie de ce parc pour y construire des immeubles à appartements, ce qui soulève la colère des proches du site et des défenseurs du patrimoine. Un premier projet a été refusé par la commune en 2018 et la nouvelle mouture de 2022 vient à son tour d'être refusée. Ce qui gêne la commune, c'est que Wiillehem ne donne aucune garantie quant à la sauvegarde du château qui se dégrade d'année en année. Il ne s'agit donc malheureusement pas d'un refus définitif du saccage du parc mais, provisoirement, parc et château sont une nouvelle fois sauvés.

Félicitations en tout cas aux habitants de Visé (et d'ailleurs) et à la Communauté Historia (une association de défense du patrimoine wallon) pour avoir victorieusement défendu ce magnifique endroit.



Un collectif de Flémalle, à côté de Liège, rejoint OLT !

Le Bois d'à Côté, c'est un écrin de verdure situé à Flémalle, en province de Liège. Ce terrain de 14 000 m² possède des zones boisées et des clairières, favorisant la présence d'une grande diversité de plantes, d'insectes et d'animaux. Ce site hébergeait auparavant des chevaux, mais il est maintenant à l'abandon.

Le terrain est malheureusement situé en zone constructible et vient d'être mis en vente. Il intéresse énormément les promoteurs immobiliers qui voient en ce terrain un espace idéal pour y construire de nouveaux immeubles et appartements.

Un collectif, fraîchement constitué, rassemble les amoureux de ce petit coin de paradis vert et a pour projet ambitieux de le préserver afin de créer un lieu de rencontres et d'apprentissage tout en conservant cette zone verte et sa biodiversité [...].

Nous espérons qu'ils trouveront par l'intermédiaire et avec l'appui du réseau OLT une plus grande visibilité qui les aidera à réaliser leur beau projet en commençant par rassembler les fonds nécessaires.

Bienvenue au « Bois d'à Côté » et à tous ses membres !



Objectif 300 000 EUR !

Le Bois d'à Côté à Flémalle préfère un *projet environnemental* à un projet immobilier.

Un nouveau collectif vient de se lancer dans un projet un peu fou : récolter 300 000 EUR pour acheter un terrain menacé par la promotion immobilière). Il vous invite à vous joindre à ce projet : en effet, tout le monde peut l'aider en participant au crowdfunding destiné à recevoir les dons avant le 1er mai 2023.



[...]

Projet de méga-dancing sur la N5 à Neuville (Philippeville)

Créer une discothèque / complexe événementiel à l'emplacement de l'ancien Royal Grill de Neuville (Philippeville), sur des terrains agricoles et forestiers, a suscité une levée de boucliers de la part des riverains, pour tout un tas de raisons (nuisances sonores, destruction de l'environnement, problèmes de mobilité, etc.).

Le 10 janvier, a eu lieu la clôture de l'enquête publique. La Commune ayant réceptionné à peu près 2 000 signatures (papier + pétition en ligne) et plusieurs dizaines de courriers contre le projet, le collectif a pu rencontrer le bourgmestre et les échevins.

Le dossier est actuellement à l'approbation auprès du fonctionnaire délégué. Le Collège échevinal devra ensuite remettre son avis final avant le 13 mars auprès du fonctionnaire-délégué de la Région wallonne.



L'étonnant projet d'urbanisme de la Sapinière à Maison Bois (Heusy)

Construire un vaste et luxueux complexe immobilier de 27 appartements sur un terrain arboré, c'est un projet classique de promoteur, parfois accompagnés de justificatifs écologiques au pire bétonnage. Mais au lieu-dit « La Sapinière », sur un terrain de 2,20 hectares à cheval sur les communes de Pepinster et de Verviers, c'est à un véritable exploit que s'essaie un promoteur.

Jugez-en. Au Plan de secteur, un tiers de la surface se situe en zone agricole et les deux autres tiers en zone forestière (par définition, des zones non constructibles). Tout le terrain est inclus dans un périmètre d'intérêt paysager. Il est aussi situé dans un espace – les zones boisées et les prairies sur les versants et sur les plateaux en amont de la Vesdre et de ses affluents – où tous les experts recommandent vivement aujourd'hui de

limiter rigoureusement l'urbanisation pour limiter les risques d'inondations. Il paraît donc absolument évident que ces 2,20 hectares ne doivent pas être urbanisés.

Malgré tout, le promoteur a introduit une demande de dérogation. Motif : il serait possible d'y construire, vu qu'existe déjà une « construction » sur le site... en réalité, les ruines d'un bâtiment abandonné depuis plus de 48 ans !

Le collectif « Heusy Grandeur Nature » est évidemment opposé à ce projet. Il a produit un document précis et détaillé (21 pages !) pour défendre son point de vue. Au-delà de la dimension locale, ce document (disponible sur notre site) est un bel exemple d'analyse qui pourrait être utile à beaucoup d'autres collectifs dans la construction de leur propre argumentation.



Esprit Boncelles va porter la défense des espaces verts au Conseil de Politique Alimentaire de Liège

Les gens (promoteurs ou autres) qui ne nous aiment pas présentent souvent les collectifs d'habitants comme arc-boutés sur leur quartier, leur village ou leur commune et incapables de se projeter plus largement dans le débat public. Nous savons tous que cette image est radicalement fautive. Un exemple récent nous est encore offert par le collectif Esprit Boncelles (Seraing) qui s'est engagé au sein du *Conseil de Politique Alimentaire (CPA)* pour y défendre une *vision globale de la défense des espaces verts* (qui est une des thématiques de travail retenues par le CPA).

Le CPA est une nouvelle structure destinée à concerter et coordonner les acteurs du système alimentaire à l'échelle des 24 communes de l'Arrondissement de Liège. Ses objectifs sont notamment de soutenir les coopérations locales, d'aider à l'essaimage de projets pilotes qui ont fait leurs preuves et d'être une force de proposition envers les pouvoirs publics (par exemple pour donner la priorité aux *produits locaux et bio* dans les menus des cantines communales).

Bon travail à Esprit Boncelles et à la CPA !



Association A4 : « Ceux qui traversent la mer connaissent la terre »



Illustration : Kévin Deneufchatel

Reprise de terres a permis la rencontre entre des personnes d'horizons différents, mais dont les intentions communes sont de mettre en lien des réseaux urbains et ruraux. De ces réunions est née l'Association accueil agricole et artisanal (A4), un réseau d'entraide au carrefour des luttes de l'immigration, de l'antiracisme, des luttes paysannes et écologistes. A4 relie paysan·nes, artisan·es et personnes avec des problèmes de papiers, afin de permettre à ces dernières de vivre de façon digne. Dans ces pages, ils et elles racontent leurs ambitions et témoignent des difficultés rencontrées.

Au printemps 2020, des espaces d'entraide et de solidarité ont émergé à la suite du confinement. Le Covid nous a rappelé la vulnérabilité d'un département comme la Seine-Saint-Denis, mais aussi la puissance des liens qui peuvent se constituer en situation de précarité. Ce contexte a favorisé le rapprochement de différents groupes militants sur les questions de l'alimentation, de l'accès à la terre, de l'agriculture vivrière, de la formation ou du travail agricole. Dans la foulée, une première rencontre à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes au printemps 2021, dans le cadre de *Reprise de terres*, a initié le processus de création de l'Association accueil agricole et artisanal (A4).

Initialement, l'axe « ville » de *Reprise de terres* avait orienté ses réflexions sur les luttes urbaines autour des jardins et des terres en ville. Des membres de l'association A4 furent invités à exposer leurs réflexions, ouvrant le champ de la réflexion aux questions plus larges des liens entre habitant·es des villes en situation de précarité et habitant·es des campagnes. Ce fut aussi l'occasion d'une première rencontre avec des paysan·nes de la ZAD – même si certains membres d'A4 y ont vécu et travaillé. Nous avons alors pu évoquer nos réalités et envies respectives : l'accès à la terre, les échanges de savoir-faire entre ici et là-bas, la complexité du travail en milieu agricole. Une question a immédiatement émergé : à quelles conditions des personnes en situation d'exil, n'ayant pour certain·es pas de papiers français, pourraient se former et travailler à la campagne ?

Paysan·nes, exilé·es : pour de nouvelles solidarités

En ville, de nombreuses personnes avec des trajectoires migratoires sont contraintes d'accepter des boulots mal payés qu'elles n'ont pas envie de faire – BTP, ménage, sécurité, cuisine, etc. –, pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille au pays. Au-delà de la question du travail, il y a aussi le problème du logement. Vivre dans des squats par exemple, c'est faire face à la menace de l'expulsion et aux logiques de rénovation urbaine qui réduisent l'accès au logement digne. Dans les campagnes, un certain nombre d'entre nous a aussi eu des expériences compliquées. Il est souvent difficile d'y vivre à cause de l'isolement social et des contraintes liées aux déplacements, aux faibles opportunités d'emploi. Pour beaucoup de personnes en situation migratoire, il est inimaginable d'aller tenter sa chance à la campagne. Tout comme en ville, les risques d'exploitation existent et l'on peut se retrouver dans des situations de travail informel, avec les habituels chantages aux papiers et les menaces de dénonciation des voisins ou des employeurs en cas de conflit.

De leur côté, les paysan·nes sont, pour certain·es, dans des situations difficiles : ils et elles doivent faire face à la perte de vocation pour les métiers agricoles ou artisanaux, à la déliquescence des appuis institutionnels, aux contraintes administratives et se retrouvent souvent dans une dépendance forte à l'égard du marché et des banques. Le départ en retraite d'un grand nombre de paysan·nes dans la prochaine décennie pourrait conduire à un agrandissement des surfaces de l'agro-industrie. Il nous a donc paru indispensable de construire un lien entre nos expériences, avec nos galères de papiers, de travail et de logement, et celles des paysan·nes avec leurs propres problèmes. En ligne de mire : devenir un véritable relais entre villes et campagnes, satisfaire les besoins d'installations paysannes et assurer un partage de compétences pour des personnes avec un parcours migratoire. Venant souvent de familles paysannes, beaucoup de personnes exilées ont en effet un rapport sensible à la terre.

Notre autonomie et notre émancipation passent par un combat contre l'accaparement des terres, ici et là-bas. Nous pensons que le travail peut être un vecteur d'émancipation, de solidarité et un moyen d'acquérir des savoir-faire. À terme, nous souhaitons faciliter les installations paysannes que ce soit en France ou ailleurs. Nous sommes donc à la recherche de paysan·nes et artisan·es prêts à accueillir ou employer, mais aussi de terres pour s'installer, de formations et de financements pour nos activités. Afin de favoriser l'accueil, notre association est fondée sur trois piliers : la formation, la rémunération et la régularisation.

Le premier pilier, la formation, vise à acquérir des compétences agricoles ou artisanales afin de s'installer, travailler ou encore transmettre ces savoir-faire dans les pays d'origine. Il s'agit de penser à la fois pour ici et pour là-bas. Notre objectif est de mettre en relation, à l'échelle européenne, les possibilités offertes par les fermes visitées et les ambitions des membres d'A4. Il y a cependant des points de blocage à lever concernant le financement des formations. Par ailleurs, la circulation des savoirs doit aller dans les deux sens : de nouvelles techniques pourront faciliter l'accès au travail ou être transmises dans les pays d'origine, mais les pratiques agricoles traditionnelles des pays des Suds peuvent alimenter des réflexions paysannes sur l'agroécologie et les usages de l'eau liés aux sécheresses et changements climatiques en Europe.

La formation permet aussi de penser le retour au pays et la transmission de savoirs auprès des communautés d'origine. Dans les pays des Suds, l'accès à la formation peut se révéler complexe. Backo, un des membres fondateurs d'A4, a par exemple financé pour son frère au Mali une formation en permaculture coûtant 300 euros la journée, là où le salaire moyen est de 90 euros par mois. De plus, les pays des Suds sont soumis eux aussi à une prédation grandissante d'accaparement des terres et l'agro-industrie contrôle les semences. Comme le dit Backo : *« A4, ce n'est pas juste une association, c'est une lutte : nous former ici pour récupérer ce qui nous appartient là-bas. J'ai peur que bientôt on n'ait plus de terres chez nous. »*

La formation pourrait aussi nous donner des compétences afin de prétendre à de meilleures conditions de travail et de rémunération, le deuxième pilier de l'association. Un travail rémunéré est un moyen de débloquer des situations administratives souvent complexes. Dans le Limousin, nous avons constaté que la plupart des paysan·nes qui étaient enthousiastes pour nous accueillir avaient des fermes de petite surface, ne dégageant pas toujours suffisamment de revenus pour établir un contrat de travail, du moins à plein temps. Ceci implique que l'installation devra sans doute passer par la mise en œuvre de plusieurs activités en même temps (agriculture, artisanat, etc.). À cet égard, les fermes collectives que nous avons visitées, comme La Tournerie à Coussac-Bonneval, présentent des avantages : une plus grande variété d'activités et plus d'opportunités d'emploi, ainsi qu'une organisation collective du travail permettant de consacrer plus de temps à l'accueil et à la formation.

Le travail peut être un vecteur de régularisation, le troisième pilier de l'association. Le système de régularisation français est absurde : les personnes en situation dite irrégulière n'ont pas le droit de travailler, mais ne peuvent demander leur régularisation qu'après avoir travaillé pendant trois ans. Plusieurs membres d'A4 sont passés par des fermes industrielles en Andalousie et en France où ils ont fait l'expérience de l'exploitation du secteur agro-industriel, en situation de vulnérabilité parce qu'ils n'avaient pas les papiers nécessaires. Une exploitation dont il est difficile de sortir : à cause de l'isolement, de l'absence de recours juridique possible et face à l'absence de transmission liée aux tâches répétitives. Cela s'est confirmé aussi dans nos voyages d'enquêtes en Bretagne et en Provence. C'est une constante : nos situations administratives permettent de nous maintenir dans un état d'exploitation, dans des conditions de vie indignes.

En finir avec les logiques en silo

À la suite de ces constats, nous avons rédigé un protocole d'accueil dont l'objectif est de permettre de déterminer des lieux où nous souhaitons nous former, voire, à terme, nous installer ; et de nous mettre d'accord, avec les personnes qui nous accueillent/emploient, sur les engagements mutuels à suivre et les différents points d'attention. L'objectif est de gagner en autonomie dans les rapports de travail, être moins soumis aux abus et aux risques d'exploitation, et même de coconstruire les conditions d'une émancipation avec les lieux d'accueil. La réalisation de ces objectifs suppose une organisation qui donne une place à chacun·e, d'égal à égal, mais en laissant l'initiative aux principaux concernés.

Dans notre collectif, qui compte un noyau dur d'une quarantaine de personnes situées en Île-de-France, en Bretagne, dans le Limousin, en Aveyron et en Isère, il y a d'anciens boulangers, des cultivateur·rices, des soudeurs, des membres d'associations d'éducation populaire déjà impliqués dans les questions agricoles ou alimentaires. Depuis les rencontres de Reprise de terres en août 2021, nous sommes allés visiter de nombreux lieux et territoires. Dans ces voyages se mêlent aussi d'autres envies individuelles et collectives : découvrir du pays, renforcer les liens dans le groupe, partager des expériences et des compétences, trouver des lieux pour s'installer, améliorer ses compétences linguistiques, rencontrer des personnes d'autres milieux. Et surtout, tenter de décloisonner des mondes militants qui, même lorsqu'ils partagent un territoire commun, ne se rencontrent pas. Créer un réseau ne veut pas dire supplanter l'existant mais bien contribuer à renforcer le maillage de solidarité et d'entraide puisque nous sommes aux carrefours de plusieurs enjeux politiques.

Une méthode : la co-enquête ville-campagne

L'installation suppose une étude approfondie des conditions d'un accueil décent. Trouver un environnement social acceptable et un travail rémunérateur suppose de bien connaître chaque ferme et son contexte. C'est la raison pour laquelle nous constituons patiemment notre réseau à partir d'enquêtes menées par les personnes qui souhaitent s'installer elles-mêmes. C'est un élément essentiel : seul·es celles et ceux qui veulent s'installer à la campagne connaissent véritablement leurs propres besoins et les risques liés à une vie isolée dans des mondes ruraux parfois très racistes. Le but de ces enquêtes est d'établir des relations fondées sur des besoins mutuels et une confiance partagée.

Nos enquêtes sont un moyen de transformation sociale basé sur une cartographie des lieux d'accueil. Elles permettent donc de décrire un environnement propice à l'accueil sur un territoire donné et de tisser des liens afin de préparer des coopérations futures. L'une des conditions du bon déroulement de ces voyages-enquêtes est de penser les à-côtés, de créer des moments de convivialité. Mais ils ont aussi pour fonction de briser les distinctions entre sachants et non-sachants qui structurent beaucoup d'organisations et de collectifs. On tient beaucoup à ce que les enquêtes se fassent ensemble, avec toute l'hétérogénéité du groupe, quel que soit le niveau de compréhension du français de chacun, quelle que soit la compréhension de la réalité administrative française. Enquêter ensemble est la clé d'une autonomie et d'une émancipation collective afin de limiter la division entre technique et politique. Mais nous ne voulons pas seulement briser les frontières entre sachants et non-sachants, nous voulons aussi briser les politiques de frontières nationales et favoriser la liberté de circulation et d'installation. Cette liberté implique de refuser le prosélytisme du retour à la terre en défendant la nécessité de quitter les villes. Comme le dit Habib : *« En fait, quand t'as pas de papiers, tu ne peux pas réfléchir à ce que tu as envie de faire, à la campagne ou à la ville, parce que ça prend tout l'espace dans ta tête... Attendre les papiers, être toujours en train de réfléchir, penser : "si je sors, je vais être contrôlé", la peur de se faire renvoyer... Quand t'as pas les papiers, ça occupe beaucoup d'espace quoi, ça empêche même d'apprendre le français. »*

Un territoire d'élection

Il y a plusieurs types de frontières, il y a celles qui sont délimitées par l'exercice de pouvoirs violents qui contrôlent nos circulations. Mais il y a aussi les frontières intériorisées, les frontières qui nous traversent et qui nous empêchent de rêver. Pour Amine : *« Il y a des gens qui se disent : moi je ne peux pas penser au futur parce que demain... je sais pas si vais être renvoyé au bled. C'est mieux pour moi de ne pas rêver parce que si je construis des rêves, peut-être qu'ils vont se casser demain. J'attends quelque chose et finalement je vais être déçu. »*

La liberté de circulation et d'installation, ce n'est pas seulement le fait de venir ici mais aussi de pouvoir choisir, une fois qu'on est arrivé, si on préfère être en ville ou à la campagne, choisir le territoire où on a envie de vivre et d'habiter. Il ne faudrait pas imaginer qu'être bloqué dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile en milieu rural, sans attache et sans lien avec le boulot, ce serait mieux que d'être coincé entre le boulot et le squat dans une métropole. La liberté de circulation, c'est la liberté de bouger, d'aller de la ville à la campagne, du pays d'installation au pays d'origine. C'est pour cette raison que l'association essaye de s'implanter dans plusieurs territoires, pour lutter contre le jacobinisme qui centralise tout dans les grandes villes et à Paris et qui limite donc les possibilités de choisir son territoire d'élection.

Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir : structurer l'association, améliorer notre protocole commun d'accueil afin de rassurer les collectifs d'accueil et les personnes accueillies en offrant à toutes et tous des garanties suffisantes, maintenir les liens avec les groupes que nous avons rencontrés, répondre aux nouvelles sollicitations... Et puis nous avons des rêves pour gagner en autonomie : créer notre propre ferme collective pour offrir des formations, assurer un peu de notre subsistance et permettre l'implantation de certaines d'entre nous.

Au cours de nos voyages, nous constatons que les réalités des un·es font écho à celles des autres. Toutes nos expériences témoignent d'une précarité économique et administrative. C'est sur la base de constats partagés et de difficultés communes entre paysan·es, artisan·es et personnes avec des galères de papiers que nous pourrions construire une dynamique d'accueil d'égal à égal, basée sur l'entraide. Nous ne voulons pas de la charité, nous voulons établir des réseaux fondés sur des besoins mutuels. C'est une condition essentielle pour que le projet réussisse : que les personnes qui cherchent à se former et à s'installer ne soient pas vues comme de simples « bénéficiaires ».

A4 dessine des possibles face à la montée de l'extrême droite, à la déprise agricole et l'expansion de l'agro-industrie, aux bouleversements climatiques. Pour lutter contre le racisme systémique dont nous sommes l'objet, nous proposons d'autres manières de vivre et d'habiter à la campagne. Nous ne voulons plus assurer notre subsistance en sacrifiant notre autonomie et notre dignité. Nous avons l'ambition d'enrichir les mondes ruraux de nos savoirs et de nos expériences, car les solutions à la crise des campagnes passent également par nous et par notre solidarité.

ASSOCIATION A4, publié le 13 février 2023 (Socialter)

Association A4

L'objectif de A4 est de construire une dynamique d'accueil, de formation, d'accès au travail et d'accompagnement administratif de personnes avec ou sans papiers, urbaines ou rurales, dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat.

« C'est une exécution » : le premier abattoir mobile mis à l'arrêt



Fin février, la société Le Bœuf éthique a été placée en liquidation judiciaire. En un an et demi, le camion abattoir qui allait de ferme en ferme n'a pas trouvé son équilibre économique.

L'abattoir mobile ne passera plus. Le 28 février, l'entreprise Le Bœuf éthique a été placée en liquidation judiciaire. Le projet, mis sur pied il y a un an et demi à l'initiative d'Émilie Jeannin, a été contraint de s'arrêter. Ce premier abattoir mobile de France n'aurait jamais existé sans la pugnacité de cette éleveuse de Côte-d'Or, qui a repris la ferme de son père avec son frère Brian. L'idée d'un abattage à la ferme a germé en elle naturellement : dès qu'elle emmenait ses bêtes à la mort, son ventre se nouait. « *C'est un rituel particulier, j'ai l'impression de les trahir parce que je les emmène à la mort, c'est compliqué à assumer et à vivre* », avait-elle raconté à Reporterre en novembre 2022. Obsédée par les kilomètres à parcourir en camion et les corrals de bêtes anonymisées, elle cherchait « *la bonne mort* ». Aussi contradictoire que cela puisse paraître.



En levant des fonds, l'éleveuse Émilie Jeannin a pu acheter un camion abattoir pour 1,3 million d'euros. *Facebook/Le Bœuf éthique*

C'est en 2014 qu'elle a découvert via un ami les abattoirs mobiles en Suède, des camions qui passent de ferme en ferme. Puis en 2018, après des années de lobbying de la part des éleveurs-paysans – dont Émilie – au sein de la Confédération paysanne, la loi Égalim a validé l'expérimentation d'un abattoir mobile en France. Dans les *starting-blocks*, la quadragénaire a levé des fonds, commandé un camion abattoir pour 1,3 million d'euros et a créé sa société, Le Bœuf éthique, qui employait alors onze salariés. Très vite, une trentaine d'éleveurs de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire se sont montrés intéressés.

Le camion a ainsi déployé ses trois unités au cœur des exploitations, une consacrée à l'étourdissement, la saignée puis l'éviscération, les deux autres au ressuyage et au refroidissement. Les carcasses étaient ensuite acheminées à l'abattoir communautaire d'Autun (Saône-et-Loire), géré par la Société d'intérêt collectif agricole (Sica), pour être découpées, car l'atelier de découpe est le seul dont ne disposait pas la société. Les commandes étaient conditionnées sur place par les salariés du Bœuf éthique.

« C'est une exécution »

« L'expérience a réussi à montrer qu'on pouvait faire de l'abattage mobile, assure Jean-Jacques Bailly, de la Confédération paysanne. L'objectif – ne plus envoyer les bêtes sur les routes pour se faire abattre à l'autre bout de la France – était atteint. D'un point de vue sanitaire, l'abattage se passait dans d'excellentes conditions. Mais économiquement, Émilie Jeannin a subi une conjoncture compliquée. »

D'une part, le confinement a stoppé les commandes des restaurateurs, tandis qu'au fil des mois le renchérissement du prix des carcasses, de l'énergie et des consommables (plastique, cartons d'emballage, etc.) a fini d'enfermer Le Bœuf éthique dans le couloir de la mort. À la fin, le camion se déplaçait au compte-gouttes, pour deux à quatre vaches.

Parallèlement, le dernier chaînon du dispositif, l'abattoir d'Autun, n'a pas soutenu l'entreprise dans ses moments critiques. À une succession de retards de paiement « *intenable* » pour le directeur de l'abattoir, la cheffe d'entreprise dénonce auprès de Reporterre une inégalité de traitement, des tarifs trop onéreux et une ambiance délétère. Avec la fermeture des abattoirs voisins de Beaune et de Corbigny (pour lequel un projet de reprise est à l'étude), celui d'Autun était par ailleurs saturé. « *Nous n'avons peut-être pas toujours été au rendez-vous, concède le directeur. C'était une expérience nouvelle. Nous avons tenté de faire évoluer le contrat au fil de l'eau, mais nous ne pouvons être les banquiers des entreprises qui nous sollicitent.* » L'éleveuse réfute totalement ces propos : « *Jamais l'abattoir n'a accepté de modifier les méthodes de facturation. Je payais plus cher le kilo de viande traité à l'abattoir que les autres fermes. Pourtant, nous n'utilisons pas la chaîne d'abattage, seulement l'atelier de découpe et les frigos... Il est même arrivé que nous ayons plus de viande facturée que de viande livrée à l'abattoir. Comment est-ce possible ?* »

Face aux retards de paiement, le président de la Sica, Jean-Philippe Nivost, confirme donc avoir suspendu le contrat qui le liait au Bœuf éthique à cause d'une dette qui s'accumulait (aux alentours de 150 000 euros). « *Au départ, Le Bœuf éthique devait livrer huit à dix bêtes par semaine mais c'est tombé à deux ou trois. Les objectifs de tonnage n'ayant pas été atteints, les tarifs ont évolué à la hausse. Par ailleurs, la SAS Le Bœuf éthique avait accumulé une dette de plusieurs dizaines de milliers d'euros. C'est compliqué d'entendre que nous sommes responsables de la faillite de l'entreprise mais il est vrai que la rupture du contrat a dû précipiter les choses.* » En un an et demi d'activité, Le Bœuf éthique a généré plus d'un million d'euros de chiffre d'affaires avec 138 tonnes de viande mise sur le marché, explique Émilie Jeannin. Ce qui n'a pas empêché d'énormes problèmes de trésorerie. « *J'ai alerté le ministère, la région et tous mes interlocuteurs – dont l'abattoir – dès février, plaide l'éleveuse. Personne ne nous est venu en aide.*

Alors certes, il y avait l'abattoir mais pas que, car les subventions publiques sont arrivées au compte-goutte (300 000 euros de FranceAgriMer) et le contexte général n'a pas aidé. »

Peut-être, aussi, qu'Émilie Jeannin a simplement essuyé les plâtres. « *Le monde de la viande industrielle est opaque, fermé, très masculin et plutôt archaïque. Émilie Jeannin cochait toutes les cases pour se faire emmerder* », précise un acteur de la filière qui préfère rester anonyme. « *C'est une exécution* », assure un autre, en suggérant que l'industrie de la viande et/ou les élus territoriaux n'ont pas franchement intérêt à voir surgir des abattoirs mobiles en France.



À la fin, le camion se déplaçait au compte-gouttes, pour 2 à 4 vaches. *Facebook/Le Boeuf éthique*

« Peut-être que l'entrepreneuse a commis des erreurs de gestion et n'a pas su réagir à temps ni s'entourer des bonnes personnes, dit Côme de Chérissey, ancien directeur de Gault & Millau et expert de l'agroalimentaire. C'est un très beau projet, et si les abattoirs mobiles fonctionnent en Suède, c'est qu'un équilibre économique existe. »

« Il y a une place pour des unités de petite taille »

Cette expérimentation dans une filière décriée faisait office de petite révolution. Dans un pays où 81 % des consommateurs souhaiteraient que les animaux soient abattus à la ferme, la liquidation du Bœuf éthique est un non-sens. « Nous sommes sur une voie intermédiaire qui allie les attentes sociétales et les besoins de la profession », explique Jean-Jacques Bailly.

Plus de 5 millions de bovins sont abattus chaque année dans notre pays. Or, il ne reste que 240 abattoirs en France, contre 3 500 en Allemagne ou 1 600 en Italie. Ces fermetures successives ont engendré une concentration de l'abattage dans des unités de plus en plus industrielles et déshumanisées, mais aussi un allongement du temps de transport des animaux et un travail supplémentaire pour les éleveurs qui doivent y acheminer leurs bêtes.

« Même si l'abattage industriel reste la référence dominante, il y a une place pour des unités de petite taille, autogérées par les éleveurs, connectées aux fermes et à leurs territoires », assure Julie Riegel, anthropologue rattachée au laboratoire de sciences sociales Pacte de Grenoble (Isère).

Une vingtaine de projets sont dans les tuyaux en Lozère, dans le Var, le Lubéron ou la Loire-Atlantique, mais ils se heurtent à d'innombrables obstacles, dont le manque d'investissements. En ouvrant la voie, Émilie Jeannin a tout perdu. Son camion sera bientôt vendu à l'encan. Peut-être sillonnera-t-il un jour à nouveau les campagnes françaises.

Alors que les alertes sur le front de l'environnement continuent en ce début d'année, nous avons un petit service à vous demander. Nous espérons que 2023 comportera de nombreux progrès pour l'écologie. Quoi qu'il arrive, les journalistes de *Reporterre* seront là pour vous apporter des informations claires et indépendantes, tout au long de l'année.



En Suède, un abattoir mobile pour éviter la souffrance animale

- **Mise à jour vendredi 10 mars à 15 h 30** — Ajout des citations d'Émilie Jeannin.

Laure NOUALHAT
9 mars 2023 (Reporterre)

Sabotages et refus d'obtempérer : une histoire des révoltes animales



Nous ne sommes pas les seuls à lutter contre le capitalisme. De récents travaux montrent la capacité de résistance des animaux et du vivant face à l'industrialisation du monde. De quoi tisser de nouvelles alliances ? Des chevaux rétifs à l'autorité, des hordes d'autruches qui s'attaquent aux grands propriétaires, des cochons qui préfèrent se tuer plutôt que vivre enfermés, des plantes gorgées d'engrais et de pesticides qui refusent de pousser... Nous ne sommes pas ici dans une énième écofiction ou dans une version revisitée de la *Ferme des animaux* de George Orwell mais bien dans notre monde.

Face aux rouages du capitalisme, le vivant aussi résiste et se rebiffe. À sa façon, non humaine, plus souterraine. Il refuse la mise au pas, la cadence infernale et la monoculture industrielle. À sa manière, le vivant peut, lui aussi, faire grève et fragiliser cette économie hors-sol qui malmène la planète.

Les êtres humains ont une fâcheuse tendance à se croire tout seuls sur Terre, dans leur vie mais également dans leurs luttes. Il suffirait pourtant de décaler le regard pour voir que dans nos batailles, nous avons des alliés insoupçonnés et inattendus qui agissent avec force et détermination : des essaims d'abeilles qui désertent des ruchers industriels, des vaches récalcitrantes qui s'opposent aux machines, des cachalots en furie.

Comme le dit le biologiste Nicolas Mathevon, « *les animaux parlent, sachons les écouter* ». Et de nos jours, leurs cris et beuglements prennent, le plus souvent, des airs de révolte. Il ne s'agit pas là d'un nouvel élan anthropomorphique mais d'une réalité de plus en plus étudiée dans les sciences sociales.

La question animale, celle du vivant en général, est aujourd'hui largement repensée. Son étude déborde les frontières de l'éthologie et de la biologie pour embrasser un nouveau cadre avec des disciplines aussi variées que l'anthropologie, la philosophie, l'histoire ou la sociologie. Cette réflexion connaît un bouillonnement intellectuel inédit et stimulant.

Dans ces nouveaux travaux, le vivant et les animaux ne sont plus vus comme des choses fragiles et passives, de pures mécaniques instinctives et sans subjectivité ou de simples victimes dont il faudrait avoir pitié. Ce sont, au contraire, des acteurs à part entière. Ils contribuent à fabriquer notre monde commun et possèdent leur propre agentivité.

« La vie lutte contre l'impérialisme »

Le philosophe Baptiste Morizot insiste sur « *la puissance autonome du vivant* ». La chercheuse Florence Burgat montre « *la complexité du psychisme des animaux et leur état d'âme* ». L'anthropologue Anna Tsing révèle

comment certains écosystèmes forestiers refusent l'uniformisation. Et comment, par exemple, des lianes invasives prolifèrent sur les plantations d'huile de palme et « sabotent » le projet des industriels.

Une part sauvage résiste toujours à la capture humaine, à son contrôle, à sa domestication totale. « À chaque instant, la vie lutte contre l'impérialisme », rappelle le chef autochtone amazonien Ailton Kranak dans son livre, *Quelques idées pour retarder la fin du monde* (Dehors, 2020).

Historiquement, plusieurs espèces animales et végétales se sont ainsi opposées à la colonisation de la planète et à l'accaparement des terres. Le spécialiste de la faune sauvage Alain Sennepin retrace la bataille épique au XIX^e siècle qui opposa les cachalots aux baleiniers. Les cétacés mâles attaquaient collectivement les bateaux tandis que les plus fragiles nageaient rapidement contre le vent pour échapper aux navires, raconte-t-il dans son livre *L'incroyable victoire des cachalots dans leur guerre contre les baleiniers au XIX^e siècle*. « Cette première guerre du Pacifique » contribua grandement à la chute de l'activité baleinière et limita la prédation qui s'industrialisait.

En Australie, un autre épisode est entré dans les mémoires : « la guerre des émeus ». Au début du XX^e siècle, les grands propriétaires terriens expulsaient les aborigènes et développaient de grosses exploitations agricoles. Mais c'était sans compter le pillage de grandes autruches à hautes pattes, qui ravageaient les fermes et se gavaient de grains. Courant à 55 kilomètres par heure, en bandes organisées composées de milliers d'individus, ces hardes d'animaux agressifs provoquaient la frayeur et la ruine des colons. Les multiples expéditions militaires n'arrivaient pas à en venir à bout. Même avec leurs mitrailleuses. Dans son journal de mission, le major Meredith s'est plaint de « cette masse de plumes incontrôlable » qui « pourrait résister à toutes les armées du monde ».

Le vivant peut, donc, participer au soulèvement général. Dans le réjouissant *Révoltes animales* (Divergences, 2022), l'anthropologue Fahim Amir nous invite à arrêter de penser le monde animal comme un « îlot de pureté », étranger à nos luttes. « Les bêtes renvoient l'humanité à sa part incarnée, nous reconnectent avec les sources vives de la révolte », écrit-il.

Pour lui, la prétendue pleine possession des capacités humaines n'est pas la condition *sine qua non* d'un être politique. Il suffit de s'opposer à la domination exercée sur soi pour s'avérer politiquement actif. Ici, évidemment, pas de pétition, de manifestation ou de blocage au sens strict mais un même refus d'être gouverné. Un « non » corporel.



Les émeus ravageaient les fermes des colons et se gavaient de grains. Documentaire *The great emu war*

Selon Fahim Amir, il existe « un continuum des formes de résistance » : « Cela ne signifie pas une mise à égalité avec les humains mais la mise en évidence de connexions partielles. »

Le philosophe s'intéresse à l'histoire des États-Unis, et plus précisément aux « émeutes des cochons » (*hog riots*), qui ont joué dans les années 1820 un rôle essentiel pour la prise de conscience de la nécessaire lutte des classes. Les porcs qui déambulaient librement à Manhattan se nourrissaient d'ordures et vivaient en relative harmonie avec les habitants pauvres. Or, les législations visant à interdire ces divagations ont causé des émeutes au cours desquelles des rapports de forces se sont constitués : les journalistes de l'époque évoquaient une « *multitude porcine* » assemblant humains et cochons.

« Le capitalisme fossile est une réponse aux contraintes inhérentes du vivant »

Pour l'historien François Jarrige, les résistances animales ont même été « *un moteur de modernisation des formes de production capitalistes* », assure-t-il à *Reporterre*. Ces rébellions animales expliquent, en partie, le passage du cheval au « *cheval-vapeur* » et à d'autres types de locomotions mécaniques, le remplacement des bœufs par les tracteurs ou du fumier par les engrais chimiques. « *Le capitalisme fossile est une réponse aux contraintes inhérentes au monde vivant, ajoute-t-il. L'animal est récalcitrant, là où les machines à vapeur sont dociles et permettent un travail continu comme l'exige le productivisme.* »

Dans *Le Capital*, Karl Marx le pressentait déjà : « *De toutes les grandes forces motrices issues de la période manufacturière, la force du cheval était la plus mauvaise, en partie parce qu'un cheval n'en fait qu'à sa tête* », écrivait-il.

Aujourd'hui, les technologies de marquage et de manipulation, les dispositifs de contrôle et d'enfermement, d'hormones, de compléments alimentaires au calcium, les volières et les barrières, les filets et les appâts ne traduisent pas simplement la misère des animaux d'élevage moderne mais plutôt leurs prodigieuses révoltes tout au long de l'histoire. Les industriels ont sans cesse dû innover pour les discipliner et les mettre au travail. Dans ses études ethnographiques, Jocelyne Porcher montre que les animaux d'élevage n'ont pas pour autant perdu leur faculté à se rebeller. Ils trouvent des ruses, des esquives. Dans un de ses articles, elle raconte par exemple comment une vache bloque consciemment le robot de traite pour stopper la monotonie de l'organisation industrielle ou comment des truies écrasent leurs petits, se mutilent ou se donnent la mort pour échapper à l'enfer concentrationnaire.



Une cavalière allemande en larmes lors des Jeux olympiques de Tokyo en 2021 : le cheval, tiré au sort, refusait de lui obéir. *Capture d'écran Eurosport*

Certains des éleveurs industriels avec qui elle s'est entretenue reconnaissent que ces animaux « *sabordent la machine* » ou la « *sabotent* ». « *Les animaux d'élevage sont un sous-prolétariat ultraflexible, corvéable et destructible à merci* », explique Jocelyne Porcher à *Reporterre*.

« Des espèces compagnes aux espèces camarades »

Au bout d'un moment, même ce prolétariat se révolte. Le vivant s'essouffle, tombe malade, s'arrête. Il ne peut pas produire à marche forcée indéfiniment. C'est peut-être là sa « grève » la plus intéressante. En refusant de se plier au productivisme, il crée un temps suspendu et force les humains à s'interroger eux aussi. Sur France Culture, un agriculteur raconte comment le fait que ses plantes pleines de pesticides se soient arrêtées de pousser l'a décidé de se convertir au bio. Il a « ouvert les yeux » et voulu prendre soin de sa terre. Les plantes se sont alors remises à pousser.

Le vivant peut nous aider ainsi à désalter, via ses effets de miroirs. « Il y a une continuité de la violence exercée à l'encontre des animaux, de la terre et des hommes », affirme Jocelyne Porcher. La sociologue parle aussi « de contagion des souffrances en milieu industriel » qui se transmet d'animaux à humains et inversement. Et pousse, par exemple, les travailleurs humains à démissionner des porcheries intensives.



Jocelyne Porcher parle de « contagion des souffrances en milieu industriel ». L214

« Il n'existe pas seulement des espèces compagnes mais aussi des espèces camarades » qui luttent dans un même élan contre l'emprise capitaliste, soulignent Antoine Chopot et Léna Balaud, les auteurs du livre *Nous ne sommes pas seul* (Seuil, 2021). Pour intensifier ces alliances interespèces, plusieurs auteurs et militants invitent à lier culture des luttes et culture du vivant, et à nourrir une attention nouvelle vis-à-vis des autres existences qui peuplent la Terre. Il faut sortir de notre vision paternaliste. Et pourquoi pas s'inspirer des méthodes de résistance de certaines espèces. Comme le disait Baptiste Morizot, dans *Socialter*, « Soyons des mites ! Mitons le tapis de l'extractivisme productiviste qui recouvre le monde ! »

Gaspard D'ALLENS
11 mars 2023 (Reporterre)

Un rassemblement de chasseurs condamnent les dérives de la chasse dans une lettre au Ministre Borsus

Le Collectif « Stop Dérives Chasse » répond !

Le 26 janvier 2023, le journal « L'Avenir » publiait un article intitulé « Lâcher de faisans, nourrissage du gibier : tir à vue sur certaines pratiques de chasse » en se référant à une lettre adressée par des chasseurs au Ministre Willy Borsus, responsable de la chasse en Région wallonne.

Le Collectif « Stop aux Dérives de la Chasse » salue la prise de position de ces chasseurs parce que ces pratiques portent atteinte à la conservation de notre biodiversité et au respect du bien-être animal. Il n'est plus à démontrer aujourd'hui l'impact dévastateur des lâchers de petit gibier, entre autres ces derniers mois où la virulence du virus de la grippe aviaire s'est bien manifestée dans les zones où des lâchers sont effectués. La biodiversité souffre, elle aussi, de cette pratique inutile. En relâchant des faisans par milliers, voire dizaines de milliers, certains chasseurs détruisent leur propre environnement, et le transforment en désert biologique.

Les signataires de cette lettre adressée à Mr. le Ministre Willy Borsus s'attardent aussi sur la pratique du nourrissage du gibier. En dénonçant le nourrissage comme « faux-nez à des pratiques qui ont pour seul but de maintenir des densités de gibier allant bien au-delà de la capacité naturelle d'accueil du milieu », ces personnalités du monde de la chasse ne font que dévoiler des pratiques déviantes que de nombreuses associations environnementales dénonçaient depuis longtemps au sein du Collectif « Stop aux dérives de la chasse » sans la moindre réaction jusqu'ici.

Il faut rappeler que le nourrissage continu toute l'année est toujours soutenu par les dirigeants du Royal Saint-Hubert Club de Belgique, principale fédération de chasseurs. Les signataires semblent donc s'en désolidariser avec un certain courage soulignons-le. Le nourrissage du gibier en hiver est non seulement totalement inutile, mais contre-productif comme le démontrent de nombreuses études scientifiques. Le DEMNA (Département de l'Étude du milieu naturel et agricole) dans une de ses nombreuses publications sur le sujet, démontre que le nourrissage dissuasif ne sert strictement plus à rien en cas de surpopulation comme c'est le cas actuellement. De plus, nourrir les ongulés en hiver contrecarre la nature dans le rétablissement d'équilibres rompus par ces dérives.

Le collectif SDC va plus loin que ce groupe de chasseurs et demande l'arrêt total de tout nourrissage et de tout lâcher de petit gibier pour le tir (déguisés insidieusement jusqu'ici en gibier de repeuplement). Si le repeuplement se révélait indispensable dans le cas d'un vrai risque d'extinction, ce ne pourrait s'envisager qu'après une restauration des habitats dégradés suivie d'une période de non-chasse de deux ou trois années, le tout encadré par des plans de gestion suivis scientifiquement pour rester cohérent.

Le Collectif « Stop aux Dérives de la Chasse » n'est donc plus seul à dénoncer ces pratiques scandaleuses et se réjouit de voir certains chasseurs s'impliquer aussi pour une chasse plus éthique.

<https://stopderiveschasse.be/un-rassemblement-de-chasseurs-condamnent-les-derives-de-la-chasse-dans-une-lettre-au-ministre-borsus-le-collectif-stop-derives-chasse-repond/>



Lutter pour la cité : discussion avec l'architecte Jean-Philippe Vassal

ZUP, ZAC, ZEP, ZUS : depuis les années 1950, les acronymes pleuvent sur les banlieues des grandes villes françaises. Ils ont qualifié d'abord le type de logement à construire, les modalités des travaux : c'étaient les zones à urbaniser en priorité et les zones d'aménagement concerté. Ils ont porté, ensuite, sur les personnes qui habitaient ces quartiers et qui auraient fait des grands ensembles autant de lieux « sensibles ». Depuis 2004, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est le fer de lance de l'urbanisme public dans les quartiers populaires. Son approche : déplacer, démolir, reconstruire. Une procédure que d'aucuns contredisent. Jean-Philippe Vassal et Anne Lacaton sont de ceux-là. En 2021, leurs projets leur ont valu le prix Pritzker, l'équivalent du prix Nobel en architecture. À la rénovation urbaine, ils préfèrent le renouvellement urbain : composer avec l'existant – bâtiments, habitants – pour donner plus d'espace à moindre coûts. Nous reproduisons un entretien avec Jean-Philippe Vassal, paru dans l'ouvrage Lutter pour la cité, fruit d'une collaboration visant à « [défendre] la valeur du collectif face à des projets urbains menaçants ».

Comment vous est venue votre détermination à refuser la politique de démolition-reconstruction des logements sociaux ?

L'idée de « faire avec l'existant », utiliser ce qui est déjà là, a été pour nous une préoccupation constante, en relation avec les objectifs économiques et écologiques actuels. En 1997, la démolition de la Cité lumineuse en aval du centre de Bordeaux nous avait particulièrement choqués. Cet immeuble de 15 étages et 360 logements, avec sa façade légèrement incurvée, offrait une vue magnifique sur la Garonne. Tout a été fait pour laisser la situation se dégrader jusqu'au point d'affirmer que la seule solution était sa démolition. Notre ami Frédéric Druot avait fait un très beau projet, qui montrait la stupidité de cette démolition. Ce projet aurait fait de cet immeuble le plus bel endroit pour habiter Bordeaux.

Donc, dès qu'une cité « pose problème » ou est considérée comme « trop vieille », elle fait l'objet d'un grand projet de rénovation où la démolition est systématiquement proposée ?

Oui. C'était le cas à La Courneuve, où nous avons été appelés à réfléchir sur la situation des « 4 000 ». Les barres étaient démolies les unes après les autres, en prétextant des problèmes d'insécurité, de deal et de drogue, réels, mais qui ne se règlent pas par la démolition d'un immeuble. Nous avons rencontré des jeunes de 14-15 ans qui avaient déjà subi deux ou trois fois la démolition de leur habitation. Quelle violence ! Sans compter que rien n'a été réglé. Pourquoi continuer ? Les aménageurs avaient décidé de conserver un des immeubles, le Mail de Fontenay, 300 logements sur les 4 000 d'origine, « pour la mémoire de la ville » ! Le coût de réhabilitation proposé était de 15 000 euros par logement : rien, juste assez pour repeindre les halls d'entrée et éventuellement peindre une fresque décorative sur le pignon de l'immeuble, rien qui améliore vraiment la vie des habitants. Dans le même temps, un immeuble similaire, Balzac, était promis à la démolition,

avec un coût de 150 000 euros par logement pour en démolir 300 et n'en reconstruire que 150. Nous avons proposé de mutualiser les budgets, conserver les 600 logements et les transformer de façon généreuse pour 55 000 euros par logement. Soit 150 logements de plus et une transformation capable de proposer des appartements de grande qualité pour les cinquante années à venir, en dépensant moins, en évitant les frais de déménagement, les difficultés à reloger temporairement, en étant beaucoup plus écologiques et en proposant un plus grand nombre de logements au final. Notre proposition a été retoquée, et l'espoir des habitants, déçu.

Ce sont ces calculs qui vous permettent de vous opposer aussi clairement aux démolitions ?

Nous sommes en opposition avec la politique de l'Anru, que ce soit de démolition totale ou partielle. Avec Anne Lacaton, nous avons toujours refusé les opérations où il pouvait y avoir une démolition, même partielle. Des immeubles qu'on épargne et d'autres qui tombent, c'est insupportable : certains sont d'un côté d'un mur et peuvent rester, et d'autres, de l'autre côté, disparaissent, sans raison. L'Anru distribue des cadeaux, elle dit à la mairie et au bailleur : « On va financer la démolition et réaliser un certain nombre de petits équipements, comme une crèche ou une piscine ». À la charge du bailleur ensuite de perdre les loyers d'immeubles largement amortis et de financer la reconstruction des logements perdus. La démolition entre ainsi dans les mœurs. Quand en France les machines sont lancées, c'est très difficile de les arrêter. On nous dit que la démolition ne doit plus être un tabou. C'est réussi ! Nous disons que cette politique est un gaspillage considérable et un gâchis écologique. Dans une situation générale de manque de logements, notamment de logements abordables, l'État a lancé un plan global de rénovation urbaine [PNRU] dans lequel il y a plus de 25 milliards d'euros investis pour démolir environ 160 000 logements et en reconstruire 140 000, ce qui veut dire 25 milliards d'argent public dépensés pour perdre 20 000 logements. Cela paraît insensé. La politique de la rénovation urbaine a ensuite été modifiée pour être moins dépensière : il y a moins de démolition dans le deuxième PNRU. Mais la violence reste la même. Et les 5 à 10 % de démolitions dans les quartiers concentrent 50 % des budgets. Lors d'une démolition-reconstruction, le coût du relogement est un véritable gouffre. Les solutions de relogement ne sont presque jamais prévues à l'avance. Dans certains cas, il s'agit de payer l'hôtel pendant trois ou quatre mois aux habitants, ou de proposer des logements où les gens ne veulent pas aller parce qu'ils sont attachés à leur quartier. Entre la démolition, le relogement temporaire, la reconstruction, le relogement définitif, les coûts écologiques, ce sont des sommes faramineuses.

Donc, au lieu de démolir, vous proposez de transformer et d'améliorer les logements sociaux, avec des coûts très bas ?

Oui. Faire des logements de qualité, de très beaux logements, bien mieux que ce que le logement standard est capable de faire aujourd'hui, des logements qui coûtent deux à trois fois moins cher que la démolition-reconstruction. Pour le premier projet, avec Frédéric Druot, la tour Bois-le-Prêtre dans le 17^e arrondissement de Paris, la mairie avait incité le bailleur Paris Habitat à lancer un concours qui intègre l'argument économique suivant : au même prix ou moins cher que celui de la démolition-reconstruction. On a gagné ce concours et pu faire ce projet [en 2011]. Il a été appelé « Métamorphose ». On a proposé deux ascenseurs supplémentaires pour que chaque logement soit accessible, on a refait les salles de bains, réaménagé les plans, construit des grands jardins d'hiver et balcons, organisé le déplacement des locataires d'un appartement à un autre en fonction de leurs besoins ou leurs souhaits. En coût de travaux, on était autour de 100 000 euros par logement, alors que si on avait démoli, relogé temporairement puis reconstruit, ça aurait été 200 000 ou 250 000 euros par logement en coût global. À Bordeaux, dans le quartier du Grand Parc, on a travaillé avec Frédéric Druot et Christophe Hutin après avoir gagné le concours organisé par l'office HLM Aquitanis. Il s'agissait de requalifier trois barres vouées à la démolition, bien visibles dans le paysage bordelais, plutôt plat. La grande majorité des habitants souhaitaient rester. Les balcons, pratiquement inexistantes, petits, servaient avant tout de stockage. Comme d'habitude, les façades avaient été repeintes dans les années 1990, mais les problèmes thermiques subsistaient : il faisait froid l'hiver et surtout très chaud en été. C'était une opération hors financement Anru, avec seulement 20 % de financements extérieurs environ, l'essentiel était un prêt bancaire qui a été accordé sur la base des loyers à percevoir dans le futur pour des logements qui restent abordables (loyer et charges inchangés), devenus confortables et durablement très agréables. En plus de conserver les logements, vous maintenez les habitants chez elles et eux durant les travaux.



[Transformation de la tour Bois-le-Prêtre | Druot, Lacaton et Vassal]

Comment avez-vous fait ?

On a installé l'agrandissement des logements par l'extérieur, en créant des jardins d'hiver et des balcons. Cette extension, un module préfabriqué d'environ 4 mètres sur 6, est en quelque sorte un échafaudage définitif : il facilite d'abord l'accès des ouvriers aux appartements le temps du chantier de rénovation, puis il devient un jardin d'hiver qui prolonge l'espace privé une fois les travaux finis. Chaque logement gagne environ et en moyenne 50 m² de surface supplémentaire en relation avec son appartement existant sous forme de jardin d'hiver et balcons. Tous les habitants ont gardé l'usage de leur appartement pendant les travaux. On a essayé de limiter le désagrément pour chaque famille à environ deux jours pour l'extension.

Ce qui paraît un peu fou, c'est qu'il y avait de l'amiante sur ce site. Un argument souvent utilisé pour justifier une démolition. Et vous, vous avez désamianté en site occupé ?

L'argument du mauvais état a bon dos ! Si vous observez des immeubles du XVI^e, XVII^e siècle avec des planchers en bois de guingois, ce n'est pas forcément en meilleur état, mieux insonorisés ou plus solides, et on trouve bien le moyen de les conserver... À Bordeaux, il y avait des joints d'amiante entre la fenêtre et la maçonnerie et il a fallu les enlever. On a mesuré le taux d'amiante dans l'air avant et après les travaux, et installé des systèmes de protection pour protéger les habitants et les ouvriers. Il y avait environ 2 000 fenêtres, on a envoyé 2 000 prélèvements au laboratoire à raison de 1 000 euros par fenêtre. Au bout de 300 tests, on a vu qu'il y avait zéro fibre d'amiante, on a demandé si on pouvait considérer que toutes étaient pareilles, mais non, il fallait le faire. Au final, tout est rentré dans le budget !

Vous évoquez souvent la générosité des espaces et la liberté dans les usages. Comment cela se traduit-il dans des logements à coûts maîtrisés ?

« L'habitant est celui qui sait le mieux faire fonctionner son logement dès lors qu'on lui propose quelques outils simples. »

On a défendu la simplicité : souvent, faire plus grand, c'est faire plus simple, et comme c'est plus simple, c'est plus économique ! On a travaillé dès le début sur ces questions de maîtrise des coûts, avec la Maison Latapie, notre premier projet de maison. Ce n'était pas ce qu'on avait appris à l'école d'archi ! Nous nous sommes inspirés des serres horticoles et des hangars. On a amené leurs principes d'équipement et leurs matériaux dans le registre du logement. Avec le jardin d'hiver, au Grand Parc, les nouvelles baies vitrées ouvrent un grand passage entre l'ancien intérieur et le prolongement de l'habitation. Le jardin d'hiver-balcon permet de conserver les aménagements intérieurs et même de les déployer sur la nouvelle surface, tout en améliorant l'aspect extérieur et en résolvant les problèmes de confort et d'énergie. Il y a un existant, des meubles, des tapisseries, des objets, et les gens peuvent leur donner plus de place, acheter des fleurs supplémentaires, des canaris. Dans ce quartier, après notre opération, les HLM sont devenus mieux que les résidences privées censées être beaucoup plus luxueuses. Ces bâtiments que tout le monde a décriés, il faut arriver à leur donner une capacité supplémentaire, à crever le plaisir d'habiter, ce qui produit automatiquement une autre image.

En venir à les admirer plutôt qu'à les détester. Créer plus d'espace, c'est plus de mouvement et c'est plus de liberté. On croit en la circulation entre ces différents espaces, ça entraîne la mobilité de l'habitant dans son appartement. Plus de lumière permet aussi plus de possibilités : celui qui veut rester dans le noir peut fermer un rideau, alors que celui qui veut de la lumière et n'a malheureusement qu'une petite fenêtre ne peut pas l'agrandir. Occulter ou ouvrir plus ou moins le jardin d'hiver, suivant les saisons, le jour, la nuit, permet de gérer l'apport en lumière et en chaleur et de réduire les dépenses énergétiques, de manière à garantir la stabilité du coût pour le locataire (loyer et charges). L'habitant est celui qui sait le mieux faire fonctionner son logement dès lors qu'on lui propose quelques outils simples. Le jardin d'hiver peut être des tas de choses : l'été, il se transforme en petit jardin où les tomates poussent, ou bien c'est la zone où l'on va fumer sur le balcon, où l'on peut sortir du bruit de la télé... On cherche à ce que les gens puissent avoir un rapport à leur intérieur qui se rapproche de celui d'une maison individuelle : comme une maison avec un jardin.

À Mulhouse, on a pu aller encore plus loin : on a fait des logements neufs beaucoup plus grands que prévu avec exactement le budget du logement standard. Le maître d'ouvrage nous a dit : « Si vous faites des logements plus grands, ils vont être plus chers et je trouverai personne pour les louer. » Nous lui avons répondu qu'il n'avait pas de raison de louer plus cher puisque le coût de construction serait le même que celui de logements deux fois plus petits. Aucune loi ne dit que les loyers doivent être définis en fonction du nombre de mètres carrés. Donc on a défini les loyers en fonction du nombre de pièces, les loyers sont restés les mêmes que pour une surface standard et les gens avaient deux fois plus de surface ! Dans ce quartier qui paraissait difficile, pas accueillant, les gens se sont précipités pour y habiter.



[Transformation de la tour Bois-le-Prêtre | Druot, Lacaton et Vassal]

Comment intégrez-vous les habitants à vos projets ?

À Paris, pour la tour Bois-le-Prêtre, au début, les habitants n'étaient pas convaincus par le projet. Bien sûr, ils ne souhaitaient pas la démolition envisagée, puis ils ont commencé à soutenir le projet. Il a fallu entre autres clarifier sur le fait qu'il n'y aurait pas d'augmentation des loyers ni des charges, et que tous ceux qui le voulaient pourraient rester à la tour. Ils ont mis un peu de temps à le croire, parce que souvent les promesses qu'ils avaient entendues n'avaient pas été tenues. Puis, une fois que le projet avance, les discussions changent, ils ont davantage confiance et on est devenu plus proches des habitants. Il était possible de demander à changer la taille de son logement ou sa place. Environ 50 % des gens ont changé d'étage, de typologie d'appartement ! C'était un peu difficile à gérer, mais ce n'était pas impossible. Certaines personnes âgées dont les enfants étaient partis voulaient passer d'un T6 à un T2, mais avaient peur de se faire envoyer ailleurs par leur bailleur alors qu'elles voulaient rester dans le quartier. D'autres familles qui étaient trois ou quatre dans un T2 voulaient plus d'espace. On a rétabli la discussion avec le bailleur. On a discuté avec les gens, organisé des réunions publiques, des ateliers, en amont de la programmation. Il s'agissait de prendre en compte les besoins, de voir ce qui allait, ce qui n'allait pas, mais en gardant la générosité envisagée. Ceci posé, il faut faire confiance aux habitants. On nous disait : « Ils ne comprennent pas les plans d'architecture », en réalité, ils comprenaient très bien. C'était difficile d'expliquer au bailleur qu'on ne pouvait se satisfaire des surfaces minimales, on voulait donner plus d'espace au hall d'accueil, on voulait faire une serre pour que les gens fassent du jardinage. On a réussi à faire le hall qu'on voulait, mais pas la petite serre.

À Bordeaux, c'était différent, il n'y a pas eu de changements d'appartements. Le bailleur était proche et à l'écoute des habitants. Il a organisé pour une vingtaine de familles un voyage à Paris pour aller voir le projet de la tour Bois-le-Prêtre. Elles ont discuté avec les habitants. Les échanges étaient francs. Certains ont dit qu'il y avait eu de la poussière et du bruit, mais la plupart des gens étaient contents. Quand les Bordelais sont rentrés chez eux, ils ont transmis tout ça à leurs voisins. Il a été facile de faire accepter le projet.

Êtes-vous déjà allés jusqu'à l'auto-réhabilitation accompagnée ou jusqu'à laisser le choix des entreprises aux habitants ?

On ne l'a jamais pratiquée, mais ça aurait pu avoir sa place à Bordeaux. On pouvait imaginer donner 1 000 ou 2 000 euros par famille pour certains travaux intérieurs. Elles auraient été moins dérangées et ça aurait probablement été fait aussi bien, ou plus précisément. Avec les habitants, on aurait pu travailler sur l'utilisation du sol autour des bâtiments, la création de jardins. Il faut très vite arrêter de vouloir faire à la place des habitants. C'est pas à nous de dire « plantez des tomates plutôt que des haricots » !

Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'architectes qui proposent ce genre de transformations ambitieuses ?

Les architectes seraient certainement prêts à penser comme nous, mais les concours proposés par les bailleurs et les pouvoirs publics sont généralement rédigés d'une tout autre manière, tout est déjà décidé. Il n'est pas demandé aux architectes leur avis sur la question de la démolition, par exemple. L'urbanisme est vu d'en haut, loin des gens, procède par plan-masse et produit de multiples contradictions et interdits, comme l'impossibilité pour les habitants de s'occuper des terrains aux abords. Ça ne marche pas. On demande à l'architecte de s'occuper d'écologie, d'économie, alors que l'urbanisme dans lequel s'insère le projet fait exactement le contraire. Il faut regarder la ville autrement, comme un organisme vivant en mouvement, partir de la réalité, du terrain, de sa complexité et de sa richesse. Commencer par l'architecture pour répondre précisément aux problèmes, aux détails, l'un après l'autre, chaque fois, c'est un projet, puis un suivant, le tout agit par accumulation et multiplication. Il faut être pragmatique et être capable de revers, faire rêver. Le rêve, l'envie permettent tout. Le rêve ne coûte pas cher, il est pour tout le monde. Nous défendons une manière de penser la ville plus démocratique, plus ambitieuse, capable de créer des emmottions, de la quiétude et de la poésie.



[Transformation de la tour Bois-le-Prêtre | Druot, Lacaton et Vassal]

Que répondez-vous à l'idée que la démolition-reconstruction permet de faire travailler le secteur du BTP et que c'est bon pour la croissance économique ?

Il faut regarder comment cette façon de faire génère une économie : moins de démolition, ou pas du tout, pour penser à une économie de transformation, de petites entreprises ou d'artisans. C'est bien que l'Anru dépense de l'argent pour les quartiers qui ont des difficultés. Il faut que cet argent soit utile, efficace, ne pas le gaspiller. On pourrait faire plus, mieux. Beaucoup mieux.

Un message pour la lutte des habitant es de la cité des Groux ?

Vous avez du mérite et du courage. Il faut vous défendre. Votre richesse, c'est vous, ce sont les espaces intérieurs de vos logements, le temps et l'énergie pour les entretenir, les décorer pendant des années, les liens d'amitié que vous avez créés, les efforts pour rester là. Il faut convaincre le bailleur social ou la municipalité qu'un projet magnifique peut être fait, sans dépenser plus, en faisant avec ce qui est déjà là, en réparant ce qui est cassé, en ajoutant ce qui manque. Pour qu'à la fin, sans démolir, on puisse faire trois fois plus social, écologique, mixte, et en dépensant deux fois moins d'argent !

Extrait de *Lutter pour la cité*, Renaissance des Groux / Appui / collectif Tenaces, publié aux éditions de la dernière lettre en 2022

Photographie de bannière : archives personnelles de Lakhdar Daoui, revue Z, n° 8

Publié le 22 février 2023 dans Comprendre par Ballast

<https://www.revue-ballast.fr/lutter-pour-la-cite-discussion-avec-larchitecte-jean-philippe-vassal/>



Pérou : « Lutter jusqu'à ce que les militaires s'en aillent »

11 février 2023

Traduction d'un photoreportage d'El Salto pour Ballast

Fin janvier, un sondage indiquait que 83 % des Péruviens et Péruviennes ne se sentaient pas représentés par la nouvelle présidente Dina Boluarte. Celle-ci a remplacé Pedro Castillo en décembre dernier, destitué par le Parlement et l'armée. Parmi les opposants se trouvent, surtout, les populations andines, historiquement marginalisées. C'est là, au sud du pays, que la contestation est la plus massive. Que la répression est la plus violente. Dans la région du Puno, frontalière avec la Bolivie, la mobilisation ne faiblit pas depuis un mois. À Juliaca, la capitale de la région, les manifestations sont quotidiennes. Au cours de l'une d'elles, il y a un mois, 18 personnes ont été tuées par la police. Jeudi dernier, une cinquantaine de manifestants ont de nouveau été blessés lors d'une marche commémorant les victimes. « Combien de morts voulez-vous pour vous faire démissionner ? » demandait un slogan. Ailleurs dans la région, sur les routes, les barrages filtrants sont nombreux. L'armée a été dépêchée pour rétablir l'ordre, ce qui ne manque pas d'alimenter les tensions. Reportage en images. Par Mauricio Morales

« Ici à Juliaca, nous sommes en lutte », déclare une manifestante dans le centre de cette ville de la province du Puno. Les rues sont toujours fermées dans le centre de la ville. Depuis l'assassinat de 18 personnes le 9 janvier dernier, alors que les manifestant·es avaient essayé de prendre l'aéroport de la ville subissant la riposte par balles de la police péruvienne, les marches – pacifiques – se poursuivent à travers la ville.



Pendant les mobilisations quotidiennes, les magasins sont fermés. Ils ouvrent lorsque les manifestations se terminent, en fin d'après-midi.



« Les policiers nous appellent indios serranos [au Pérou, « indios » et « serranos » sont synonymes et comportent une forte connotation négative, ndlr]. Si nous sommes des indios serranos, eux, d'où viennent-ils ? » demande une autre manifestante dans les rues du centre de la ville de Juliaca, où est réuni un groupe de Quechuas et d'Aymaras.



Dans le Puno, la tension monte : arrivée des soldats et installation de zones militaires dans des villages comme celui de Laraqueri, barrages entre les habitants de la province de Puno et le reste du pays, fermeture des commerces.



Les blocages s'amplifient : le passage n'est permis que de manière restreinte entre 16 heures et 22 heures. Aucun bus ne fait la jonction entre les différentes municipalités de la province, ni avec Arequipa, l'une des villes la plus proche du Puno, où se trouve un aéroport, tandis que le seul de la province, à Juliaca, est fermé.



Des minibus effectuent des trajets de nuit vers et depuis Arequipa, sur des sentiers traversant les montagnes andines. Ils facturent trois fois le prix d'un billet. Pour beaucoup, c'est le seul moyen de se rendre à un aéroport.



« Au Puno, on nous regarde de haut. Mais le Puno a des richesses : il a du lithium, il a de l'or, il a des fermes, il y a toutes les denrées alimentaires, même du pétrole » déclare un manifestant lors d'un blocage sur la route Puno-Laraqueri. Le gouvernement et les décisions politiques nationales ont toujours été centralisés à Lima. « Le Puno a toujours été oublié et le Puno a toujours voulu un changement dans la Constitution. » Le changement de la Constitution est l'une des demandes ; elles restent inchangées : les manifestant·es veulent aussi la démission de la présidente Boluarte, la fermeture du Congrès, de nouvelles élections cette année et une assemblée constituante.



Lors d'un nouveau vote le 1^{er} février dernier, le Congrès a refusé la possibilité d'une élection cette année. Sur la route qui conduit à Laraqueri, différents barrages ont été levés. Mais le mécontentement et la colère restent les mêmes, jusque dans le bourg où un contingent de soldats a été installé dans le centre. « En tant que paysanne, je vais lutter jusqu'à ce qu'ils s'en aillent », affirme une manifestante à Laraqueri en indiquant l'endroit où se trouvent les militaires, dans les arènes de la ville.



À 50 kilomètres de la ville de Puno. Un groupe de militaires avec des véhicules blindés se sont installés dans les arènes. Un soldat prévient qu'ils sont arrivés pour dégager les routes quand ils en recevront l'ordre. Comme la plupart des hommes qui sont en charge de la nouvelle « zone militaire », il est cagoulé et son uniforme ne porte pas de nom.



« Pourquoi vous êtes-vous emparés de cette partie du village ? », demande un des habitants à un militaire. L'officier répond que c'est la Constitution qui leur donne la permission de déclarer le site comme une « zone militaire », où il n'est permis ni de s'approcher, ni de prendre des photos, ni de filmer.



Des pierres sur la route, des barricades en terre et des câbles traversent les routes qui mènent à la ville de Puno. Les blocages s'intensifient. Pendant ce temps, le groupe de militaires et de policiers stationnés à Laraqueri attend l'ordre de Lima pour libérer les routes.

Traduit de l'espagnol par la rédaction de Ballast | Mauricio Morales, « En Puno, la tensión aumenta », El Salto, 4 février 2023

Publié le 11 février 2023 dans Portfolios par Mauricio MORALES



Mauricio Morales

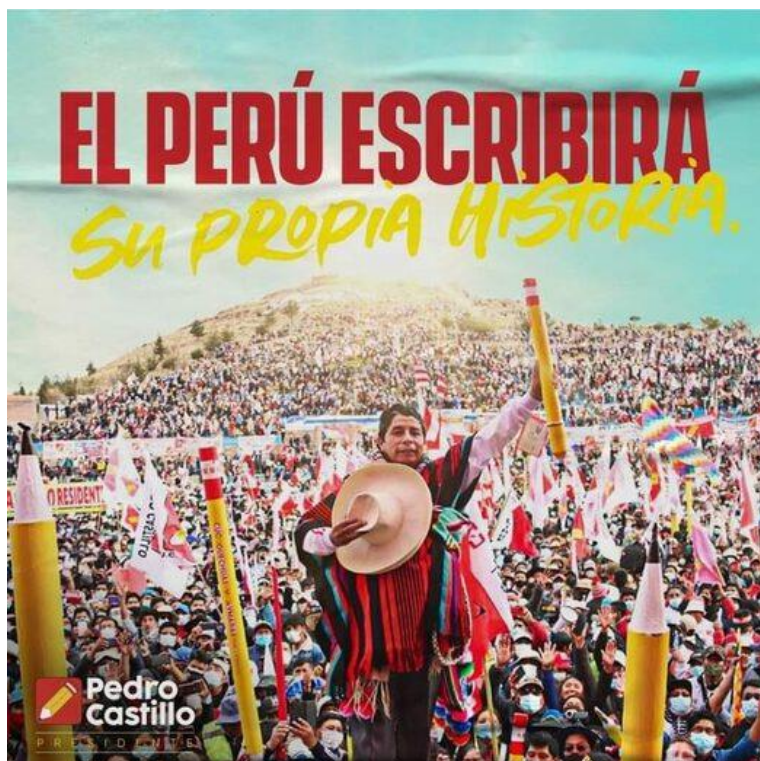
Photo et vidéo-journaliste né en 1982 en Colombie. Ses autres reportages sont accessibles sur son site.

Découvrir d'autres articles de Mauricio Morales

<https://www.revue-ballast.fr/perou-lutter-jusqua-ce-que-les-militaires-sen-aillent-portfolio>

« Comment on m'a jeté en prison ». Entretien avec le président péruvien Pedro Castillo et son avocat

Fin décembre, j'ai été mis en contact avec l'ONG Red Nacional de Derechos Humanos basée à Caracas et Madrid pour réaliser une interview avec le président élu péruvien Pedro Castillo, emprisonné depuis le 7 décembre. M. Castillo étant privé d'accès aux médias, nous avons réalisé cet entretien par l'intermédiaire de son avocat, M. Wilfredo Robles. Voici les réponses qu'il nous a fait parvenir lundi 23 janvier.



Interview avec le président de gauche péruvien Castillo emprisonné suite à un coup d'État organisé par les États-Unis en décembre dernier.

Le public européen connaît mal la situation au Pérou et ignore ce qui a amené à la crise du 7 décembre. Pouvez-vous expliquer comment, de votre point de vue, on est arrivé à cette crise ? Je pense en particulier aux difficultés qui ont suivi les élections pour constituer un gouvernement viable, aux tensions au sein du parlement et au jeu trouble de l'opposition de droite.

La crise au Pérou ne date pas d'aujourd'hui. C'est une situation structurelle. Le pays a vécu sous une forme de dictature jusqu'à l'an 2000, avec un système étatique oppressif qui remonte à la présidence d'Alberto Fujimori et à la constitution qu'il avait ajustée à ses intérêts pour se perpétuer au gouvernement en 1992. Après la destitution du dictateur Fujimori, les partis politiques de la gauche modérée et de la droite ont cohabité au pouvoir, avec des discours différents mais avec le même objectif pratique : conserver le pouvoir. En 2016, la crise politique s'est aggravée avec un conflit entre les pouvoirs législatif et exécutif, qui a mis au jour divers cas de corruption et provoqué une instabilité avec la succession de six présidents en six ans. Actuellement, le Congrès est rejeté par 90% des Péruviens selon différents sondages. Le meilleur reflet de cet état d'esprit est la rue, où les gens se sont descendus pour demander la démission de Dina Boluarte, la démission du Congrès et la libération du président constitutionnel Pedro Castillo.

En ce qui concerne le mandat du président José Pedro Castillo Terrones, qui est mon client dans l'affaire judiciaire instruite arbitrairement contre lui, je peux dire qu'au cours de son mandat de 17 mois, son gouvernement a été soumis à un véritable blocus par les membres du Congrès d'extrême-droite dirigés par

l'opposante et candidate perdante à la présidence Keiko Fijimori. Avant même le début du mandat présidentiel, ils ont créé un climat de tension et ignoré le choix de la majorité de la volonté populaire, qui a donné la victoire au président Castillo. Comme ils avaient échoué à obtenir le soutien de la majorité de la population, ils ont opté pour un boycott grâce à la majorité des partis qui contrôle le Congrès.

Le Congrès a lancé différentes enquêtes avec des vices de forme et selon des procédures illégales afin de bloquer le pouvoir exécutif. En un an, le Congrès a lancé trois procédures d'enquête contre la présidence, toutes restées sans fondements et sans preuves à ce jour. La famille de mon client, son épouse et ses proches, n'ont pas échappé à cette persécution politique, médiatique et judiciaire et ont été soumis à des vagues d'insultes nourries par des procédures d'enquête destinées à alimenter la presse tabloïd et à influencer négativement l'opinion publique.

Il est difficile de gérer un gouvernement avec un Congrès qui bloque toutes les initiatives du pouvoir exécutif. La stratégie de blocage du Congrès et les pressions politiques ont produit 70 changements de ministres en douze mois, signe clair d'un harcèlement contre le président Castillo et les 70 initiatives législatives qu'il a initiées, parmi lesquelles une réforme agraire prévoyant la remise d'une dette sociale qui aurait profité à plus de deux millions de frères paysans, une réforme universitaire qui aurait garanti l'accès universel et gratuit à l'enseignement supérieur, des réformes fiscales pour collecter les impôts dans les secteurs économiques ayant historiquement joui de privilèges fiscaux injustifiés. Dans aucun de ces cas, il n'a pu obtenir le vote de confiance du Congrès, créant une situation qui a bloqué le budget pour développer les réformes et les programmes pour lesquels il a été élu.

Il y a aussi eu des pressions du secteur minier, une branche économique stratégique, qui a fait pression pour renouveler plus de cinquante concessions d'exploitation minière qui arrivaient à échéance en 2023. Le président avait ordonné une révision de ces contrats afin qu'ils tiennent davantage compte de la justice sociale et que ces sociétés paient des impôts ajustés à la réalité du pays et à leurs profits afin d'avoir un impact positif sur le développement de la population et de tenir compte des principes de la protection de l'environnement et du respect des droits de nos frères indigènes.

Cette volonté a mis mal à l'aise le secteur minier qui entend continuer à exploiter les ressources naturelles du Pérou en toute impunité et sans aucun contrôle de l'État. La perte due à ces schémas fiscaux annuels a été estimée à 2,5 milliards de dollars pour les recettes publiques, sans compter l'exploitation minière illégale. La déforestation dont souffrent les ressources naturelles est féroce. On estime que la seule région de Mano de Dios connaît une déforestation de plus de 50 000 hectares.

Seule une perception plus équitable des impôts aurait permis d'entreprendre des politiques sociales dans des secteurs aussi importants que l'éducation, l'accès au système de santé publique, les programmes de soins aux peuples autochtones, les communautés rurales, la restructuration de la police avec une vision humaniste, des politiques d'égalité femmes-hommes, la protection de nos enfants et de nos aînés.

Le gouvernement de Castillo Terrones représentait un danger pour l'oligarchie et les puissances économiques du Pérou et ceux qui ont conspiré et financé le coup d'État contre le gouvernement légitime.

Pouvez-vous décrire en détail ce qui s'est passé le 7 décembre et les jours qui ont suivi ? Les explications que nous avons en Europe n'étaient pas très précises et souvent biaisées en faveur de la nouvelle présidente.

Le 7 décembre, mon client, Pedro Castillo Terrones, avait une audience à la Commission de la constitutionnalité pour présenter sa défense face à la procédure de destitution qui avait été entamée contre lui. La session plénière du Congrès avait été convoquée pour 15h00. Ce même jour vers 10h30 le Président a délivré un message à la nation, dans lequel il a décrit les faits et présenté les arguments juridiques pour dissoudre le Congrès en vertu de l'article 134 de la constitution, de façon à lever le blocage du Pouvoir Législatif contre le Pouvoir Exécutif.

L'article 134 est très clair : « Le Président de la République est habilité à dissoudre le Congrès si celui-ci a censuré ou refusé sa confiance à deux Conseils des ministres. Le décret de dissolution contient l'appel aux élections pour un nouveau Congrès. Ces élections ont lieu dans un délai de quatre mois à compter de la date de dissolution, sans modification du système électoral préexistant. Le Congrès ne peut pas être dissous dans la dernière année de son mandat. Une fois le Congrès dissous, la Commission permanente reste en fonction, laquelle ne peut pas être dissoute non plus. Il n'y a pas d'autres formes de révocation du mandat parlementaire. Le Congrès ne peut être dissous s'il est en état de siège. »

Le 7 décembre dans la journée, le bureau du Congrès a avancé la session plénière trois heures avant l'heure prévue, une fois le message du président Castillo livré, afin de discuter d'urgence de la destitution du président sous prétexte de rébellion, en mettant de côté la procédure qu'il avait lui-même fixée. De façon tout à fait

irrégulière, la majorité de droite du congrès a approuvé la destitution du président, sans enquête préalable, violant son droit à la défense et en contrevenant aux dispositions de l'article 89 du Règlement du Congrès de la République, qui fixe les procédures à suivre, et sans respecter le droit d'immunité dont le président jouit en vertu de son investiture à la tête de l'État. Toute la procédure constitutionnelle a été bafouée par la majorité qui contrôle le Congrès.

« Ils ont suivi une procédure non valide dans le seul but d'approuver la destitution du Président sans se conformer aux procédures d'enquête constitutionnelle par la Commission de constitutionnalité, ni respecter mon droit à la légitime défense, ni attendre les conclusions du rapport de la commission ad hoc, dans le seul but de faire avancer la procédure de destitution, en violant mon droit à un examen circonstancié de mon cas et mes prérogatives en ma qualité de Président en exercice », déclare M. Castillo.

Le président a été arrêté alors qu'il sortait du palais du gouvernement, sur ordre verbal du procureur national. Le chef de l'État a été détenu sans autorisation préalable de levée son immunité et en violant son droit à notifier que son arrestation était arbitraire, sans décision de justice, sans enquête préalable et alors qu'il était toujours en fonction en tant que président constitutionnel. On a donc violé la doctrine du Groupe de travail des Nations Unies sur les détentions arbitraires.

En décembre dernier, il a beaucoup été dit dans les médias européens que vous aviez de fait organisé un coup d'État et que la nouvelle présidente n'avait fait que réagir pour sauver la démocratie que vous menaciez. Comment pouvez-vous répondre à ces critiques ?

C'est le Congrès qui a lancé le coup d'État législatif, en bloquant d'abord le pouvoir exécutif, en créant une crise des institutions démocratiques et enfin en violant la constitution pour renverser le président légitime élu. Le congrès est dirigé par le militaire à la retraite José Williams Zapata, le même qui a fait l'objet d'une enquête en relation avec les massacres d'Accomarca et qui conserve une influence importante dans le haut commandement des Forces armées nationales. Le Congrès a aussi bloqué la politique internationale, en refusant au président l'autorisation d'assister à des sommets de chefs d'État et à des visites officielles. Il lui a refusé une rencontre avec le pape François en octobre 2022 alors qu'il avait reçu une invitation depuis des mois et qu'une tournée en Europe était prévue. Il est clair qu'un coup d'État politique a été mené par le Congrès depuis le début du mandat du président Castillo. Ce Congrès est contrôlé par la candidate perdante Keiko Fujimori qui suit les mêmes idéaux que son père, le dictateur Alberto Fujimori. La dissolution du Congrès a été accompagnée par une convocation à de nouvelles élections, sachant que 70% de la population désapprouve son action lors de la journée du 7 décembre dernier.

Tout comme le Congrès détient le pouvoir de destituer un président suivant une procédure établie, il existe aussi un mécanisme de dissolution du Congrès, qui peut être activé lorsque les conditions juridiques sont remplies. C'est pour cette raison que dire que le président Castillo a fait un coup d'État est un non-sens juridique. L'oligopole de la presse à Lima se plie aux intérêts économiques dominants et rejoint le concert de la désinformation. Pour qu'il y ait coup d'État ou rébellion, il faut réunir une série de conditions telles que la violence et un soulèvement armé. Il faut qu'il y ait une organisation de personnes détenant un pouvoir politique et des armes pour que ce but puisse être réalisé. Ce n'est pas le cas.

Lorsqu'il a donné son message à la nation, il n'a à aucun moment appelé à un soulèvement militaire, ni à un soulèvement quelconque contre les pouvoirs de l'État. Alors que le coup d'État mené par le Congrès a reçu le soutien des hauts commandements militaires qui avaient conspiré contre le président Castillo. Il existe des preuves médiatiques et des enquêtes qui confirment que le coup d'État se préparait depuis des semaines en concertation avec l'ambassade des États-Unis à Lima, laquelle a rencontré à plusieurs reprises la vice-présidente Dina Boluarte et le ministre de la Défense, préparant la voie au processus de destitution qui avait commencé au Congrès. Plusieurs politiciens opposés au gouvernement du président Castillo ont été reçus à l'ambassade des États-Unis, dirigée par une ancienne agente de la CIA. Des vidéos de sécurité ont été publiées à ce sujet. (Cf. « *Vijay Prashad, Les États-Unis et leur rôle dans le coup d'État au Pérou, peoplesworld.org* »)

Pouvez-vous décrire la situation du président en prison, l'absence de droits, le traitement que les autorités judiciaires et pénitentiaires lui ont réservé ? Quelles sont les atteintes à ses droits et les violations de la loi constitutionnelle ?

L'emprisonnement du président Castillo est arbitraire depuis le premier instant où il a été détenu sans ordonnance du tribunal et sans se conformer à la procédure légale. Comme je l'ai déjà dit, il s'agit d'une procédure entachée d'illégalité et qui résulte d'un complot entre le procureur national et le pouvoir judiciaire. Aujourd'hui, il n'y a plus d'état de droit mais un système judiciaire axé sur les pouvoirs économiques et la politique dictée par Fujimori. La mesure conservatoire de privation de liberté est un fait en soi, un acte

considéré comme un préjugement, sans présentation d'actes concluants par le ministère public, en contradiction avec la jurisprudence de la Cour interaméricaine et du Groupe de travail sur les détentions arbitraires du ONU.

Son incarcération a provoqué une très forte réaction populaire avec de nombreuses manifestations, beaucoup de violences et des dizaines de morts. Pourquoi ces violences ? Que pensez-vous de cette situation ? Que dites-vous aux personnes qui vous soutiennent : comment réduire le niveau de violence ?

Le soutien du peuple au président Castillo est significatif et authentique. Le peuple exige sa libération. Comme je l'ai déjà dit, le congrès bénéficie d'un taux de désapprobation de plus de 85% de la population. En d'autres termes, il n'a pas de soutien populaire. Évidemment, le président m'a dit qu'il était préoccupé par la répression contre les manifestations. Il y a des infiltrés qui ont créé le chaos. Le président rejette toute violence, la voie doit être démocratique et pacifique, et sans répression dans les rues. En fait, la majorité des personnes réprimées sont nos frères indigènes, les communautés rurales et paysannes, historiquement marginalisées, discriminées et criminalisées en tant que terroristes grâce à une campagne organisée pour stigmatiser les manifestations et souvent pour procéder à des exécutions sommaires (56 morts à ce jour, nda).

Y a-t-il aussi une forte réaction de pays amis comme l'Argentine, la Bolivie ou le Mexique ? Attendez-vous le soutien d'autres pays d'Amérique latine ? De l'Organisation des États américains ? Quel rôle celle-ci a-t-elle joué ?

Les présidents Manuel Lopez Obrador, Luis Arce, Alberto Fernandez, Gustavo Petro et les pays de l'ALBA (les neuf pays membres de l'Alliance bolivarienne, nda) ont publié un communiqué de pour dénoncer le coup d'État. De son côté, le président Castillo a envoyé une lettre pour convoquer la CELAC et discuter de la question lors de sa prochaine session. Nous espérons que la condamnation du coup d'État et la détention arbitraire du président constitutionnel auront pu être mises à l'ordre du jour (la session a eu lieu les 23 et 24 janvier sans résultat connu au moment où nous rédigeons, nda). M. Castillo est kidnappé par la dictature de Boluarte et les forces armées.

En ce qui concerne l'OEA, le président avait demandé en octobre et novembre 2022 qu'une mission se rende dans le pays. Malheureusement, c'est une organisation dirigée par M. Luis Almagro, qui a soutenu les processus de déstabilisation dans la région, comme le coup d'État contre le président Evo Morales en 2019. La partialité de l'OEA est telle que le jour même où mon mandant, l'ONG Red Nacional de Derechos Humanos, a été emprisonné, la Commission interaméricaine (CIDH) a demandé des mesures très, très prudentes pour garantir les droits humains et cesser la détention arbitraire de M. Castillo.

Mais après plus de 45 jours, cet organe est resté silencieux alors que les droits de l'homme de mon client continuent d'être violés. Le 21 décembre, à l'occasion de la visite technique de la CIDH au Pérou, au lieu d'insister auprès des médias pour qu'ils les accompagnent dans leur visite au président, ils se sont rendus au centre de détention de Barbadillo à sept heures du matin sans ma présence en qualité d'avocat, au prétexte que mon client leur aurait indiqué que je serais averti si la visite avait lieu.

Le rapport préliminaire de la CIDH ne mentionne pas la détention arbitraire de mon client, ni l'interdiction de s'adresser aux médias. Le rôle que joue cet organe est honteux. Cependant, nous continuerons d'insister jusqu'à ce que justice soit faite. Je suis convaincu que le coup d'État au Pérou répond à une stratégie du Commandement Sud (SouthCom) et du Département d'État états-unien visant à réactiver le plan Condor, renforcé par de nouvelles stratégies pour déstabiliser les gouvernements progressistes et pour s'emparer des ressources naturelles de la région.

Le coup d'État contre Evo Morales en 2019, le siège que subit le président bolivien Luis Arce par des groupes fascistes, la tentative de coup d'État au Brésil et les tentatives de discrédit politique contre la camarade Cristina Fernández de Kirchner en Argentine ne sont pas des coïncidences. Ces nouveaux processus de déstabilisation s'accompagnent non seulement de l'aide des forces armées mais aussi des mesures coercitives des pouvoirs judiciaires et de coups d'État parlementaires sous l'influence des partis politiques d'extrême droite, partis qui reçoivent des financements de l'USAID.

Qu'attendez-vous du public et des États européens et nord-américains ? Du Conseil des droits de l'homme à Genève ? Que peut faire la Suisse, qui héberge le Conseil des Droits de l'Homme à Genève ?

Mon client attend que justice soit faite et qu'on lui rende sa liberté. Les crimes qui lui sont imputés sont politiques et résultent d'un processus judiciaire biaisé en faveur du Congrès et de l'usurpatrice Dina Boluarte.

Nous attendons davantage de solidarité avec le Pérou de la part de la communauté internationale. Il ne suffit pas de dénoncer les réseaux, il faut agir et exiger que les gouvernements condamnent la dictature actuelle et les violations des droits de l'homme et fassent libérer le Président Castillo.

L'Europe doit arrêter la vente d'armes et de matériel répressif à la dictature actuelle. Ce matériel est utilisé contre la population civile. L'Espagne est le principal fournisseur et ces armes sont utilisées par l'armée et la police contre les manifestations.

En ce qui concerne le Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH), le président, après son arrestation, a envoyé une lettre à cet organe qui était présidé par l'Argentine. Je l'ai apportée à l'ambassade d'Argentine à Lima et nous l'avons envoyée par courrier électronique à la mission accréditée à Genève. Malheureusement la demande n'a pas été traitée et nous n'en connaissons pas les raisons. Dans cette lettre, le Président a demandé la convocation d'une session urgente du CDH pour discuter de la situation au Pérou et approuver une mission internationale pour la détermination des faits concernant la violation des droits de l'homme. Ce mécanisme est sous l'autorité du CDH. Nous sommes conscients que le bureau de Boluarte travaille avec la Mission à Genève afin que ce processus n'avance pas. *(Il s'agit des Organes d'établissement des faits du HCDH mandatés par le Conseil des droits de l'homme (ohchr.org)).*

Du 18 au 20 janvier, une mission du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) basée à Genève s'est rendue au Pérou. Le président a publié sur son compte Twitter et relayé par différents médias une lettre demandant que cette équipe du HCDH lui rende visite. Mais ils ont ignoré la demande. Il est inquiétant de constater que la mission de l'ONU dirigée par M. Cristian Salazar, procède avec sélectivité, contredisant la charte de l'ONU et ne répondant pas à la demande du président Castillo demandant qu'on lui rende visite en prison.

Le 26 janvier prochain, le Pérou doit être soumis à l'Examen Périodique Universel, durant lequel le CDH procède à une évaluation générale de la situation du pays et de ses progrès dans le domaine des droits de l'homme. Nous demandons que les États élèvent la voix et dénoncent la violation des droits de l'homme au Pérou et l'enlèvement du Président Castillo. Le CDH ne peut pas cohabiter avec des gouvernements terroristes comme celui de Dina Boluarte.

De cette évaluation devrait découler une résolution du Conseil des droits de l'homme condamnant la violation des droits de l'homme et l'approbation d'une mission internationale d'enquête. Je le répète, le lobbying exercé par la mission péruvienne à Genève, avec les principaux alliés de la dictature, bloque toute résolution condamnant les crimes contre l'humanité du gouvernement de facto.

Par ordre du Président, nous avons créé le Comité pour la libération du Président Pedro Castillo Terrones, afin de présenter son cas dans les instances nationales et internationales pour sa libération. Cette organisation est coordonnée par le député Pasió Davila avec le soutien de plusieurs personnes qui ont soutenu le Président Castillo.

Concernant la Suisse, il est inquiétant que le conseiller fédéral suisse des affaires étrangères, Ignazio Cassis, ait rencontré à Davos le chancelier du gouvernement péruvien de facto, légitimant ainsi un gouvernement qui contredit la tradition démocratique suisse. La société suisse est un exemple de démocratie avancée et je pense que les citoyens suisses ne seraient pas heureux que leur gouvernement reconnaisse et soutienne un gouvernement impliqué dans des crimes contre l'humanité.

La Suisse entretient des relations étroites avec le Pérou, plus étroites que beaucoup ne l'imaginent, son principal intérêt étant le secteur minier. Selon la presse, ces dernières années, les raffineries d'or suisses ont eu comme fournisseurs importants des entreprises péruviennes telles que Minersur, Minera Laytaruma, La Arena, Compañía Minera Caraveli, Minera Confianza, Tulin Gold, Minera IRL, Comercializadora Tambo Real, entre autres.

Je voudrais citer le célèbre chercheur suisse Mark Pieth dont le nouveau livre « Laundering Gold » met en évidence la manière dont les sociétés susmentionnées opèrent dans l'achat d'or dans le monde entier.

Dans ce sens, notre appel à la société suisse est d'exiger que son gouvernement ait une attitude plus cohérente envers la démocratie et les droits de l'homme. Il est encore temps de renverser la politique étrangère erronée de soutien à la dictature de Boluarte. La Suisse est membre du Conseil de sécurité. Elle a commencé son mandat cette année et peut soumettre une demande d'enquête internationale sur les violations des droits de l'Homme. Elle devrait être intéressée non seulement par l'or du Pérou, mais aussi par les mauvais traitements infligés à son peuple.

Selon vous, quelles sont les mesures les plus urgentes pour rétablir une démocratie effective au Pérou ? Et comment lutter pour réduire les immenses inégalités qui minent la société péruvienne (et latino-américaine) et provoquent des violences sociales et politiques ?

Dans son programme de campagne électorale, le président Castillo a proposé, en cas de victoire, de convoquer une constituante au Pérou pour refonder l'État, en suivant un processus démocratique et participatif. La constitution actuelle, comme on l'a vu, est le fruit de la dictature de Fujimori en 1992. C'est une constitution qui limite les actions de l'État et ne garantit pas l'État de droit ni la répartition équitable des richesses dans le pays. C'est une constitution néolibérale qui protège les oligopoles et le petit groupe qui s'est historiquement enrichi au Pérou. Le peuple appelle à une nouvelle constitution. On peut entendre cet appel dans les rues ou sur les réseaux sociaux. Mais malheureusement les patrons des médias au Pérou ne l'écoutent pas car ils obéissent aux intérêts de la dictature.

Le principal instrument juridique et social est la Constitution, qui est un pacte social, qui recueille le sentiment, la définition et l'identité du peuple. La droite péruvienne s'est consacrée à semer la peur en disant que l'assemblée constituante est un processus communiste ou résultant d'un système oppressif. Ce n'est pas ça. En fait, le fujimorisme a peur de la participation de la population aux prises de décision et au pouvoir de l'État, de reconnaître des droits qui ont été historiquement niés, comme ceux des communautés indigènes qui, selon le recensement de la population de 2017, comptent plus de 5 771 885 personnes (sur 34 millions d'habitants, nda).

À ce propos, la Suisse est un bon modèle, avec son système de participation populaire aux prises de décision. Le peuple est fréquemment consulté, pour le budget et les politiques publiques. C'est un élément que l'on cherche à intégrer à travers l'Assemblée constituante. Le régime qui gouverne aujourd'hui le Pérou craint les élections et la volonté populaire et c'est pourquoi il réforme expressément la constitution sans la soumettre au vote, en ajustant le texte constitutionnel à sa convenance, au mépris du droit.

Les ressources naturelles sont pillées par l'industrie minière en toute impunité. Le président Castillo aurait dû signer le renouvellement de plus de cinquante grandes concessions minières et zones stratégiques, alors qu'il souhaitait une plus grande régulation de ce secteur et avait stoppé le processus de renouvellement dans l'espoir d'ajuster les contrats et de soumettre ce secteur à une plus grande tutelle de l'État et à des ajustements fiscaux qui profitent au développement des collectivités locales. Ce secteur n'aimait pas ça et a conspiré financièrement pour le renverser. (Voir « *Pedro Castillo affirme qu'il obligera les sociétés minières à renégocier les contrats et que, si elles ne le veulent pas, « d'autres viendront » - Energiminas.* » et « *Pedro Castillo affirme que les États-Unis sont à l'origine de l'utilisation de l'armée lors des manifestations au Pérou - 16.12.2022, Sputnik Mundo (sputniknews.lat).* »)

Le Congrès ouvrirait la voie à la paix et au dialogue en répondant aux demandes du peuple. Celles-ci sont au nombre de quatre, d'égale importance, à savoir la démission de Dina Boluarte ; l'élection d'un nouveau bureau du Congrès ; la convocation d'une Assemblée Constituante et la libération du président Castillo.

Durant la phase intermédiaire, un gouvernement de transition serait formé avec la participation du président Castillo.

Guy METTAN
arretsurinfo.ch
27 janvier 2023

<https://fr.sott.net/article/41738-Comment-on-m-a-jete-en-prison-Entretien-avec-le-president-peruvien-Pedro-Castillo-et-son-avocat>

Pérou : Les vraies raisons de la destitution de Castillo



José Atupaña Guano

Castillo était sur le point de signer le contrat avec les Chinois pour la construction du train sud-américain qui, partant de Tumbes arriverait à Tacna et de là à Cuzco et Puno et de Puno irait en Argentine et au Brésil. Ce réseau de trains était directement relié au grand port que les Chinois sont en train de construire à Chancay et tout cela donnait aux Chinois une présence géopolitique et stratégique dans toute l'Amérique du Sud et déplaçait définitivement les États-Unis de la région.

Cela, les Yankees n'allaient pas le permettre, et la destitution a été conçue par l'ambassade nord-américaine, ce qui explique pourquoi l'ambassadrice nord-américaine, Lina Kenna, a immédiatement eu une entrevue avec Boluarte le lendemain du jour où elle a pris le pouvoir.

Quand le gouvernement de Donald Trump a nommé Lisa Kenna ambassadrice au Pérou en 2020, le département d'État a émis un « certificat de compétence » qui révèle que « avant de rejoindre le service étranger, elle a été pendant neuf ans officier de l'agence centrale de renseignements. » (CIA).

Il existe par conséquent un facteur stratégique de premier ordre dans la destitution de Castillo, et c'est un épisode de plus dans la guerre géopolitique actuelle entre les impérialistes yankees et la Chine. En ce même mois de décembre, aux États-Unis, on a interdit l'usage du TikTok chinois sur le territoire nord-américain et ce même mois, on a interdit la vente des téléphones portables chinois.

En 2023, les concessions minières, les contrats pour l'extraction du gaz, les concessions pour le téléphone seront caducs et ces grandes entreprises sont en train de chercher le renouvellement des contrats et des concessions pour les prochaines 40 années pour continuer à exploiter, à piller nos ressources naturelles, sans payer d'impôt. De plus, avec les nouvelles méthodes d'exploitation minière, dans 40 ans, il ne restera plus que des roches pelées totalement stériles, sans aucun minerai, et le pays n'en aura bénéficié en rien.

Quelques exemples :

Selon la loi minière édictée par Fujimori, toutes les dépenses, que les compagnies minières réalisent que ce soit en matières premières, en machines, etc., seront remboursées par l'État péruvien. Cela veut dire que si une compagnie minière dépense 120 000 000 de dollars en matières premières et en machines et doit payer 100 000 000 d'impôts, ceux-ci seront décomptés des 120 000 000 qu'elle a dépensés et de plus, l'État doit leur accorder (leur faire cadeau de), 20 000 000 de plus, de sorte que les compagnies minières non seulement ne payent pas d'impôts, mais qu'en plus on leur fait cadeau de millions.

Cela n'existe qu'au Pérou et en aucun autre endroit du monde et ne peut être changé parce que la Constitution actuelle l'interdit. C'est pour cela qu'ils ne veulent pas changer la Constitution et pour aucune autre raison, aucunement pour la défense de la démocratie.

Cette semaine, le président de la société péruvienne des mines est allé sur la chaîne 8 et a déclaré qu'il était temps de réactiver les gisements miniers, ce qui comprend la remise aux grandes entreprises étrangères des terres des communautés paysanne. Il est évident que dépouillés de leurs terres, les paysans vont se révolter. Ils seront soumis, au sang et au feu, auront de nombreux morts, parce que c'est la seule façon de chasser les communautés de leurs terres. Dans les temps de famine qui se profilent, exproprier les communautés de leurs terres, c'est condamné les paysans à mourir de faim.

Dans les affrontements entre la compagnie minière de Tia Maria de la Southern Copper Corporation et les communautés paysannes, ceux qui ont attaqué, frappé et tiré sur les membres des communautés étaient des tueurs à gages immigrants vénézuéliens, des matons qui agissaient en coordination avec la police.

La police a même des contrats avec des compagnies minières qui les payent pour réaliser la surveillance de leurs installations.

Les compagnies minières exigent qu'on leur remette les gisements de lithium avant que les Chinois les exploitent. Les gisements d'uranium ne paient pas non plus d'impôts et le kilo d'uranium, qui est 2000 fois plus cher que le kilo d'or, ne paye pas d'impôts non plus.

Les membres du Congrès ont présenté 37 projets de loi destinés à accorder les gisements miniers et pétroliers du Nord et à prolonger les concessions de l'énergie électrique et du téléphone également pour 40 ans. Pour cela, ils ont modifié l'article 113 de la Constitution pour abaisser à 67 voix la suspension temporaire et suspendre Castillo pour 12 mois parce qu'ils ne voulaient pas qu'il soit au gouvernement en 2023 pour accorder toutes les ressources au capital étranger. Évidemment, cela n'est pas gratuit, mais au contraire, le pot-de-vin sera gigantesque et les contrats ne seront pas changés parce que la Constitution actuelle l'interdit, de sorte que le pillage se poursuivra éternellement et ne s'achèvera que quand il n'y aura plus rien à piller.

C'est de cela qu'il s'agit dans la destitution de Castillo.

Elle est également en relation avec le gaz.

Voyons, ce que disent les contrats de concession :

Article 5.6 :

L'investisseur aura la libre disponibilité du GNL obtenu de l'usine de traitement de gaz naturel et pourra l'exporter sans aucun n'impôt, y compris ceux qui demandent une mention spéciale.

Article 5.8 :

Les dépenses, les investissements que réaliseront, les investisseurs, jusqu'au début de la production commerciale seront cumulés sur un compte dont le montant sera amorti linéairement en le déduisant en portions égales sur une période de 5 ans.

En d'autres termes, non seulement il ne paye pas d'impôts, mais en plus, l'État leur donne de l'argent. C'est ce que dénonce Antauro : le libre pillage de nos ressources.

Il avait été prévu qu'en 2023, on déclarerait l'entrée libre dans les universités de l'État, mais la droite ne veut pas que le peuple étudie. Et avec le coup d'État, elle va l'empêcher.

Le plus grand risque serait une victoire d'Antauro qui a plus de capacité et de décision que Castillo pour mener à bien la grande transformation. Et maintenant, ils essaient de lui interdire de se présenter.

Tout cela a été planifié avec précision, et ce plan a été conçu et appliqué par l'ambassade nord-américaine. William Zapata n'a ni la capacité intellectuelle ni les connaissances pour mettre au point une conjuration de cette sorte.

Mais le pillage des ressources sera d'une telle ampleur, les tueries seront tellement énormes, la faim si grande, le désespoir d'une telle ampleur, qu'il est probable que finalement, une guerre civile de longue durée qui sera féroce éclate, parce que ce sera une guerre ethnique et que les guerres ethniques sont des guerres d'extermination.

J'ai analysé la fameuse analyse du commandement conjoint des forces armées fujimoristes qui a été publié par la revue *Oiga*. On y expose le plan de contrôle et d'extermination de la population et sa soumission, et on y expose le concept stratégique « d'excédent de population nocif. »

Le directeur de cette revue a dû fuir pour sauver sa vie.

Qui est cet excédent de population nocif ? Très simplement, ce sont les Indiens, les métisses, les montagnards, ceux qui ne devraient pas exister, et devraient être remplacés par une immigration japonaise massive comme l'avait conçu le génial stratège et ministre Tojo dans son plan géopolitique et Fujimori lui-même, l'a dit et expliqué pendant sa campagne pour les élections législatives au Japon.

Une partie de ce plan était la stérilisation forcée massive des femmes parlant quechua réalisée par le ministre de la santé de Fujimori de l'époque, Aguinaga, actuellement député fujimoriste, qui a voté pour la destitution. À en juger par les derniers événements, on peut voir que cette doctrine de l'excédent de population nocif a été à nouveau réactivée par le commandement conjoint des forces armées parce qu'il n'y a pas que les 34 morts dont parlent les journaux, il y a beaucoup plus de morts, et cela n'est dit dans aucun journal, ni aucune chaîne de télévision.

BOLIVAR INFOS
7 janvier 2023

Traduction Françoise Lopez pour Bolivar infos

Source en espagnol :

<https://www.resumenlatinoamericano.org/2022/12/26/peru-porque-vacaron-...>

URL de cet article :

<http://bolivarinfos.over-blog.com/2022/12/perou-les-vraies-raisons-de-...>

<http://bolivarinfos.over-blog.com/2022/12/perou-les-vraies-raisons-de-...>

URL de cet article 38437 : <https://www.legrandsoir.info/perou-les-vraies-raisons-de-la-destitution-de-castillo.html>

Une cimenterie Lafarge sabotée à Marseille



L'action a été rapide, les dégâts majeurs. Samedi 10 décembre, « 200 personnes ont envahi et désarmé par surprise l'usine Lafarge de La Malle à Bouc-Bel-Air, près de Marseille », a raconté le collectif Les Soulèvements de la terre relayant un communiqué des collectifs organisateurs. Les activistes entendent alerter sur le rôle massif du secteur du BTP dans les émissions mondiales de CO₂, et pointer la responsabilité du premier cimentier mondial.

Les militants se sont introduits par effraction sur le site, au niveau du stockage des pneus brûlés, vers 18 heures. Ils ont ensuite brûlé des engins de chantier, saboté l'incinérateur en sectionnant des câbles électriques au marteau ou à la hache, éventré des palettes de ciment, abîmé des vitrines de bureaux ou encore tagué des murs. Contacté par l'AFP, le directeur de la communication de Lafarge France, Loïc Leuliette, a dénoncé des dégâts « importants », assurant que Lafarge « met tout en œuvre pour redémarrer le plus rapidement possible » le site.

Dans leur communiqué, les activistes reprochent à l'usine d'émettre « plus de 444 464 tonnes de CO₂ par an et d'alimenter ses fours de milliers de vieux pneus et toutes sortes de déchets toxiques ». C'est aussi le secteur du BTP dans son ensemble qui est ciblé. « De l'extraction du sable à la production de ciment et béton, aux grands projets inutiles, toute la chaîne de l'industrie de la construction est une catastrophe écologique », explique le collectif, citant entre autres les chantiers du Grand Paris et des Jeux olympiques de 2024.

Le parquet d'Aix-en-Provence s'est saisi du dossier et a ouvert une enquête en flagrance, confiée à la gendarmerie, précise *Le Monde*. L'entreprise a porté plainte, a confirmé Loïc Leuliette, tandis que le ministre délégué chargé de l'industrie Roland Lescure a rappelé que le site de Lafarge fait partie des cinquante sites prioritaires à décarbonner.

Dans un communiqué de presse, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie ont condamné avec « la plus grande énergie ces violences, qui ne sont pas plus acceptables au nom de l'écologie que pour toute autre raison. »

REPORTERRE, 12 décembre 2022

Photo : Twitter/Les Soulèvements de la terre

Dans le Gard, le sabotage d'un pylône vise l'industrie chimique



Les saboteurs ne lésinent plus sur les moyens. Un groupe de « résistant.es » revendique, dans un communiqué anonyme reçu par Reporterre, la dégradation d'une installation électrique dans la région d'Alès (Gard) : « Nous avons saboté le pylône 225 000 volts de la ligne principale qui approvisionne en électricité le pôle chimico-industriel de Salindres (entreprise Arkema et d'autres) », annoncent les auteurs du message.

Pour ces militants, il faut « s'attaquer aux entreprises qui empoisonnent la terre » par des occupations, des manifestations ou des sabotages. À Salindres, le site industriel

était « trop bien protégé », expliquent-ils. Ils ont donc choisi de couper l'alimentation électrique du site. Les saboteurs dénoncent la présence et les pollutions du géant de la pétrochimie Arkema, une firme issue de la branche chimie du groupe Total.

Contacté par Reporterre, le Réseau de transport d'électricité (RTE) confirme que des « actes de malveillance ont été commis sur des installations », à proximité d'Alès. « Nos équipes sont intervenues pour réparer le pylône qui avait fragilisé la ligne électrique. Celle-ci alimentait en partie la ville d'Alès ainsi que le site industriel », précise la porte-parole de RTE. Aucune coupure de courant n'a été rapportée.

Et aujourd'hui, il n'y a « pas de risques pour la sécurité des tiers, ni pour l'alimentation électrique de la zone ». RTE condamne fermement « ce type d'actions qui mettent en péril la sécurité des personnes et qui peuvent entraîner des coupures d'électricité » et a initié « une procédure pour porter plainte ».

Plusieurs actions contre Arkema ces derniers jours

Ces derniers jours, plusieurs actions de désobéissance civile ont visé le géant de la pétrochimie Arkema. Le 17 décembre, des militants d'Extinction Rebellion se sont introduits sur le site de Pierre-Bénite (Rhône) dans la vallée de la chimie pour dénoncer la pollution environnementale induite par les activités de l'entreprise. Avec des banderoles, les militants ont accusé l'entreprise pétrochimique de produire depuis 1960 des perfluorés, ce « polluant éternel », et de déverser ses déchets toxiques dans le Rhône.

En parallèle, une autre action était menée devant le bâtiment de la DREAL, à Lyon. Extinction Rebellion demande l'arrêt total de la production de polluants éternels ainsi que des rejets d'eau usagée dans le Rhône, et la dépollution complète du site et de ses alentours au frais d'Arkema, ainsi que le dédommagement des victimes. Selon *Le Figaro*, 20 interpellations ont eu lieu suite à ces actions.

En mai dernier, une émission d'Envoyé spécial et de Vert de rage ont mis à jour une pollution massive aux perfluorés dans la région de Lyon, après qu'une équipe de chercheurs indépendants ait mesuré les taux de perfluorés dans l'air, les sols, l'eau du Rhône, l'eau potable de la région lyonnaise et dans le lait maternel de jeunes mamans exposées. Notre Affaire à Tous-Lyon avait aussi déposé deux référés environnementaux contre Arkema France et Elkem Silicones France LKEM pour avoir enfreint le droit de l'environnement et dépassé les seuils de pollution autorisés.

REPORTERRE, 23 décembre 2022

Désarmement d'une cimenterie à Marseille

Désarmement d'une cimenterie à Marseille



Les Soulèvements de la Terre ont relayé une action de sabotage d'une cimenterie Lafarge, réalisée par 200 personnes le 10 décembre 2022 à Bouc Bel Air dans les Bouches-du-Rhône, afin de s'opposer à ses ravages écologiques et sociaux. "Leurs engins, silos et malaxeurs sont des armes qui nous tuent. Ils ne cesseront pas sans qu'on ne les y force", déclare leur communiqué. Depuis deux ans, les actions s'enchaînent contre la multinationale du béton Lafarge-Holcim, condamnée aux États-Unis pour avoir soutenu Daech. Des mobilisations contre l'extension des carrières de sable jusqu'aux blocages de chantiers de construction, en passant par le sabotage de sites de fabrication de ciment, les activistes appellent tou-tes les défenseu-ses la terre à poursuivre le démantèlement de ces infrastructures.



Salon à la ferme : une alternative au Salon de l'agriculture jusqu'au 26 février

La Confédération paysanne et son réseau organisent leur « Salon » au sein de fermes partout en France. Le but : donner de la visibilité à l'agriculture paysanne. La gestion de l'eau est au cœur de cette troisième édition.



À rebours d'un événement centralisé et démesuré, la Confédération paysanne, la FADEAR [1] (réseau de l'agriculture paysanne) et les Amis de la Conf souhaitent, eux, plutôt essaimer. Ils proposent pour la troisième année consécutive, des rendez-vous dans plus de 200 fermes : c'est le « Salon à la ferme ».

Installé·e·s dans tous types d'activités, allant entre autres du

maraîchage à la culture d'une micro-algue – la spiruline – en passant par l'élevage ou la viticulture, les paysan·ne·s se retrouvent autour d'un thème commun : « l'eau et l'agriculture paysanne ». Ainsi, des fermes de 80 départements proposent des animations, débats, projections et visites ouvertes au grand public comme aux élu·e·s et collègues paysan·ne·s.

Une gestion de l'eau sans mégabassines

Thématique incontournable dans une agriculture confrontée à de sécheresses de plus en plus intenses et récurrentes, la question de l'eau et de sa gestion collective occupe une place centrale dans l'édition de cette année. « *Au-delà de l'irrigation, les enjeux pour l'agriculture relèvent de notre capacité à maintenir des systèmes qui reposent sur les apports d'eau "naturels", à développer des pratiques qui entretiennent la vie des sols et des systèmes d'irrigation à impact limité sur la ressource* », développe le réseau de la Confédération paysanne.

Revendiquant l'idée d'une « approche paysanne de la gestion de l'eau », le réseau organisateur rejette en bloc les projets de mégabassines. Appellant à un « moratoire » sur le sujet, il plaide également pour « *une irrigation en lien avec les écosystèmes, qui répartit équitablement et durablement la ressource en eau, au service d'une agriculture paysanne relocalisée, dense en emplois et productrice d'une alimentation de qualité accessible à toutes et tous* ». Et rappelle qu'en matière de gestion de l'eau, l'irrigation ne concerne qu'une infime partie du sujet puisque « *seule 7 % environ de la surface agricole utile est irriguée en France* ».

Plus d'informations et programme complet sur le site de la Confédération paysanne (https://www.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=12215&t=Salon%20E0%20la%20ferme)

Nils HOLLENSTEIN, 21 février 2023

Visuel : © Confédération paysanne

Notes

[1] Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Sabotages : les militants antibassines en procès



À Sainte-Soline, le 29 octobre 2022, des militants ont manifesté contre les mégabassines, des réservoirs dédiés à l'agroindustrie. - Twitter / @marinetondelier

Accusés de sabotage, des militants opposés aux mégabassines sont en procès à Niort et La Rochelle, le 5 et le 6 janvier. Ils dénoncent un acharnement juridique et veulent en profiter pour capter de nouveau l'attention médiatique.

Les antibassines sont de nouveau face aux juges : deux procès ont lieu les 5 et 6 janvier contre des militants accusés de sabotage. Jeudi 5 janvier, deux militants accusés d'avoir participé à la dégradation de la bassine de Cram-Chaban (Charente-Maritime) le 6 novembre dernier sont jugés à La Rochelle (Charente-Maritime). L'un des prévenus, Nathanaël B., parle de « désarmement » pour qualifier le découpage et l'incendie des bâches étanchéifiant cette réserve d'eau immense destinée aux agro-industriels. Ce soigneur animalier, également coprésident de l'ONG environnementale Makigo, souligne que la bassine en question a été déclarée illégale par la cour d'appel de Bordeaux – à cause d'étude d'impact défailante. Il encourt avec l'autre prévenu une peine de cinq ans pour dégradations.

Les Soulèvements de la Terre, l'un des collectifs qui s'opposent aux bassines, invitent leurs soutiens à se rassembler devant le tribunal à 12 h 30 avec des cutters sans lame, l'outil utilisé pour le découpage de la bâche. Ils veulent ainsi rappeler que ce procès ne vise pas seulement deux personnes, mais les 3 000 manifestants présents ce jour-là. L'avocat de la défense, Maître Huriet, veut plaider l'état de nécessité, une notion juridique qui consiste à autoriser une action illégale lorsque celle-ci empêche un dommage plus grave. En effet, les mégabassines empêchent les nappes phréatiques de se recharger et aggravent la sécheresse qu'elles sont censées combattre.

Du grain dans le réservoir d'une tractopelle

Le lendemain, vendredi 6 janvier, cinq autres militants, dont plusieurs agriculteurs, seront jugés à Niort (Deux-Sèvres). Deux d'entre eux sont accusés d'avoir saboté une tractopelle en versant du grain à l'intérieur du réservoir lors d'une manifestation sur le chantier de la bassine de Mauzé-sur-le-Mignon en septembre 2021. Les trois autres auraient jeté des projectiles en direction de gendarmes. Ils risquent jusqu'à sept ans d'emprisonnement, selon leur avocat. La Confédération paysanne va organiser un rassemblement en soutien aux prévenus devant le tribunal de Niort à 12 h 30. « *Ce n'est pas un combat des écolos versus les agriculteurs. La bataille, c'est contre l'agro-industrie* », assurait le porte-parole de la Confédération paysanne, Nicolas Girod. Les opposants à ces mégabassines dénoncent un acharnement judiciaire à leur encontre. Le 28 novembre dernier, cinq militants interpellés lors de la manifestation contre la bassine de Sainte-Soline ont été condamnés à entre deux et trois mois de prison avec sursis. Une cellule d'enquête a constitué deux dossiers à charge contre les prévenus du 5 et 6 janvier cumulant plus de 2 000 pages qui retracent les relations entre militants.

Selon Maître Huriot, l'avocat des prévenus, « les enquêteurs se sont par exemple rendus sur les lieux d'une réunion publique organisée par le collectif Bassines non merci afin de relever les plaques d'immatriculation de toutes les voitures présentes ». Il ajoute : « On aimerait voir cette débauche de moyens sur d'autres types de dossiers que celui de militants écologistes », comparant ces méthodes de fichage à celles employées par la police contre les zadistes de Notre-Dame-des-Landes.

Les différentes organisations antibassines veulent profiter de ce double procès pour capter à nouveau l'attention médiatique, près de deux mois et demi après la manifestation à Sainte-Soline, qui a pris une ampleur nationale. Une manière, aussi, de réenclencher la dynamique avant la prochaine mobilisation prévue le 25 mars. Si le lieu précis n'a pas encore été dévoilé, ce rendez-vous aura pour mot d'ordre : « Pas une bassine de plus ! »

Marius JOUANNY
4 janvier 2023

Julien Le Guet, l'homme qui fait trembler les mégabassines



Julien Le Guet est porte-parole du collectif Bassines non merci. Amoureux du marais poitevin depuis l'enfance, il est engagé corps et âme dans la lutte contre ces immenses réservoirs et pour la préservation de l'eau. [5/5]

Julien Le Guet, l'un des premiers « écoterroristes » de France ? « Il ne faut pas mettre ça en titre ! », s'amuse le porte-parole du collectif Bassines non merci. On doit ce terme à Gérard Darmanin, le ministre de l'Intérieur, qui entendait ainsi criminaliser les opposants aux projets de bassines dans les Deux-Sèvres.

En guise de criminel, c'est un homme chaleureux que *Reporterre* a rencontré alors qu'il était de passage à Paris. Un rendez-vous bref. Son téléphone n'arrête pas de sonner. Preuve de l'importance que la lutte contre les mégabassines, ces énormes réserves d'eau dédiées à l'agro-industrie, a pris en France. Preuve aussi de l'efficacité d'un militant qui allie amour sincère d'un territoire menacé, le marais poitevin, art du bon mot – « no bassaran ! » hurle-t-il au micro lors des manifs – et radicalité dans la lutte.



Julien Le Guet à la manifestation contre les mégabassines du 6 novembre 2021. © Corentin Fohlen / Reporterre

En ce moment, il fait le tour des médias, organise des conférences de presse et emmène les journalistes dans sa barque à la découverte des marécages du Poitou. Le tout pour faire passer son message : il s'agit d'une lutte pour le partage d'un bien commun, l'eau.

« Nous essayons de faire comprendre que ce n'est pas seulement un dossier charentais mais une affaire au retentissement national. » Mission accomplie : France 3 a diffusé début décembre un portrait du militant, « Julien, le marais et la libellule », et les mégabassines font parler d'elles jusqu'aux États-Unis, dans les colonnes du New York Times.

La veille de notre rencontre, l'infatigable militant était devant le tribunal de Niort pour soutenir les cinq participants à la manifestation contre la bassine de Sainte-Soline, condamnés à des peines de prison avec sursis. « Je suis préoccupé par les copains qui commencent à subir la répression. Et ce n'est que le début. Ils sont en train de nous préparer la même chose qu'à Bure », soupire Julien Le Guet, en référence aux procès et à la surveillance subie par les militants antinucléaires de la Meuse.

Lui a déjà vécu une garde à vue, une perquisition à son domicile, ainsi que quatre ou cinq auditions libres à la gendarmerie. [1] « Qu'est-ce que je vais gagner à la dixième ? » sourit-il, laissant apparaître ses dents du bonheur. « Je suis conscient des risques auxquels je m'expose, que ce soit en termes judiciaires ou de mesures de rétorsion. Mais c'est le jeu », poursuit l'homme de 45 ans.



Manifestation contre les mégabassines des Deux-Sèvres, les 29 et 30 octobre 2022. © Marius Jouanny / Reporterre

Né en Picardie, le petit Julien, fils d'instituteurs, a découvert le Marais poitevin enfant. Il passait ses étés avec ses copains « à vivre à la sauvageonne ». « Il y avait une profusion de couleurs et de toutes sortes de bestioles, des larves aquatiques, des libellules... C'était aussi la première fois que je pêchais et que j'avais un poisson tout frétilant entre mes mains. J'avais l'impression de faire corps avec ce milieu. »

Sa biographie est une somme d'efforts pour préserver ce fragile écosystème. « Il est viscéralement attaché à ce marais et donc viscéralement attaché à la lutte. C'est dynamisant, ça donne envie à plein de gens d'y mettre autant d'énergie », résume Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne joint par Reporterre.

Mangeoires et sorties naturalistes

Batelier dès 14 ans, c'est même à l'adolescence que Julien Le Guet commence à transmettre sa passion pour ces canaux en embarquant des visiteurs – c'est d'ailleurs aujourd'hui son métier. Jeune adulte, définitivement installé dans la région et révolté par l'agriculture industrielle qui puise dans le marais et l'assèche, il a créé avec des amis L'Évail, une association de protection du marais.

« Nous avons été un gros caillou dans la chaussure des aménageurs », assure-t-il. Dans le numéro zéro du fanzine de l'asso – une quarantaine d'adhérents tout de même – on trouve un tutoriel pour fabriquer une mangeoire, un calendrier de sorties naturalistes et des critiques des politiques d'aménagement locales. Car Julien Le Guet sait qu'il faut s'intéresser aux arcanes du pouvoir, aux décisionnaires.

À 23 ans, titulaire d'une licence de biologie, il a d'ailleurs tenté un engagement plus classique : il était notamment chargé de mettre en place une zone Natura 2000 dans le Parc naturel régional du Marais poitevin. Il a vite déchanté devant le poids des « lobbies agricoles, notamment celui de la FNSEA », le syndicat majoritaire. Retour au militantisme de terrain, donc.

Fort d'un savoir tant naturaliste que des politiques locales, quand il entend parler des mégabassines – dès les années 2000 ! – il se doute tout de suite de l'entourloupe. Officiellement baptisées « retenues de substitutions », elles sont à l'époque, comme aujourd'hui, présentées comme la solution pour concilier la préservation des milieux naturels et l'irrigation intensive.

« On a vite commencé à se poser des questions avec les copains. Quelle allait être leur taille ? Comment allaient-elles être remplies ? On a réalisé qu'elles allaient être utilisées pour continuer la culture intensive de maïs [2]. On a alors décidé de se battre. » Si la lutte est médiatique aujourd'hui, grâce à un savant mélange de soutien politique et scientifique, d'intérêt renouvelé pour les actions coups de poing et d'aggravation du changement climatique, elle est loin d'être nouvelle.

C'est en 2017 qu'elle est montée en force : à l'époque, Julien et d'autres ont lancé le collectif Bassines non merci. Le but : dénoncer le projet de construction de 19 (à l'époque, 16 aujourd'hui) réserves en sud Deux-Sèvres – budget : 59 millions d'euros.

Une première manifestation fût organisée fin novembre cette année-là : 1 500 personnes formaient une chaîne humaine autour du site prévu pour la mégabassine d'Amuré (18 hectares). « *Tout de suite, on a vu que notre combat rencontrait un large écho, car il n'y avait jamais eu une manifestation de 1 500 personnes dans le marais sur des sujets environnementaux.* » Cinq ans plus tard, la première bassine, celle de Mauzé-sur-le-Mignon, est construite. Son remplissage a commencé juste avant Noël.



Les manifestations contre les mégabassines sont l'occasion d'une débauche de moyens répressifs. © *Marius Jouanny / Reporterre*

La bataille n'a fait que s'amplifier. Les militants ont multiplié les recours en justice, les pétitions et mobilisations. En quelques années, ils ont réussi le tour de force de réunir les syndicats, les élus, les tracteurs de la Confédération paysanne et les militants plus radicaux.

« *Le plus beau dans notre mouvement, c'est cette compréhension réciproque et le respect de la culture de l'autre. Tout le monde n'a pas les mêmes modalités d'action, mais on poursuit des buts communs. Cela implique une certaine tolérance* », poursuit Julien le Guet.

Cette union n'est pas sans rappeler la grande époque de la zad de Notre-Dame-des-Landes, contre un projet d'aéroport. « *Beaucoup de gens des bassines étaient aussi présents à Notre-Dame-des-Landes. C'est la suite de l'histoire, une sorte de super comité de jumelage.* »

Une caméra de surveillance déplacée... devant un terrier de loutre

Cela fait maintenant cinq ans que Julien Le Guet est porte-parole du collectif Bassines non merci. Une tâche qu'il endosse avec humilité : « *Il semblerait que j'ai de la tchatche. C'est un atout que je mets au service du collectif. Le jour où les copains me diront que cela ne marche plus, je n'en ferai pas tout une histoire.* »

« *Il sait à quel moment il peut se permettre des punchlines qui marquent aussi bien les gens dans la lutte que les journalistes qui les reprennent* », assure Nicolas Girod. Son humour mordant est une arme de résistance – il a même dédié une affiche du collectif Bassines non merci au patron des renseignements généraux en Deux-Sèvres lorsque ce dernier a pris sa retraite.

Agressions contre humour

Et qu'a-t-il fait quand il a su que la maison de son père, dans laquelle il organise des réunions du collectif, était espionnée par une caméra de surveillance ? Il l'a déplacée devant un terrier de loutre. « *Le fait de s'en prendre aux puissants de manière un peu goguenarde, ça parle aux gens. Peut-être que la rigolade et la légèreté peut compenser la gravité de la situation.* »

Après son père, c'est son neveu, Valentin, qui a été pris pour cible. Le jeune homme a été tabassé devant son domicile alors qu'il rentrait après un footing. Il aurait été insulté dans des termes qui, selon le collectif des Soulèvements de la Terre, ne laisseraient aucune ambiguïté quant aux motivations politiques de ses agresseurs.

Comment tenir, alors que trente nouvelles mégabassines sont en projet dans la Vienne, prévues par un protocole ratifié quelques jours à peine après la grande manifestation – un tournant dans la mobilisation – contre la réserve de Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres ? Qu'il y a un procès, encore un, des militants antibassines début janvier à Niort ?

« La force, la fraternité, la sororité qu'on trouve chez les militantes et militants est incroyable. Je crois que j'ai besoin de lutter pour me regarder en face. C'est le combat de ma vie », conclut l'homme en frottant ses mains puissantes et noueuses. Il termine son café et file prendre son train qui le ramène dans son cher marais poitevin. Il a de quoi faire. Plusieurs rassemblements sont programmés dans les prochains mois, notamment une manifestation nationale le 25 mars prochain. « No bassaran ! »



Mégabassines : les ingrédients d'une lutte efficace

Notes

[1] L'audition libre permet d'interroger une personne soupçonnée d'avoir commis une infraction sans la mettre en garde à vue.

[2] Très gourmande en eau, cette culture est en partie responsable de l'assèchement du marais.

Laury-Anne CHOLEZ (Reporterre)
30 décembre 2022

Travailler moins pour vivre mieux ? Ils l'ont fait !

« Quand j'étais cheffe de produit dans le marketing, mes collègues me demandaient quel vert je voulais pour le design d'un nouveau luminaire, et je me disais "mais quelle importance ?" », se souvient Mathilde Forget, 37 ans. Il y a dix ans, elle réalise que son emploi n'a plus de sens pour elle. De fil en aiguille, elle crée en 2012 Bilan de sens, une méthode d'évaluation des compétences pour aider les personnes à faire évoluer leur projet professionnel, voire se reconverter.

« À cette période, la quête de sécurité de l'emploi dominait. Maintenant, le sujet se démocratise », analyse l'entrepreneuse qui a vu ses clients évoluer. « La plupart ont entre 28 et 40 ans, ils sont dans une quête d'équilibre entre le temps de travail, le plaisir, la contribution et l'argent », explique-t-elle.

Un constat corroboré par la récente enquête Ifop pour la Fondation Jean Jaurès sur la motivation des Français : en 1990, 60 % d'entre eux considéraient que le travail était « très important » dans leur vie, contre 24 % cette année. Preuve qu'un réajustement des priorités – loin d'être une épidémie de flemme – est à l'œuvre : en 2008, deux salariés sur trois souhaitaient, s'ils en avaient le choix, « gagner plus d'argent mais avoir moins de temps libre ». Aujourd'hui, la tendance s'est inversée avec la même proportion qui accepterait de « gagner moins d'argent pour avoir plus de temps libre ».

À l'instar de Nathalie Duchesne, 37 ans, ex-cadre pendant dix ans dans l'industrie chimique. Pressurée par une charge de travail accrue et un trop grand décalage avec ses valeurs, elle fait deux burn out. Quitter le « sacro-saint » CDI devient alors pour elle « une question de survie ».

Le déclic a eu lieu en signant le chèque de sa nounou : « À la fin du mois, je me rendais compte que mes deux filles étaient plus avec elle qu'avec moi », déplore cette maman qui travaille, depuis novembre, au lancement d'un projet d'horticulture pour une commune du Haut-Rhin, tout en continuant ses dessins de plans de jardins pour sa micro-entreprise. L'objectif étant de travailler moins, mais mieux, en y mettant du sens : avec un 35 heures annualisé, elle s'organise comme elle l'entend.

« L'idée de réduire le temps juridiquement subordonné est une obsession humaine assez ancienne, vieille de 200 ans, comme le salariat. C'est une préoccupation constante et presque universelle », rappelle toutefois la professeure de sociologie Marie-Anne Dujarier, auteure de *Troubles dans le travail : Sociologie d'une catégorie de pensée*.

Signal faible

Aujourd'hui, l'originalité du phénomène tient au profil de ces personnes, souvent diplômées ou CSP+, parfois issues d'un milieu ouvrier, qui, plutôt que de prendre leur carte chez un syndicat, échangent via Facebook. Ils sont plus de 22 000 sur le groupe de la communauté « Paumé.e.s » de Makesense, un organisme qui favorise l'action citoyenne, et environ 1 600 sur celui du Collectif Travailler Moins (CTM).

Le Collectif Travailler Moins défend « tous types d'outils qui permettraient de tendre vers une démarchandisation du temps : défense des systèmes de solidarités, droit au temps partiel et demande d'expérimentation du revenu de base ».

Créée en 2018, cette organisation informelle organise à Nantes des apéros « détravail », selon le jargon de ses quatre membres bénévoles. Ils prônent, via ce néologisme, le fait de placer la qualité de vie au-dessus du salaire en ne « vendant plus son temps de travail ».

« Le détravail est un signal faible qui prend de l'ampleur. Nous sommes dans une période de rupture accentuée par l'effet covid et la guerre en Ukraine. Des mises à l'épreuve pour nous, pour les industries et pour les modes de consommation », analyse l'anthropologue Audrey Chapot.

Christophe Hermant, 45 ans, a par exemple vu sa charge de travail augmenter avec la covid-19. Alors formateur sur des logiciels informatiques de pharmacie, il ressent le besoin de ralentir le rythme et il demande, en septembre 2021, à diminuer ses 45 heures par semaine. Suite au refus de son employeur, il choisit de démissionner pour entamer un retour à son premier métier : professeur de physique-chimie au collège, dans le Pas-de-Calais.

Des responsables politiques se sont saisis des réflexions sur le sujet. Là où, en 2017, Benoît Hamon proposait le revenu universel, pour notamment faire en sorte que chacun puisse choisir son emploi, Emmanuel Macron assurait le 17 mars 2022 qu'en cas de réélection à la présidentielle, le revenu de solidarité active (RSA) serait conditionné à une contrepartie de 15 à 20 heures d'activité hebdomadaire.

Une proposition aux antipodes du mode de vie porté par le CTM, qui défend « tous types d'outils qui permettraient de tendre vers une démarchandisation du temps : défense des systèmes de solidarités, droit au temps partiel et demande d'expérimentation du revenu de base », explique la bénévoles Myriam Aueur, 29 ans.

Un point de vue partagé par Mathilde Villiers, 24 ans. En novembre 2020, dès la fin de son master en école d'ingénieur, elle plie bagages à Rennes pour retourner vivre chez ses parents, loin du CDI et de la pression managériale qui la révoltent :

« J'ai demandé le RSA. C'est ma manière à moi de vivre comme si j'avais un revenu universel, mais ce n'est pas toujours facile à défendre auprès des gens... », avoue-t-elle, tout en restant convaincue des bienfaits d'un tel filet de sécurité financier : « Avoir du temps libre c'est permettre de faire naître des vocations, de développer des compétences, voire d'en faire une profession ».

Dans son village du Lot-et-Garonne, Mathilde se met alors en quête d'une vie professionnelle qui soit « l'extension de sa vie personnelle ». « Pourquoi sépare-t-on les deux ? » proteste celle qui multiplie les activités : moocs en ligne, formations, création de sites internet, conception et construction d'une maison en paille...

Elle envisage même d'accompagner des entrepreneurs en milieu rural pour donner une dynamique à son territoire, en devenant indépendante. Comme elle, de nombreux « détravailleurs » se tournent vers l'auto-entrepreneuriat, le CDD à temps partagé ou les coopératives... Autant de statuts jugés « encore bancals d'un point de vue juridique » par l'anthropologue Audrey Chapot : « Il y a beaucoup de progrès à faire pour que ce soit solide », prévient-elle.

Redonner du sens

Si les réponses au « détravail » sont multiples dans la forme, une philosophie domine : placer l'individuel au service du collectif. Mues par une recherche de sens, ces personnes s'engagent dans « un autre type de travail : de soin, d'entretien ou associatif », selon les mots d'Aurore Le Bihan, de la communauté « Paumé.e.s » de Makesense. Lorsqu'il s'agit plutôt d'une reconversion professionnelle, beaucoup se dirigent ainsi vers des métiers liés à l'artisanat, le rapport au corps et les services à la personne.

Tous les interrogés tiennent à rappeler qu'ils restent des privilégiés

À l'image de Claire Iqui, « l'égo brinquebalant », a entamé sa nouvelle vie dans le Morbihan pour y débiter, après une reprise d'étude en licence d'histoire-géographie, des contrats dans l'animation et la médiation culturelle lors des saisons touristiques. « Je reviens à des passions, le voyage et la culture. Pour moi, la réponse était là », se réjouit la jeune femme.

Adopter un rythme de travail plus flexible, c'est surtout revenir à des choses simples de la vie, « ne serait-ce que prendre le temps de faire des activités avec ma famille, de fabriquer des toupies avec les babioles qui s'entassent dans mon hangar, ou d'avoir des activités associatives », s'enthousiasme Christophe Hermant, qui, en contrepartie, a fait le deuil de son salaire à 2 300 euros par mois avec voiture de fonction. Peu importe, il préfère ses 1 800 euros, suffisants pour son équilibre financier.

Vivre avec moins

Calculatrice en main, les « détravailleurs » se doivent en effet d'évaluer leurs besoins minimums, car travailler moins implique une diminution des revenus. « Lorsque j'étais au chômage, j'ai perdu 700 euros net mensuel, mais sans cette somme, on vivait mieux », s'étonne encore Nathalie Duchesne, qui a passé trois ans au chômage pour se reconstruire et se lancer dans l'horticulture : « Les frais de garde, de déplacement, de repas à l'extérieur, tout ça avait disparu. »

« Détravailler ne signifie pas forcément vivre sans pouvoir profiter de l'existence, mais trouver un autre confort », abonde l'anthropologue Audrey Chapot.

Un confort qui suivrait justement une logique de décroissance, comme pour l'ex-consultante Claire, dans le secteur industriel. La future auto-entrepreneuse a appris à fabriquer sa lessive, son shampoing ou ses produits ménagers. Une démarche qu'elle juge plus « pragmatique qu'écolo », mais qui rejoint la préoccupation environnementale de nombreux « détravailleurs ».

À l'instar de Jean-François Rochas-Parrot, alias Jeff, entrepreneur salarié en coopérative pour le collectif Les écoloHumanistes. Son but est de limiter son temps de travail pour gagner le Smic. Un choix « politique », pour cet homme de 33 ans :

« On vit avec le niveau de vie qu'on a, donc j'ajuste mes revenus à des besoins plutôt qu'à des envies. Si je gagnais plus je consomerais plus, et j'aurais une plus grosse empreinte carbone », assène l'écologiste.

Pourtant, s'ils entendent transformer ces comportements vertueux individuels en dynamiques collectives, tous les interrogés tiennent à rappeler qu'ils restent des privilégiés. « C'est bien beau mais ça ne remplit pas l'assiette. Lorsqu'ils sont pris à la gorge, les gens n'ont pas le temps de penser à ça et à des solutions », admet Nathalie Duchesne. D'où la prochaine étape du CTM, qu'entend mener Myriam Ameur : « On aimerait démocratiser le sujet en nous adressant aux personnes en plus grosse difficulté sociale. C'est à nous d'aller vers eux. »

Leslie LARCHER (publié le 18/11/2022)

(Sites Alternatives Economiques et bonnesnouvelles)

Trognes : une partie de branches en l'air

Et si l'on pouvait produire du bois sans jamais couper d'arbres ? Les tailler de manière à ce qu'ils en donnent toute leur vie ? C'est ce que permettent deux techniques d'élagage bien particulières : la trogne et le Daisugi. Pratiquées pendant des siècles, elles ont peu à peu sombré dans l'oubli.

Kitayama, au nord de la ville de Kyoto, au Japon, s'étend une forêt bien particulière. Depuis chacun des troncs des robustes cèdres qui la composent, une dizaine d'épaisses tiges longilignes s'élancent vers les hauteurs. De nouveaux arbres poussent... sur l'arbre, mais plus solides, denses et flexibles parce que taillés verticalement et sans nœuds.

Une fois coupés, ils produiront de grandes quantités de bois destinées à la menuiserie et aux charpentes, le tout de manière renouvelable puisque la souche d'origine n'est jamais abattue mais entretenue de façon à donner constamment vie à de nouvelles pousses. Au Japon, cette taille singulière se nomme Daisugi (« table de cèdre »), et se pratique depuis le XIII^e siècle. Tout en préservant la santé de l'arbre originel et de son environnement, elle assure une production de bois constante pour plus de 300 ans. L'usage, qui répondait d'abord à une problématique architecturale – l'époque était alors à la construction de salons de thé traditionnels en bois et à l'utilisation de matériaux naturels –, s'est affaibli aujourd'hui en raison des réglementations sur les habitats inflammables.

Si le terme « Daisugi » est méconnu en dehors du pays du Soleil-Levant, le type de taille spéciale qu'il désigne se décline, à peine moins spectaculairement, dans le monde entier. En Europe, on parle surtout de « trognes » ou d'« arbres têtards », en raison de la forme que prennent les arbres taillés : un tronc nu, gonflé là où démarrent les branches par les bourrelets qui viennent recouvrir la partie coupée. Et à la manière des cèdres Daisugi, « les rejets qui poussent sur ces trognes ne sont pas des branches, mais des arbres. La preuve en est qu'ils développent à leur base des racines, qui vont rejoindre le sol et refaire des troncs », explique Dominique Mansion, qui recense près de 250 dénominations en France dans son ouvrage *Les Trognes, l'arbre paysan aux mille usages* (Éditions Ouest-France, 2019).

Paysages vivants

En 2021, l'Agence de la transition écologique (Ademe) publiait un rapport invitant à allonger les durées d'exploitation d'une partie des forêts françaises, afin de sortir la filière bois de la crise d'approvisionnement qu'elle traverse depuis la pandémie. La trogne pourrait alors constituer une solution. « À chaque taille, l'arbre gagne en longévité et en vigueur tout en produisant plus de bois », assure le spécialiste Dominique Mansion. Et grâce à la diversité des essences pouvant être travaillées ainsi, les intérêts sont légion. Les charmes, châtaigniers ou chênes donnent un excellent bois de chauffage, le saule sert à la vannerie, les tilleuls et platanes à ombrager les villes et encadrer les routes et chemins à la campagne et les peupliers fournissent le bâti. Plus généralement, le bois prélevé sur les trognes permet aussi de produire du fourrage ou de la litière pour les animaux, plus efficace que celle en paille habituellement acheminée par camion.

« Dans une société qui consomme beaucoup d'énergie, la trogne promet une forme d'autonomie dans de nombreuses situations », résume Dominique Mansion. Dans le Maine-et-Loire, la petite commune de Juvardeil l'a bien compris : les bâtiments communaux sont tous chauffés avec le bois issu du bocage et des trognes. De la même manière, le Parc naturel régional de l'Avesnois a mis en place une filière « bois décheté » à partir du bocage et des trognes de charme, dont la production sert aux chaudières installées dans les fermes du coin.

La biodiversité environnante y trouve aussi son compte. En vieillissant, le tronc se creuse et laisse apparaître des cavités qui servent de refuge pour les insectes, ruches sauvages et autres animaux cavernicoles. « Une étude dans le Marais poitevin se demandait pourquoi après trois semaines de crue, on trouvait des taupinières en zone inondée quand l'eau se retirait, racontait Dominique Mansion en 2019, lors d'une conférence aux Rencontres internationales de l'agriculture du vivant¹. En fait, les taupes montent dans le terreau des trognes creuses avec leur garde-manger. Comme dans l'arche de Noé, tous les petits animaux et mammifères peuvent se réfugier rapidement en hauteur grâce à ces arbres en cas d'inondation. » En bord de rivière, en plus de protéger les berges grâce à leur réseau racinaire, les trognes abritent la faune piscicole.

Dans leur tronc creux, le « sang de trogne », matière organique liée à la décomposition du bois et des feuilles, est utilisé pour faire lever les semis dans les champs. Elles procurent aussi de l'ombre au bétail tout en préservant les branchages de leurs dents. De cette manière, les chênes verts « trognés » occupent deux millions d'hectares en Espagne et au Portugal, les trognes d'arganiers sont omniprésentes au Maroc, et sont également utilisées en Guyane pour restaurer les sols pillés par les exploitations aurifères.



© Coopérative de production de bois Kitayama de Kyoto



Un arborétrogne pour les recenser tous

En France métropolitaine, en revanche, « il y a urgence à faire de la trogne », alerte Dominique Mansion. Ou plutôt à en refaire. Si ces arbres ont dominé le paysage agricole européen pendant des siècles, présents dans presque toutes les haies de bocage, ils se sont peu à peu effacés au moment de l'arrivée des énergies fossiles facilement transportables, puis de la mécanisation après-guerre. La logique du remembrement se généralise alors, les haies disparaissent et les champs s'étendent sur des centaines d'hectares, chaque obstacle à leur expansion étant méthodiquement supprimé. En parallèle, l'élevage de taille modeste s'éteint peu à peu, rompant tout lien avec le paysage arboré. « Aujourd'hui, ce sont des paysages qu'on a du mal à imaginer », constate Dominique Mansion, qui milite depuis des années pour leur réhabilitation. Au sein de la Maison botanique de Boursay, qui recueille et développe les connaissances sur ce sujet, le spécialiste travaille à la mise en place d'un « arborétrogne ». Cette collection d'arbres, plantée aux abords de l'établissement, permettra d'étudier les essences habituellement peu ou non trognées qui pourraient être intégrées dans des systèmes de culture. « On a commencé les plantations cet hiver et on va continuer l'hiver prochain, explique celui qui est aussi artiste entre deux formations à la taille de trogne. Au total, une soixantaine d'espèces différentes seront présentes sur le site d'environ un hectare. » En mai dernier, Dominique Mansion a également publié un guide pratique des trognes, pour inciter à pratiquer ce type de taille.

Tout le monde n'aime pas les têtards

Si les initiatives en faveur de la trogne se multiplient depuis plusieurs années – elles sont recensées par le Groupe national trognes depuis 2020 sans qu'aucune quantification précise n'existe encore –, elles ne font pas forcément l'unanimité chez les particuliers. « Tout le monde aime les têtards, mais quand il faut les tailler, les gens sont moins motivés », constate Jordane Ancelin, paysagiste à l'origine d'une opération de renouvellement des arbres têtards dans le Marais poitevin. L'entretien régulier et la technicité du maniement d'outils à trois mètres du sol découragent certains propriétaires. « Pour l'instant, à part un intérêt paysager, beaucoup de personnes ont du mal à voir ce que peut leur apporter la création de trognes », souligne Thomas Tchiboukdjian, forestier au Pays basque, où le lancement d'un inventaire participatif des trognes de la région n'a pas non plus eu le succès escompté. « En termes d'efficacité et de rentabilité, les gens ne s'y retrouvent pas. » Comme dans le Marais poitevin, la trogne est pourtant emblématique du paysage et des pratiques agricoles de cette région du Sud-Ouest. La forêt de Sare, par exemple, était exploitée pour le bois de

chauffage et le charbon, en même temps qu'elle fournissait des pâturages à la région. « Tout le massif était géré en têtard. Les brebis et cochons des bergers pouvaient y paître, et tous les huit ou neuf ans, les charbonniers venaient couper le bois.

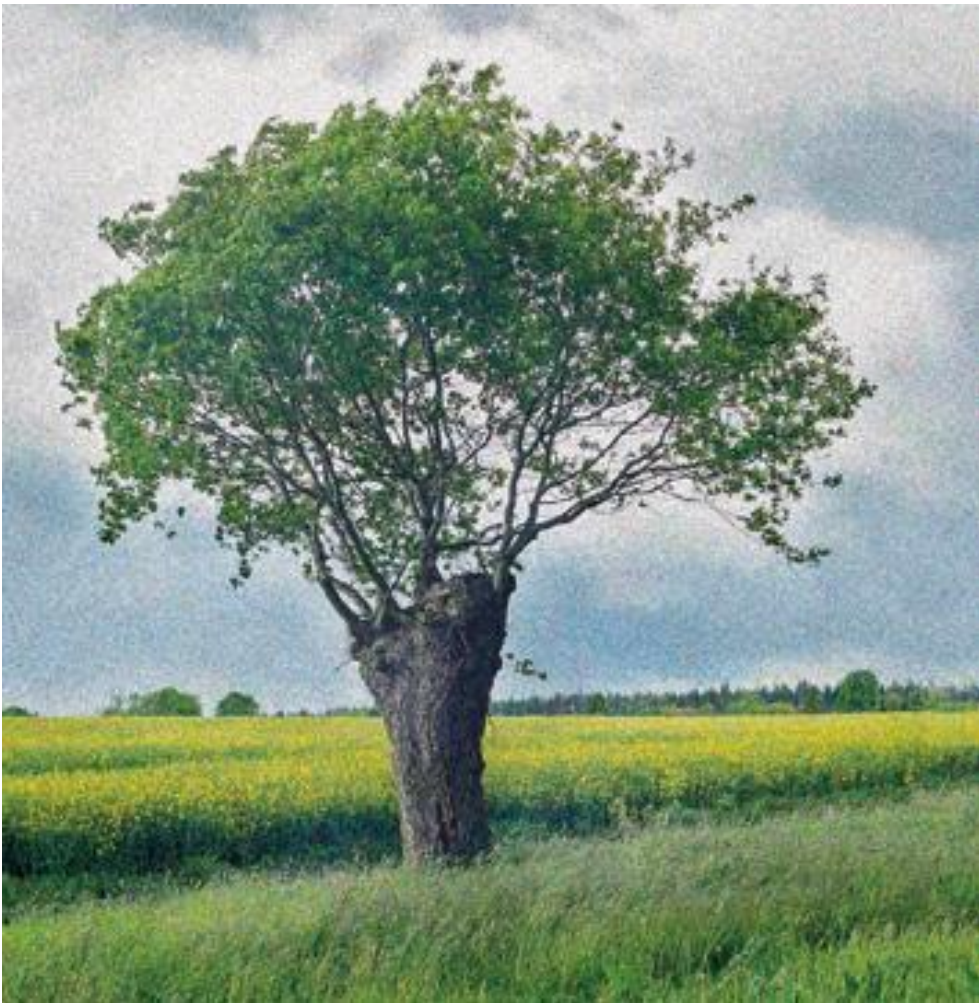
L'espace était partagé et les ressources préservées », explique ce membre de l'Euskal Herriko Laborantza Ganbara², qui ne désespère pas de voir revenir la trogne au goût du jour. « Le jour où ça sera utile, les gens trouveront l'énergie et le temps pour en faire à nouveau. »

L'époque actuelle, avec ses sécheresses et pénuries de gaz qui se multiplient, sonnerait-elle définitivement l'heure du retour de la trogne ? La question se pose en tout cas sur le pourtour méditerranéen, où cultiver le fourrage sur les arbres permettrait de compenser les courtes périodes d'herbage de l'été. À Lusignan (86), l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) est en train de tester un système qui permettrait aux 72 vaches de l'exploitation de brouter directement sur la trogne. Plantés en 2014, ces arbres devraient permettre, d'ici vingt ans, l'autonomie fourragère de la ferme. « Pour moi, c'est une technique qui a toute sa place dans un monde où on remet de l'humain dans les fermes, poursuit Thomas Tchiboukdjian. Moins de machines et plus de main-d'œuvre. »

Eva COHEN
(Socialter, décembre 2022 - janvier 2023)



Trognes de charme dans le Loir-et-Cher © Phonet 2022



Trogne de chêne dans le Loir-et-Cher © Phonet 2022

- (1) 1 « L'importance des trognes pour l'élevage et le bocage », conférence de Dominique Mansion, Ver de terre production, 26 novembre 2019, disponible sur YouTube.
- (2) La chambre d'agriculture alternative du Pays basque, mise en place sous forme d'association depuis 2005, qui milite pour le maintien des traditions ancestrales d'agriculture paysanne.

Victoire définitive pour les opposants à Val Tolosa, centre commercial géant qui devait impacter 40ha de terres naturelles

« Comme le dit notre président, qui aurait pu prédire le tsunami que va provoquer la victoire de notre collectif ? »



Clap de fin définitif pour le projet de centre commercial géant Val Tolosa après 17 ans de procédures judiciaires : le 27 décembre 2022, le Conseil d'État a confirmé l'annulation de la dérogation permettant la destruction d'espèces protégées, mettant un terme définitif au projet. Avec ses 65 000m², Val Tolosa devait détruire 40 hectares de terres naturelles.

Dans une décision rendue publique ce 27 décembre 2022, la Cour d'appel a notamment estimé que ce projet de centre commercial « ne répondait pas à une raison impérative d'intérêt public majeur » étant donné que le territoire de l'Ouest toulousain, sur lequel devait se construire Val Tolosa est déjà bien doté en centres commerciaux, et que la création de 1938 emplois pérennes n'avait « pas été démontrée ».

« La justice a le mérite d'être constante dans les 14 décisions rendues contre le projet Val Tolosa depuis 2005. (...) Val Tolosa restait un banal centre commercial malgré les emplois promis et largement surévalués, malgré les tentatives pour le reverdir et lui donner une dimension socio-culturelle » a réagi le collectif NON à Val Tolosa dans un communiqué.

Depuis janvier 2006, ce collectif de citoyens composé de 500 adhérents refuse le gigantisme, le sacrifice de terres arables, et la consommation à outrance.

Énième centre commercial à l'américaine, conçu pour enfermer le client dans un circuit perpétuel de consommation, Val Tolosa devait occuper 40 hectares de terres naturelles, sur lesquelles auraient été coulés 115 000 m² d'espaces bétonnés, un lac miniature, plusieurs promenades, des jardins, ainsi qu'une centrale solaire.

Dans leur long combat contre ce projet d'une autre époque, les opposants avaient même pu compter sur le soutien inopiné des gendarmes qui ont refusé deux fois de les évacuer lorsque les citoyens occupaient le terrain pour bloquer le chantier, dans l'attente d'un référé de justice.



Mauvaise perdante, la multinationale Unibail qui portait le projet a décidé d'attaquer en justice l'État français et les collectivités, dont la mairie de Plaisance-du-Touch, qui la soutenaient pourtant, en leur réclamant un montant de 187 millions d'euros au titre des préjudices subis « suite à l'impossibilité de réaliser l'aménagement de la « ZAC des Portes de Gascogne » et le projet Val Tolosa ».

« Que d'ingratitude, a pointé le collectif NON à Val Tolosa, lorsque l'on connaît le tapis rouge qui lui a été déroulé pour s'installer à Plaisance-du-Touch. (...) Faut-il voir dans cet exemple l'application concrète des diktats que souhaitent nous imposer les multinationales à leur seul et unique bénéfice en pervertissant les règles établies dans l'intérêt commun de nos sociétés ? »

Unibail-Rodamco-Westfield figure parmi les leaders mondiaux de l'immobilier commercial. Coté au CAC40, il est présent dans 13 pays et doté d'un portefeuille d'actifs d'une valeur de 54,5 milliards d'euros. Il a déclaré un chiffre d'affaires de 2,7 Milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'année 2022, une hausse de 20,8% par rapport à la même période un an plus tôt.

Le collectif Non à Val Tolosa a déclaré qu'il allait suivre de près cette nouvelle aventure judiciaire, bien décidé à ne pas céder 1 euro d'argent public au géant de l'immobilier commercial.

3 janvier 2023 - LA RELÈVE ET LA PESTE

<https://lareleveetlapeste.fr/victoire-definitive-pour-les-opposants-a-val-tolosa-centre-commercial-geant-qui-devait-impacter-40ha-de-terres-naturelles/>

La préfète protège les bois ? L'État la vire



La préfète d'Indre-et-Loire Marie Lajus a été limogée car elle voulait... faire respecter la loi. Elle s'opposait à un projet immobilier destructeur de terres. Ses soutiens, dont moult élus, dénoncent une « injustice ».

*« Vive la presse... vive la presse libre ! » C'est une vidéo publiée sur le réseau social Twitter et massivement relayée qui a contribué à mettre en lumière cet événement. On y voit l'ex-préfète d'Indre-et-Loire Marie Lajus brandir un article du *Canard enchaîné* mis sous verre et offert par ses collègues. Cette enquête parue le 14 décembre dans le journal satirique révèle les conditions obscures dans lesquelles Marie Lajus a été évincée de son poste de préfète une semaine plus tôt. On y apprend qu'une banale affaire d'urbanisme aurait provoqué sa chute et que certains élus locaux auraient fait pression pour démettre l'ex-préfète de ses fonctions.*

Au cœur de cette affaire, le projet de construction d'un incubateur de jeunes entreprises « deeptech » de 4 000 m² dans l'ancien domaine d'une maîtresse de Louis XIV, Madame de la Vallière, dans la commune de Reugny, en Indre-et-Loire. Le domaine appartient à l'homme d'affaires Xavier Aubry, qui a fait fortune en Suisse et qui souhaite désormais y implanter le DaVinci Lab, un centre de recherche sur les nouvelles technologies. Le problème, c'est que l'entrepreneur souhaite construire cet incubateur sur un terrain non constructible et boisé, adossé à un château qu'il a déjà transformé en hôtel de luxe il y a quelques années. Certains élus tourangeaux y voient pourtant une opportunité pour redynamiser la région. « C'est un investissement de 15 millions d'euros, pour un département comme le nôtre c'est extrêmement important », déclare à Reporterre Bernard Gaultier, président de l'association des maires ruraux d'Indre-et-Loire.



Le Da Vinci Labs doit être construit sur un terrain non constructible et boisé, adossé à un château transformé en hôtel de luxe. *Da Vinci Labs*

En sa qualité de préfète sur le territoire, Marie Lajus, accompagnée par les services de l'État et notamment des Bâtiments de France, avait émis des réserves à plusieurs reprises sur le projet. Dans un échange de courrier, que *Reporterre* a pu se procurer, entre Nicolas Toker, le maire de Reugny qui accompagne le projet Da Vinci Lab sur sa commune et l'ex-préfète Marie Lajus, cette dernière souligne que « *l'intérêt scientifique, économique et territorial du projet [...] doit être établi sans laisser place au doute* » et émet une réserve sur la justification du bien-fondé du choix de l'implantation en milieu boisé non constructible.

Certains maires auraient « envoyé des SMS sans arrêt à Darmanin »

Selon le *Canard enchaîné*, ce sont ces réserves et cette rigueur concernant la loi qui ont poussé certains élus locaux à demander le départ de M^{me} Lajus. Certains maires auraient « *envoyé des SMS sans arrêt à Darmanin* » pour demander la révocation de la préfète. La nomination ou la cessation de fonction d'un préfet sont en effet à l'initiative du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et de la Première ministre Élisabeth Borne.

Bernard Gaultier, le président des maires ruraux d'Indre-et-Loire, même s'il reconnaît « *certaines tensions* » avec l'ex-préfète, assure qu'aucun maire de la région n'a, à sa connaissance, fait pression pour l'éviction de M^{me} Lajus. « *C'est vrai qu'il y avait un manque de confiance entre certains élus et la préfète, on souhaitait être plus soutenu dans nos projets* », assure le maire de Perusson. « *Elle paraissait comme une personne très stricte et rigoureuse, qui se retranchait souvent derrière la loi. Elle restait dans sa tour d'ivoire à la préfecture et on la voyait rarement.* » Un avis partagé par les maires du département selon Bernard Gaultier. La presse locale affirme même qu'un élu déclarait en 2021 lors d'un congrès des maires d'Indre-et-Loire « *qu'elle nous fait chier avec son cul pincé* ». Les tensions entre la préfète et certains maires étaient « *connues et avérées* », confirme à *Reporterre* au téléphone Emmanuel Denis, maire écologiste de Tours, qui a salué « *l'exemplarité* » de l'ex-préfète lors du dernier conseil municipal de la ville.

Cette éviction est une « honte pour le gouvernement »

Peu de temps après le décret du 7 décembre annonçant la fin des fonctions de Marie Lajus et les révélations dans la presse, une pétition en ligne et une tribune parue dans le journal *Le Monde* ont mis en avant le caractère « *injuste* » de la décision. Pour Nicole Bonnefoy, sénatrice en Charente et membre du parti socialiste qui a travaillé avec Marie Lajus lors de son affectation en tant que préfète de la région entre 2018 et 2020, l'éviction de la préfète est « *une honte pour le gouvernement. On a fait voter la loi Climat et Résilience en 2021 en fixant notamment le ZAN – zéro artificialisation nette d'ici 2050 – et quel est le message du gouvernement ? Il limoge une préfète qui tente de faire respecter la loi. Cela démontre bien la faiblesse de l'État en matière de protection de l'environnement* ». La sénatrice, qui a signé la tribune, a également envoyé un courrier au ministre Darmanin pour lui signifier sa « *consternation* ».

À Reporterre, elle affirme que « cette éviction me fait me poser beaucoup de questions. À quoi cela sert d'être parlementaire, de faire voter des lois, pour qu'au final elles ne soient pas appliquées ? » Nicole Bonnefoy pense également que les élus locaux ont joué un rôle dans l'éviction de Marie Lajus : « Il existe des pressions c'est certain, qu'elles proviennent de lobbys ou d'élus locaux. Il ne faut pas oublier non plus que Marie Lajus est une femme, et je constate tous les jours dans ma chair que la parole d'une femme en politique ne vaut pas celle d'un homme ». Christophe Monteiro, directeur de centres sociaux à Angoulême et créateur de la pétition en ligne en soutien à Marie Lajus, souligne le professionnalisme de l'ex-préfète et sa proximité avec la population. « Elle était préfète en Charente durant deux années. C'était une personne très dynamique, très proche des citoyens. Les gens avec qui je travaille ici, dans les quartiers et les centres sociaux se rappellent du nom de la préfète, c'est quand même assez rare ! Avec cette décision, le gouvernement envoie un mauvais signal. On ne peut pas parler d'exemplarité ou de valeurs en bafouant à ce point l'honneur d'une femme », dit-il au téléphone.



« Si des élus locaux ont pu faire démettre la préfète de ses fonctions en envoyant des messages au ministre Darmanin, c'est un sujet d'État. » *Wikimedia / CC BY-SA 4.0 / Pierrot75005*

Christophe Monteiro, comme les élus et les acteurs de la société civile qui ont manifesté leur incompréhension, attend désormais des explications sur les raisons qui ont poussé Gérard Darmanin et Élisabeth Borne à mettre fin aux fonctions de Marie Lajus au milieu de l'année, sans préavis et sans point de chute. « Si les faits sont avérés et si certains élus locaux ont pu faire démettre la préfète de ses fonctions en envoyant des messages au ministre Darmanin, c'est un sujet d'État », assure au téléphone Emmanuel Denis, le maire écologiste de Tours.

Justin CARRETTE (Reporterre)
29 décembre 2022

Lulu du Morvan, la forêt qui se défend



Du haut de ses 81 ans, « Lulu du Morvan » a crevé l'écran sur France 2, dans l'émission « Aux arbres citoyens ». Nous sommes allés rencontrer cette inarrêtable défenseuse des forêts qui sait tenir les ministres en respect. [1/5]

Dans les forêts du Morvan, dans le marais poitevin, à l'Assemblée nationale... Reporterre met en avant cinq personnalités qui ont fait 2022.

Ce mardi 7 novembre, sur France 2, au milieu d'un parterre de stars apprêtées, le vivant a fait irruption. Avec son front plissé et ses yeux bleus intenses, « Lulu du Morvan » a fait une extraordinaire impression. À 81 ans, l'infatigable militante a raconté son amour des forêts.

Devant plus d'un million de téléspectateurs, elle a pourfendu « les coupes rases » et « les monocultures de pin douglas ». Sa parole brute venait de loin. Ancrée dans un combat qu'elle a chevillé au corps depuis plus de quarante ans.



Lulu défend les forêts avec force et passion depuis des décennies. © Mathieu Génon / Reporterre

Lulu est une pionnière, une figure historique de la défense des forêts. Reporterre l'avait déjà rencontrée en 2017. Nous l'avons retrouvée un mois après l'émission de télévision, au calme, dans sa maison bordée par les bois.

Les oiseaux chantent dans le jardin malgré le grand froid. Des nichoirs parsèment la cour. À l'intérieur, des toiles d'araignée recouvrent les grandes poutres du salon. « *Elles me tiennent compagnie* », confie-t-elle en souriant.



De nombreuses essences d'arbres peuplent les forêts du Morvan. © Mathieu Génon / Reporterre

Depuis son épopée parisienne, Lulu est devenue une vedette. On la reconnaît dans la rue, on la félicite. Son passage dans l'émission *Aux arbres citoyens* est venu couronner ses années d'engagement parfois difficiles où elle a dû affronter le mépris des industriels, la misogynie des puissants. Mais aujourd'hui, les choses semblent bouger, le rapport de force se renverser.

Un ministre dans le Morvan

Dans les coulisses de l'émission télé, Lulu est tombée sur le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, les cheveux gominés, en train d'être maquillé. Elle l'a interpellé et invité au fond des bois, chez elle, dans le Morvan. Le ministre, surpris par sa pugnacité, s'y est rendu une semaine plus tard.

« *Je leur parle comme à tout le monde. Même Emmanuel Macron, je lui dirais ce que j'ai à lui dire* », s'exclame-t-elle. Dans le Morvan, le ministre n'a pas fait d'annonce mais sa venue est déjà une première victoire. Une marque d'importance. On ne peut plus ignorer celles et ceux qui dédient leur vie aux forêts.

Lulu – Lucienne Haese de son vrai nom – a créé en 2003 le premier groupement forestier citoyen. Son objectif ? Racheter des forêts pour les libérer de l'exploitation industrielle, des coupes à blanc et des plantations résineuses.

« *Avant, on nous prenait pour des écolo-petits-oiseaux, pas sérieux. Mais on a démontré que notre alternative fonctionnait. 1 100 adhérents nous ont rejoints. Près de 400 hectares sont gérés en futaie irrégulière, énumère-t-elle.*

« *On ne met pas la forêt sous cloche. On fait travailler des experts forestiers. On coupe du bois qu'on vend en circuit court, de façon durable. C'est une initiative dont on peut être fiers.* »



« Pendant toute mon enfance, la forêt m'a rendue heureuse, elle m'a rendue libre. » © Mathieu Génon / Reporterre



Ces énormes engins forestiers parcourent désormais les massifs de son enfance. © Mathieu Génon / Reporterre

Son engagement remonte à loin. Lulu est née en 1941 à Couhard, à côté d'Autun. Son père était ouvrier, sa mère orpheline. La famille était pauvre, mais ne manquait de rien grâce à la forêt. Avec son père, elle récoltait du bois pour se chauffer. Avec ses frères et sœurs, elle se baignait dans les cours d'eau et les cascades à une époque où il y avait encore des écrevisses.

« Pendant toute mon enfance la forêt m'a rendue heureuse, elle m'a rendue libre, se souvient-elle. La nature est un plaisir qui ne coûte rien. » Encore aujourd'hui, Lulu s'émerveille des saisons, des odeurs, des couleurs. « La forêt est un spectacle vivant », dit-elle. Au pied de son chêne, elle oublie ses soucis. « La nature vous régénère, elle vous donne de la force. »



Les démarcations des différentes essences sont flagrantes, vues du ciel. *Document remis.*



Valérie Bernadat a rencontré Lulu en 1993 alors que, bergère, elle avait entamé une grève de la faim pour protester contre une coupe rase. © *Mathieu Génon / Reporterre*



« Avec le recul d'une vie, on ne peut qu'observer la dégradation de la nature. On la ressent au quotidien et cela m'emplit de tristesse. » © *Mathieu Génon / Reporterre*

Même pendant l'hiver, cette ancienne comptable part s'y ressourcer. Elle marche en silence dans les bois, agrippée à ses deux cannes. Un stigmate laissé par un staphylocoque qui a failli l'emporter en 2019. Avec l'âge, sa silhouette est devenue plus frêle, ses pas plus instables. Mais à l'intérieur, son indignation bouillonne. La colère est un carburant inépuisable.



Avec ses deux bâtons de marche, Lulu continue de se promener dans la forêt. © Mathieu Génon / Reporterre

« Je suis profondément révoltée. Avec le recul d'une vie, on ne peut qu'observer la dégradation de la nature. On la ressent au quotidien et cela m'emplit de tristesse. » Depuis deux ans, les verdiers ne sont pas revenus dans son jardin.

À côté de chez elle, la forêt de son enfance, celle du Morvan, s'est aussi profondément métamorphosée. Des bulldozers sillonnent désormais le massif. Des abatteuses arrachent les feuillus et les industriels replantent du douglas ou des épicéas.

« C'est malheureux mais les aides publiques subventionnent la destruction du vivant », peste-t-elle.



La part des plantations dans les forêts du Morvan a plus que doublé depuis les années 1970. © Mathieu Génon / Reporterre

Dans les années 1970, les plantations représentaient 23 % de la forêt du Morvan. Aujourd'hui, elles dépassent les 60 %. Le massif est devenu une succursale de l'extractivisme, un lieu d'investissement financier pour les grands groupes. Axa, la Caisse d'épargne ou la Caisse des dépôts et consignations possèdent des centaines d'hectares.

« Depuis quarante ans, on se bat contre leur implantation. On a lancé des pétitions et des manifestations. Au début, on était tout seuls. Les gens n'avaient pas conscience de l'industrialisation des forêts. Ils ne voyaient pas que l'on répétait la même catastrophe que celle de l'agriculture intensive. »



Une coupe rase. « Les gens n'avaient pas conscience de l'industrialisation des forêts. Ils ne voyaient pas que l'on répétait la même catastrophe que celle de l'agriculture intensive. » © Mathieu Génon / Reporterre

En 1993, Valérie Bernadat, une jeune bergère, a fait une grève de la faim contre une coupe rase. Lulu a été une des premières à la soutenir. Ensemble, et avec l'association Autun morvan écologie, elles ont fait reculer les enrésineurs. Une première victoire.

Tenir tête

« Lulu est une obstinée, une militante acharnée, reconnaît Valérie. C'est une femme avec beaucoup de courage. En réunion, elle affrontait une dizaine d'hommes engravés, sûrs de leur pouvoir. Il fallait tenir tête. »



Le mouvement de défense des forêts grandit, encore doucement mais sûrement. © Mathieu Génon / Reporterre

Aujourd'hui, Lulu a cédé la main, même si elle reste militante. Et de nombreuses initiatives ont essaimé. Partout dans le Morvan, d'autres groupements forestiers citoyens se sont constitués.

Dans le Nord, des associations ont bataillé contre des projets industriels de biomasse en créant une zad. Un café forêt « le Carrouège » est né à l'occasion. L'année dernière 600 personnes ont défilé au mont Touleur pour s'opposer au rachat d'une forêt par une holding danoise.



Lulu continue de lutter, pour mettre enfin fin aux coupes rases, et préserver ces belles forêts à arpenter. © Mathieu Génon / Reporterre

« Le mouvement est plus fort, reconnaît Lulu,

mais on n'a pas encore réussi à changer le Code forestier ». Les lobbies restent bien enracinés. Même si une brèche pourrait s'ouvrir bientôt : l'association Canopée est en train de convaincre des dizaines de députés de différents partis de déposer une proposition de loi afin de limiter les coupes rases. La pression monte. « La fin des coupes rases, ce serait un bel accomplissement, s'enthousiasme Lulu. L'aboutissement de toute une vie. D'ici là, on ne va rien lâcher. Dites au ministre que je le surveille et que je l'ai à l'œil ! »

Gaspard D'ALLENS et Mathieu GÉNON (photographies) (Reporterre)
26 décembre 2022

La conservation de la biodiversité est une lutte politique

Reprenre des terres pour laisser la place aux dynamiques spontanées du vivant : voilà qui peut paraître séduisant. Pourtant, la volonté de conserver une nature intacte plonge ses racines... dans la colonisation et le développement capitaliste et industriel lui-même ! Les chercheurs Büscher et Fletcher proposent des outils pour une authentique révolution de la conservation, qui aurait pour horizon une convivialité politique et post-capitaliste entre vivants.

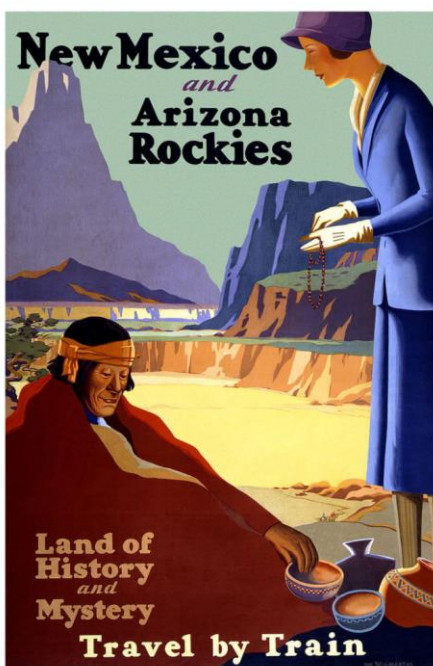
Bram Büscher est politologue et Rob Fletcher anthropologue de l'environnement (Université de Wageningen, Pays-Bas). Ils se sont tous deux intéressés à la conservation de la nature et à l'éco-tourisme dans leurs dimensions économiques et écologiques, dans le cadre de ce que l'on appelle la *political ecology*¹.

Cet entretien revient en détail sur les principales thèses de leur livre publié en 2019², dont la traduction est à paraître prochainement aux éditions Actes Sud³ : *Le vivant et la révolution. Réinventer la conservation de la nature après le capitalisme* (traduit de l'anglais par Antoine Chopot).

Propos recueillis et traduits par Antoine Chopot

Votre réflexion dans *Le vivant et la révolution* se fonde sur une critique de la conservation traditionnelle de la nature, essentiellement centrée selon vous sur les aires protégées et la préservation de la wilderness, ces grandes étendues sauvages dites « vierges » qui ont servi de modèle à l'expansion de la conservation dans le monde. Pouvez-vous tout d'abord revenir sur cette histoire ?

C'est une histoire très complexe, mais de manière simplifiée on peut dire que la conservation moderne et dominante est née comme un « contre-mouvement » face à la destruction à grande échelle des espèces et des écosystèmes aux XVIIIème et XIXème siècles, destruction causée par le développement du capitalisme industriel et son expansion à travers le monde *via* la colonisation européenne. Durant cette période, les scientifiques et les élites sociales ont de plus en plus déploré la destruction de la nature en Europe, en Amérique du Nord et dans de nombreuses colonies : ils ont ainsi commencé à préconiser des mesures de conservation des espèces végétales et animales, ainsi que des terres et des écosystèmes dont ces dernières dépendent. Dan Brockington, Rosaleen Duffy et Jim Igoe ont rassemblé ces éléments sous le terme de « conservation dominante » (*mainstream conservation*), désignant par-là « une branche historique et institutionnelle particulière de la conservation occidentale, promue et pratiquée notamment par de grandes et puissantes organisations internationales de conservation » (comme The Nature Conservancy, Conservation International, et le World Wildlife Fund).



Ce concept met l'accent sur la manière dont ce « contre-mouvement » complexe a été consolidé et soutenu par des institutions toujours plus puissantes et influentes au fil du temps, qui se sont appuyées sur deux stratégies clés pour atteindre leur but : 1) la séparation physique des humains et de la nature par la mise en place d'« aires protégées » ; 2) la séparation métaphysique des humains et de la nature, en concevant cette dernière comme un domaine distinct et séparé de l'humanité, compris avant tout comme un objet scientifique et instrumental dont la gestion doit être rationalisée par des autorités compétentes, étatiques ou autres. C'est ce qu'on peut appeler la dichotomie humain-nature, perspective que les aires protégées ont cherché à transformer en une réalité matérielle.

Ces deux stratégies, à leur tour, ont été très influencées par l'élite économique et les agents étatiques cherchant à tirer profit d'espaces naturels bien protégés pour des raisons d'identité, de statut, de loisir, de ressourcement, etc., ainsi que, avec le temps, pour des raisons commerciales. De manière ironique, cette dynamique est devenue si prépondérante que les organisations de la conservation dominante pensent à présent que cette force en grande partie responsable de la crise de la biodiversité – l'expansion coloniale-capitaliste – est la solution pour sauver la biodiversité ! Les critiques formulées à l'encontre de ce processus et de ses logiques sont nombreuses, allant des préoccupations relatives à la dépossession de nombreuses communautés (autochtones et autres) pour faire place à des espaces de conservation, jusqu'à la contradiction fondamentale qu'implique la tentative de recourir à la logique d'un problème comme la logique de sa solution.

En quoi cette forme de conservation de la nature fait-elle partie intégrante de l'histoire du capitalisme et n'a jamais pu véritablement jouer le rôle de rempart face à la destruction écologique ?

Dans notre livre, nous soutenons que la conservation dominante a fonctionné comme un rempart dans la mesure où, d'une certaine manière, la conservation a effectivement freiné certains des impacts les plus dévastateurs du capitalisme sur la biodiversité, par exemple en stoppant son expansion dans certaines zones de biodiversité. Mais notre argument est que cela a toujours été une bataille d'arrière-garde centrée sur les multiples effets de l'expansion capitaliste, et rarement sur l'expansion capitaliste en tant que cause profonde de la crise de la biodiversité elle-même. Nous appelons cela « passer la serpillère alors que le robinet reste grand ouvert ».



L'empire britannique en 1886 | Wikimedia Commons

Selon nous, la conservation ne doit pas être comprise comme le contraire du développement, comme on l'entend souvent dans la bouche de ses partisans, mais plutôt comme partie intégrante du développement capitaliste. Pour trois raisons. Tout d'abord parce que la conservation provient de l'histoire du capitalisme colonial et industriel lui-même. Comme nous l'avons dit, la conservation dominante est née d'un vaste contre-mouvement visant à protéger la nature des ravages de la colonisation, de l'expansion urbaine et industrielle, de la pollution et de l'exploitation croissante des ressources naturelles par l'agriculture moderne, l'exploitation minière et d'autres processus similaires.

Ensuite, ce contre-mouvement a toujours été destiné à fonctionner *au sein* du capitalisme. La contestation dont nous parlons ne relevait pas d'une révolte ouvrière et n'était pas liée aux classes subalternes ou aux populations autochtones ; les partisans de la conservation étaient (et restent aujourd'hui) principalement des

élites, dont de très puissantes élites commerciales euro-américaines, qui ont cherché à contrer la destruction de l'environnement par la mise en place d'initiatives et d'organisations visant à protéger certains paysages, écosystèmes et animaux (souvent charismatiques). Mais cela ne veut pas dire que les classes subalternes, les ouvriers et ouvrières et les peuples autochtones ne se souciaient pas de la destruction de la nature ! Bien au contraire, nombre d'entre elles et eux se sont soulevés contre cette destruction, souvent au prix de leurs vies. Mais leurs luttes ne sont pas à l'origine des formes institutionnalisées et « dominantes » de la conservation établies aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Pour l'élite qui a fixé les formes institutionnelles spécifiques de la conservation dominante (d'une nature préservée, rationalisée), ceci est allé main dans la main avec la poursuite du développement capitaliste. Ceci explique la raison pour laquelle, pour le dire plus franchement, la conservation dominante n'a jamais réellement reconnu ni travaillé contre les racines capitalistes de la crise de la biodiversité, dans la mesure où sa logique profonde appartient à ces mêmes racines capitalistes.



La troisième raison pour laquelle nous considérons la conservation comme partie intégrante du capitalisme est que l'une des conditions principales du développement de la production capitaliste – qui repose sur une masse de travailleurs et travailleuses qui ne possèdent ni la terre ni les outils pour subvenir à leurs besoins et doivent de ce fait vendre leur travail à des capitalistes pour survivre – fut le déplacement d'un grand nombre de petits paysans et paysannes (et de celles et ceux dépendants du glanages) hors de la campagne rurale par le moyen des processus d'« enclosure ». Processus qui prirent souvent la forme de zones de conservation préservées pour un usage récréatif par les élites sociales. De cette manière, la création des aires protégées aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles peut être considérée comme l'une des principales forces permettant au capitalisme industriel d'accéder aux réserves de main-d'œuvre dont il avait besoin pour se développer.

Dans une veine marxiste inspirée du travail du géographe David Harvey, vous théorisez « l'accumulation par conservation », c'est-à-dire la manière dont aujourd'hui les objectifs de

conservation fusionnent avec l'accumulation du capital et le mode de développement capitaliste.

Quels sont les dispositifs dans lesquels s'incarne cette accumulation par conservation ?

Il y en a beaucoup : le capitalisme a toujours su se montrer créatif dans sa capacité à trouver des manières de faire de l'argent avec à peu près n'importe quoi – même avec ce qui pourrait à première vue apparaître comme ses propres limites ! C'est pourquoi, lorsque l'on est passé, dans les années 1970 et 1980, d'une reconnaissance générale de la nécessité de limiter le capitalisme pour permettre la conservation de la nature (par exemple par le biais de lois et de réglementations sur la protection de l'environnement) à l'idée que la conservation doit rendre profitable la nature préservée, de nombreuses stratégies anciennes ont été (ré)inventées en conséquence et de nouvelles stratégies ont été développées. La principale stratégie la plus ancienne, l'écotourisme de la faune sauvage, en fut extrêmement stimulée et étendue à de nombreuses régions du monde.

Les stratégies plus récentes construites sur cette même logique, cherchant à rendre la conservation de la nature plus rentable que l'extraction sont, tout d'abord, l'idée même de « développement durable », qui vise à faire de la conservation la base du développement, plutôt qu'une limitation de ce dernier. Ensuite, les inventions se sont succédé : « paiements pour services écosystémiques », banques de compensation écologique, marché carbone, mécanisme REDD+, évaluation du capital naturel, etc. Dans cette phase la plus récente, le langage du capital et de l'économie est littéralement devenu le langage de la conservation. L'argument principal est que la conservation n'avait pas été suffisamment intégrée dans le processus des prises de décision capitalistes, ce qui aurait permis à l'inverse de « rendre la valeur de la nature visible » pour l'économie. L'accumulation par conservation, c'est donc l'idée que si la conservation peut être rendue profitable, alors le capitalisme va de lui-même se mettre à préserver plutôt que détruire la nature. C'est une logique simple, mais profondément viciée.

Les réflexions sur l'entrée dans l'Anthropocène ont fait naître des alternatives radicales à la conservation dominante, ayant surgi en réaction aux limites de cette première forme historique de conservation. Quelles sont ces alternatives et sur quels points fondent-elles leurs critiques respectives ? En quoi sont-elles, selon vous, « radicales » ? Quelles sont leurs limites intrinsèques, voire leurs contradictions indépassables ?

Comme nous l'avons dit, l'intégration de la conservation au sein du capitalisme global s'est faite de manière plus ouverte et plus franche depuis les années 1990. Dans cette perspective, le capitalisme ou la croissance économique sont dorénavant présentés comme solution à la crise de la biodiversité, et non comme sa cause profonde.

D'un côté, la conservation dominante se voit aujourd'hui remise en question par la « nouvelle conservation », qui endosse cette position et préconise les « solutions » à la crise écologique basées sur la valorisation et l'évaluation du « capital naturel ». Bien sûr, il n'y a là rien de vraiment radical. Mais, ce faisant, les nouveaux conservationnistes ont dans le même temps radicalement remis en question le dualisme nature-culture qui est au cœur de la conservation dominante, en soutenant que la nature « plus qu'humaine » devait être considérée comme un élément intégré à un « jardin turbulent » socio-naturel (comme le dit la journaliste Emma Marris), devant être géré par les humains. À partir de l'idée éco-moderniste d'une innovation technologique mise au service de la réduction de l'utilisation des ressources et de la durabilité, la nouvelle conservation vise une fusion toujours plus poussée de la conservation et du capitalisme.



De l'autre côté, on trouve le « néo-protectionnisme », qui maintient volontairement ce dualisme nature-culture. Les néo-protectionnistes estiment qu'une séparation des humains et de la nature est nécessaire pour empêcher un effondrement total des écosystèmes vitaux de la planète. Cette position, à son tour, n'est pas réellement radicale, dans la mesure où c'est ce que la conservation dominante a elle-même toujours préconisé, bien qu'à une échelle moins ambitieuse. Ce qui est radical, en revanche, dans la perspective néo-protectionniste, c'est la proposition d'étendre désormais la surface des aires protégées à la moitié de la planète – proposition connue sous le nom Half Earth –, comme un outil central des politiques de conservation, avec l'objectif intermédiaire de « 30% d'ici 2030 ». Dans le même temps, les néo-protectionnistes se font toujours plus critiques à l'égard de la croissance économique, du consumérisme et de la volonté d'y recourir pour financer la conservation. À certains égards et à d'importantes exceptions près, les néo-protectionnistes sont donc nombreux à être plutôt critiques à l'endroit du capitalisme contemporain, que ce soit explicitement ou implicitement : ceci rend radicale leur position étant donné l'adhésion croissante de la conservation dominante aux mécanismes capitalistes.

Notre livre offre une réflexion détaillée et nuancée sur les différences cruciales qui existent entre ces diverses propositions, ce à quoi nous ne pouvons pas rendre justice ici. Il importe toutefois d'insister à nouveau sur le fait que ces deux mouvements remettent en question certains principes fondamentaux de la conservation dominante tout en en soutenant d'autres. Ceci indique deux choses : premièrement, qu'une révolution pourrait être en train de se préparer au sein même de la conservation dominante ; deuxièmement, que ces deux alternatives ne peuvent à elles seules engendrer une telle révolution, dans la mesure où aucune ne s'attaque véritablement aux racines socio-écologiques de la crise de la biodiversité liée à l'expansion capitaliste. C'est également, selon nous, l'une des raisons pour lesquelles les politiques associées à la conservation dominante ne peuvent pas ou ne parviennent pas réellement à s'attaquer aux dérives politiques réactionnaires que nous voyons surgir un peu partout dans le monde, qui, selon nous, sont elles-mêmes le pur produit du besoin d'alimenter cette même expansion.

Votre livre s'adresse non seulement au grand public et aux militants anticapitalistes (pour leur rappeler combien la conservation est un nœud central de la question politique et de l'avenir de la planète), mais aussi aux conservationnistes eux-mêmes. Or, un certain nombre d'entre elles et eux pensent que leur travail consiste seulement à protéger la nature et la biodiversité, de manière neutre, et que la politique est une autre question, qui ne les concerne pas directement. Qu'auriez-vous à leur répondre ? Comment pouvez-vous les convaincre du fait que la conservation de la nature est nécessairement une affaire profondément politique, qui concerne au premier chef les conservationnistes eux-mêmes ? En quoi peut-il n'exister aujourd'hui qu'une conservation radicalement politique et à distance du capitalisme ?

Évidemment, certaines personnes ne veulent pas entendre que la conservation est politique, dans la mesure où cela rend leur travail un peu plus facile, puisqu'elles peuvent prétendre incarner une forme de neutralité. Mais cette attitude est en elle-même une position très politique : c'est ce que certains de nos collègues appellent une forme d'*anti-politique*, où le fait de revendiquer la neutralité – l'objectivité – est une stratégie clé pour faire valoir sa propre position politique ! La manière la plus claire (ou la plus simpliste) d'expliquer cela est que, pour nous, A) la politique ne renvoie pas à la politique « officielle » des partis et des politiciens, mais plutôt B) à la discussion et à la médiation entre différents intérêts. Et il est clair que tous les acteurs ont leurs intérêts, y compris les conservationnistes, eux-mêmes souvent en contradiction avec les intérêts d'autres acteurs. Donc défendre la conservation de la nature face à des intérêts rivaux doit toujours être politique, au sens où nous l'entendons.

En réalité, dès lors qu'il s'agit du sort de la vie sur Terre en ses diverses formes, les enjeux sont monumentaux, et les intérêts associés à ces enjeux sont donc tout aussi considérables. Cette situation fait de la conservation un enjeu très, très politique. La clé, c'est de le reconnaître, puis de trouver des manières de s'y rapporter de manière constructive. Le premier point est assez facile à admettre quand on l'explique de cette manière ; le deuxième est évidemment bien plus difficile. En même temps, les conservationnistes agissent réellement au quotidien : ils se battent pour la biodiversité en se mobilisant, en influençant les politiques, et ils font avancer les choses. Ce qu'ils réalisent ou acceptent moins c'est la manière dont la conservation est elle-même historiquement et actuellement associée à la même logique capitaliste qui est à la racine de la crise de la biodiversité. Ceci veut très clairement dire que la conservation doit faire effort pour se repenser radicalement elle-même, et c'est ce que notre propre alternative – la conservation conviviale – essaie de faire. Heureusement, de plus en plus de gens attirent l'attention sur la politique de la conservation ces derniers temps, précisément de cette manière, de sorte qu'il est de plus en plus difficile de les ignorer.

Vous ne faites pas que dresser cette cartographie de la situation de la conservation mondiale dans l'Anthropocène. Vous proposez également votre propre alternative, basée sur vingt années de recherche en sciences de l'écologie politique. Quelle est cette alternative et quels sont ces principes fondateurs ?

Nous proposons la conservation conviviale comme une alternative aux trois formes de conservation (dominante, nouvelle et néo-protectionniste). La conservation conviviale cherche à transcender d'un même geste le dualisme nature-culture et la croissance économique capitaliste, offrant une alternative véritablement systémique. Autrement dit, la conservation conviviale affirme que sans s'attaquer au capitalisme et à ses nombreuses dichotomies et contradictions intrinsèques, nous ne pouvons pas relever les défis de la conservation qui se présentent à nous, ni le faire de manière réaliste et efficace à l'intérieur du climat politique actuel. La conservation conviviale repose sur une politique de l'équité, du changement structurel et de la justice environnementale. Elle cible directement les intérêts capitalistes extrêmes des élites mondiales et transcende définitivement la foi technocratique qui inspire de nombreux « pragmatiques » contemporains. Plus important encore, elle se joint de manière enthousiaste à la vague émergeant des nombreuses régions du monde exigeant une transformation structurelle, notamment les luttes des collectifs autochtones et leur droit à gouverner leurs terres riches en biodiversité. La convivialité, cela consiste à « vivre avec » ; c'est donc mettre en avant l'importance de (ré)inventer de nouvelles relations individuelles et communes avec le reste de la nature par-delà les transactions commerciales rationalisées. Ce n'est pas une mince affaire, nous en sommes bien conscients. Il n'y a également rien de romantique dans le fait de vivre plus profondément avec le reste de la nature, mais nous sommes convaincus que cela est essentiel à la fois pour l'épanouissement des humains et pour une soutenabilité et une équité de toute vie sur notre planète.

Comment cela se traduirait-il concrètement ?

La conservation conviviale défend un large éventail de mécanismes et de pratiques, dépliés dans notre livre. Trois des éléments les plus importants préconisés ont trait à des changements dans les principaux modes de fonctionnement actuels de la conservation. Le premier concerne la manière dont les espaces de conservation sont organisés : par opposition avec les néoprotectionnistes, nous soutenons que l'avenir réside nécessairement dans la création d'espaces intégrés dans lesquels les humains et la vie sauvage coexistent plutôt que de les séparer par de nouvelles aires protégées encore plus strictes. Mais nous tenons à dire que cette coexistence est et sera extrêmement variée, et qu'elle englobe une très grande variété d'occupations humaines des terres, en termes d'intensité. La clé est que partout, des villes jusqu'aux espaces « sauvages » (ruraux), la coexistence entre les humains et les non-humains soit centrale (sous ses différentes formes et intensités).



Ensuite, en termes de gouvernance, la conservation doit promouvoir une délibération démocratique directe centrée sur les personnes vivant le plus étroitement avec les zones de biodiversité menacée – à savoir les populations autochtones et les communautés locales – plutôt qu’un processus de décision descendant et mis en œuvre par des élites technocratiques et économiques. Mais ceci doit arriver, dans le même temps, sans responsabiliser de manière indue ces mêmes populations et communautés en leur faisant porter le fardeau de la crise de la biodiversité. Bien au contraire, les responsabilités ainsi que les impacts doivent être reconnectés aux acteurs éloignés de ces zones de biodiversité, qui doivent être rendus bien plus responsables de ces mêmes impacts (voir ci-dessous).

Troisièmement, en termes de financement, et par différence avec la nouvelle conservation, nous pensons que la conservation doit prendre ses distances avec les mécanismes capitalistes reposant sur une croissance destructrice pour son financement, et trouver des manières de redistribuer la richesse dont nous disposons déjà à celles et ceux qui en ont besoin. Pour ce faire, nous préconisons de commencer avec ce que nous appelons le « revenu d’existence pour la conservation » (REC) : un paiement inconditionnel aux membres des communautés vivant dans ou à proximité des zones critiques pour la conservation, pour leur permettre de vivre dignement et sans dépendre de la dégradation des écosystèmes qui les entourent. Tout cela demande encore à être élucidé dans le détail, mais nous voyons cette proposition comme bien plus viable que la bataille d’arrière-garde consistant à « passer la serpillière alors que le robinet reste grand ouvert ».

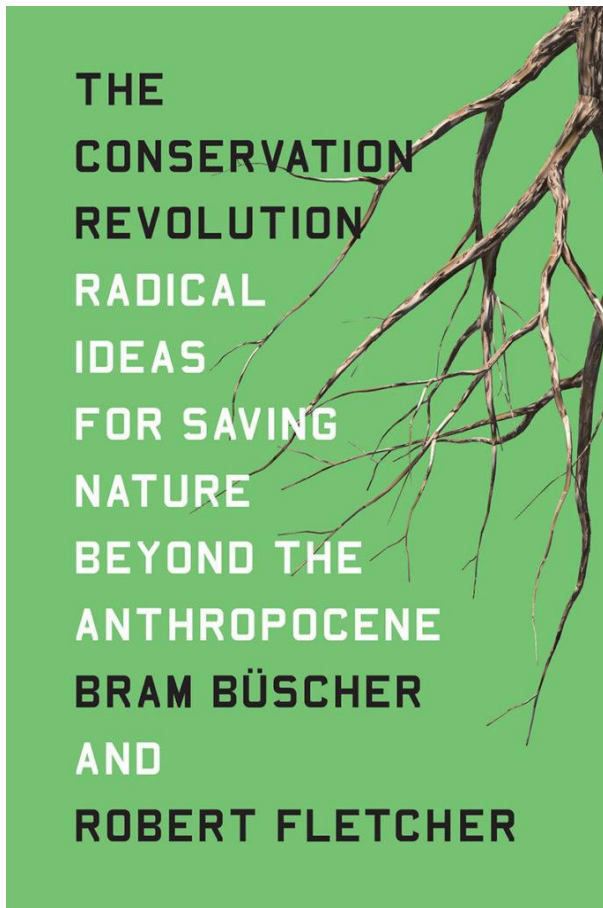
La conservation conviviale fait aujourd’hui l’objet d’un travail concret au sein du réseau international CONVIVA, qui tente de mettre en place en différentes régions du monde cette conservation post-capitaliste que vous appelez de vos vœux. Pouvez-vous nous décrire l’histoire, le fonctionnement et les objectifs de ce réseau ?

Ce réseau de recherche vise à connaître dans quelle mesure les principes de la conservation conviviale sont déjà mis en œuvre, ou ont le potentiel de l’être, dans divers contextes de conservation. L’ambition est d’apprendre et de tirer les leçons d’un contexte situé pour les appliquer à d’autres de manière productive, et à partir de tous ces cas à notre disposition, de construire un modèle fonctionnel avec des exemples concrets de ce à quoi peut ressembler une approche globale de la conservation conviviale dans la pratique. Ce travail a été initialement soutenu par une bourse de recherche du Belmont Forum et de NORFACE (un réseau d’organismes européens de financement de la recherche), qui nous a permis de travailler avec un groupe exceptionnel de personnes étudiant les relations humains-prédateurs dans quatre contextes différents : les relations humains-loups en Finlande ; humains-lions en Tanzanie ; humains-jaguar au Brésil ; humains-ours aux États-Unis.

Grâce à ce projet, nous avons aussi pu développer des collaborations avec un large réseau de chercheurs et d’organisations étudiant des questions similaires dans bien d’autres contextes à travers le monde. Nous avons commencé à publier les résultats de ces nombreuses études de cas, et nous commençons maintenant à dégager les enseignements et modèles clés des différents cas pour développer le cadre plus général de notre conservation conviviale en pratique. Nous vous invitons à nous suivre pour en savoir plus sur ce réseau dans les mois et les années à venir.

Comment un projet de conservation conviviale se met-il en place ? Pouvez-vous partir d’un exemple du réseau CONVIVA ? Comment peut-on défendre une conservation de la nature depuis des communautés habitantes ? Quels sont les outils, les méthodes à notre disposition ?

Tout d’abord, il faut souligner que de nombreuses personnes défendent déjà et mettent en pratique des formes de conservation conviviale, tant dans le Nord que dans le Sud. Nous n’essayons pas de réinventer la roue, mais de réfléchir aux nombreux débats et pratiques de conservation de ces dernières décennies pour mettre en lumière le fait qu’il existe une histoire et un message plus grands, qui pourraient, espérons-le, clarifier les raisons pour lesquelles des formes alternatives et conviviales de conservation sont vraiment indispensables. Il faut aussi rappeler que, dans de nombreux contextes, un projet de conservation conviviale ne naîtra pas du néant. Il est fort probable qu’il se passe déjà des choses sur le terrain qui témoignent d’une dynamique conviviale. La première étape est de les identifier et de les mettre en avant pour en discuter, les soutenir et les développer. La seconde étape consiste à identifier les aspects qui ne sont pas ou peu « conviviaux » dans un projet donné, en les comparant à ce à quoi ressemblerait une approche conviviale sur la base de nos principes généraux et d’autres exemples concrets. La discussion porte alors sur la manière dont il pourrait être possible d’introduire des éléments plus conviviaux dans les aspects du projet qui en ont le plus besoin. Cette discussion doit bien sûr être fondée sur la délibération démocratique directe avec les personnes habitant sur le territoire, qui doivent vivre avec la vie sauvage de manière quotidienne.



Mais pour nous, il est très important que cette discussion à l'échelle locale soit complétée par une analyse de la manière dont les contextes locaux s'inscrivent dans des processus politiques et économiques plus larges, et de la manière dont ceux-ci permettent ou empêchent une conservation conviviale sur le terrain. Par exemple, il ressort clairement de nos nombreux cas issus de CONVIVA qu'à l'origine des interactions négatives entre prédateurs humains et non-humains on retrouve le fait que les humains et les animaux se trouvent souvent coincés entre des zones de conservation dont les possibilités de subsistance sont limitées. De plus, les milieux environnants sont souvent dominés par des intérêts industriels qui ne profitent guère aux populations locales tout en rendant difficile pour les animaux – notamment les grands prédateurs – l'accès aux grands espaces dont ils ont besoin pour se déplacer et trouver leur nourriture. Il est donc essentiel de mettre en évidence ces contraintes structurelles qui pèsent sur la capacité de la conservation conviviale à fonctionner dans de tels espaces, quelle que soit la qualité de la planification et des intentions de départ, ainsi que la manière dont on peut transformer ces contraintes en supports constructifs, pour que la conservation conviviale se concrétise sur le terrain. De fait, une des principales difficultés est d'arriver à faire que les différentes facettes du pouvoir systémique se renforcent les unes les autres : rendre possible des relations locales conviviales entre les humains et les non-humains dans la vie quotidienne ; des structures de soutien régionales et des politiques macro-économiques qui fixent des limites et des lignes directrices claires, pour les connecter à d'autres domaines – comme l'agriculture, l'énergie, le logement, les politiques sociales, etc. – où des luttes similaires pour le changement structurel sont menées. Le défi est immense, mais il est nécessaire de s'y affronter si la conservation conviviale veut pouvoir s'épanouir en différents lieux. Mais cette situation est également porteuse d'espoir, dans la mesure où les luttes pour la conservation doivent toujours être liées à d'autres luttes apparentées dans d'autres domaines.

Vous proposez un changement radical de perspective : au lieu de faire reposer le poids de la conservation sur les classes inférieures et rurales vivant dans ou à proximité des zones de biodiversité, comme l'a fait et le fait encore la conservation dominante, il s'agirait de faire porter ce poids sur les classes supérieures, les grands propriétaires fonciers, etc., pour mieux cibler les causes et les acteurs de la destruction de la nature. Pouvez-vous nous expliciter ce renversement ? Comment peut-il s'opérer concrètement ?

C'est intéressant que tu poses cette question, car nous venons justement de publier un chapitre sur le sujet ! Nous conceptualisons en effet quatre classes principales en relation à la conservation : 1) les classes supérieures ; 2) les classes capitalistes propriétaires de terres ; 3) les classes moyennes et inférieures ; 4) les classes rurales inférieures. Les acteurs au sein de ces 4 catégories ont des types de responsabilités et de rôles (historiques et contemporains) différents dans et pour la conservation.

Les classes rurales inférieures (catégorie 4) sont composées des acteurs qui vivent souvent dans ou avec la biodiversité et qui dépendent (encore) de la terre pour leur subsistance, notamment dans les pays tropicaux. Elles sont souvent (perçus comme) pauvres et ce sont celles qui ont le moins contribué au problème de la perte de biodiversité (historiquement et actuellement), ainsi que celles qui ont le moins de pouvoir pour influencer la manière dont la conservation est mise en œuvre. Pourtant, ce sont celles qui sont le plus souvent la cible des interventions de la conservation et forcées ou « incitées » à changer leur mode de vie pour atteindre les objectifs de biodiversité.

La catégorie 3 est composée des classes moyennes et inférieures d'acteurs urbains, semi-urbains ou semi-ruraux du monde entier, qui ne dépendent pas directement de la terre pour leur subsistance et qui participent et dépendent des marchés du travail et de la consommation locaux et globaux. Par leur consommation et leur place dans les marchés mondiaux, elles influencent fortement la biodiversité en de nombreux endroits, mais ne font souvent pas partie des interventions de conservation ou ne sont pas spécifiquement ciblées par celles-ci, sauf en tant que donatrices potentielles.

Les acteurs de la catégorie 2 sont les classes capitalistes propriétaires de terres tels que les grands agriculteurs capitalistes et/ou les propriétaires fonciers pour l'agro-industrie. Ces classes sont fréquemment ciblées par la conservation, moins dans le cadre d'une conservation communautaire qu'en tant que partenaires dans un projet de conservation, ou par des actions et des formes de résistance de la part des « activistes ». Parce qu'en Indonésie, au Brésil, en Centre Afrique et ailleurs ces classes économiques sont les actrices d'un changement brutal d'affectation des terres – déforester pour faire de la monoculture ou de l'élevage – elles sont difficiles à enrôler dans des initiatives de conservation qui vont à l'encontre de leurs intérêts.



Nous trouvons enfin la catégorie 1, celle des classes supérieures mondiales, qui, d'un point de vue politique, économique, etc., sont à la tête du système capitaliste mondial. Il est intéressant de noter que ces élites sont souvent urbaines et rurales : elles possèdent en effet de multiples propriétés foncières, notamment dans les riches quartiers résidentiels des villes, pour se tenir proches des cercles de l'élite économique et politique ; mais elles possèdent aussi une deuxième, une troisième, voire plus, de propriétés dans des espaces ruraux, semi-ruraux et riches en biodiversité (par exemple des grands domaines et des réserves privées). Les élites des classes supérieures sont généralement recrutées comme pourvoyeuses de fonds, ou intégrées aux conseils d'administration des organisations conservacionnistes ; mais elles ne sont que rarement ciblées par

les initiatives de conservation visant à transformer les comportements ou les modes de vie. En effet, soit elles sont considérées comme inaccessibles (retranchées derrière des murs, des systèmes de sécurité, ou simplement en des lieux reculés) ; soit comme bienfaitrices de l'environnement, en raison de leur philanthropisme ou d'autres formes de charité liées à la conservation (*via* la privatisation de la nature, de certains parcs, etc.). Par conséquent, les classes supérieures jouent un double rôle contradictoire : elles sont à la tête du système qui pressurise intensément la biodiversité, et considérées comme intouchables ou comme des chantres de la conservation grâce à leurs dons massifs aux grandes causes de la conservation, aux ONG ou à d'autres organisations similaires.

L'idée générale est que les paradigmes de la conservation aujourd'hui dominants se concentrent essentiellement sur les classes rurales inférieures lorsqu'il s'agit de savoir qui doit changer de vie, alors qu'à l'inverse ceux qui ont le plus de pouvoir pour influencer les processus globaux et le plus gros impact écologique – les classes supérieures – sont souvent négligés voire ignorés par les conservationnistes – sinon pour courtiser leur argent – car ils sont soit trop éloignés, soit trop puissants.

La conservation conviviale doit changer cette situation et cibler les acteurs en fonction de leurs différentes responsabilités quant aux impacts directs et indirects de leurs actions sur la biodiversité, et en fonction du pouvoir que ces acteurs détiennent au sein des structures de l'accumulation capitaliste.

Quels mécanismes pourraient rendre cela opérationnel ?

Nous avons récemment proposé le concept de *chaînes d'impact sur la biodiversité* comme une *méthodologie politique* et comme un *mécanisme de gouvernance* pour étudier, cartographier et diriger les activités et les interventions économiques et politiques dans des biorégions particulières (à la fois urbaines et rurales, et tout ce qui se situe entre les deux), et pour connaître comment celles-ci sont reliées à des écosystèmes et à une biodiversité spécifiques qui fournissent les matières (premières) de ces activités. Compte tenu de la nature intégralement mondialisée des chaînes de valeur et d'impact actuelles, il est crucial de cartographier et d'étudier également les chaînes mondiales dans le but de mettre plus directement en lumière les implications politiques et les incidences sur la biodiversité des modes de vie des plus riches.

Il existe deux manières de procéder, déjà explorées en pratique par certaines organisations non-gouvernementales (comme le Rainforest Action Network et d'autres) : d'une part, partir d'une espèce ou d'un écosystème particulier et important et remonter aux acteurs principaux et aux secteurs économiques qui les impactent ; ou, d'autre part, partir de certains acteurs et secteurs économiques particuliers pour remonter vers leurs impacts cumulatifs sur différents écosystèmes et biodiversités. L'idée est de politiser les relations de destruction à travers le monde, plutôt que de blâmer uniquement les communautés locales vivant à proximité des zones de biodiversité. Sur cette base, la pression politique peut être exercée là où elle est le plus nécessaire, et nous pouvons aussi demander à d'autres acteurs éloignés des écosystèmes importants de changer leurs modes de vie pour sauver une biodiversité spécifique.

La convivialité, c'est-à-dire la relation de proximité et l'entrelacement radical avec la vie non-humaine, est-elle la solution dans un monde sur-dominé par les activités humaines, leur omniprésence et leur rythme frénétique ? Ne faut-il pas approcher positivement le retrait et le désentrelacement, et mettre en place des espaces de quiétude, où la vie sauvage se repose et se régénère ? Comment la conservation conviviale peut-elle faire place à ces animaux qui ne cohabitent pas nécessairement aisément avec nous ?

C'est exactement ici que le lien entre la conservation et l'économie politique devient si important : la raison pour laquelle il ne reste que si peu d'animaux sauvages s'explique par l'expansion continue du système économique et politique capitaliste qui, *de manière structurelle*, laisse trop peu de place pour exister aux animaux sauvages, tout en exacerbant le conflit entre eux et les populations humaines locales qui se disputent souvent les mêmes ressources rares et espaces restants. Donc, si nous défendons le fait de vivre avec la vie sauvage et les natures non-humaines (et d'apprendre à le faire), nous ne disons pas que cette cohabitation est identique et d'intensité égale partout dans le monde. En effet, si nous « fermons le robinet » de la pression croissante sur la biodiversité en limitant ou en abolissant la croissance capitaliste, nous sommes convaincus qu'un espace s'ouvrira, au sens propre et au sens figuré, pour de nouvelles relations à la nature, y compris de nouveaux espaces pour les natures sauvages. De même que l'expansion du capitalisme a structurellement diminué les espaces pour la vie sauvage, nous croyons que l'inverse est également vrai : à mesure que l'économie capitaliste se contracte grâce à une stratégie délibérée de décroissance, de nouveaux espaces pour la vie sauvage peuvent s'ouvrir. Cette hypothèse a d'ailleurs été confirmée par des travaux de modélisation réalisés par l'Agence néerlandaise d'évaluation de l'environnement, qui ont montré qu'en réalité

la conservation conviviale « infléchit la courbe » de la perte de biodiversité globale plus rapidement qu'une stratégie néo-protectionniste de type Half Earth.



Par conséquent, nous ne sommes pas contre les espaces (ré)ensauvagés, mais nous pensons que se concentrer sur ceux-ci sans porter attention au contexte politico-économique plus large est une stratégie défaitiste, car les élites capitalistes ne cesseront jamais d'essayer de coloniser ces espaces si elles en ont besoin pour leur croissance. Le bref gouvernement Truss au Royaume-Uni [de septembre à octobre 2022, ndlr] illustre parfaitement cette situation, en forçant même les organisations traditionnelles de la conservation de la nature à ouvrir les yeux sur la réalité : le capitalisme ne connaît aucune frontière, et il continuera sans relâche à dévorer les ressources naturelles, quels qu'en soient les effets dévastateurs. Heureusement, les néo-protectionnistes seraient pleinement en accord avec nous ici, donc là n'est pas le problème. Le problème est que les conservationnistes les plus « pragmatiques » continuent de croire que l'on peut ignorer les questions de la croissance et du capitalisme et créer un changement de système – ce que nous appelons « la transformation sans transformation » – par des travaux de modélisations ou de vagues appels à des changements de « gouvernance ».

Le collectif Reprise de terres, dont je fais partie, s'est beaucoup intéressé aux conflits suscités par le réensauvagement en France. Malgré l'enthousiasme soulevé dans une large part du public, celui-ci a rencontré de vives critiques voire de l'hostilité de la part notamment du milieu paysan (voir le conflit entre l'ASPAS et la Confédération paysanne, sur l'acquisition de la « réserve de vie sauvage » dans le Vercors). Ici, comme ailleurs en Europe, les gens sont attachés aux faciès des paysages agricoles, à sa biodiversité spécifique et aux pratiques paysannes (élevages, maintien d'une vie sociale dans la montagne, économie de subsistance voire d'auto-subsistance...). On s'imagine le plus souvent la vie sauvage comme devant être cantonnée dans les parcs nationaux – quand ils sont acceptés. Il y a donc un problème d'acceptabilité par une partie significative des habitant·es. L'enjeu central que nous percevons vient aussi d'un conflit sur le foncier – qui possède la terre, comment et pour quel usage ? La critique est celle d'une acquisition foncière perçue comme injuste car menée par des acteurs puissants et étrangers aux lieux habités, qui ne veulent plus « mettre en valeur » les paysages, voire les abandonner à leur sort (c'est le spectre du retour de la friche improductive, source d'ennuis). Si ces critiques semblent en partie justifiées, nous pensons de notre côté qu'il ne faut pas pour autant renoncer au réensauvagement (ou à la « libre évolution »). L'heure est plutôt à inventer une autre forme de réensauvagement : alliée aux usages paysans soutenables, radicalement décroissante, et surtout associée aux habitants. Une piste de travail serait d'articuler sur un même territoire les « réserves de vie sauvage » (des zones sans exploitation ni usages extractifs) à des usages soutenables des terres, et que ces réserves soient portées par des habitant·es des territoires eux-mêmes (associés à des écologues, naturalistes, paysan·nes, usager·ères des lieux, etc.). Il nous semble donc nécessaire d'assumer la dimension inévitablement sociale et politique du réensauvagement des territoires, pour aller au-delà de ces tensions et blocages. Peut-on défendre le réensauvagement dans le cadre de la conservation conviviale, ou bien ces approches sont-elles définitivement contradictoires ?

Ces stratégies fonctionnent en fait très bien ensemble ! Comme nous l'avons dit, nous ne sommes pas contre le réensauvagement, mais nous pensons que cela doit se faire dans le cadre d'un mouvement plus vaste et structurel pour la transformation, incluant des éléments que Reprise de terres inclut également : construire des passerelles avec des formes agro-écologiques de pratiques agricoles et paysannes ; consulter et construire avec les gens habitants les zones à long terme ; conceptualiser et construire des espaces économiques et des institutions alternatifs qui ne dépendent pas de la croissance. Dans la littérature scientifique, on parle d'espaces interstitiels ou de stratégies qui peuvent fonctionner de manière relativement autonome au sein du capitalisme, mais qui pourraient aussi être les germes d'une transformation systémique, d'une part par la critique du système qui en émane, et d'autre part par la manière dont elles pourraient s'associer pour constituer d'un point de vue matériel un défi au système actuel.

Le cas que tu décris ici est aussi une belle illustration de l'importance de l'attention portée au contexte politico-économique général et à l'histoire pour cultiver une conservation conviviale. Nos propres recherches, notamment dans le réseau CONVIVA, montre clairement que dans de nombreux espaces ruraux où il existe un conflit entre les habitants et la vie sauvage le problème est en partie lié au fait que les populations rurales ressentent que leurs vies et leurs modes de vie ne sont pas très valorisés par la société. Donc, quand ces gens voient arriver les conservationnistes et consacrer beaucoup d'attention et de ressources à la préservation de la vie sauvage tout en les ignorant – ou pire, en les traitant comme une menace pour cette même vie sauvage – ceci renforce le sentiment d'être moins valorisés que les animaux. En ce sens, les perceptions négatives que les gens peuvent avoir de la vie sauvage locale sont souvent moins liées aux animaux eux-mêmes qu'à ce que ces derniers symbolisent quant à la valeur et à l'avenir de leurs propres modes de vie au sein de la société. Et si tel est le cas, la solution ne consiste pas (seulement) à se focaliser sur le contexte et les interactions directes entre les habitants et la vie sauvage, mais à apporter un soutien aux moyens de subsistance ruraux en général, de sorte que les gens puissent non seulement avoir accès à une vie digne dans les espaces qu'ils habitent, dans la mesure où un conflit mineur avec la vie sauvage (par exemple, la déprédation d'un troupeau) n'est pas considérée comme une menace existentielle, mais qu'ils puissent aussi se sentir soutenus et valorisés par la société au sens large, de sorte qu'ils ne perçoivent pas la conservation de la vie sauvage comme un indicateur de leur propre valeur relative inférieure.

Cet article est la version longue de l'entretien paru dans le Hors-série n°15 de Socialter, Ces terres qui se défendent (décembre 2022).

Bram BÜSCHER, Rob FLETCHER, 6 janvier 2023

1. Ce courant de recherches se situe à la croisée de l'anthropologie écologique, de la géographie, de l'économie politique marxiste, des études post- et décoloniales, etc., et étudie les relations entre les facteurs politiques, sociaux, économiques et les problèmes et changements environnementaux, portant une attention particulière aux relations de pouvoir.[↑]
2. *The Conservation Revolution: Radical ideas for saving nature beyond the Anthropocene*, Verso Books, 2019[↑]
3. Collection Mondes sauvages[↑]

<https://www.terrestres.org/2023/01/06/la-conservation-de-la-biodiversite-est-une-lutte-politique/>

La chance de l'humanité

« À l'intérieur du corps existe un agent inconnu
Qui travaille pour le tout et pour les parties,
Qui est à la fois Un et Multiple » (Hippocrate)

Nous sommes à l'acmé de cette époque au cours de laquelle toutes les vérités ont été falsifiées, carrément inversées.

Nous y sommes, arrivés au dernier sommet du Kilimandjaro du mensonge travesti en vérité.

Cela ne pouvait marcher qu'en allant de pair avec l'infantilisation extrême de l'être humain, avec son abêtissement progressif qui lui aussi atteint son point culminant.

Tout a concouru à cette destruction de l'intelligence humaine et toutes ses parties, physique, rationnelle, émotionnelle, spirituelle.

Des tirs croisés nourris de bêtises habillées en évidences, de culot, d'arrogance, de mépris, de violences, de distractions, de saturations, de paradoxes, de terreur, de mauvaise foi, de corruptions, de paresse, d'inertie, de stimulations incessantes et de bruits constants...

- La télévision.
- L'école.
- Les médias écrits.
- La publicité.
- Les modes de fonctionnement des entreprises, privées comme publiques.
- La religion.
- Les jeux vidéo.
- Les outils numériques aussi nombreux que les sauterelles dans un nuage dévastateur [1].

L'esprit humain est maintenu en ébullition.

Toutes les disciplines ont été contaminées par cette maladie qui consiste à corrompre la vérité, parfois de manière évidente, visible, plus souvent de manière subtile comme un cancer qui épuise aussi lentement que sûrement les capacités de guérison de l'organisme violé à son insu.

Il s'agit d'une vaste coalition de programmes et de décisions, étalée sur plusieurs générations, ce qui, à lui seul, démontre l'intention malveillante organisée derrière cette entreprise de démolition contrôlée du potentiel humain.

En ce sens, que faire ?

Déjà, remarquer puis accepter cette évidence.

Combien tombent encore dans le piège de maintenir un dialogue avec les diffuseurs d'illusions, ces personnes adouées par le système, autoproclamées tenants de LA vérité, dénommées « experts ».

Comprenez-bien ce dont il s'agit : « Les experts ne se sont jamais trompés. Ils ont toujours menti. »

C'est une grosse différence, une importante nuance. Je ne parle pas à un menteur patenté comme je le ferais avec quelqu'un qui se serait juste trompé.

D'ailleurs, je ne parle pas à un menteur patenté. Je démonte ses mensonges et tente, avec tact et douceur, d'alerter mes concitoyens trompés.

Il ne faut pas nécessairement être l'instigateur malveillant du système pour le défendre becs et ongles. D'ailleurs, ceux-là restent souvent en retrait, peu visibles voire invisibles pour la majorité des humains. Ils ont donné leurs ordres, distribué récompenses ou menaces, et assistent ensuite au spectacle.

Beaucoup des défenseurs du système de l'illusion sont des personnes honnêtes et bienveillantes, trompées ou accrochées à leurs croyances, sans se rendre compte qu'en faisant cela, elles servent involontairement le système qu'elles pensent combattre.

Juddi Krishnamurti [2] est un sage hindou qui prônait l'indépendance totale vis-à-vis de tout système de pensée qui, aussi valable fut-il pendant un temps, finissait par enfermer ses adeptes dans une vérité devenue obsolète. Tôt ou tard, les tenants de toute école préfèrent ignorer les faits contraires, éviter les débats contradictoires, se focaliser sur ce qui confirme leur vision des choses et basculent obstinément dans la défense de leurs idées, plutôt que de poursuivre la quête de la vérité.

Car la vérité est un objectif inatteignable. C'est une recherche permanente, une remise en question perpétuelle.

La vérité figée en idée, en système de pensées, est comme un ruisseau qui se serait arrêté de couler, transformé en mare stagnante, morte.

Pas d'école.

Pas de système.

Effectivement, quiconque adhère à une école, à un système de pensées, encore plus s'il en est un fondateur, s'accrochera à son école, à son système, même alors que l'évolution des connaissances et de la maturité humaine l'ont rendu caduque, mensonger ou limitant.

L'histoire humaine le prouve.

À moins d'un effort de lucidité et de volonté énorme, il est très difficile de renoncer à des idées auxquelles nous nous sommes identifiés toute notre vie, pour lesquelles nous avons consacré notre vie.

C'est encore plus vrai pour les fondateurs, pour ceux qui gagnent leur vie grâce au mode de pensée qu'ils défendent et vendent, pour ceux qui en retirent pouvoir, renommée, récompenses.

Toutes les écoles de pensées quel que fût leur bienfondé, au début, deviennent des systèmes finis, limitant la vérité qui évolue sans cesse, deviennent des carcans confortables mais trompeurs.

À côté de cela, nous trouvons les imposteurs, les menteurs patentés, ceux qui trafiquent leurs études, volent les travaux des autres.

Le prototype est certainement Louis Pasteur, l'usurpateur, et son antithèse est Antoine Béchamp, véritable chercheur honnête, intègre, passionné, répétant ses travaux des dizaines de fois dans toutes les conditions, sur des années, avant de tirer des conclusions et de les publier, prêt à se remettre en question, comme l'a prouvé sa vie entière.

Pourtant, si vous demandez autour de vous qui connaît Antoine Béchamp, même parmi les médecins que vous connaissez, très peu vous diront oui. Encore moins sauront ce que cet homme tout à la fois extraordinaire et modeste, humble et rigoureux, a mis en évidence.

C'est bien simple.

Il vous invite à oublier complètement tout ce que vous avez cru savoir.

Il vous montre, vous prouve que la vie n'est pas du tout une guerre comme ces « experts » nous la présentent aujourd'hui, encore moins un conflit avec l'extérieur qui serait menaçant.

La vie est une harmonie puissante, yin et yang, entre l'interne et l'externe, maintenue depuis les tréfonds du corps humain lui-même.

Aujourd'hui, la crise du Covid, la guerre en Ukraine (éclipsant toutes les autres créées par l'Occident), les variations de climat utilisées comme alibi à plus de contrôle et d'austérité, les crises énergétiques fabriquées par certains hommes me font dire que si l'humanité ne saisit pas l'occasion, que si un nombre suffisant d'humains ne se lèvent pas non pas pour exiger la fin du système actuel (il se détruit de lui-même) mais pour reprendre le contrôle sur leur vie, leur santé, pour reprendre le chemin vers la vérité, alors, cette humanité aura laissé passer sa chance.

Repartons de vrais modèles de vertu, d'intégrité, de rigueur et de bienveillance.

Parmi ces modèles, Antoine Béchamp nous montre la voie.

Je suis confiant.

« Vous devez apprendre à désapprendre en permanence tout ce que vous avez appris »

Dr Pascal SACRÉ,
Mondialisation.ca, 25 décembre 2022

Notes :

[1] Russie : des nuées de sauterelles déferlent sur toute une région – Vidéo Dailymotion

[2] Qui est Krishnamurti ? (krishnamurti-france.org)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © Dr Pascal Sacré, Mondialisation.ca, 2022

La vérité contre l'ordre



Je suis à nouveau convoqué par l'ordre des médecins, en Belgique, à Mons, ce 11 janvier 2023, audition à 19h30.

Médecin engagé pour l'utilisation et la diffusion des traitements précoces efficaces du Covid, pour la liberté d'expression, pour le débat scientifique public et équilibré, pour le véritable consentement éclairé des patients, pour un moratoire sur les injections expérimentales fausement appelées vaccins dont la morbi-mortalité actuelle est alarmante, et pour la défense du serment d'Hippocrate rappelé page 14 du livre « La déontologie du médecin » du vice-président national belge Philippe Boxho et notamment ces points :

« Au moment où je deviens membre de la profession médicale, je prends l'engagement solennel d'œuvrer toujours de mon mieux pour une médecine de qualité, au service des personnes et de la société.

Je considérerai la santé et le bien-être de mon patient comme ma priorité.

J'informerai correctement les personnes qui font appel à mes soins. (...) J'exercerai ma profession avec conscience et dignité...

J'actualiserai et partagerai mes connaissances médicales au bénéfice du patient...

Je fais ces promesses sur mon honneur... »

Je comparais devant l'Ordre des médecins provincial du Hainaut en Belgique pour, selon lui, avoir outrepassé les limites de la liberté d'expression en répandant largement, notamment sur les réseaux sociaux, des allégations qui relèvent davantage de convictions personnelles que de données factuelles et validées par la science.

En quoi un Ordre des médecins est-il garant des données factuelles et validées par la science ?

La science, les connaissances évoluent sans cesse.

Comment peuvent-ils ignorer toutes les données factuelles et convaincantes sous-tendant tous mes propos, ainsi que ceux d'illustres confrères de par le monde et ce depuis 2020 ?

Sont-ils les seuls à définir ce que sont les données factuelles et validées par la science ?

En quoi un Ordre des médecins, en principe compétent en matière de déontologie et de rapports entre les médecins et leurs patients, serait-il garant des données factuelles et validées par la science ?

Les rencontrer ne me fait pas peur et j'irai là sans me dédire, sans renier mes propos, en exploitant au contraire cette opportunité pour susciter un débat que les autorités nous ont interdit jusqu'ici. Comment respecter mon serment d'Hippocrate, prioritaire sur tout le reste ? Comment informer correctement les personnes qui font appel à mes soins, dans un espace où tout débat a été empêché, nié, refusé, repoussé, ridiculisé ?

Je leur poserai la question.

Je suis fier de ce que j'ai fait. Je le referais.

Je suis fier, dès 2020, d'avoir correctement informé mes patients, ces gens dont nous médecins avons la charge de l'information vraie et du soin correct.

Ma priorité de médecin, mon premier devoir n'était ni de plaire à l'Ordre, ni de suivre des directives politiques ou médiatiques, mais *de soigner et d'informer correctement mon patient*. Tel est le devoir le plus important d'un médecin.

Ce l'était et ça le sera toujours.

Soyez nombreux à soutenir les médecins inquiétés de par le monde. Soyez des milliers autour de ces médecins courageux.

C'est cela votre force ! Montrer qu'un tel symbole, la recherche et la défense de la vérité, peut encore mobiliser des milliers de citoyens honnêtes et désireux que la démocratie ne soit pas un mot vide. C'est cela notre force : le nombre ! La puissance d'une assemblée citoyenne de personnes éclairées qui reprennent le pouvoir sur leurs vies et leurs santés.

Au travers des institutions officielles comme l'Ordre des médecins, le système veut faire de nous, Alain Colignon, Laurence Kayser, Frédéric Goaréguer, Gaëtane Beeckaert, Éric Beeth, Cécile Andri, moi et d'autres en Belgique, des exemples pour faire peur à l'ensemble des thérapeutes qui ne vont pas dans leur sens unique. Vous, citoyens, faites de nous des exemples, oui, des symboles d'intégrité, de courage et de vérité. Des modèles, des exemples à suivre.

Ne le faites pas pour nous en tant que personne ou en tant qu'individu, faites-le pour les valeurs que nous défendons pour vous.

J'irai là-bas sans haine, sans colère, sans reproches.

Ce n'est pas une guerre de science, de vérité, ni de justice car tous ces domaines sont largement corrompus. Ce n'est pas une guerre du tout.

C'est une occasion. Une chance. Un espoir fou de faire évoluer l'humanité.

De petits foyers de courage et d'opiniâtreté s'allument partout dans le monde, en ce moment.

J'irai seul avec la paix qui règne dans mon cœur, avec la volonté de les aider à voir ce qu'ils ne veulent pas voir, avec l'empathie que m'ont enseigné toutes ces épreuves.

Si chacun invite deux personnes, et que chacune d'entre elles invite à son tour deux personnes, imaginez le nombre de voix et de mains, de quoi enfin renverser le rapport de forces et faire que la peur change de camp. Venez de toute la Belgique ou d'ailleurs, louez des cars, des bus. Faites-cela partout où la vérité, où la bienveillance sont attaquées.

Faites silence quand ils font du bruit de matraque. Faites du bruit quand ils imposent l'omerta.

Soyez unis dans le calme puissant et la solidarité qu'aucun de leurs canons, qu'aucune de leurs agressions ne peuvent briser.

Dr Pascal SACRÉ, Mondialisation.ca, 25 décembre 2022

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © Dr Pascal Sacré, Mondialisation.ca, 20

« Même dans des cas désespérés, on peut gagner » : des jardins populaires sauvés à Rouen

Les défenseurs des Jardins joyeux à Rouen sont parvenus à sauver une partie de ce paradis de verdure. Le patrimoine bâti, lui, sera conservé dans le projet immobilier. De quoi réjouir les collectifs en lutte contre l'artificialisation des jardins populaires.

Rouen (Seine-Maritime), reportage

C'est ici qu'il y a plus d'un an et trois mois, les solides plaques en bois qui fermaient les entrées de cet ancien cloître cédaient sous la pression populaire. » Le long du mur d'enceinte du foyer Sainte-Marie, rue Joyeuse à Rouen, Jacky, un arbre en papier cartonné, se fait le porte-parole du collectif des Jardins joyeux pour l'occasion.

La manifestation contre l'artificialisation des terres, réunissant près de 400 personnes, samedi 17 septembre à Rouen, a été l'occasion de fêter leur victoire après des mois de lutte intense, d'espoirs et de déceptions. En juin dernier, Jacky déplorait la perte de huit de ses congénères, des tilleuls abattus en pleine canicule par des machines de chantier, roulant allégrement sur le potager, abandonné depuis l'expulsion des militants en janvier. Contraints de quitter ce jardin du XVII^e siècle devenu un lieu d'émulation collective, ponctuée de conférences, expositions, concerts, ateliers, soirées... La bataille semblait presque perdue, mais la mobilisation n'a pas faibli.

« Les Jardins joyeux vivront ! »

Leur mobilisation sans relâche a fini par payer. « Sedelka, laisse béton, les Jardins joyeux vivront ! » scandent les manifestants, en référence au nom du promoteur Sedelka, qui a lancé un projet de résidence de standing sur le site. Les défenseurs des jardins sont parvenus à sauver la partie nord de ce paradis de verdure. La partie préservée des Jardins joyeux deviendra un parc public et un jardin partagé sous la gestion du collectif. Les militants ont également l'espoir de récupérer la chapelle de l'ancien foyer, enclavée au milieu du projet immobilier.

Une victoire en demi-teinte, car le patrimoine bâti, lui, sera largement conservé dans les plans d'aménagement immobilier. Les jardins échappent au béton, mais ils ont été partiellement détruits, et le projet amendé implique tout de même la destruction d'un bâtiment en pan de bois abritant un théâtre de poche, ainsi que la transformation du bâtiment central, en pierre de taille, et quelques dépendances en briques.

Malgré tout, « il vaut mieux récupérer une terre nue que rien du tout », réagit Lilo, présente depuis le début de l'occupation du site. « On nous disait que ça ne servait à rien de se battre, puisqu'ils avaient obtenu le permis de construire, se souvient-elle. Alors certes, on ne récupérera pas ce qui a déjà été détruit, la victoire est un peu amère. Mais on se félicite, car c'est un signal que même dans des situations qui paraissent désespérées, on peut gagner, même partiellement. »

Une bouffée d'air frais pour les représentants d'autres luttes pour des jardins populaires, membres d'une coalition nationale récemment constituée et présents à la manifestation. « Ça prouve qu'on peut gagner quand on se bat », se réjouissent Dolores de l'association Sauvons les Jardins ouvriers d'Aubervilliers et Maxime de l'association Sauvons l'îlot Pêche d'or – Bergerie des Malassis à Bagnolet. « Ça crée un précédent et cela nous encourage à porter la création d'un jardin partagé », dit Benjamin, du Collectif 40, opposé à un autre projet immobilier à Rouen.

La stratégie victorieuse du collectif des Jardins joyeux inspire. Ils se sont démenés sur le plan juridique : un recours gracieux adressé à la Ville pour contester le permis de construire, un répertoire des espèces protégées, des plaintes au pénal pour violation du Code de l'environnement, une saisine de l'Office français de la biodiversité... Le tout accompagné d'une communication très active, « beaucoup de ramdam pour ne pas passer sous les radars », dit Deli, membre du collectif et riverain du lieu.

Sauver le reste

Portant l'idée d'une « écologie populaire », ils sont parvenus à mobiliser un grand nombre d'acteurs de tous horizons. D'abord avec l'accueil de personnes en difficulté, sans domicile ou réfugiées, puis en ralliant à leur

cause les riverains, les groupes de défense de l'environnement comme Les Amis de la Terre Rouen ou Extinction Rebellion, d'autres collectifs locaux comme Les bouillons terres d'avenir, ou encore une association de préservation du patrimoine, La Boise de Saint-Nicaise.

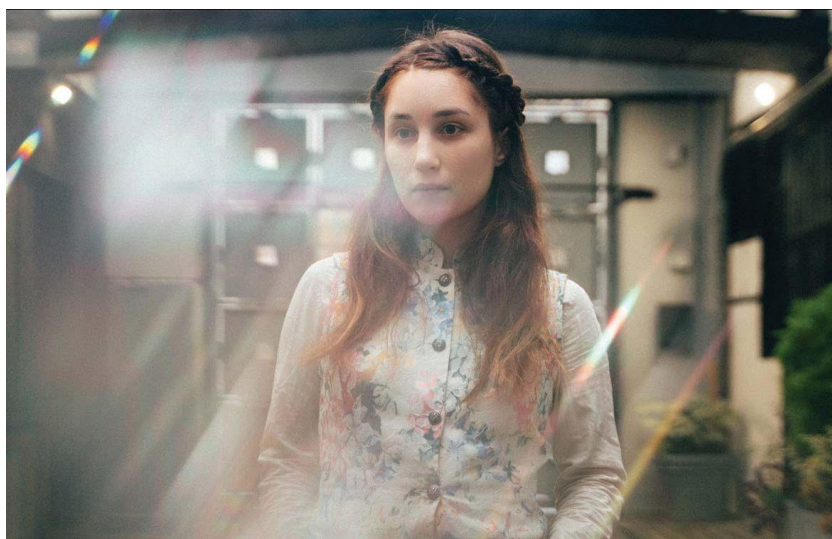
À force d'interpellations, ils ont aussi obtenu le soutien des élus de la Ville. À l'heure d'une volonté politique affichée de renaturation de l'urbain pour l'adapter au changement climatique, « on leur a dit "chiche" : ici on peut commencer par préserver l'existant », un écrin de fraîcheur au sol fertile. Deux élus ont répondu présents dans la rue, samedi. « Sedelka accepte de nous rétrocéder la partie occupée par les jardins, annonce Jean-Michel Bérégovoy, adjoint au maire Europe Écologie-Les Verts (EELV), sous les clameurs des manifestants. En contrepartie, ils pourront voir s'il y a des possibilités dans d'autres secteurs de Rouen. » En attendant, ils n'ont qu'une hâte, semer à nouveau les graines du potager et revoir s'épanouir potirons et courgettes. « On demande qu'à l'automne 2022, on puisse récupérer la partie haute des jardins, si ce n'est l'ensemble de la zone qui nous est promise pour amender la terre et avoir une première récolte au printemps 2022. »

Publié le 19/09/2022

(Sites Reporterre et bonnesnouvelles)

Grand entretien

Léna Lazare « Il faut créer des cultures de résistance partout en France »



Photos : Emma Birski

Depuis six ans, l'activiste Léna Lazare se démène sur le front des luttes écologiques, persuadée que tout va se jouer dans la convergence entre les luttes locales. Entre ses activités à Youth for Climate, Terres de luttes et les Soulèvements de la terre, la militante de 24 ans recherche inlassablement de nouveaux outils et tactiques pour mener à bien les combats écologiques. En dehors de son emploi du temps militant déjà bien rempli, elle projette aussi, d'ici quelques années, de s'installer en agro-écologie.

Ces derniers mois ont été ponctués d'actions assez retentissantes de la part de militants écologistes, notamment contre les méga-bassines dans la région niortaise ou contre une usine du cimentier Lafarge à Bouc-Bel-Air, près de Marseille. Un collectif dont tu es l'une des chevilles ouvrières, les Soulèvements de la terre, a fait particulièrement parler de lui. Peux-tu rapidement nous présenter sa création et son fonctionnement ?

Les Soulèvements de la terre, c'est une campagne d'actions créée il y a maintenant deux ans à l'occasion des « Assises de la Terre » organisées à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Au sortir de la pandémie de Covid-

19, on s'est retrouvés avec des personnes issues du mouvement climat, du milieu paysan, mais aussi avec des membres de luttes locales pour se demander : « On en est où ? » et « On fait quoi ? ».

Au cours de nos discussions, il a rapidement été question de la nécessité d'œuvrer à une convergence, ce que n'avaient pas réussi à faire les grandes marches enjoignant à « sauver le climat », fondées sur des rapports scientifiques un peu écrasants et dans tous les cas bien éloignés de ce qui anime ceux qui s'engagent dans les luttes locales. Bref, il fallait tendre vers des mobilisations moins abstraites, plus ancrées territorialement et plus sensibles. La raison est simple : il est toujours plus galvanisant de se mobiliser pour défendre quelque chose de très concret auquel on est intimement lié.

Suivant ce constat, on a commencé à bosser aux quatre coins de la France avec des collectifs locaux et avec la Confédération paysanne, en se donnant pour objectif de s'opposer à l'accaparement des terres par l'agro-industrie. J'ai d'ailleurs dit que les Soulèvements de la terre étaient une campagne d'actions, mais on peut aussi les qualifier de réseau. Voici comment on fonctionne, en gros : on se retrouve à peu près tous les six mois pour identifier collectivement quelles luttes locales semblent suffisamment pertinentes et mûres pour justifier qu'une mobilisation nationale se mette en branle. De là, les personnes continuent de s'auto-organiser chez elles et, de notre côté, on fait tout pour les aider et les accompagner.

Quel est ton rôle là-dedans ?

Les rôles sont tournants, pour l'instant je m'occupe surtout de la communication et des relations avec la presse. Je tiens d'ailleurs à préciser que je m'exprime ici en mon nom propre, et non pour les Soulèvements !

Les Soulèvements de la terre prônent et pratiquent le « désarmement ». Peux-tu nous dire en quoi cela consiste ?

Il y a eu toute une réflexion autour du choix des mots à employer pour qualifier nos actions – par exemple lorsqu'on décide de découper la bêche d'une méga-bassine ou de sectionner une canalisation de pompage d'eau illégale pour les mettre hors d'usage. Typiquement, la Confédération paysanne parle de « démontage ». On aurait pu aussi parler de « démantèlement », de « sabotage », ou même de « contre-violence », terme qui était je crois utilisé par la militante éco-féministe et anti-nucléaire Françoise d'Eaubonne... Ce qui est intéressant avec le « désarmement », c'est que ça montre qu'on désactive une *arme*. C'est à mon sens le terme qui permet le mieux d'expliquer la situation dans laquelle nous, activistes écologistes, nous trouvons aujourd'hui : nous faisons face à des infrastructures écocidaires qui ne nous laissent plus d'autre choix que d'agir.

Nous subissons cette violence systémique au quotidien, et cette violence, il faut la désactiver, il faut la désarmer. On tente donc de populariser ce terme, et en tant que membre de l'équipe communication, j'essaie à chaque fois de bien l'expliquer. Ceci dit, on n'a rien inventé : ça fait des années que le « désarmement » ou le « sabotage » est pratiqué dans les luttes écolos. La seule différence, c'est que ces actions étaient souvent réalisées dans la clandestinité alors que nous, nous voulons revendiquer notre légitimité à le faire en procédant collectivement, à plusieurs centaines, voire plusieurs milliers.

Ces actions d'ampleur vous ont d'ailleurs valu d'être désignés comme des « éco-terroristes » par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, à l'issue de la mobilisation contre les méga-bassines de Sainte-Soline en novembre 2022...

Je ne m'attendais pas à ce qu'on arrive à ce degré d'accusation aussi vite, que ça aille aussi loin... même si pour moi cette désignation relève bien sûr d'une tactique bien réfléchie et d'un récit policier qui s'échafaude depuis des années contre les militants écolos. Le but est de nous dépeindre comme de dangereux extrémistes et d'instiller l'idée qu'à partir du moment où l'on mène une action de désobéissance civile, où l'on conteste en les transgressant des lois qui nous semblent illégitimes ou injustes, on est engagé dans une pente qui mène inexorablement à la planification de tueries de masse. C'est ridicule, et ça l'est d'autant plus quand on sait que des milices d'extrême droite surarmées font tranquillement leur vie sans être inquiétées.

On fait d'ailleurs comme si le degré de violence de la part des manifestants était supérieur à celui dont ils sont victimes de la part des forces de l'ordre. Après Sainte-Soline, on a parlé de 61 gendarmes mobiles blessés dont 22 « sérieusement » ... Mais il faut retourner tout cet argumentaire : quand l'État veut nous empêcher de mener certaines actions – qui sont pour nous, je le répète, nécessaires et légitimes – et que les consignes données aux forces de l'ordre consistent à menacer les gens, à les asperger à la moindre occasion de gaz lacrymogène, à les nasser, à leur tirer dessus à coups de flashball, comment la foule est-elle censée réagir ? En nous désignant comme des « éco-terroristes » et en tentant de dresser la population contre nous, le but est aussi d'avoir les mains libres pour que la répression politique puisse librement s'exercer.

Comment se manifeste cette répression politique ?

Par des mesures d'exception dignes du contre-espionnage, par exemple en posant des caméras devant les domiciles des militants et les lieux de réunion pour les surveiller. Et puis bien sûr, dans les tribunaux, à faire des exemples, conformément à la circulaire du garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti, qui a appelé juste après Sainte-Soline à « *une réponse pénale systématique et rapide* » pour les « *infractions commises dans le cadre des contestations de projets d'aménagement du territoire* ». Et la justice n'a pas sourcillé. Lors du dernier procès, le 6 janvier 2023 à Niort (contre des militantes anti-bassines, ndlr), le dossier avait beau faire 1 200 pages passant au crible toute la vie des cinq personnes qui comparaissaient et celle de leur entourage, il était vide de preuves. Une vidéo, censée être accablante pour l'un des prévenus, n'a pas pu être visionnée car elle était « *sous scellés* », ce qui a rendu son avocat fou furieux... et n'a pas empêché le tribunal de prononcer des peines de prison avec sursis.

Tu déclarais dans le journal *Le Monde* il y a un peu plus d'un an qu'« il faut contraindre l'État, pas le convaincre ». Cette répression qui s'abat sur les militants écologistes, même si elle est susceptible de briser des vies, n'a-t-elle pas aussi un avant-goût de victoire ? Celle d'un État qui prend la « menace » des contestations écologiques très au sérieux et qui ne pourra pas éternellement agir brutalement pour les museler ?

La victoire, c'est plutôt d'être parvenus à totalement dépasser le dispositif mis en place pour protéger la bassine de Sainte-Soline et de montrer que malgré les 1 700 membres des forces de l'ordre mobilisés (contre 7 000 participants, soit environ un gendarme pour quatre manifestants, ndlr), on s'est montrés plus malins (rires). L'autre point positif, c'est que grâce aux Soulèvements, on a fait émerger une vraie solidarité dans le camp écolo : même quand certaines choses dépassent le consensus d'actions (comme des initiatives offensives prises par les uns et les autres), on va quoi qu'il arrive toutes et tous se soutenir. Notre rôle se limite à désigner des cibles communes, mais les participants s'auto-organisent ensuite lors des manifs. Bref : un mouvement social, c'est organique, tout le monde s'en rend compte, et les tentatives de nous diviser en accusant certains participants de « *violences* » et en invitant les organisations à faire le tri dans leurs rangs ne prennent plus aussi facilement qu'auparavant. Je le souligne car ça n'a pas toujours été le cas à l'époque du mouvement climat : il y a encore quelques années, il n'était pas rare qu'on se tire dans les pattes sur ces questions...

Après, c'est certain qu'il y a une corrélation entre le fait de faire peur au pouvoir et d'être réprimé. Pour le dire autrement : ils ne vont pas juste changer si on leur demande gentiment. Donc il ne faut jamais perdre de vue qu'il est toujours question de rapports de force et que sans un mouvement écolo et social à la hauteur, on n'arrivera à rien. Et que face à la répression, il faut continuer à élargir notre base de soutien pour s'en prémunir et s'en protéger.

La répression a pu parfois être un bon moyen pour visibiliser certaines luttes... Vous ne recherchez pas la tenue de procès, par exemple ?

À titre personnel, je pense qu'il vaut mieux éviter que les gens se fassent choper en instaurant une culture de la sécurité. Si on doit attirer l'attention sur telle ou telle lutte, il y a plein d'autres possibilités que de chercher à se faire arrêter pour tenter de retourner la justice à notre avantage. Déjà parce que c'est toujours un pari risqué : lorsque l'État décide de taper fort, l'histoire a montré que sa main ne tremble pas. Ensuite, parce que même si on parvient à obtenir une jurisprudence favorable sur l'état de nécessité (*lire ci-dessous*) ou une relaxe, on est rarement « *gagnant* » sur tous les plans. Par exemple dans les procès contre les opposants au projet d'enfouissement des déchets de Bure, certains chefs d'accusation comme l'« *association de malfaiteurs* » ont beau avoir été abandonnés, les personnes jugées n'en sont pas moins ressorties abîmées, lessivées par la machine répressive qui s'est abattue sur elles, a scruté le moindre détail de leur vie intime et les a soumises à un contrôle judiciaire démesuré.

L'état de nécessité se fonde sur l'article 122-7 du code pénal, selon lequel « *n'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace* ». Cette notion juridique est invoquée depuis quelques années par les militants écologistes, notamment dans le cadre des fameux « *décrochages de portraits* », et permet de justifier des actions de désobéissance civile destinées à rappeler à l'État ses obligations – et son inaction – dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.



L'autre spécificité des Soulèvements de la terre, c'est de mettre en place des tactiques de « reprise de terres ». Peux-tu nous en dire plus ?

La reprise de terres consiste notamment à lutter contre l'accaparement des terres par l'État ou l'agro-industrie en tentant d'y installer des paysans qui n'y auraient autrement pas accès, ou en tout cas à rendre leur installation possible. On a réalisé pour l'instant deux actions en ce sens. Dans les jardins des Vaîtes, en 2021 à Besançon, avec des parcelles maraîchères destinées à être détruites pour la construction d'un éco-quartier – qui n'a d'ailleurs d'écologique que le nom. On a réussi à installer deux jeunes maraîchères qui ont mis sur pied une Amap « pirate » en ville. Notre seconde action a été de défricher, en janvier 2022, des anciennes vignes abandonnées depuis 2008, qui appartiennent à un multipropriétaire dans le Jura. La Confédération paysanne est maintenant en train de négocier pour récupérer ces terres. On espère vraiment inscrire cette méthode d'action et cette thématique-là à l'agenda du mouvement écolo.

Un chiffre est éloquent : d'ici dix ans, la moitié des agriculteurs français va partir à la retraite, avec près d'un quart des terres agricoles qui va changer de mains. Il y a une vraie nécessité à ce que des jeunes s'installent, que des paysans qui ont une démarche écologique reprennent le flambeau et permettent d'éviter que des bétonneurs ou des agri-managers ne fassent main basse sur ces terres. On en est aux prémices de cette réflexion tactique, mais quand on voit le nombre de collectifs mobilisés un peu partout en France sur la carte de *Reporterre* [...], on se dit qu'il y a urgence à empêcher l'artificialisation des sols... Et qu'il y a moyen à l'échelle nationale de commencer à se questionner collectivement : « Qu'est-ce qu'on fait de ces terres-là ? »

Tu es aussi investie dans une association qui a soufflé récemment sa première bougie : Terres de luttes...

Cette asso est partie du constat qu'on est isolés les uns des autres, alors que nous vivons les mêmes situations ! Souvent les luttes dans lesquelles on est impliqués sont liées à des politiques nationales, des dynamiques d'urbanisme. L'idée est donc de faire en sorte qu'on se parle, qu'on s'entraide, et que des coalitions se montent, comme par exemple la coalition des jardins populaires, soumis à la pression nationale de la construction d'éco-quartiers, ou la coalition contre Amazon qui lutte contre ces entrepôts qui poussent partout comme des champignons. Il y a un vrai besoin de faire le lien, de soutenir tous ces gens pour qu'ils s'entraident et remportent des victoires. Donc on a notamment créé un site, luttelocales.fr, qui explique à qui veut comment mener une lutte de A à Z et trouver des ressources techniques, juridiques, communicationnelles. On organise beaucoup de week-ends de rencontres, par thématique, ou des week-ends régionaux...

La lutte, ce n'est pas seulement démonter des canalisations, dégonfler des SUV ou saboter des antennes 5G. Qu'apportent toutes ces tactiques parfois très logistiques, dans tous les cas moins spectaculaires que le désarmement par exemple, qui attirent l'attention des médias ?

Ce qui est sûr, c'est qu'on gagne toujours en misant sur la complémentarité des tactiques. Par exemple, pour les bassines, ce sont les grosses manifs qui sont les plus médiatisées, mais il y a en réalité à l'arrière-plan toute une batterie de recours juridiques, dont certains sont encore en cours, qui nous permettent aussi d'avoir des marges de manœuvre plus importantes, des élus qui vont porter notre voix au sein des institutions pour pousser à leur abandon... Il n'y a pas que les coups d'éclat qui comptent : pour avancer, il faut être offensif au niveau local et réussir à résister quotidiennement. C'est peut-être moins glamour, mais ça participe de quelque chose de capital : créer des cultures de résistance locale partout en France, ça passe aussi par construire, au quotidien et de manière radicale, la société d'après. En montant des foncières pour acheter des terres et des lieux en commun, en s'investissant dans des dynamiques paysannes, en reprenant des terres et en créant du commun en général. Je crois par exemple beaucoup aux hypothèses communalistes et au municipalisme libertaire. Il y a beaucoup de choses à démanteler, mais il y a surtout beaucoup de choses à construire.

Tu projettes d'ailleurs de t'installer en agriculture bio ?

Oui ! J'ai abandonné mes études de physique pour étudier l'agro-écologie il y a quelques années, lorsque j'ai rencontré des paysans militants à Notre-Dame-des-Landes. Là encore, j'ai un projet avec quelques amis, qui ne se fera sûrement pas avant trois ans, le temps de trouver un endroit où s'installer qui convienne à tout le monde et qui ne soit pas un territoire ravagé par les sécheresses d'ici dix ou vingt ans... Mon projet, c'est de cultiver des céréales pour en faire de la sauce soja et du miso, donc de la transfo'. C'est ce qui, pour moi, a le plus de sens, même si l'agriculture céréalière écolo est encore très minoritaire en France. Mais c'est sûr qu'il va falloir que je trouve un équilibre entre la vie paysanne et le militantisme !

Clément QUINTARD, publié le 13 février 2023 (Socialter)

Clément Quintard est le rédacteur en chef adjoint de Socialter.

D'« Avatar » aux dissidents de Polytechnique

Imaginaires de l'avenir

La résignation présentée comme seule position réaliste face à un présent trop complexe pour être compris par les simples citoyens est une arme au service du maintien de l'ordre. Mais l'imaginaire collectif semble aujourd'hui travaillé par le refus du fatalisme et par le désir d'imaginer d'autres visions du monde à habiter. Lénine et Mai 68 le disaient déjà : « Il faut rêver. »

« *L'avenir arrivera-t-il ? Il semble qu'on peut presque se faire cette question quand on voit tant d'ombre terrible. Sombre face-à-face des égoïstes et des misérables (1).* » L'interrogation de Victor Hugo n'est pas sans actualité. Le présent se chargeant de nous procurer avec constance une succession de crises et les lendemains – nous l'a-t-on assez répété – ne chantant plus, dans un « monde d'après » qui semble programmé pour un jour sans fin, entre fatalisme, peurs généralisées et dépression, l'horizon ne peut guère ressembler qu'à un mur gris, et l'état d'esprit commun s'engluer dans une résignation piétinante.

Et pourtant... Il semble bien que ce qui travaille l'imaginaire collectif, c'est d'inventer la suite, de sortir de l'impasse, d'une façon ou d'une autre. Y rêver paraît soudain plus nécessaire qu'hier, et le champ du futur est à nouveau arpenté. L'élan vers l'utopie se réveille, et la science-fiction (SF) opère son grand retour. Les essayistes y contribuent. Les décideurs l'évoquent. Le box-office le confirme. Étonnante conjonction du divertissement populaire, de la réflexion philosophique, des propos politiques, des courants d'opinion se manifestant dans la société. Ça remue dans l'air du temps.

Parmi les sept films qui ont connu en France le plus grand succès public en 2022, cinq relèvent de la SF, et le palmarès mondial est quasi identique. Le plus triomphant (plus de dix millions d'entrées en trois semaines), le plus marquant (objet de nombreux commentaires, y compris savants), c'est *Avatar 2. La voie de l'eau*, de James Cameron. Sur une planète lointaine, cette fable, qu'il faut regarder avec des lunettes 3D, met en scène notamment des humains, des cétaqués et des humanoïdes, les Na'vis, dotés de singuliers pouvoirs psychiques et en communication avec d'autres formes de vie. Difficile de résumer ce film, sinon pour son message. Selon Cameron, « *les Na'vis sont la métaphore de notre conscience de la nature, ils sont le bon en nous. Et les humains du film représentent le mauvais en nous. Ce n'est pas une mise en cause de toute l'humanité, mais de cette façon de croire qu'on peut tout prendre sans jamais rendre* » (Huffingtonpost.fr, 17 décembre 2022). Plus savamment dit, *Avatar 2* peut être vu comme un « *éloge d'une reconnexion avec la nature* » et un message sur la « *communion interespèces* », voire la « *communion avec le principe même de la vie* » (2). Plus méchamment dit, il s'agit pour certains, comme le formule le chercheur en écologie Frédéric Ducarme (*Le Monde*, 25 décembre 2022), d'une « *opposition binaire entre des humains colonisateurs cruels, brutaux et cupides venus dévaster en ricanant une planète magnifique et des tribus de bons sauvages pacifistes vivant en communion mystique avec la nature* ». En bref, on voit l'idée. Question environnementale et élargissement spirituel, fin de l'humain en haut de la pyramide du vivant, opprobre jeté sur l'avidité... Mais, quelles que soient les réserves sur sa « *mièvrerie animalière* » et la « *peluchisation de la biodiversité* », pour citer l'entraînant Frédéric Ducarme, il n'en demeure pas moins que ce second opus de ce qui est prévu pour se poursuivre sur plusieurs films affirme, comme son prédécesseur, que l'avenir imposera, non sans conflit, une conception du monde révolutionnaire.

Quête de sens

Or cette révolution proposée par *Avatar*, c'est de la SF, mais c'est aussi, certes dans une version simplette mais spectaculaire, ce vers quoi tendent de nombreux mouvements « écologistes », au sens large. La discussion entre l'anthropologue Philippe Descola et le dessinateur Alessandro Pignocchi, ancien chercheur en sciences cognitives, intitulée précisément *Ethnographies des mondes à venir* (3), lui fait écho. Ils évoquent d'emblée la nécessité d'« *affaiblir ce monde [hégémonique], le fracturer et laisser émerger d'autres mondes, plus égalitaires, où le pouvoir politique serait non seulement réparti équitablement entre les différents humains, mais aussi étendu (...) aux autres êtres vivants* ». Philippe Descola rappelle les « *interdépendances entre des humains et des non-humains que le capitalisme a mis au travail et convertis en valeurs marchandes, dès lors enclins à se lier les uns aux autres afin de composer des géoclasses coalisées, à la manière dont s'est formée la solidarité internationaliste dans la lutte des classes purement humaines des XIXe et XXe siècles* ». Parallèle hardi, qui indique une certaine brumisation des enjeux sociaux, mais s'affirme néanmoins comme « révolution »... La philosophe Corine Pelluchon, auteure du *Manifeste animaliste*, est sur la même ligne de pensée : elle considère dans son dernier ouvrage qu'il y a déjà une « *révolution anthropologique en cours* ». Préserver la planète, se soucier des animaux,

ce serait autant de « *signes avant-coureurs d'un remaniement moral et psychique annonçant une ère nouvelle* » (4). Car cette attention au vivant n'est pas pour elle qu'un « *progrès moral* », mais aussi et surtout une victoire salvatrice sur « *notre incapacité à avoir un rapport aux autres, humains et autres qu'humains, qui soit autre chose que de la domination* ». Et cette victoire s'inscrit dans le rejet des valeurs anthropocentrées et prédatrices, signant du même coup la fin d'un vide existentiel qui s'exprime souvent par la tentation du désespoir, ou à tout le moins la fatigue de vivre dans un monde dépourvu de sens. Ces œuvres, et les nombreux titres qui s'y apparentent, formulent ainsi une aspiration à un nouvel humanisme, lié à la volonté de dépasser un individualisme égoïste et mortifère. C'est une ouverture à un idéal. Qui redonne espoir.

Des jeunes gens destinés à devenir des notables, des experts, des soutiens de l'ordre en place ont à leur manière revendiqué cet idéal. Sur fond d'« éco-anxiété » ou de quête d'un sens à donner à leur vie et à un avenir commun, ils ont tourné le dos au monde au service duquel ils étaient censés mettre leurs compétences, et affirmé une éthique exigeante. Pour orienter, nourrir l'invention et l'ancrage de ce qu'ils élaboreront, ils en appellent à l'émergence d'autres cadres de pensée, d'autres embrayeurs de désir. « *À vous qui trouvez souvent que ce monde est fou. Qui avez envie de faire quelque chose. Mais ne savez pas trop quoi. Nous voulons vous dire que vous n'êtes pas seuls...* » : huit étudiants d'AgroParisTech, lors de la cérémonie de remise de diplômes, le 10 mai 2022, à tour de rôle, lancent à leurs condisciples, à leurs semblables, un « *appel à désert* » les carrières qui les attendent, autrement dit les « *jobs (...) destructeurs* » de l'agro-industrie. « *Des agros qui bifurquent* » – le nom de leur collectif – font sensation (5).

Dans le même esprit, et pour la même occasion, dix de leurs homologues de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse (Ensat), quelques jours plus tard, font eux aussi part de leur volonté de « *trouver du sens* » à leur métier et à leur vie, et entendent contribuer, par leurs actions, à « *créer des futurs désirables, plus justes et égalitaires* ». Dénonçant la « *situation anormale* » qu'entraîne la quête de profit, ils acceptent d'inventer l'inconnu – « *marcher là où il n'y a pas de chemin* » (6). Semblablement, et dans le même dispositif du groupe qui se répartit la parole, un collectif de polytechniciens font entendre leur point de vue sur la façon dont ils veulent « *servir l'intérêt général* » : « *Nous sommes un nombre toujours plus grand à vouloir écouter nos doutes et explorer des alternatives à un système devenu dysfonctionnel.* » Et là encore s'entend une aspiration assez profondément secouante : « *Nous avons besoin de nouveaux récits. Nous avons besoin de nous raconter des histoires qui rendent désirable le futur qu'il nous faut à présent construire.* » Les X citent Baruch Spinoza, maître de ce qui définit la puissance d'agir et la joie, et demandent « *des imaginaires* » ouvrant à des futurs qui leur « *donnent envie de s'y engager non par peur mais avec enthousiasme et avec passion* » (7).

Ces trois exemples ne sont pas exhaustifs. Ils ne sont pas rares, dans les viviers où se forme l'élite dirigeante de demain, à éprouver la nécessité d'un autre champ des possibles. Alors, « *merci aux militants et aux déserteurs, qui repousseront les limites de ce qui est considéré comme extrême, pour mieux nous inspirer dans l'action* », comme dit, et c'est assez magnifique, une jeune diplômée de... l'École des hautes études commerciales de Paris, plus connue sous le sigle HEC (8).

L'éco-anxiété et parfois un spiritualisme diffus peuvent être moteurs d'une dénonciation de l'injustice constitutive du « système », mais c'est le refus de l'acceptation de ce qui est présenté comme la « normalité », comme les lois du bon sens, qui est peut-être bien souterrainement l'élément le plus dynamique de ces positions. Si l'imagination ne suffit pas à changer le monde, elle est néanmoins indispensable pour ne pas se satisfaire de celui qu'on a, et donner le goût d'autres configurations. C'est là bien sûr qu'on retrouve la SF. Penser l'impossible, frayer des voies inexplorées, se moquer du réalisme pour mieux donner à voir les enjeux de la réalité, ce sont ses plus belles caractéristiques. Cette tension vers une utopie concrète, vers un monde où s'élabore la lutte contre ce qui tue, y compris mentalement, qui anime nombre de collectifs aujourd'hui, c'est ce qui se déploie de plus en plus dans bien des romans du genre, et le succès remarquable de l'œuvre d'Alain Damasio est assurément le symptôme de cet appétit. *Les Furtifs* (La Volte, 2019) est une dystopie rapprochée, qui se double progressivement d'une utopie. Dans une société de contrôle largement acceptée s'invente une dissidence, zones autogouvernées (ZAG) libertaires qui veulent s'hybrider avec les mystérieux « *furtifs* » – îlots qui vont rassembler « *ceux qui n'ont qu'un point commun : penser que le système est le mal* ». Et avec ces désobéissants se révèle une vérité assez fulgurante : « *Tous les pouvoirs ont intérêt à nous attrister. Rien ne leur nuit plus que la joie. La joie, ça n'obéit pas.* » Or cette utopie-là n'est pas portée d'abord et avant tout par l'éco-anxiété, mais par le refus de la pétrification de la vie. Ce qui est majeur.

« **Pratiques antifatalistes** »

Évidemment, le pan de l'enquête mondiale d'Ipsos « *Prédictions 2023* » consacré aux « *pronostics des Français* » ne paraît pas indiquer un vaste mouvement vers l'invention d'un avenir radicalement différent. Le pessimisme fait rage, tous terrains : économique, géopolitique, environnemental. Même la science ne suscite

plus d'entrain : l'hypothèse que des avancées technologiques puissent freiner le réchauffement climatique est considérée comme « improbable » par 67 % des personnes interrogées. Le rapport préparatoire du Forum de Davos (16-20 janvier 2023) n'est pas beaucoup plus gaillard. Il semble entendu que la fameuse mondialisation est désormais moins une promesse d'avenir que l'héritage des vingt dernières années, et ce texte énumère les mêmes motifs de préoccupation que ceux des Français. En mettant sans hésitation la crise du coût de la vie en tête de liste des sujets de crainte, là aussi Davos rejoint les études d'opinion. Le sondage de l'IFOP du 5 janvier 2023 qui rend compte du « regard des Français sur le climat social dans l'Hexagone et la réforme des retraites » signale en effet que 48 % des citoyens sont « révoltés » et que « près d'un sur deux souhaite (...) une explosion sociale ».

Ce qui pour autant ne renforce pas du tout leur tenace « très faible taux d'optimisme ». La vogue des dystopies et séries de SF « horribles » semble l'accompagner. Depuis quelques années, *1984*, de George Orwell, est devenu un best-seller ; la série *La Servante écarlate*, d'après le roman de Margaret Atwood (9), a également connu un retentissement saisissant ; les zombies ont fait un retour en force – *All of Us Are Dead* est la série non anglophone (sud-coréenne) la plus vue sur Netflix ; le « post-ap », la SF se déployant après l'apocalypse, fait un malheur... Il n'est pas certain pour autant qu'aussi sombres soient-ils ces imaginaires ne fassent qu'accentuer la désolation intime et collective. Ces récits « permettent de métaphoriser les luttes sociales et politiques (10) », et leur prolifération témoigne assurément d'une nécessité de se confronter franchement à ce que recèlent les potentialités noires du présent. La SF pratique un type d'écart, en les excédant, en les épuisant, en faisant crisser leurs menaces et leurs contradictions. Elle met à nu le récit des dominants, entreprise permanente d'enjolivement des enjeux et des combats en cours. Ce n'est pas tout à fait rien... Alors, contre les routines et les mots un peu usés de la « gauche triste », comme dit M. François Ruffin, il est sans doute réjouissant de constater la multiplication des ateliers d'écriture, ainsi que le rappelle Alice Carabédian, « autour des questions de l'usage de la fiction pour rouvrir des imaginaires », travaillant à des pistes de « pratiques antifatalistes ». Si la question sociale apparaît pour le moment quelque peu incantatoire, si les sociétés, rêvées ou cauchemardées, sont bien souvent des archipels, si l'Éden ressemble à une ZAD, il n'empêche que l'« étrangeté » est porteur de la joie paradoxale que suscite la prise de conscience sensible que tout n'est pas joué. Qu'il reste tant à démolir, et tant à inventer.

Evelyne PIEILLER (Monde diplomatique, février 2023)

(1) Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862.

(2) Perig Pitrou, *Le Monde*, 15 janvier 2022.

(3) Philippe Descola et Alessandro Pignocchi, *Ethnographies des mondes à venir*, Seuil, Paris, 2022.

(4) Corine Pelluchon, *L'Espérance, ou la traversée de l'impossible*, Rivages, Paris, 2023. Lire aussi le dossier « L'animal, un citoyen comme les autres ? », *Le Monde diplomatique*, juillet 2018.

(5) « Des agros qui bifurquent », disponible sur YouTube.

(6) « Bifurquer ne veut pas dire fuir », disponible sur YouTube.

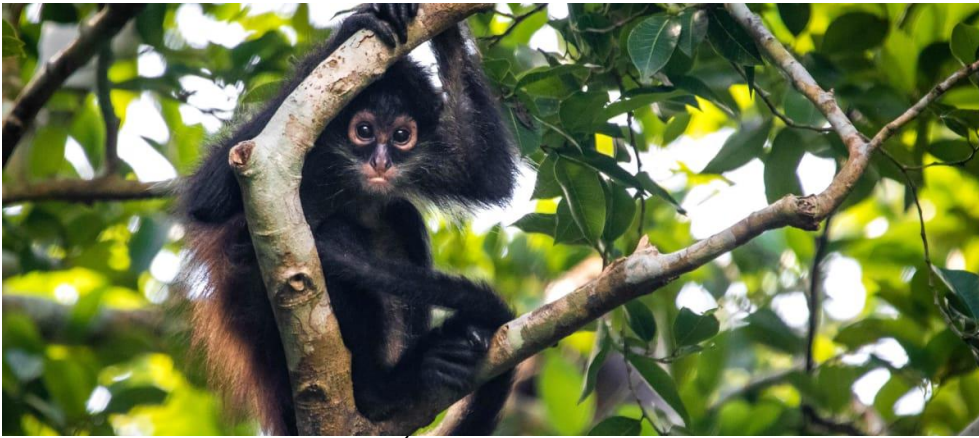
(7) Vidéo disponible dans l'article de Marina Fabre Soundron, « Polytechnique, Sciences Po, AgroParisTech : comment la remise des diplômes, vitrine des grandes écoles, est devenue politique », Novethic, 17 juin 2022.

(8) « Polytechnique, HEC, Centrale Nantes, AgroParisTech, ENSAT... : ces jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui regardent en face l'urgence écologique », Énergie partagée, 8 juillet 2022.

(9) Margaret Atwood, *La Servante écarlate*, J'ai lu, Paris, 2005.

(10) Alice Carabédian, *Utopie radicale. Par-delà l'imaginaire des cabanes et des ruines*, Seuil, 2022.

Forêt de nuages dans l'Intag au nord de l'Équateur (© Klaus Schenck)



La forêt tropicale du nord de l'Équateur est un habitat pour le très menacé singe araignée à tête brune (© Istockphoto/GummiBone)



La forêt tropicale de Los Cedros en Équateur (© Istockphoto/Kalistratova)



Mine à ciel ouvert dans la forêt tropicale équatorienne (© CASCOMI)

Équateur : faire gagner les « droits de la nature » devant les tribunaux

Les entreprises minières veulent exploiter les gisements de cuivre et d'or des fabuleuses forêts des Andes équatoriennes. L'organisation OMASNE mène la résistance de la population et a récemment obtenu un jugement historique en faisant valoir les droits de la nature inscrits dans la constitution du pays.

Les forêts de nuages des Andes équatoriennes font partie des écosystèmes les plus riches de la planète. Parmi les lianes, les fougères et les orchidées vivent des singes araignée à tête brune et des ours à lunettes dont les

espèces sont menacées d'extinction. La forêt de protection de Los Cedros, qui s'étend sur 6 000 hectares, abrite à elle seule 315 espèces d'oiseaux, cinq de chats, trois de singes et plus de 400 espèces d'orchidées. Mais la forêt contient de l'or et du cuivre dans son sol, dont des sociétés minières internationales s'emparent régulièrement, en collaboration avec l'État équatorien. Ceux-ci projettent l'exploitation industrielle de ces gisements, avec pour conséquences la destruction de vastes zones forestières pour l'établissement de grandes mines à ciel ouvert et le déversement d'eaux usées toxiques dans les rivières.



Manifestation d'autochtones contre l'accaparement de leurs terres en Équateur (© Stiftung Amazonica)

Ensemble pour empêcher l'exploitation minière

Les autochtones s'opposent avec détermination et succès à l'exploitation minière. Beaucoup se sont regroupés au sein de l'initiative OMASNE (Observatorio Minero Ambiental y Social del Norte del Ecuador). Le groupe étudie et documente les projets miniers, organise des ateliers, des réunions et des manifestations dans les communes concernées, mène des actions de relations publiques et d'éducation à l'environnement et attaque les projets miniers devant les tribunaux.

Sauvons la forêt soutient OMASNE depuis longtemps, à la fois par des dons et par un travail de campagne et de réseau. Ensemble, nous avons pu empêcher les projets miniers jusqu'à présent. Mais le travail se poursuit. Il nécessite beaucoup d'engagement personnel et d'argent pour permettre les déplacements aux réunions, aux manifestations et aux audiences, pour payer les avocats, produire du matériel d'information et organiser des ateliers. En outre, OMASNE dirige une petite station de recherche dans la forêt tropicale de Los Cedros.

Faire valoir les « droits de la nature »

L'exploitation pétrolière et minière entraîne la destruction et la contamination de la nature ainsi que de graves conflits avec la population en Équateur. Les plaintes contre de tels projets sont souvent rejetées ou largement ignorées par les autorités. Le pays a pourtant été le premier à reconnaître la nature comme un sujet juridique dans sa Constitution.

Les habitants de Los Cedros ont obtenu un succès judiciaire historique devant les tribunaux locaux, en faisant valoir les droits de la nature pour obtenir l'interdiction de toute activité minière dans la forêt de protection. La procédure avait duré trois ans.

En décembre 2021, la Cour constitutionnelle équatorienne a confirmé ce jugement en annulant tous les permis délivrés dans le cadre du projet minier. « L'écosystème de Los Cedros est porteur du droit à l'existence d'espèces animales et végétales ainsi qu'au maintien de leurs cycles, de leur structure, de leurs fonctions et de leur processus d'évolution », a déclaré le tribunal dans son jugement. Par conséquent, rien ne peut être fait dans la forêt qui aille à l'encontre des droits de la nature inscrits dans la Constitution. Donc pas d'exploitation minière... Nos partenaires d'OMASNE nous ont écrit :

« Merci pour le travail commun qui nous a permis d'empêcher l'exploitation minière à Los Cedros. Ce jugement constitue un précédent important au niveau local, national et international. C'est un formidable succès ! »

Sauvons la forêt soutient la population équatorienne depuis 25 ans contre l'industrie pétrolière et minière. Grâce à vos dons, nous pouvons contribuer durablement à la préservation des forêts de nuages et de leur incroyable biodiversité, à la protection du climat ainsi qu'au respect des droits humains et des moyens de subsistance des autochtones.

<https://www.sauvonslaforet.org/projets/10716/equateur-faire-gagner-les-droits-de-la-nature-devant-les-tribunaux?mtu=572810765&t=15167>

En Allemagne, la zad de Lützerath résiste



Des militants écologistes occupent toujours un village voué à la destruction pour une mine dans l'ouest de l'Allemagne, alors que la police a lancé l'opération d'expulsion. Reportage photo le premier jour de l'intervention.

Lützerath (Allemagne), reportage

Il est 7 heures du matin quand l'alarme retentit mercredi 11 janvier. Le jour J, celui de l'expulsion, est arrivé. Dans la pénombre, des silhouettes fatiguées émergent de l'enchevêtrement de tentes, cabanes et bâtiments qui sillonnent Lützerath. D'un pas hâtif, elles se rendent à l'entrée du village menacé de destruction pour l'agrandissement d'une mine de charbon. La police est partout, en masse, encerclant la zone à défendre (zad) au-delà des barricades et des tranchées. Pas de panique, mais une inquiétude sourde gronde : les activistes, plusieurs centaines, sont en sous-nombre par rapport au millier de policiers (le nombre précis n'a pas été communiqué).

Alors, ils et elles montent sur les barricades, s'accrochent dans des harnais aux arbres et aux tripodes, sortes de grandes structures en bois qui doivent ralentir la progression de la police. Des chaînes humaines se forment, tremblant dans le froid et la pluie battante, les coudes serrés. D'un coup, l'assaut est donné : des milliers de policiers passent en force. Enfonçant les défenses des zadistes, les forces de police venues de toute l'Allemagne pénètrent dans la zad, puis s'arrêtent, quelque peu ébahies de se retrouver là, au milieu des cabanes à plusieurs étages et des maisons occupées depuis deux ans et demi. Par grappes, les policiers patientent ou se mettent à expulser méthodiquement les différents « barrios » (quartiers autogérés de la zad). Un cocktail Molotov isolé et des pots de peinture ont été projetés. Les activistes restent accrochés les uns aux autres, aux palissades, aux arbres : c'est la désobéissance civile qui règne. Le but est de retarder l'expulsion autant que possible, notamment en nécessitant l'intervention, coûteuse et lente, des forces d'élite spécialisées dans l'escalade. Car si la police domine le sol, le gros de l'action va maintenant se dérouler dans les arbres, alors que des dizaines de cabanes et de traverses vont entraver leur progression.

Les activistes ont vécu à Lützerath deux ans et demi en autogestion, selon des principes de démocratie directe et d'aide mutuelle. Maintenant, tout ce qu'ils et elles ont construit pourrait disparaître pour le profit de RWE, l'une des entreprises les plus polluantes d'Europe, qui veut étendre la mine de charbon Garzweiler 2. C'est un accord passé entre les Verts et les industriels qui a rendu l'expulsion possible : en échange de la destruction de Lützerath, toutes les mines de charbon allemandes seront fermées d'ici 2030. Alors que la crise énergétique menace l'Europe, l'intervention policière arrive dans un contexte tendu. Si les activistes arrivent à tenir jusque fin février, toute l'opération sera abandonnée. C'est donc un long marathon qui s'annonce. Une première grande mobilisation est prévue samedi 14 janvier, avec entre autres la présence de Greta Thunberg.



© Philippe Pernot / Reporterre

À la levée du jour, l'assaut est donné. Des policiers ont afflué de presque tous les Bundesländer, incluant des canons à eau, unités à cheval et canines, et des forces d'intervention. En Allemagne, la police applique des tactiques dites de désescalade et du contact physique à l'aide de gants coqués et de matraques. Les grenades de désencerclement, munitions en caoutchouc et gaz lacrymogènes sont très rares.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des policiers arrivent au centre de la zad, le « village », avant de se disperser pour contrôler et expulser les occupants des cabanes et tentes.



© Philippe Pernot / Reporterre

Une activiste est empoignée par des policiers, alors qu'elle s'était attachée avec d'autres activistes. Elle sera emmenée en garde à vue puis relâchée immédiatement, comme la grande majorité des activistes expulsés ce jour-là, RWE ayant décidé de ne pas les poursuivre en justice. Toutefois, la police peut utiliser des positions particulièrement douloureuses pour déplacer les activistes.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des policiers traversent une barricade enflammée. La presse nationale et internationale, très présente lors de l'opération, est tolérée si elle s'est fait accréditer au poste de police. Toutefois, des syndicats de journalistes ont dénoncé des restrictions et même des violences contre des journalistes.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des tractopelles démolissent les environs de la zad, avant que RWE ne commence à fendre des arbres, un prélude à l'extension de la mine de charbon à venir.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des policiers expulsent des activistes des hangars collectifs de la zad, où se trouvait auparavant la cuisine autogérée. Elle alimentait les centaines de personnes vivant encore sur place gratuitement, fonctionnant à base de bénévolat, dans ce lieu où la répartition des tâches était décidée par des assemblées de quartier ou plénières au jour le jour.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des activistes observent l'avancée de la police, retranchés dans des bâtiments de ferme historiques datant du Moyen Âge, habités il y a encore quelques années – le dernier habitant, Eckardt Heukamp, a déménagé en octobre dernier, après avoir perdu son appel en justice pour conserver sa ferme.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des symboles anarchistes, pacifistes, communistes, féministes et écologistes sont omniprésents sur chaque centimètre carré de la zad. Ici, de nombreuses idéologies et groupes sont présents, des autonomes aux antifas aux jeunes de Fridays for Future ou encore des chrétiens révoltés par la destruction des églises locales au profit de la mine.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des policiers fouillent puis détruisent les tentes d'activistes venus récemment en renfort. Alors que la police maîtrise le sol, seuls des journalistes sont autorisés. Mais la destruction des cabanes dans les arbres pourrait encore prendre des jours, voire des semaines.



© Philippe Pernot / Reporterre

Un activiste reste assis sur un « monopode », structure en bois servant à ralentir la progression de forces de police : dès 2,5 mètres de haut, des unités spéciales, lentes et couteuses, doivent intervenir. Un nœud de traverse relie les cabanes dans les arbres entre elles, permettant non seulement la communication, mais aussi de s'échapper ou de s'entraider.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des militants autonomes francophones jettent de la boue vers les forces de police, tout en occupant le toit d'une grange. Ils et elles seront expulsées plus tard pendant la nuit, après y être restés 24 heures « *pour la solidarité des luttes* ».



© Philippe Pernot / Reporterre

Une série de tripodes et de monopodes se dressent le long de la route L277, qui longe la mine et sert de zone de démarcation avec la zad. Les activistes peuvent y rester des heures sans en descendre, avant d'être relayés par d'autres, venus par les traverses.



© Philippe Pernot / Reporterre

Des activistes occupent le toit d'un bâtiment de ferme, siglé du slogan « *Lützerath reste !* », alors qu'une tractopelle arrache les racines d'arbres fêlés en arrière-plan, préparant le terrain pour la mine. Tous les occupants des bâtiments de ferme ont été expulsés le lendemain du premier jour, ne laissant plus que des cabanes dans les arbres et les autres structures en hauteur. Les journalistes n'ont pas pu assister aux expulsions de bâtiments, la police arguant de leur sécurité, ce que dénonçaient les syndicats de la profession.



© Philippe Pernot / Reporterre

Un activiste, enchaîné à des barrières de chantier dressées en barricade, attend d'être expulsé par la police.



© Philippe Pernot / Reporterre

Une policière en patrouille canine garde les rebords de la mine Garzweiler 2, alors que des activistes ont fait irruption et ont occupé des tractopelles plusieurs fois par le passé. Vendredi 13 janvier, l'opération policière se poursuivait, avant la grande mobilisation des opposants prévue en fin de semaine.



En Allemagne, les écologistes combattent une mine de charbon

Philippe PERNOT, 13 janvier 2023 (Reporterre)

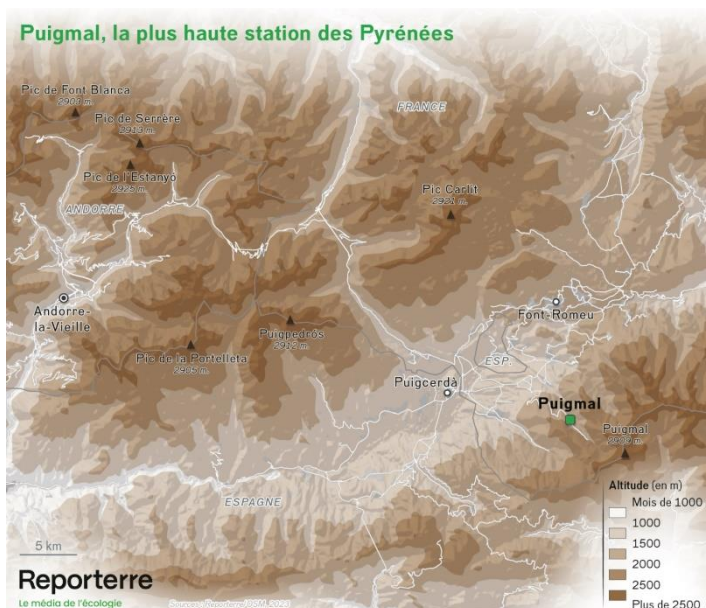
Dans les Pyrénées, une station cherche à vivre de la montagne « autrement »



Après une longue fermeture, la station pyrénéenne de Puigmal a rouvert ses portes. Avec une neige rare, elle souhaite miser sur d'autres activités. Une reconversion « douce » qui laisse sceptiques les écologistes locaux. Alors que la neige manque, quel avenir pour le ski ? Réchauffement climatique, stations abandonnées ou en reconversion, nouvelles activités... [...]

Puigmal (Pyrénées-Orientales), reportage

La neige est enfin tombée sur les sommets des Pyrénées. Quelques flocons qui ont formé une couche de 40 centimètres d'épaisseur permettant l'ouverture de la station de ski de Puigmal, à la frontière franco-espagnole. Ce beau manteau blanc était attendu depuis des semaines. Plus précisément depuis le 17 décembre, date à laquelle l'équipe pensait ouvrir ses pistes. Mais ce n'est pas la première fois que la neige se fait attendre dans le massif. L'an passé déjà, il avait fallu reporter le lancement de la saison.



© Louise Allain / Reporterre

Puigmal revient de loin. En 2013, elle avait fermé définitivement après plusieurs saisons sans neige et d'importants investissements pour la rénover. Coût de cette faillite : 9 millions d'euros. Les six communes qui exploitaient le domaine épongent encore les dettes.



La station, dont le téléski est ici fermé, doit éponger une dette de 9 millions d'euros. © Laury-Anne Cholez / Reporterre

Malgré tout, une bande de passionnés a décidé de relancer la station l'hiver dernier. « *Cela m'avait rendu fou de voir cette friche industrielle dans une si belle montagne* », raconte Éric Matzner-Lober, professeur de mathématiques à l'Ensa (École nationale de la statistique et de l'administration économique). Il a convaincu cinq amis de transformer Puigmal en « *un centre d'expérimentation de la montagne autrement* ». La station ne ressemble pas à ses voisines. Ici, pas de barre d'immeubles ou de ribambelles de chalets habités uniquement l'hiver.

Le site possède un côté sauvage, loin de l'urbanisation galopante qui a défiguré un bon nombre d'autres massifs. Un bel écrin qu'Éric Matzner-Lober souhaite préserver avec un objectif : réduire l'impact du ski sur l'écosystème, en limitant notamment le nombre de skieurs à 1 500 personnes par jour. Il espère ainsi vendre 20 000 forfaits cette année. Avant la fermeture, entre 80 000 et 90 000 personnes dévalaient les pentes chaque année.

« *L'idée serait d'acheter son forfait sur internet comme on achète une place de cinéma. Et lorsqu'il n'y en a plus, on pourrait proposer d'autres activités moins invasives comme les raquettes ou le ski de randonnée* », poursuit Éric Matzner-Lober. La station a également noué un partenariat avec le groupe hôtelier Riberach, qui affiche une étoile verte au Michelin. « *Nous partageons les mêmes valeurs éthiques et écologiques. On ne vise pas le tourisme de masse* », explique Julien Montassié, le chef étoilé qui a repris la gestion des deux restaurants de la station : le Cargol 2900 et le Rib & Rac.

Avec le changement climatique, la fin du ski est inéluctable

Installé dans la cabane de contrôle au pied du téléski de la Combe des Rameaux, Bruno Degryse, le chef d'exploitation chargé de la maintenance des remontées mécaniques, affiche un franc sourire. L'homme a travaillé à Puigmal de 1990 jusqu'à la faillite de 2013. « *C'était vraiment du gâchis de la fermer après tous les investissements qu'il y avait eu. Je suis bien content que l'activité reprenne.* » Si Puigmal est désormais l'une des pionnières en matière de réduction de ses conséquences environnementales, hors de question pour autant de fermer la station définitivement, alors qu'avec le changement climatique, la fin du ski est inéluctable.

En attendant la neige et le retour des skieurs, il lance le téléski pour faire découvrir le domaine à une partie de l'équipe. Arrivé à 2 300 mètres d'altitude, le panorama est à couper le souffle. À l'est, on aperçoit les sommets de la Principauté d'Andorre, à peine blanchis. Au sud, de longues bandes blanches strient la montagne noire. Il s'agit des pistes de Font-Romeu, dont les canons à neige fonctionnent à plein régime depuis le début de la saison [1].



La station a noué un partenariat avec le groupe hôtelier Riberach, dont le Cargol 2900. © Laury-Anne Cholez / Reporterre

Puigmal aussi possède des canons. Bien que dévastateurs pour l'environnement, ceux-ci sont quand même en service dans la station, qui a décidé de ne pas les utiliser à outrance. « Je ne me vois pas fabriquer des tonnes de neige alors qu'on manque d'eau et que les prix de l'électricité augmentent », remarque Éric Matzner-Lober.



Entre 60 et 80 % de neige en moins sont prévus dans le massif d'ici 2050. © Laury-Anne Cholez / Reporterre

Une relance qui laisse sceptique

La réouverture de Puigmal est un pari osé. Certains locaux s'avouent sceptiques, comme Alain Place, un guide de haute montagne qui a collaboré l'an dernier avec la station pour organiser des initiations de ski de randonnée et de raquettes. « Au début, j'étais assez perplexe, c'est difficile d'être compétitif face aux gros domaines. L'idée d'emmener les gens sur une pratique de la montagne plus responsable, proche de la nature est louable. Mais la mise en œuvre risque d'être compliquée. » Côté politique, on s'interroge également sur cette réouverture. « Nous étions tentés par l'idée d'une renaturation totale des lieux après la fermeture de la station pour laisser la

nature reprendre ses droits », explique David Berrué, porte-parole Europe Écologie-Les Verts (EELV) des Pyrénées catalanes. La nature n'a donc pas repris ses droits.

Un choix qui peut sembler paradoxal, alors que l'or blanc va se faire de plus en plus rare. Entre 60 et 80 % de neige en moins sont prévus dans le massif d'ici 2050, selon l'Observatoire pyrénéen du changement climatique. « *Il faut mettre en œuvre une diversification de l'activité pour être plus résilient face au changement climatique. Le ski peut encore marcher quelques années, mais avec de telles prévisions, ce n'est pas durable* », assure Juan Terrádez Mas, chargé de mission de l'Observatoire.

Les repreneurs de Puigmal sont bien conscients de cette perspective. « *De la neige, il y en aura de moins en moins. Elle sera de plus en plus artificielle. Relancer une station uniquement basée sur le ski, ce n'est pas rentable en termes écologique et économique. C'est pourquoi nous souhaitons la transformer en un domaine tourné vers les quatre saisons* », explique Éric Masson, le directeur exécutif de Puigmal.



Le symbole de la station : le gypaète barbu, porté par Éric Masson, directeur exécutif de Puigmal. © *Laury-Anne Cholez / Reporterre*

Le défi est de taille, tant le ski alpin reste un moteur d'attraction essentiel. Mais les activités sont multiples : « *On souhaiterait proposer des randonnées thématiques, des circuits de VTT. Beaucoup de gens veulent qu'on les prenne par la main pour vivre une expérience. Ils ne veulent pas s'embêter à organiser eux-mêmes* », croit Éric Masson.

Développer les offres sur quatre saisons ne fait pas l'unanimité. Vincent Vlès, professeur émérite des universités et ancien chercheur au Parc naturel régional des Pyrénées, s'inquiète des conséquences de ces nouvelles activités sur la faune et la flore : « *Cela peut provoquer des impacts non contrôlés : la fréquentation est disséminée, les flux ne sont donc plus concentrés sur une piste de ski alpin. Le discours consistant à développer l'activité économique à la montagne, tout en promettant de respecter la nature, me laisse songeur. La réouverture de Puigmal, c'est une aventure entre copains, mais aussi un peu de "greenwashing"*. »

David Berrué (EELV) voit dans cette stratégie un prétexte à une nouvelle course à l'équipement : « *Dans certains endroits, on voit se développer des luges sur rail, des centres aquatiques, des tyroliennes, mais surtout des circuits de VTT.* » Il prédit d'ailleurs que les VTT — souvent électriques — pourraient remplacer le ski : « *Il faut éviter de faire les mêmes erreurs qu'avec le ski et mettre les associations écologiques dans la boucle afin de partager leurs préconisations. Les circuits sont souvent créés sans étude d'impact* ».



Malgré le manque de neige, la station ne baisse pas les bras, mais devra inévitablement se reconverter. © *Laury-Anne Cholez / Reporterre*

Les naturalistes mis dans la boucle

À Puigmal, les choses ont été bien faites et les naturalistes consultés dès le début du projet. « *Nos conseils pour le balisage des chemins ont été respectés pour la partie basse du domaine. Pour les itinéraires en crête, c'est plus difficile à contrôler. Si un lagopède niche à 50 mètres du tracé et qu'un promeneur s'en éloigne, il peut le déranger* », dit Claude Gautier, naturaliste et membre de l'association Cerca, qui a travaillé sur l'ouverture de nouveaux chemins de trails et de randonnée.

À l'aide de ses jumelles, l'homme scrute le ciel à la recherche du couple d'aigles royaux qui vivent dans le massif. Son œil aiguisé ne distingue aucune trace du majestueux rapace. Seuls quelques becs-croisés et mésanges noires chantent gaiement dans les pins à crochets d'un beau vert brillant. D'autres oiseaux emblématiques des hauts sommets comme le grand tétras, le lagopède ou encore le gypaète barbu ont été aperçus à Puigmal. Des espèces protégées que les associations écologiques souhaitent à tout prix préserver. Claude Gautier s'inquiète ainsi des projets de développement sur quatre saisons : « *Cette reconversion va faire venir plus de monde toute l'année. Cela peut entraîner de la spéculation immobilière et donc une pression environnementale.* »

L'équipe de Puigmal promet qu'elle ne bétonnera pas plus le site. Vingt-quatre écolodges sont tout de même autorisés dans le plan local d'urbanisme. Pas plus, mais pas moins. Ces anciens conteneurs maritimes recyclés occupent chacun 15 m², et les deux premiers modèles viennent d'être installés au pied d'une piste. Pas de quoi bétonner la vallée, mais une façon d'inciter les touristes à rester plus longtemps. « *Il va falloir négocier pour trouver une façon de partager cette montagne avec tout le monde, écologistes, skieurs, randonneurs, et mêmes chasseurs et éleveurs. Nous allons trouver des compromis sans imposer de diktat* », assure Éric Masson.

Laury-Anne CHOLEZ (Reporterre)
4 février 2023

Notes

[1] Font-Romeu a pompé 500 000 m³ d'eau dans le lac des Bouillouses pour faire tourner ses canons.

https://reporterre.net/Dans-les-Pyrenees-une-station-cherche-a-vivre-de-la-montagne-autrement?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_hebdo

Le ski, le ras-le-bol des écologistes



Canons à neige en fonctionnement par manque de neige dans la station de Peyragudes (Pyrénées), le 5 janvier 2023
- © AFP / Charly Triballeau

Sabotages, zad... L'opposition à la politique du tout ski grandit au sein des luttes écologistes. Trop gourmande en eau, trop destructrice : les militants comptent se faire entendre.

Le 4 février, la zone A a inauguré les vacances d'hiver. Comme chaque année, des milliers de personnes vont dévaler les pentes enneigées des Alpes ou des Pyrénées. Une activité de niche. À peine 10 % des Français pratiquent le ski alpin une fois par an, selon une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) – 25 % selon les Domaines skiables. Une activité coûteuse : de 126 à 378 euros le forfait hebdomadaire. Ce loisir d'une minorité est ainsi de plus en plus contesté.

Alors que les modèles climatiques prévoient une réduction de l'enneigement à basse et moyenne altitude entre 10 et 40 % d'ici à 2050, beaucoup de stations continuent leur politique du tout ski et usent abondamment de canons à neige. Des équipements, symboles de cette fuite en avant, ont été pris pour cibles ces dernières semaines.

Plusieurs d'entre eux ont été sabotés aux Gets et La Clusaz, en Haute-Savoie. La Suisse est également touchée avec des sabotages à Chesières, dans le domaine de Villars-Gryon-Les Diablerets (canton de Vaud), ainsi qu'à Verbier, dans le Valais. Des dégâts chiffrés à « plusieurs milliers de francs suisses ». Ces actes ont été revendiqués dans un texte publié sur le site militant Renversé : « Pendant que la confédération [le gouvernement suisse] nous dit d'arrêter de préchauffer nos fours, la bourgeoisie crache au visage des 99 % restant et proclame ses divertissements écocidaux hivernaux comme étant un droit. »

Les écologistes sont-ils devenus les ennemis du ski, comme s'inquiète *La Dépêche du Midi* dans son édition du 17 janvier ? « Je pense que ces actes relèvent d'un certain ras-le-bol, estime Vincent Neirinck, de l'association de protection de la montagne Mountain Wilderness. Malgré les enquêtes publiques, les manifestations, le modèle ne change pas. Cela engendre ce type d'actions, ainsi qu'une radicalisation des positions et une incapacité de dialogue. »



Canons à neige, Club Med...

Pour faire tourner les canons à neige, il faut bien sûr de l'électricité. Mais aussi de l'eau, beaucoup d'eau : 4 000 m³ à l'hectare en moyenne. Soit environ 1,5 piscine olympique. Une eau que les stations vont pomper dans les retenues collinaires, comme celles de La Clusaz. Le domaine possède quatre réservoirs et souhaiterait en construire un cinquième sur le plateau de Beaugard. C'était sans compter la lutte des militants écologistes, qui ont lancé une zad et obtenu la suspension des travaux.

« Ce projet de retenue d'altitude incarne la mal-adaptation des territoires de montagne au changement climatique. Miser uniquement sur un prélèvement accru de la ressource en eau pour faire perdurer le loisir du ski sans rechercher d'alternative, le tout en sacrifiant zones humides, faune, flore et espaces d'exception dont la destruction est irréversible et inacceptable », ont écrit les militants dans un communiqué.

RESILIENCE MONTAGNE

@Valerie_Paumier

Photos ci-dessous Piste de l' #eclipse à #courchevel en janvier 2023 pour les Championnats du monde 2023 de Courchevel-Méribel Ou JO de Pékin 2022 Détails financiers des championnats du monde de #courchevel #meribel Ici -> https://linkedin.com/posts/valeriepaumier_eclipse-courchevel-courchevel-activity-7017745716651413504-Cfiq?utm_source=share&utm_medium=member_ios



8:13 AM · 8 janv. 2023

Après un été caniculaire et une sécheresse exceptionnelle, l'utilisation d'une ressource de plus en plus rare pour le plaisir de quelques-uns est sujet de discord. Face à la contestation, les Domaines skiables assurent

faire leur maximum pour économiser l'eau. « En France, nous avons un usage parcimonieux de la neige de culture. Seulement 38 % des pistes sont équipées de canons à neige contre 70 % en Italie et 80 % en Autriche. De plus, une fois fondue, l'eau retourne dans les rivières », justifie Laurent Reynaud, le délégué général des Domaines skiabiles de France.

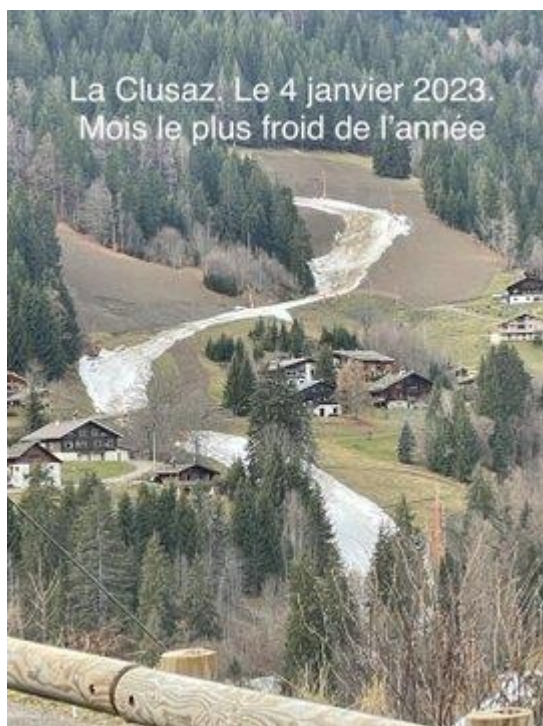
Mais cette neige de culture n'a pas seulement des conséquences sur l'hydrologie des sommets. En compactant le manteau blanc, les dameuses diminuent le pouvoir d'isolation thermique de la couche neigeuse. Et perturbent la faune et la flore qui vivent à l'intérieur de cet écosystème fragile appelé le subnivium.

La production de flocons n'est pas le seul sujet de contestation. Plusieurs projets d'infrastructures pourraient bétonner certaines vallées, comme de nouvelles remontées mécaniques ou de nouvelles résidences touristiques. Des collectifs s'opposent notamment au troisième tronçon de téléphérique à La Grave dans les Écrins, la restructuration du domaine skiable de Rochebrune-Mégève ou encore la construction d'un Club Med à Valloire. Les liaisons de Savoie entre les domaines de Valfréjus et Valmeinier, des Karellis et d'Albiez-Montrond ainsi que l'extension des domaines d'Aussois et de Val-Cenis sont pour l'instant à l'arrêt, à la suite de recours juridiques.

RESILIENCE MONTAGNE

@Valerie_Paumier

alors on continue d'investir dans le tout ski ? La neige artificielle n'est pas la solution. Pour fabriquer de la neige, il faut : de l'eau du froid de l'électricité Ces 3 ressources sont aujourd'hui contraintes ou deviennent rares ou trop onéreuses ou les 3.





8:48 AM · 6 janv. 2023

10 milliards d'euros par an

Toutes ces infrastructures pensées pour continuer une politique du tout ski interrogent. Les Alpes se réchauffent deux fois plus vite que le reste du territoire. L'or blanc va devenir de plus en plus rare et sans lui, pas de ski ni de touristes. Durant la pandémie de Covid, où les remontées mécaniques étaient fermées, la fréquentation des stations a chuté de 70 %.

« Pourtant, beaucoup d'activités fonctionnaient : la randonnée, les raquettes, la luge. Mais elles n'ont pas le pouvoir d'attraction du ski alpin. Sans lui, personne ne vient en station », assure Laurent Reynaud. En temps normal, les 250 stations de ski françaises drainent chaque année 10 milliards d'euros de dépenses, réalisées par 10 millions de touristes, dont 25 % d'étrangers. Ce qui place la France au troisième rang mondial derrière l'Autriche et les États-Unis. 18 000 salariés travaillent dans les domaines skiables.

Une poule aux œufs d'or que personne ne souhaite tuer. D'autant que le développement des stations dans les années 1960-1970 avec les différents plans neige a permis d'enrayer l'exode rural dans ces territoires d'altitude. Depuis cette époque, l'imaginaire de la montagne est saturé d'images de skieurs dévalant d'immenses pentes blanches sur fond de sommets enneigés.

« On entend souvent que toute l'économie serait tournée vers le ski. Or la montagne, ce n'est pas que des stations dont le modèle industrialisé a atteint ses limites. Il faudrait désormais la considérer comme une

cathédrale de la nature dans laquelle on irait se recueillir et vivre une expérience », poursuit Vincent Neirinck, de Mountain Wilderness. Beaucoup de domaines préparent déjà leur reconversion, comme Métabief dans le Jura ou petit à petit Puigmal dans les Pyrénées. « Il ne s'agit pas de faire du ski bashing, mais de se confronter aux nouveaux défis sans se cacher éternellement derrière des canons à neige », conclut Vincent Neirinck.

Laury-Anne CHOLEZ
8 février 2023 (Reporterre)

Dans le Gers, une zad fait de l'ombre à des panneaux solaires



Dans le Gers, des militants occupent depuis septembre un terrain voué à devenir un parc photovoltaïque. Une rentrée d'argent bienvenue pour la mairie, une destruction d'espaces agricoles et naturels pour les zadistes.

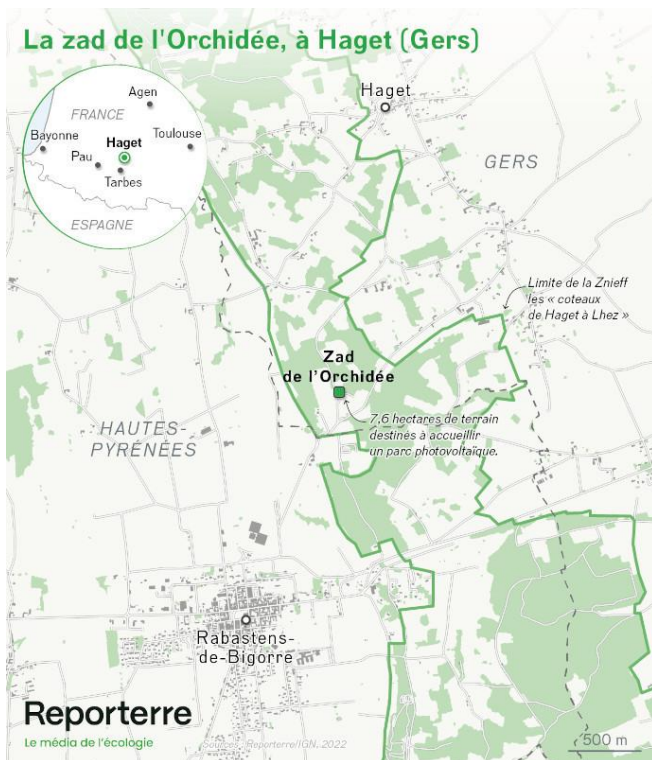
Haget (Gers), reportage

Sur les coteaux d'Haget, au sommet d'une petite colline entourée d'arbustes, une silhouette noire assise sur une chaise, capuche sur la tête et lunettes fumées, guette l'horizon. « Bienvenue à la zad de l'Orchidée ! » C'est ici que les opposants à un projet de parc photovoltaïque ont décidé d'installer leurs barricades et leurs cabanes depuis le mois de septembre. C'est également ici qu'est prévue l'implantation de 15 000 panneaux solaires.

Ce projet, en gestation depuis plus de dix ans, suscite la mobilisation de nombreuses personnes de la commune et des alentours. « C'est une lutte importante », déclare Y. à travers son cache-cou. Il siège sur la colline pour avertir ses camarades d'une éventuelle arrivée de la police.

« De plus en plus de terres agricoles sont artificialisées dans la région pour installer des parcs photovoltaïques, explique-t-il. On veut résister ici à Haget, et insuffler un vent de révolte contre tous ces projets qui détruisent l'environnement au nom de la transition énergétique. »

Derrière la barricade, Y. fait la visite de la zad. Des cabanes en construction, une marmite sur le feu et quelques poireaux gisent dans un espace qui semble être la cuisine collective. Les autres militants, prévenus de l'arrivée d'un journaliste, portent également des tissus noirs pour se couvrir le visage. « Les voitures et les hélicoptères de la police passaient quasiment tous les jours au début de l'occupation », se souvient Y. derrière ses lunettes teintées.



© Louise Allain / Reporterre

Les militants écologistes vivent ainsi en communauté sur ces terres destinées à accueillir 15 000 panneaux solaires. « Des gens restent, d'autres partent, il y a souvent du mouvement à la zad. C'est un espace à l'écart du monde capitaliste où on essaye de déconstruire les mécanismes de domination qu'on retrouve dans notre société », poursuit-il. « La lutte qui se mène ici est symbolique, on ne résiste pas seulement contre ce projet, mais contre tout un modèle qu'on nous impose et qui détruit le vivant. »



Des cabanes sont en construction au sein de la zad. © Justin Carrette / Reporterre



Une marmite sur le feu près d'un espace alloué à stocker les différentes denrées alimentaires apportées par des soutiens. © *Justin Carrette / Reporterre*

Propriétaire de ce terrain vallonné de 7,6 hectares, classé Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique pour ses pelouses riches en orchidées, ses petites mares et sa faune, la mairie d'Haget a décidé de louer ce terrain à la société Cap Vert Énergie. Cette entreprise basée à Marseille et qui a réalisé un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros en 2022, en progression de 50 % par rapport à l'année précédente, est spécialisée dans la mise en place de méthaniseurs, centrales hydroélectriques et panneaux solaires.

Le préfet du Gers a signé l'arrêté accordant le permis de construire le 20 mai 2022 après les différentes phases de concertation et de consultation des services de l'État. *« C'est une manne financière pour un petit village comme le nôtre »*, affirme Marc Raber, le maire d'Haget. *« Grâce à la location de ce terrain, la commune percevra chaque année plus de 12 000 euros »*, déclare à Reporterre celui qui se définit comme un *« écolo et un enfant de la République »*.

Opposition et « compensation »

Pour Marc Raber, personne dans ce petit village de 350 habitants n'est réellement opposé au projet. Pourtant, l'enquête publique menée jusqu'en avril 2022 a prouvé le contraire. 73 % des 56 avis transmis par courriel étaient contre le projet. *« C'était un terrain abîmé, une ancienne décharge »*, maintient le maire, *« la société Cap Vert Énergie nous a également promis de compenser les arbres qui seront coupés et de refaire à neuf notre aire de pique-nique. »*

En plus de cette « compensation » la société Cap Vert Énergie promet de mettre en place un modèle d'agrivoltaïsme, autrement dit d'allier cette installation photovoltaïque avec de nouvelles activités agricoles. *« Nous permettrons à des agriculteurs de faire paître leurs ovins à l'intérieur du parc, nous mettrons aussi en place des ruches pour que les abeilles puissent profiter de l'ombre des panneaux solaires »*, assure l' élu dans une pièce sombre de la petite mairie d'Haget.

À quelques kilomètres de la mairie, en direction de Rabastens-de-Bigorre, sur la colline bordant le futur parc photovoltaïque, une autre version se fait entendre : *« C'est du capitalisme vert »*, affirme sans hésiter Y. dans sa tenue noire intégrale, *« ces entreprises font du beurre sur la transition énergétique en artificialisant des terres agricoles. »*

Ce jour-là, des habitants d'Haget et de Rabastens rejoignent les abords de la zad. Des sourires et des poignées de mains sont échangés avec les activistes écologistes déjà présents sur place. Stéphane Cazaban, apiculteur à Rabastens-de-Bigorre est révolté contre ce projet. *« Mes ruches jouxtent le futur parc photovoltaïque »*, lance-t-il de son chaleureux accent gersois, *« la mairie a volontairement contourné les réglementations depuis plus de dix ans pour permettre l'implantation de ce parc »*.



Sur l'une des collines, une affiche est tendue pour être visible depuis la route en contrebas. On y lit « Résistance et Sabotage, Haget Sauvage ». © Justin Carrette / Reporterre

grignotant un peu plus chaque année nos paysages et notre outil de travail ». Cette inquiétude est partagée, au niveau national, par d'autres syndicats d'agriculteurs, comme la Confédération paysanne qui voit dans l'agrivoltaïsme « l'accaparement des terres agricoles par des sociétés de production d'énergie pressées de s'enrichir, sur le dos du monde paysan ».



Stéphane Cazaban est apiculteur sur la commune de Rabastens, il craint que ce projet soit directement néfaste à ses abeilles. © Justin Carrette / Reporterre

Sabotage, Haget Sauvage », un nouveau visage fait son apparition. Sabine habite avec son mari dans la seule maison collée directement au futur parc photovoltaïque. « Je ne suis pas contre les panneaux solaires, loin de là, mais pourquoi ne pas privilégier les hangars ou les grands bâtiments pour le photovoltaïque ? Tout a été fait discrètement dans ce projet, il n'y a pas eu de réelle prise en compte de l'avis de la population. »

Marc, un autre Hagétois, est également de passage durant cet après-midi particulièrement ensoleillé. « Je promène souvent mes chiens sur ces collines », lance le retraité qui vit dans la commune depuis plus de quarante ans. « Je ne savais pas que le parc photovoltaïque était si important, je pensais qu'ils allaient mettre une dizaine de panneaux sur l'ancienne décharge », poursuit l'homme qui semble bien connaître les militants présents sur les collines. « Heureusement qu'il y a des jeunes comme eux qui défendent la nature face à ce genre de projet. »

L'apiculteur fait notamment référence au déclassement du terrain en 2018 lors du nouveau Plan local d'urbanisme, le faisant passer de zone A (zone agricole) à AUIphv (secteur à urbaniser à vocation photovoltaïque). Une petite portion de celui-ci avait entre-temps été utilisée comme décharge sauvage. « Mes ruches seront évidemment impactés. On ne me fera pas croire qu'artificialiser ces terres va être bénéfique pour mes abeilles. Et tout ça pour quoi ? Pour 12 000 euros par an ? » s'interroge Stéphane Cazaban.

Dans l'enquête publique, Ludovic Cazanave, président des Jeunes agriculteurs du canton de Rabastens-de-Bigorre, se dit lui aussi « inquiet de l'avenir de l'agriculture française et des installations de jeunes agriculteurs, si de tels projets se multipliaient,

travail ». Cette inquiétude est partagée, au niveau national, par d'autres syndicats d'agriculteurs, comme la Confédération paysanne qui voit dans l'agrivoltaïsme « l'accaparement des terres agricoles par des sociétés de production d'énergie pressées de s'enrichir,

En plus des parkings et des toits de bâtiments, le gouvernement souhaite « libérer » du foncier et faciliter l'installation de projets photovoltaïques de ce type. En 2022, Emmanuel Macron a annoncé vouloir multiplier par trois la production d'énergie solaire d'ici 2050 pour atteindre 100 gigawatts.

Dans une question au ministre de l'Agriculture, le sénateur de centre-droit du Haut-Rhin Ludovic Haye note que cet objectif « suppose de couvrir entre 100 000 et 200 000 hectares, soit 0,2 % à 0,4 % du territoire français » avec des panneaux solaires, soit environ la superficie de la Guadeloupe.

Sur les coteaux d'Haget, en plein soleil derrière la grande affiche « Résistance et

Justin CARRETTE (Reporterre)
17 janvier 2023

Ces enfants qui ont école dans la forêt



Observer les animaux, faire des bancs en rondins... Dans le Gard, des élèves ont école dans la forêt. Une salle de classe d'un nouveau genre qui crée de l'engouement en France.

Lirac (Gard), reportage

D'un pas décidé, les écoliers de Lirac se dirigent vers leur forêt pédagogique. Inaugurée il y a deux ans, la parcelle jouxte l'école de ce petit village de la vallée du Rhône. Aujourd'hui, les élèves de CMI-CM2 ont pour mission d'imaginer l'aménagement de ce qui deviendra leur seconde salle de classe. Avec quelques contraintes : l'infrastructure doit être éphémère et réalisée avec des matériaux recyclables peu coûteux, voire gratuits, le tout sans électricité.

Nadia Schnell-Warin, institutrice et directrice de l'école, prévoit d'y emmener ses élèves toutes les semaines. « On peut faire l'école dehors et aborder n'importe quel thème, explique la directrice. L'idée est de pouvoir aussi prendre la liberté de s'arrêter quand des oiseaux passent ou pour observer qu'un arbre a poussé. » Toute la classe semble enchantée par le projet. « J'aime bien venir ici, on entend le bruit du vent et des oiseaux », raconte Lisa. « C'est soulageant d'avoir la nature à côté de nous ! » explique Erwan.

Par groupe de cinq, les élèves de Lirac se creusent la tête pour mener à bien leur mission. Un calepin à la main, certains ébauchent des plans. Tables en forme de champignons, toilettes sèches, bancs en rondins, portemanteaux sur les arbres... Les idées fusent. Ils ont encore toutes les vacances pour peaufiner leur projet d'aménagement. Après concertation à la rentrée, les élèves devront le défendre en mairie afin qu'il soit accepté.



La classe sort de l'école pour rejoindre sa parcelle de forêt. © David Richard / Reporterre



Les élèves vont par groupe choisir des emplacements pour fabriquer une sorte de classe avec des matériaux choisis. © David Richard / Reporterre

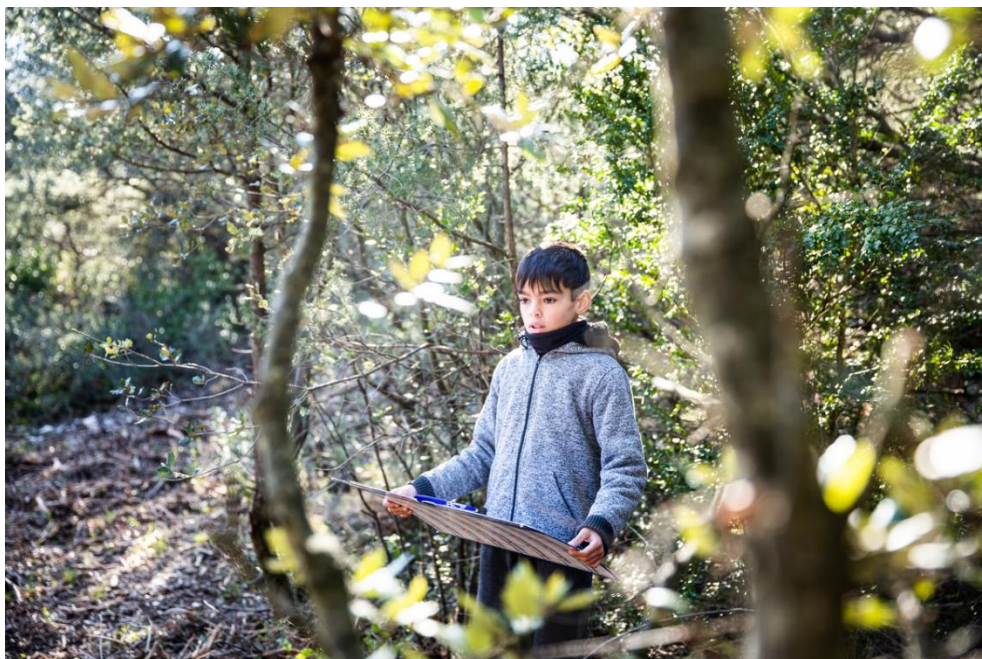
Situé entre Avignon et Orange, Lirac est l'un des premiers villages à avoir pris part au programme Dans 1 000 communes, la forêt fait école, imaginé par la Fédération nationale des communes forestières. Les écoles se voient ainsi confier par la mairie une parcelle de la forêt communale (la forêt-école). Les élèves, généralement les CMI et CM2, ont pour mission d'en assurer la gestion toute l'année avant de la transmettre à leurs camarades, l'année suivante. Chaque école choisit les activités qu'elle souhaite mettre en place : plantation d'arbres, production d'une pépinière, installation de nichoirs, création de sentiers découverte... Aujourd'hui, près de 100 établissements font partie du programme. À terme, elles devraient être 1 000 en France.



L'institutrice Nadia Schnell-Warin prévoit d'y emmener ses élèves toutes les semaines.
© David Richard / Reporterre

« Plus les élèves connaissent et s'attachent à leur milieu, plus ils auront envie de le protéger »
Si le programme séduit les petites communes, il tend à se développer dans les zones plus urbaines. « C'est plus simple à mettre en place dans les écoles de campagne, mais on va petit à petit vers les villes », explique Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des communes forestières.

C'est le cas à Dax, où les élèves se sont vu confier une parcelle de 4 hectares. Pour s'y rendre, ils doivent prendre un bus. La forêt de cette ville des Landes est peu connue de ses habitants. Certains enfants ont pu la découvrir pour la première fois. « Ils y prennent goût. Ils y amènent leurs parents, vont s'y balader le dimanche... C'est comme ça que les choses vont progresser, se réjouit Martine Eridia, élue en charge du programme forêt-école sur Dax. Les messages urgents de protection de l'environnement et de sensibilisation circulent beaucoup mieux en étant en contact direct avec la nature. »



Les élèves doivent se concerter, écrire leurs arguments. Plus tard, ils devront réfléchir aux matériaux à utiliser. © David Richard / Reporterre

En effet, en plus d'acquérir des connaissances sur leur environnement et la gestion forestière, ces forêts-écoles permettent aux enfants de développer leur contact avec la nature. Une récente étude publiée dans *Frontiers in Ecology* en décembre pointait du doigt l'éloignement croissant des humains avec la nature. Les scientifiques de cette étude démontrent par ailleurs qu'il existe une corrélation entre le contact avec la nature dès l'enfance et la tendance à développer des comportements « *pro-environnementaux* ». C'est ce qui a motivé Isoline Gaspard, enseignante à Lans-en-Vercors (Isère), à prendre part au programme : « *On se dit que plus les élèves connaissent et s'attachent à leur milieu, plus ils auront envie de le protéger.* »



Ces forêts-écoles permettent aux enfants de développer leur contact avec la nature.

© David Richard / Reporterre

Sensibiliser aux feux de forêt, un objectif partagé

À Mimizan dans les Landes, les élus ont choisi, de concert avec l'équipe pédagogique, de confier à l'école de la Plage une parcelle décimée par les incendies d'août 2021. Les élèves ont découvert l'année dernière cette parcelle noircie par les feux de forêt. Depuis, ils participent à son reboisement en utilisant des méthodes de régénération naturelle. La mission continue cette année. La prévention contre les incendies est abordée dans chacune des forêts-écoles de différentes manières.



Un des nichoirs qu'ils ont fabriqués est tombé, il sera réinstallé. © David Richard / Reporterre

À Lirac, les enfants ont eu droit à une démonstration des pompiers avec camions et lance à eau. Ils ont appris par la même occasion tous les bons gestes pour éviter les feux de forêt. « *On a aussi débroussaillé pour que les incendies se propagent moins vite et pour que les pompiers aient le temps d'arriver* », explique Giulian, élève de CM2. De quoi faire comprendre aux élèves le travail des forestiers et leur insuffler l'envie de protéger les forêts.



Quand les enfants vont à l'école de la forêt

Anouk ANGLADE et David RICHARD (photographies), 17 février 2023 (Reporterre)

Dans les monts d'Ardèche, la basilique de la discorde



Après plus de deux ans de silence, en toute discrétion, la préfecture de l'Ardèche a autorisé la reprise d'un chantier polémique : une basilique. Une grande manifestation est prévue samedi 14 janvier.

Saint-Pierre-de-Colombier (Ardèche), reportage

« S'il avait voulu provoquer, il ne s'y serait pas pris autrement. » Martine Maurice fulmine. Comme nombre de militants, d'élus et d'habitants de la vallée de la Bourges, c'est la méthode de la préfecture de l'Ardèche qui l'interroge. Pourquoi raviver ainsi la polémique autour de la construction d'une église à Saint-Pierre-de-Colombier ? Signe de la reprise prochaine des travaux, une pelleteuse est déjà sur place.

Pour comprendre ce conflit, il faut revenir quatre ans en arrière. En 2018, dans ce petit village ardéchois, la congrégation religieuse La Famille missionnaire de Notre-Dame, installée dans la commune [1], a déposé un permis de construire pour édifier une église de 3 500 places, des logements, un parking et une passerelle sur le lit de la rivière. Le dossier a été validé par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), alors qu'il contenait une erreur majeure. Elle concerne le parc naturel régional (PNR), dont la congrégation a assuré ne pas faire partie, or Saint-Pierre-de-Colombier se trouve effectivement sur la zone du PNR des monts d'Ardèche.

Dans ce dossier, il est également stipulé que *« le projet n'est pas concerné par des espaces naturels remarquables et que les habitats naturels sont fréquents dans le secteur »*. La courte étude environnementale (réalisée en juillet et août) qui est annexée au dossier indique pourtant que plusieurs espèces à fort enjeu de conservation vivent ou transitent dans ce secteur : l'espace de reproduction du sonneur à ventre jaune (espèce à fort enjeu de conservation) se trouverait, par exemple, à 700 m en amont de la zone d'étude, tandis que l'écrevisse à pattes blanches vivrait, elle, dans la Bourges, en aval de cette même zone.

Un chantier deux tranches de travaux



Chiffré à plus de 17 millions d'euros, le projet d'église devrait être financé exclusivement par des dons. © *Pauline De Deus / Reporterre*

Une opacité volontaire ?

Actions en justice, manifestations, occupation des lieux... En 2020, alors que les travaux ont commencé depuis un an, la mobilisation du collectif les Amis de la Bourges a fait bouger les choses. La préfète de l'époque, Françoise Souliman, a reconnu une « *erreur administrative* » des services de l'État. En octobre 2020, les travaux ont finalement été suspendus par arrêté préfectoral, dans l'attente d'une nouvelle étude environnementale quatre saisons – ou d'une dérogation pour la destruction d'espèces protégées. À cette même période, l'évêque de Viviers a lui aussi publié un décret pour interdire la construction de l'église – il n'est, quant à lui, pas revenu sur son choix.



La passerelle qui devrait relier le parking à l'édifice religieux de l'autre côté de la rivière a été construite en 2020. © *Pauline De Deus / Reporterre*

En novembre 2022, après plus de deux ans de silence, un nouvel arrêté préfectoral a abrogé le précédent et autorisé la reprise des travaux. Si aucune communication officielle n'a été menée autour de cette décision, le préfet a affirmé dans la presse locale, fin décembre, qu'une étude environnementale a été produite et que

« les éléments ont été jugés probants » : l'incidence sur les espèces protégées serait négligeable si les mesures d'évitement sont mises en œuvre. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'étude n'a toujours pas été rendue publique malgré des demandes répétées. Les opposants soupçonnent l'État de faire volontairement preuve d'opacité afin de réduire leurs moyens d'action.

« L'arrêté est sorti fin novembre et l'association a jusqu'à fin janvier pour le contester. Mais il faudrait pouvoir s'appuyer sur l'étude », souligne Pierrot Pantel, ingénieur écologue à l'Association nationale pour la biodiversité (ANB), également mobilisée contre ce projet. Intention délibérée ou non, les Amis de la Bourges sont bien décidés à contre-attaquer. Un référé a d'ores et déjà été déposé au tribunal administratif de Lyon pour contester l'arrêté qui autorise la reprise du chantier. « Nous allons avoir seulement quelques jours pour analyser des centaines de pages que l'administration a mis un an et demi à valider », déplore Pierrot Pantel.



Samedi 14 janvier, une première manifestation est organisée devant la préfecture de l'Ardèche. © *Pauline De Deus / Reporterre*

« Il ne faut voir aucun parti pris dans cette décision »

Le 5 janvier, lors d'un comité syndical du parc naturel régional, à Jaujac, le préfet de l'Ardèche, Thierry Devimeux, s'est présenté devant les élus de 146 communes du parc et plusieurs dizaines de militants qui s'étaient déplacés pour l'occasion. Pour le représentant de l'État, « il ne faut voir aucun parti pris dans cette décision ». L'étude environnementale, dit-il, « a été expertisée et validée par différents services de l'État, il n'y avait donc pas lieu de maintenir l'arrêté ». Et d'assurer : « Il s'agit de respect du droit, dans la plus grande honnêteté intellectuelle et juridique. »



Avec le projet d'église, les tensions se sont cristallisées. Depuis, deux clans se forment : les pour, d'un côté, les contre de l'autre. Entre voisins, certains ne s'adressent plus la parole. Dans la rue, les uns et les autres s'observent à bonne distance. Certains pensent même à déménager. © *Pauline De Deus / Reporterre*

Loin d'être convaincus, les militants reprochent à l'État son manque de crédibilité dans ce dossier « *alors que des erreurs ont déjà été commises par le passé* ». De son côté, le PNR des monts d'Ardèche, seule collectivité à s'être officiellement prononcée contre ce projet, déplore le non-respect de la charte, imposée et signée par l'État. Le parc naturel aurait dû être consulté dès les prémices du projet, ça n'a pas été le cas. Quatre ans plus tard, la préfecture n'a pas jugé bon de lui soumettre l'étude environnementale pour avis, ni de l'informer de la reprise des travaux... L'histoire semble se répéter.

Qu'ils habitent ou non le village, les opposants sont bien décidés à ne rien lâcher. Réunis autour de l'association *Pour l'avenir de la vallée de la Bourges*, ils ont engagé une action en justice pour faire annuler le permis de construire. Si le chantier n'avait pas repris, la lutte se serait certainement limitée au prétoire. Mais depuis l'autorisation de reprise des travaux, dans la rue aussi la pression monte.

Samedi 14 janvier, une première manifestation est organisée devant la préfecture de l'Ardèche à l'appel d'une vingtaine d'organisations locales : preuve que la mobilisation a grandi depuis 2020. L'annonce est de bon augure pour la suite du mouvement. Pourtant, pour certaines espèces, le mal est certainement déjà fait. « *Vous voyez les murs de soutènement, au niveau du parking ? pointe Dimitri Moine, membre du collectif. C'est par là que passaient les sonneurs à ventre jaune [une espèce de crapauds] pour aller se reproduire...* »



En Ardèche, la Zad contre la basilique bétonnante a contraint l'État à bouger

Notes

[1] La famille missionnaire de Notre-Dame est une congrégation catholique qui a vu le jour à Saint-Pierre-de-Colombier après la Seconde Guerre mondiale. Depuis, elle s'est agrandie avec plusieurs antennes en France. Mais la maison mère reste basée à Saint-Pierre-de-Colombier. Au mois de décembre, des pèlerinages sont organisés sur deux week-ends. Ils rassemblent plusieurs centaines de personnes.

Pauline DE DEUS, 12 janvier 2023 (Reporterre)

D'une dissidence à l'autre. Lettre aux jeunes déserteurs et déserteuses

Les appels à désertier la société dominante fleurissent un peu partout. Les diplômés d'ingénieur·es sont refusés, les fermes reprises, et les méga-bassines sabotées. Ces gestes prolongent la vague de subversion qui parcourut les sociétés avec Mai 68. Au-delà d'un simple écho, comment faire dialoguer ces deux moments séparés par un demi-siècle ? Voici un témoignage sur l'esprit de désertion, et ses limites, par un ancien membre du groupe Survivre et vivre.

Alors jeune chercheur en biologie physico-chimique (CNRS), Jean-Paul Malrieu rejoint en 1972 le groupe Survivre!. Ce mouvement, composé majoritairement de scientifiques, édite le journal Survivre et Vivre de 1970 à 1975 et devient l'un des fers de lance en France du mouvement anti-nucléaire et de l'émergence des problématiques écologiques.

Sa femme et lui font le choix d'une vie en communauté en 1974. Ils s'installent dans une ferme en Haute-Garonne, où Malrieu habite toujours aujourd'hui. Le mouvement communautaire est source de beaucoup d'espoirs, mais à la fin des années 1970, nombre de ceux-ci lui semblent envolés.

Il est aujourd'hui membre de l'Atécopol (Atelier d'Ecologie Politique) toulousain, où s'engagent de nombreux chercheur·euses et enseignant·es de diverses disciplines. Au contact des jeunes générations, il a souhaité, avec le texte que nous publions ici, livrer un témoignage sur l'esprit de désertion qui a aussi animé sa génération, et sur les limites qui se sont rapidement imposées à cet élan.

Dans les cercles que je fréquente, chez des jeunes gens critiques, mais aussi chez des gens plus âgés et bien engagés dans un travail salarié reconnu, on entend chaque jour parler de désertion, de rupture, de bifurcation ou de sortie du système. Ces envies ou ces décisions de plus en plus fortes témoignent à la fois d'un scepticisme sur la capacité de ce système à maîtriser la crise climatique et d'un divorce d'avec les projets de vie qu'il propose aux jeunes gens, fussent-ils bien diplômés. Elles évoquent pour les personnes de mon âge un mouvement collectif un peu semblable qui parcourut les sociétés occidentales autour de 1970. En France ce mouvement naissait de la secousse de Mai 68. Au-delà d'un simple écho, ou d'une analogie, gagnerions-nous quelque chose à confronter deux moments que sépare un demi-siècle ? C'est la question que je me pose ici.

Mai 68 : l'ébranlement situationniste

Moins que l'événement Mai 68 lui-même, c'est la vague d'espoirs qu'il avait soulevée qui incita une partie de la jeunesse française à la rupture. Ce dont il était question c'était d'un changement social majeur, d'une espérance radicale. Les ruptures ont pris des formes bien différentes. Certains sont entrés en militantisme comme on s'engage dans un combat sans retour, ou dans les ordres. D'autres sont partis dans des marges diverses, des explorations individuelles subjectives, ou des modes de vie transgressifs. Il y eut des Mais-68 et des après-Mai 68 très divers. Il y avait eu le Mai politique, antigaulliste, celui qui s'exprime de façon dominante dans les affiches de l'atelier des Beaux-Arts, il y eut le Mai ouvrieriste et gauchiste, qui rêvait de lancer un nouvel assaut contre le Capital. On retrouvait bien sûr ces deux composantes de la tradition révolutionnaire française : combat contre les oppressions politiques d'un côté, lutte de classes et combat contre les inégalités structurelles, de l'autre. À cette époque le marxisme est encore hégémonique dans la pensée critique, les chapelles où s'articulent les recettes du combat révolutionnaire sont diverses mais le corpus canonique ne diffère guère. Une mission historique de libération s'y impose, on reste dans le schéma d'une « nécessité historique », celle du dépassement du capitalisme. Dépassement dont on peine quand même à saisir les formes : en Août 68 les blindés soviétiques ont déferlé sur Prague, la suppression de la propriété privée des moyens de production n'est peut-être pas l'alpha et l'oméga de l'émancipation humaine, démocratie parlementaire et consumérisme ont peut-être du bon, mais c'est Août, on se dit qu'on reprendra le combat à la rentrée. Et la reprise n'a pas lieu.

À l'opposé de cette tradition marxisante, on rencontrait un courant qui ne voulait plus se placer sous la férule d'une nécessité historique, en particulier économique, mais qui aspirait à une sorte de révolution-crédation. Le discours situationniste avait fait l'effet d'une bombe, en mettant en avant liberté, désir et poésie. Il se revendiquait d'une forme de luxe immédiatement accessible. Certes ce discours s'appuyait sur un diagnostic d'obsolescence de l'ordre bourgeois, mais il se situait hors d'un impératif historique de nature économique. Les situationnistes étaient quand même peu nombreux, leur discours se voulait si haut que personne n'osait s'en réclamer sauf à passer pour usurpateur, même si on en rabâchait quelques formules définitives.

Mais nous étions assez nombreux à penser, plus humblement que les situationnistes, qu'un autre monde était possible, et qu'il fallait l'inventer. C'était le temps de l'An 01, celui de *La Gueule Ouverte* et celui de *Survivre et Vivre*. Liberté inventive, allègement d'assignations inutiles, modération drastique de la production/consommation, reconnaissance de la dette à la nature, dépassement de la propriété privée, on trouvait tout ça dans les débats ouverts à l'époque.



6

Image extraite de la BD l'An 01.

Survivre et Vivre : l'urgence de bifurquer

Ces idées, qui réapparaissent aujourd'hui dans les discours écologistes, ont animé un mouvement écolo-libertaire post-soixante-huitard pendant une bonne dizaine d'années, au moins jusqu'à l'élection de Mitterrand en 1981. Le slogan de « Changer la vie » que ce dernier a mis en avant dans sa campagne électorale était un écho de cette aspiration qualitative, même si le slogan resta un pur slogan. En tout cas, dix ou douze ans durant, parfois davantage, sur un mode spontané, décentralisé, mais avec pas mal d'échanges, beaucoup d'individus, mais aussi de groupes, ont exploré des modes d'existence différents. Beaucoup d'individus ont, à cette époque, bifurqué, quitté la voie qui leur avait été tracée ou dans laquelle ils s'étaient d'abord inscrits. Je ne parle pas seulement des maos établis en usine, ni de ceux qui se lancèrent sur des routes où ils ont risqué leur équilibre psychologique (ceux de ma génération ont vu sombrer trop d'amis), mais de ceux qui, entrés dans des études supérieures, se tournaient vers des travaux, manuels ou pas, qui leur semblaient présenter plus de sens que ceux que leur ouvraient leurs diplômes.

Ce mouvement était suffisamment fort, au début des années 70, pour que nous nous posions la question de son inscription politique : cette somme de ruptures et d'expériences pouvait-elle se traduire en projet social ? Comment passer d'une somme d'initiatives de petits groupes à une mutation sociale ? Un nouveau régime de rapports sociaux peut-il naître d'une floraison d'écarts ? Actif dans le groupe de *Survivre et Vivre*, revue qui vendit certains numéros jusqu'à 30 000 exemplaires, j'ai tenté alors de conceptualiser notre espérance dans un article intitulé « La Dissidence », paru dans le numéro 17 de « *Survivre et Vivre* ». Pas mal d'entre nous

se reconnaissent dans ce « programme » (ou simple projet de posture ?), dont chacun sait qu'il tourna court.

Nos bifurcations ou notre dissidence n'étaient portées ni par la nécessité, ni par une urgence, nous formulions des pronostics critiques de type écologiste sur un futur encore lointain et récusions le sens des obligations que la société technicienne imposait à ses sujets. Nous faisons en quelque sorte le choix un peu luxueux de l'ascèse. Nous étions du côté de la liberté contre des nécessités que nous récusions. Chacun de nous voulait expérimenter dix compétences concrètes plutôt que le salaire d'une spécialisation diplômée, vivre un peu la promesse d'homme total que Marx avait formulée dans ses écrits de jeunesse.

Le problème écologique tenait une grande place dans nos préoccupations mais nous ne sentions pas la crise imminente. Certes nous avons lu le Club de Rome, mais de façon critique. Nous doutions, avec raison, que ce soit le manque d'énergie qui forcerait à une mutation globale. Et de fait, c'est au contraire la trop grande accessibilité de l'énergie qui a permis au techno-capitalisme de nous jeter dans la fournaise de la crise climatique. Notre critique portait sur les aveuglements, sur les dépendances artificielles, les vertiges, les fragilités et les contradictions de la sophistication technologique, la stupidité du consumérisme. Nous devinions être entrés dans une impasse, mais nous ne pensions pas que le fond en était si proche. Aujourd'hui l'alarme a retenti, nous sommes désormais dans l'urgence, revenus sous un régime de nécessité, d'une brûlante nécessité.



Lorsque nous énoncions, avec conviction, « les temps sont venus de changements radicaux », nous entendions, un peu embarrassés, les échos d'anciens millénarismes. Qui pense les grandes mutations sociétales, telle que celle que nous devons maintenant mener, peut s'interroger sur le rôle des minorités qui se sont engagées dans ces mutations. Et inversement il saute aux yeux que les pas de côté dans lesquels s'engageaient des minorités ont souvent échoué à provoquer une rupture globale, le système continuait sur une trajectoire à peine infléchie. Il ne suffit pas d'annoncer que l'heure va sonner pour qu'elle sonne, le mouvement socialiste en sait quelque chose.

Comment changer d'échelle ?

Nous nous posons donc une question politique : comment une dissidence, au départ minoritaire, pourrait-elle entraîner une mutation globale ? On retombe là sur des métaphores peu convaincantes, celle de la tache d'huile, ou celle des îles faisant peu à peu archipel, dans un réseau au maillage croissant. Ces images reposent sur l'hypothèse d'une force de séduction qu'exerceraient de modes de production plus locaux, moins centralisés, moins taylorisés, face à l'absurdité de concentrations gigantesques, de spécialisations à outrance, d'assignations dénuées de réelles nécessités. Il s'agissait essentiellement d'une guerre de sens, dans un contexte où les impasses mécaniques du capitalisme ne le menaient plus ou pas encore à la paralysie. Nous étions en quelque sorte au-delà des crises mécaniques de surproduction/sous-consommation sur lesquelles comptait Marx, crises que le Capital a su contourner par la multiplication d'emplois non-productifs. Ces

emplois permettent en effet la distribution d'une part suffisante de la plus-value pour éviter la crise de surproduction : ils impliquent une inflation des postes de gestion, le développement des dépenses de communication et de publicité, une multiplication des procédures de contrôle. Mais nous n'étions pas encore dans la crise écologique qui sonne aujourd'hui une nouvelle heure de vérité.

J'aime bien dans le livre de Éric Hobsbawm, *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, la description qu'il fait de l'anarchisme rural en Andalousie à la fin du XIXème siècle : les paysans sans terre découvrent à la fois la lecture, la culture et les utopies socialistes et elles leur semblent d'une telle évidence qu'ils ne doutent pas que même leurs latifundiaires de patrons se rallieront à une promesse de bonheur partagé. Les temps étaient venus, à leurs yeux, de la Raison et de la Justice. Ils se lançaient dans des grèves générales qu'ils pensaient décisives, un an durant, tous les dix ans. Notre critique et notre utopie, après 1968, se basaient un peu sur une semblable naïveté : à la vieille critique de l'appropriation et des violences de la domination, toujours fondée, nous ajoutions que le système techno-marchand accumulait tant d'effets pervers que la recherche d'alternatives s'imposerait. Le système paraissait plus que mûr, miné par d'autres contradictions qu'économiques. Les fausses nécessités tomberaient, nous inventerions d'autres rapports à la production, au travail, à la consommation, à la loi et à la propriété. Mais nous aurions le temps, la mutation n'aurait pas à prendre le tour convulsif et violent de certaines révolutions. Notre évidence critique, renforcée d'expériences pratiques, l'emporterait tôt ou tard. C'était du moins l'hypothèse qui soutenait nos dissidences. L'histoire nous fit vite déchanter.

Une course vers l'abîme sans cesse accélérée

Aujourd'hui les sociétés humaines doivent prendre un grand virage, repenser profondément leurs architectures et leurs fonctionnements, et ceci à deux doigts de l'abîme. Il y a le feu. Cette fois une nécessité s'impose et dicte ses conditions : freiner drastiquement nos dépenses d'énergie et de matières premières. Avec toutes les révisions sociales que ce changement impose. Les bifurcations des trajectoires personnelles et collectives prennent un tout autre sens que celles que nous avons tentées, qui étaient un peu luxueuses. La crise écologique va imposer des changements majeurs. Mais la forme et la direction de la bifurcation ne sont pas tracées.

Elle peut prendre les formes de l'implosion et du chaos. Que la guerre soit déclenchée en Ukraine par un pouvoir imbécile et criminel alors même que la crise climatique explose en dit long sur les convulsions dramatiques par lesquelles risque de passer l'indispensable décroissance. La bifurcation peut prendre la forme de la sauvagerie, des conflits entre nations ou régions, des guerres civiles, des régressions les plus atroces. C'est même la direction mécaniquement la plus probable si n'apparaissent pas des modes d'existence collectifs respectueux de l'environnement naturel, révisant les grands équilibres des répartitions, pensant rationnellement et régulant pacifiquement les conflits entre groupes humains.

La bifurcation peut aussi prendre la forme de dictatures, de gestion policière des reconversions à mettre en place, des sacrifices à imposer, et éventuellement de recours à des « solutions » de géo-ingénierie. Ces dictatures peuvent surgir des chaos, et les organiser, surtout dans les relations entre pays ou régions. Par exemple face aux flux migratoires, ou à des captations de ressources hydriques ou énergétiques. Le Politique, qui n'aura pas vu venir cette crise sans précédent, qui l'aura de fait organisée et pilotée, ne sera pas évacué pour autant, il ne cédera pas humblement la place à des formes décentes de sociétés autogérées et responsables, négociant pacifiquement leurs équilibres internes et leurs relations avec les groupes voisins, comme le suggère la très séduisante utopie « communaliste » à la Bookchin.

Cette utopie était déjà notre référence dans les années 1970, et on pouvait alors fonder quelques espoirs sur sa viabilité. Dans le contexte de la crise écologique dramatique qui se profile, des interdits devront être posés, passant par la Loi, et des investissements devront être orientés vers des projets indispensables à la survie collective. Malgré notre réhabilitation active des structures minimales, nous allons devoir reconnaître le caractère incontournable d'échelles politiques emboîtées, communes, régions, nations et groupes de nations, avant de penser au dépérissement de l'État et de ses rouages. Il faudra certes contenir les tentations et les abus intrinsèques à la forme étatique, qui peuvent se déchaîner au nom de l'urgence, mais il faudra bien accorder à ces instances des fonctions organisatrices pour temps de tempête. Nous devons nous préparer à des moments de décisions collectives, donc à un retour du Politique.



Ce retour du Politique est d'autant plus nécessaire que la crise écologique va exacerber la question des inégalités. Cette question n'est évidemment jamais close : quels sont les fondements des inégalités, quels sont les mécanismes de leur reproduction, de leur élargissement ou de leur réduction ? Depuis des siècles la philosophie politique et les combats politiques retravaillent ces questions. On sait comment les concentrations de fortune et des héritages creusent aujourd'hui des écarts sans précédents, depuis que le triomphe du néolibéralisme a défait les protections redistributives mises en place par la social-démocratie. En période de progression quantitative et qualitative de la production de biens et d'offre de services, un partage très inégal reste supportable pour les couches les plus défavorisées dès lors qu'elles reçoivent une part même minime, même injuste, de cet incrément. Ce qui n'est plus le cas.

Combiner expériences et combat politique

La crise écologique nous faisant entrer dans une forme de rétrécissement des moyens, la question des inégalités va s'imposer comme jamais : si les grandes masses de la population doivent accepter des sacrifices majeurs, elles ne toléreront plus que les privilégiés continuent de s'enrichir, échappent à ces restrictions pour que les revenus de leurs capitaux leur permettent d'acheter des exemptions et de faire courir leurs jets et leurs yachts. On peut s'attendre à ce que la question écologique ravive les oppositions de classe, soulève à nouveau la question de l'appropriation privée, des limites à lui imposer. Donc renouvelle non seulement le problème démocratique, face aux tentations de gestion autoritaire des urgences, mais aussi la question des répartitions et des propriétés. Bref, les deux thèmes sur lesquels l'opposition gauche/droite s'est déployée depuis deux siècles. La crise écologique n'enterrera pas cet antagonisme, comme on le dit souvent, en invoquant le productivisme et le consumérisme du mouvement ouvrier, elle le déplacera et lui donnera un contenu nouveau.

Mais revenons aux démarches dissidentes. Il est certain que les expériences individuelles et collectives autonomes peuvent être précieuses, il peut s'y inventer d'autres nouages de la liberté et de la nécessité, elles peuvent démontrer la possibilité de modes de vie respectueux des équilibres écologiques. En sachant leurs limites. Rien ne serait plus naïf que d'imaginer des îlots de survie alternative sur fond d'effondrement. Vous

aurez du mal, vous qui avez voulu vous donner les moyens d'une autarcie, à sauver vos lopins de permaculture si les villes ont faim. Puisqu'il faudra bien que ces expériences s'articulent, se coordonnent, et penser des choix politiques, en termes de conflits. Force sera d'affronter les groupes qui voudront persister dans leur déni et maintenir des activités et des structures insoutenables, affronter aussi ceux qui choisiront des solutions de régulations vraiment liberticides, combattre les ruses des classes privilégiées pour maintenir leurs niveaux de consommation obscènes. Le terme de « lutte de classes écologiques » proposé par Bruno Latour est sans doute paradoxal parce que le critère qui va nous séparer radicalement sur l'essentiel c'est notre sympathie, notre amour virtuel pour les générations à venir et que ce critère ne relève d'aucune condition objective. Néanmoins, ce concept de lutte de classes écologiques appelle à penser la crise écologique politiquement, pas seulement comme recherche de solutions individuelles ou de groupes survivalistes.

C'est pourquoi nos initiatives ne doivent pas se définir comme en pur contraste avec l'environnement dans lequel elles sont nées, ni comme simples germes d'un monde alternatif, mais elles doivent s'insérer dans le tissu social existant pour le convaincre des choix à faire et de l'accessibilité de ces choix. Les dissidences d'aujourd'hui doivent être politiquement plus ambitieuses que celles d'hier au sens où elles doivent aussi s'adresser à (donc écouter) un environnement social rétif et sceptique, éviter l'entre-nous des sectes, fussent-elles sympathiques, se donner pour objectif de gagner la révolution écologique globale. Déserteurs, vos dissidences ne visent pas que votre salut mental, moral et matériel, elles doivent travailler le corps social qui vous entoure. Dans le contexte actuel vous éviterez sans doute le cancer de la radicalité, qui nous faisait attribuer nos échecs à nos tiédeurs, en nous rendant toujours plus minoritaires.

On trouve là une autre tentation périlleuse, celle de l'action directe radicale. On sent qu'il y a un gouffre entre l'urgence, l'ampleur de changements à opérer et la pratique concrète des décideurs et des acteurs (et par décideurs et acteurs j'entends les politiques, les maîtres du Capital, mais aussi nos voisins et nous-mêmes). On peut s'énerver de cette inertie des corps sociaux, ou de cette dissonance cognitive par laquelle on accepte de ne pas tirer les conclusions d'un diagnostic. On peut s'en sentir désespérés – qui parmi nous ne passe pas par de pareils moments ? On peut alors être tentés d'agir sans attendre, passer à l'acte, comme le firent, dans un autre contexte et portés par d'autres discours, certains courants du gauchisme d'après 1968 qui voulurent faire une révolution sans les masses. Aujourd'hui, sur la base d'une critique écologique plus rationnelle que les analyses de classes simplistes d'hier, on peut par exemple envisager le sabotage de dispositifs jugés nuisibles. Parce qu'on les sait nuisibles sur la base d'une analyse que la majorité ne partage pas, en tout cas pas encore. Je ne dis pas que ces sabotages sont à exclure, je dis que l'on doit réfléchir à ce qu'on en attend. Est-ce un effet matériel, un obstacle posé sur le trajet d'une machine néfaste, un moins de gaz à effets de serre, un frein, un renchérissement de sa mise en œuvre ? Ou une interpellation du public, une déclaration de rupture : voyez jusqu'où va notre détermination ? Explicitons nos motivations (difficile à faire depuis la clandestinité) et nos attentes. Dans les actes de révolte et d'objection, comme dans les efforts pour construire des modes de vie alternatifs, nos minorités doivent se penser comme immergées dans un corps social à transformer.

Enjeu majeur, moment historique décisif, comment faire émerger des formes d'existence collective durable et pacifique, plutôt qu'une régulation dictatoriale centralisée ou un effondrement convulsif ? Lorsque je réfléchissais, voici 50 ans, à une mutation qui ne prenne pas la forme conflictuelle de la Révolution, et par laquelle la dissidence finirait par devenir hégémonique (comme la bourgeoisie finit, voici plus de 2 siècles, par se débarrasser de la société féodale et de ses structures de rangs), je nous accordais du temps. Et voici que le temps nous est compté, que l'enjeu est à la fois plus global et plus impérieux. Ô mes amis, comme il va vous falloir être intelligents et humbles, décidés et tendres, humains et courageux pour tracer et parcourir ce chemin difficile.

Jean-Paul MALRIEU, 23 janvier 2023

<https://www.terrestres.org/2023/01/23/dune-dissidence-a-lautre-lettre-aux-jeunes-deserteurs-et-deserteuses/>

« La fraternisation des forces de l'ordre avec les manifestants marque le passage d'une révolte à une révolution »

S'il est malheureusement devenu « normal » que les forces de l'ordre répriment brutalement les manifestant es en France, l'historienne Mathilde Larrère nous rappelle que ce ne fut pas toujours le cas, notamment au 19^e siècle. Entretien.



« La police avec nous ! », « Ne nous regardez pas, rejoignez-nous ! » Ces appels sont encore régulièrement clamés lors des manifestations qui rythment un mouvement social. On l'a encore observé au début du mouvement des Gilets jaunes ou pendant les marches pour le climat, malgré le durcissement des tactiques de maintien de l'ordre et ses conséquences en matière de blessés, d'arrestations ou de crainte de participer à des manifestations.

Policiers et gendarmes ne devraient-ils pas ressentir un minimum d'empathie, et se sentir également concernés, quand il s'agit de défendre l'intérêt général, des augmentations de salaires, des moyens pour l'hôpital ou une politique plus ambitieuse en matière de préservation du climat ? Les manifestants qui lancent ce slogan sont-ils simplement naïfs, ou cela relève-t-il d'une longue histoire de révoltes et d'insurrections, et d'espoir que les forces de l'ordre fraternisent avec celles et ceux contre lesquels elles ont été envoyées ? « Fraternisation » : ce mot semble désormais obsolète tant le fossé s'est creusé entre forces de l'ordre et les citoyens et citoyennes qui contestent les politiques actuelles.

Si aujourd'hui policiers et gendarmes ne semblent plus que le bras armé des gouvernements successifs de moins en moins enclins à écouter, à négocier et à rechercher des compromis, ce ne fut pas toujours le cas. Des fraternisations ont bien eu lieu à plusieurs reprises durant l'histoire de la France. Et elles ont souvent fait basculer le rapport de force avec le pouvoir en place. Entretien avec l'historienne Mathilde Larrère, spécialiste du 19^e siècle.

Basta ! : Que signifie, pour des forces de l'ordre militaires ou policières, fraterniser avec des manifestants ou des émeutiers. Est-ce simplement désobéir à un ordre ?

Mathilde Larrère : Quand des membres des forces de l'ordre chargés de réprimer une contestation refusent de le faire, on peut considérer que c'est déjà une forme de fraternisation. On doit cependant différencier les fraternisations de « basse intensité », comme se mettre en arrêt maladie pour ne pas avoir à

participer à la répression, à celles de « haute intensité » quand les forces de l'ordre rejoignent carrément le mouvement qu'elles sont censées contraindre.

Quand elles refusent d'appliquer un ordre, sans pour autant se joindre au peuple, historiens et historiennes parlent plutôt de *neutralisation* que de fraternisation. Les forces de l'ordre refusent d'exercer leur mission et par là-même « neutraliser » la répression. Historiquement, la fraternisation des forces de l'ordre n'est clairement pas fréquente, on ne l'observe que lors de certaines insurrections d'exception. La fraternisation en tant que telle est un acte extrême puisque les forces de l'ordre « changent de camp » et passent de l'autre côté de la barricade. La fraternisation, c'est à la fois l'angoisse des pouvoirs et l'espoir des peuples.



Mathilde Larrère

Mathilde Larrère est historienne, spécialiste de l'histoire des révolutions françaises du 19^e siècle et maître de conférences à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée. Son dernier ouvrage : *Le Puy du Faux, enquête sur un parc qui déforme l'histoire* (avec Pauline Ducret et Guillaume Lancereau), Les Arènes, 2022. DR

À quand remonte la fraternisation la plus emblématique ?

Dès le 14 juillet 1789, le régiment des Gardes françaises, une des forces de l'ordre du roi, rallie la foule insurgée qui a décidé de prendre la Bastille. C'est clairement une fraternisation, le régiment ayant même donné ses canons aux insurgés !

Quels sont les gestes forts de fraternisation, ou de neutralisation de la répression, observés au cours de l'histoire ?

Ces gestes forts vont du refus de tirer sur la foule jusqu'à rejoindre la révolte. Le 18 mars 1871, au début de la Commune de Paris, des soldats mettent leurs crosses en l'air signifiant ainsi leur refus d'ouvrir le feu sur le peuple. Par ce geste, ils neutralisent la répression. Il est aussi arrivé que, au cours de son histoire, la Garde nationale, une force de l'ordre issue du corps social créée en 1789 et dissoute en 1871, donne ses fusils aux émeutiers ou les cartouches qui leur ont été distribuées – un geste encore plus séditieux puisqu'il a lieu au cœur des combats et non plus en amont de l'émeute.

Lors de la révolte des canuts à Lyon en novembre 1831, les soldats de la Garde nationale font comme s'ils n'avaient pas entendu l'appel à mobilisation pour aller mater la révolte. Au lieu d'être 15 000 comme prévu, seuls 600 à 2 000 gardes nationaux se présentèrent.

À partir de la Révolution justement, puis au 19^e siècle, la Garde nationale fraternise à plusieurs reprises. Pourquoi ?

La Garde nationale a pour particularité d'être une force de l'ordre issue du corps social. Cette force citoyenne est instituée pour défendre davantage les droits, la Constitution, que le pouvoir en place. Créée à la Révolution, elle est pensée pour mettre fin au monopole de la violence par le pouvoir, et faire valoir un droit de résistance à l'oppression. Sa composition, son insertion dans le corps social, sa nature politique, son faible entraînement au combat, tout la prédispose à fraterniser.

Ce ne sont ni des soldats, ni des policiers, ni des gendarmes, mais bien de simples citoyens. Tous les citoyens soumis à l'impôt – des commerçants, des travailleurs, des artisans, etc. – doivent effectuer ce service d'ordre public. Ils sont donc mobilisables en cas d'insurrection. N'étant pas « encasernés », leur discipline est moins encadrée, il est plus difficile de les sanctionner, en plus on les envoie souvent réprimer leurs voisins... Les conditions pour fraterniser sont donc réunies plus facilement.

En même temps, il ne faut pas négliger l'aspect lutte des classes, qui s'exprime aussi au sein de la Garde nationale. Lors de la révolte des canuts à Lyon, en 1831, ce sont les ouvriers tisserands qui se révoltent. Une partie de la Garde nationale, composée justement d'ouvriers tisseurs, rejoint les ouvriers, délaissant leur uniforme. Une autre partie, plutôt constituée de « marchands-fabricants », des patrons donc, répond au contraire à l'appel à mobilisation et réprime très violemment la contestation.

Cette lutte des classes s'est jouée entre gardes nationaux. Pendant les soubresauts de la Révolution, de 1789 à 1793, on voit aussi la Garde nationale se diviser, soit pour protéger l'Assemblée constituante ou la Convention, soit pour rallier la contestation. Même chose en juin 1848.

En plus de leurs fusils, les gardes nationaux disposent aussi d'un uniforme...

À plusieurs reprises, certains émeutiers utilisent justement l'uniforme de la milice – souvent un uniforme qu'ils ont eu quand ils appartenaient à la Garde, mais qu'ils ont ensuite quitté – pour faire croire que la Garde nationale fraternise, même quand ce n'est pas le cas. Il y a ainsi une sorte de « mise en scène » de la fraternisation par les insurgés. On en a plusieurs exemples lors de l'émeute de 1832. Car si des forces de l'ordre appelées à réprimer aperçoivent des Gardes nationaux en train de fraterniser, cela peut faire basculer d'autres compagnies.

En juillet 1830, on a aussi vu l'armée fraterniser, ce qui est beaucoup plus rare...

Dès le début de la Révolution des « Trois Glorieuses » à Paris [les 27, 28 et 29 juillet, suite à une ordonnance de Charles X supprimant notamment la liberté de la presse, ndlr], le roi envoie l'armée. Surpris par la révolte populaire, le gouvernement n'est cependant pas préparé et personne n'a pensé au ravitaillement des régiments déployés dans la capitale. Les soldats se retrouvent en plein été sans avoir à boire ni à manger. C'est la population qui leur apporte finalement des vivres, ce qui facilitera la fraternisation. Les soldats n'osent ensuite pas tirer sur ceux qui les ont aidés à se nourrir. Un certain nombre de régiments fraternisent, ce qui précipite la chute de Charles X.

Et en 1848 ?

Là, c'est différent. La révolution de 1848 naît d'un mouvement qui réclame le suffrage universel et au sein duquel la Garde nationale est d'emblée engagée, la majorité étant favorable à cette réforme. Lors des manifestations, les soldats-citoyens, en uniforme, se retrouvent face à d'autres forces de l'ordre, comme l'armée et les gardes municipaux. Les militaires n'osent alors pas tirer sur une autre force de l'ordre. La Garde nationale joue ici un rôle de neutralisation : ses membres vont à la rencontre des officiers de l'armée pour plaider la cause des manifestants et leur demander de ne pas tirer. Et c'est une autre particularité de la révolution de 1848 : pour savoir s'il fallait ou non rejoindre les révoltés, les Gardes nationaux ont débattu collectivement en assemblée de compagnies dès les premières heures de l'émeute !

Au final, c'est plutôt le roi qui neutralise la révolution de février 1848. Sur les conseils d'Adolphe Thiers, il fait retirer l'armée. C'est une technique souvent utilisée : quand un pouvoir sent ses forces de l'ordre fragiles, il les retire, laisse l'émeute s'installer un temps, puis remobilise et renvoie ses forces de l'ordre. Adolphe Thiers [alors président du Conseil, ndlr] lui conseillait un simple retrait tactique avant le retour en force, mais le roi ne le suit pas.

L'épisode de la Commune de Paris en 1871 est-il le plus important en termes de fraternisation ?

La Commune, c'est carrément un soulèvement lancé par les forces de l'ordre « civiles », en l'occurrence toujours les mêmes : les mêmes gardes nationaux, qu'on appelle alors les fédérés, dont surtout les compagnies de l'est parisien. Mais comme on l'a déjà dit, il y a aussi une fraternisation des soldats qui le 18 mars, face aux femmes de Montmartre qui sont en première ligne, mais aussi face aux gardes nationaux, désobéissent à leurs officiers qui leur ordonnent de tirer, et mettent crosse en l'air.

Si on résume, la proximité géographique, la connaissance des lieux et des gens, facilitent les fraternisations ?

Oui, cela s'est aussi démontré lors de la révolte des vigneron, en 1907, dans le Languedoc-Roussillon. Le 17^e régiment d'infanterie envoyé pour réprimer était composé de gars du coin. Ils ont donc refusé de tirer sur leurs pères, frères, amis et voisins. Une grande partie de ces soldats exerçaient des professions liées directement ou indirectement à la viticulture. La colère des manifestants était aussi la leur. Ils ont refusé d'avoir à tirer sur « *leurs frères de misère* », comme l'a témoigné un soldat mutiné. « *Les prolétaires ne veulent pas être (...) les fusilleurs des prolétaires* », assène Edmond Moulières, un autre soldat mutiné.

Ils ne fraternisent pas en tant que tel, ils quittent la caserne où ils étaient cantonnés et prennent la direction de leur ville, Béziers, à pied. Ils ont peur que d'autres soldats soient envoyés pour tirer sur leurs familles. En arrivant, ils sont accueillis chaleureusement par les Biterrois. Les soldats mettent crosses en l'air, et la population n'hésite pas à leur offrir de la nourriture et du vin. On a longtemps dit qu'ils avaient été durement sanctionnés, et même affirmé que, pour les punir, le 17^e régiment avait été envoyé en première ligne pendant la Première Guerre mondiale, sept ans plus tard. Les travaux récents montrent que non en fait : l'ampleur de la mutinerie et les négociations qui ont suivi ont limité les punitions.

Comment le pouvoir tente-t-il de circonscrire ces fraternisations ?

À chaque fois qu'il y a une révolution, c'est qu'il y a des fraternisations. La fraternisation entre les forces de l'ordre et le peuple marque le passage d'une révolte à une révolution. Et les foules qui se soulèvent sont en recherche de ce soutien. La fraternisation a donc toujours été une crainte du pouvoir.

Le maréchal Bugeaud, qui a organisé la répression à Paris en 1834 [avant d'aller écraser la résistance à la conquête coloniale en Algérie, ndlr], explique dans son traité sur « La guerre des rues et des maisons » comment réprimer une émeute. Il consacre alors de longues pages aux dangers de la fraternisation. Les solutions seront donc d'encaserner les hommes, ce qui les coupe des populations et les soumet un encadrement strict, et de les envoyer dans d'autres villes, loin de leurs régions natales, là où les soldats ne connaissent personne.

Recueilli par Elsa GAMBIN et Ivan DU ROY, 12 janvier 2023

Photo : Lors d'une marche pour le climat, à Paris / © Myriam Thiebaut

OGM : l'industrie du doute en procès

C'est sur une charrette tirée par des chevaux que les six prévenus arrivent au tribunal correctionnel de Dijon ce 14 décembre 2022, accompagnés d'un cortège d'une centaine de personnes. Ils sont jugés pour avoir participé à une action d'arrachage d'une parcelle d'essai de colza supposé OGM. Mais ce sont les pratiques de l'industrie semencière qui se retrouvent sur la sellette.



Le 15 avril 2017, en ligne, une centaine de faucheuses volontaires d'OGM s'appêtent à faucher une parcelle d'essais de colza sur la commune de Villy-le-Moutier, action qui était jugée en décembre 2022 à Dijon.

Ce 15 avril 2017, plus de 100 Faucheuses et Faucheurs Volontaires d'OGM venu-es de toute la France arrachent un peu plus de 2 hectares de pieds de colza sur une plate-forme d'essai de la société KWS, sur la commune de Villy-le-Moutier, en Côte d'Or.

Entendant revendiquer leur action à visage découvert comme un acte de désobéissance civile non-violente, les fauch-euses volontaires téléphonent elles-mêmes à la gendarmerie pour la prévenir de leur action. Les gendarmes, le maire puis les exploitants de la parcelle d'essais arrivent sur les lieux. Tout se passe dans une ambiance apaisée.

Les fauch-euses volontaires établissent une liste des participant-es qu'ils remettent à la maréchaussée avant de repartir. La juge d'instruction classe d'abord le dossier, avant de poursuivre les activistes suite à la demande de KWS. Pour aller plus vite, elle ne cite à comparaître que les six participants originaires du département.

33 autres participant-es au fauchage demandent à être jugé-es solidairement, mais leur demande de comparution volontaire est refusée par le tribunal correctionnel de Dijon ce mercredi 14 décembre.

Demande de transparence contre opacité organisée

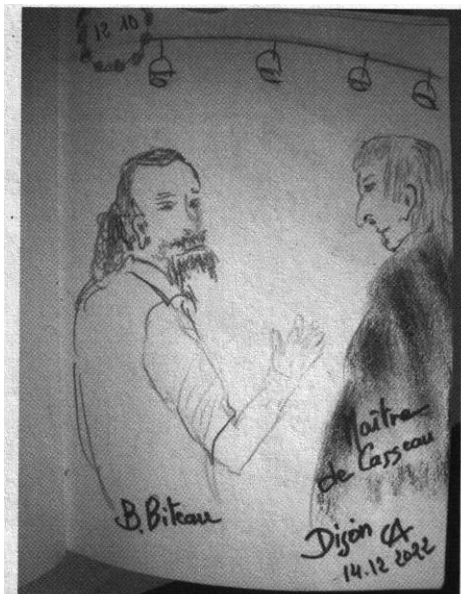
Tout au long de l'audience, qui va durer toute la journée, deux visions de la citoyenneté, de la recherche et de la démocratie s'opposent. Celle d'écologistes, de citoyen-nes et de paysan-nes qui demandent davantage de transparence, et celle d'une firme agro-semencière, KWS, qui n'a de cesse de distiller le doute en entretenant l'opacité.

Ainsi, la plaidoirie de l'avocat de KWS, Me de Cesseau, repose sur un argument quasi-unique : la neutralisation de la parcelle d'essais a été réalisée sur des pieds de colza dont les activistes ignoraient la nature OGM ou non. Cette ignorance n'est pas niée par les prévenus (six hommes) et par leurs avocats, Me Tumerelle et Me Bouquet-Elkaim. Elle est posée au contraire comme étant une partie à part entière du problème que les faucheurs et faucheuses volontaires combattent. Les militant-es ont agi sans certitude absolue sur la nature

OGM ou non des essais réalisés sur les parcelles, mais en vertu d'un faisceau d'indices et d'observations qui le laissent penser.

Ils soulèvent comme étant problématique le fait qu'il ne soit pas possible de savoir si ce sont, ou non, des OGM qui sont cultivés en plein champ, avec les risques de contamination environnementale associés. Les témoins appelés à la barre parlent prévenus illustrent cette opacité de diverses manières.

Les témoins s'expriment



Agriculteur, agronome et eurodéputé, Benoit Biteau intervient en tant que témoin pour expliquer en quoi les démarches entreprises durant de longues années dans le cadre légal contre ces nouveaux OGM "cachés" n'ont pas abouti face à la puissance des lobbies, forçant les écologistes à user de la désobéissance civile non-violente pour se faire entendre. "Même comme élu, ces actions sont le seul moyen qu'il nous reste pour faire bouger les choses, quand l'État ne veut pas appliquer la loi".

Éric Meunier, journaliste spécialisé sur les OGM (notamment à Inf'OGM) depuis une vingtaine d'années, explique que la transparence de l'information « a été mise à mal depuis environ dix ans » avec l'émergence des nouvelles techniques de modification génétique. En effet, si la situation était encore assez claire avec les OGM transgéniques, dont la culture commerciale a été interdite en France en 2008, suite en particulier à la mobilisation des Faucheuses et Faucheurs Volontaires, cela s'est compliqué par la suite.

La directive européenne 2001.18 qui régit les OGM était pourtant claire : sont considérés comme des OGM et soumis à évaluation, demande d'autorisation, traçabilité et étiquetage spécifiques, toutes les nouvelles techniques de manipulation génétique, à l'exception de la mutagenèse in vivo, pratiquée de longue date. Face à l'interdiction des cultures transgéniques en 2008, les firmes agro-semencières ont développé tout un panel de nouvelles technologies du vivant, dont la mutagenèse sur culture de cellules isolées in vitro (sans comparaison avec la plus classique mutagenèse sur organismes in vivo) (1), et ont volontairement entretenu un flou dans le vocabulaire scientifique utilisé et l'interprétation de la réglementation de 2001. Ce même lobby des OGM n'a eu de cesse en parallèle de demander la fin de cette réglementation qui restreignait son champ d'action. Ce flou volontaire « gêne notre information et notre capacité à informer le public sur ces questions », témoigne Éric Meunier.

Daniel Evain, ancien sélectionneur de colza pour les firmes agro-semencières Cargill et Monsanto, reconverti depuis à l'agriculture biologique, est par ailleurs membre et expert du CTPS (2), l'institution chargée en France d'étudier l'inscription de nouvelles

variétés au catalogue officiel des semences. Il témoigne lui aussi à la barre du manque de transparence. Il explique que pour l'inscription au catalogue officiel des semences, il se heurte constamment à un refus des firmes d'informer sur les techniques de modification génétique ayant donné la variété : « Les semenciers ne veulent pas informer ».

Quand les semenciers font de la rétention d'information...

Qu'en est-il de la parcelle de colza expérimental qui a été arrachée en 2017 ? Il faut d'abord noter que l'agriculteur, qui exploite sur ses terres la plate-forme d'essais pour KWS, ignore quelles sont les variétés semées par la firme sur ces parcelles. Le contrat ne précise pas ce qui va être semé, il concerne juste la mise à disposition du terrain et les traitements que doit administrer l'agriculteur. Les firmes cachent donc aux exploitant-es des parcelles la nature de ce qui est cultivé sur leurs terres...

L'avocat de KWS attaque les Faucheuses et Faucheurs Volontaires pour avoir agi « en aveugles », sans même se rendre compte que cet argument joue en réalité contre la firme qu'il défend : c'est la société dans son ensemble qui est condamnée à être plongée dans l'obscurité et qui est rendue aveugle à la présence éventuelle

d'OGM dans les champs et dans les assiettes, du fait de l'opacité entretenue à ce sujet par KWS et les autres firmes semencières.

Le procureur de la République reprend largement l'argumentaire agité par KWS concernant l'absence de certitude, pour contester l'« état de nécessité » revendiqué par les prévenus, au motif que cette notion implique selon lui un péril réel et non hypothétique.

Mais il suffirait, pour lever ce doute, que KWS fournisse à la justice les pièces justificatives concernant la nature des variétés de colza expérimentées en 2017 sur la parcelle en question, note Me Tumerelle. Or la firme se contente d'affirmer qu'il n'y avait aucune variété OGM, sans fournir aucun élément à ce sujet à la cour ! Cette ignorance générale, savamment entretenue, lui permet d'éviter le débat sur sa production de nouveaux OGM d'une part, et d'essayer de décrédibiliser l'action des Faucheuses et Faucheurs Volontaires et leur mobilisation de la notion d'état de nécessité d'autre part.

L'État français hors-la-loi

Face à ce doute volontairement entretenu, les Faucheuses et Faucheurs Volontaires se battent pour une appropriation démocratique des enjeux liés à l'alimentation, à la souveraineté alimentaire et à la santé. Avec leurs alliés du mouvement écologiste et paysan, ils et elles ont abouti ces dernières années à une clarification décisive du débat. À travers une mobilisation de longue haleine (avec notamment l'Appel de Poitiers), cette coalition a saisi le Conseil d'État, qui a lui-même saisi la Cour de justice européenne. Cette dernière a rendu en 2018 un arrêt clarifiant la situation : toutes les nouvelles techniques de modification génétique développées depuis 2001 sont bien soumises à la réglementation européenne en la matière.

Le Conseil d'État a traduit ensuite cette décision au niveau français en intimant en 2020 au gouvernement d'appliquer cette réglementation, lui imposant notamment de retirer du catalogue officiel des semences autorisées toutes les variétés produites génétiquement depuis 2001 qui n'ont pas satisfait à toutes les exigences liées aux OGM.

Face à l'absence de réaction du gouvernement, le Conseil d'État a réitéré sa demande en novembre 2021 en astreignant l'État français à une amende journalière en cas de non-réaction. Jusqu'à aujourd'hui, l'État n'a pas bougé.

« On veut simplement que l'État fasse appliquer la loi et que les entreprises respectent cette loi », résume Jean-Marc, l'un des prévenus, à l'audience.

« Vous croyez que ça nous fait plaisir de prendre du temps pour agir comme nous le faisons ? demande au juge Mireille Lambertin, faucheuse volontaire et médecin à la retraite, entendue comme témoin. On voudrait que l'État agisse pour protéger notre santé et le vivant. Mais tout ce qu'il ne fait pas, c'est nous qui sommes obligés de le faire. Vous trouvez ça normal que ce soit nous qui devons prendre tout ce temps pour défendre le bien commun ».

Affaire à suivre

D'autres problèmes importants liés à la question des OGM ont été soulevés durant le procès, tels que les brevets et la privatisation du vivant, le lien entre les OGM et les pesticides, leurs impacts sur la biodiversité et le climat, ou encore les défaillances démocratiques.

KWS a demandé aux prévenus 40 000 euros pour le préjudice moral et 27 000 euros de frais divers. L'exploitant de la parcelle d'essais a demandé 15 000 euros pour le préjudice occasionné. Le procureur de la République a requis pour les prévenus un stage de citoyenneté à effectuer dans un délai de six mois assorti d'une amende de 1 500 euros en cas de refus. Le verdict sera rendu le 6 mars 2023.

Texte : Guillaume GAMBLIN
Photos : Guillaume de CROP
Dessin : Annie CHALMETON

1. La mutagenèse consiste à provoquer la mutation accélérée de gènes en les soumettant à des procédés expérimentaux. Rien à voir avec les mutations qu'on trouve naturellement dans la nature, comme voudrait nous le faire croire l'industrie des OGM. Il faut distinguer la mutagenèse in vivo, pratiquée sur des organismes entiers, et la mutagenèse in vitro, pratiquée en laboratoire sur des gènes isolés.

2. Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées.

S !lence n°518, février 2023

Panama : les habitants obtiennent la protection du fleuve Sainte-Marie



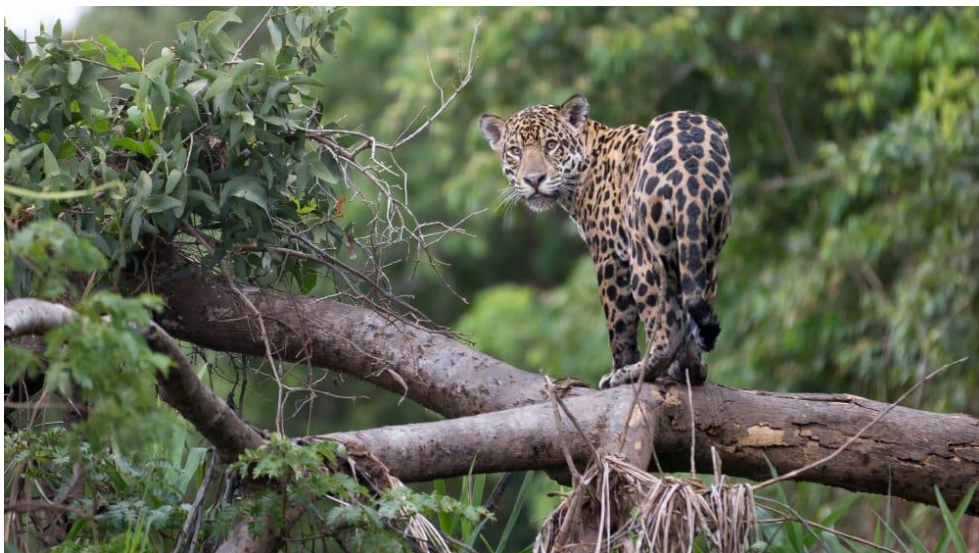
L'Alliance pour la défense du fleuve Sainte-Marie avec le président panaméen Laurentino Cortizo Cohen (© Yoel Pérez)



Le fleuve Sainte-Marie s'écoule à travers une multitude d'écosystèmes différents (© Olmedo Carrasquilla/ Colectivo Voces Ecológicas de Panamá)

Paysans, défenseurs de l'environnement et scientifiques se sont battus pendant plus de 10 ans pour obtenir une loi de protection du bassin du fleuve Sainte-Marie au Panama. Aujourd'hui, ils célèbrent un grand succès. Le 16 novembre 2022, le président du Panama Laurentino Cortizo Cohen a signé la loi 339 qui déclare une zone de 3 400 km² (soit près de cinq pour cent de la superficie du pays) autour du fleuve Sainte-Marie *patrimoine naturel national et zone hydrologique protégée*.

Le fleuve, qui prend sa source dans le *Parc national de Santa Fé*, est ainsi *protégé dans son intégralité jusqu'à son embouchure dans l'océan Pacifique*. Les projets de mine d'or (REMANCE) de l'entreprise Greenfield Mining et de centrales hydroélectriques sur le fleuve sont dorénavant définitivement interdits.



Les jaguars (*Panthera onca*) sont des animaux solitaires qui ont besoin de territoires allant de dizaines à plusieurs centaines de kilomètres carrés, selon la nourriture disponible (© istock.com)

L'Alliance pour la défense du bassin du fleuve Sainte-Marie, qui regroupe toutes celles et ceux ayant contribué à ce grand succès, est enthousiaste. Elle voit la signature de la loi 339 comme un « succès olympique » selon Olmedo Carrasquilla de notre organisation partenaire « Colectivo Voces Ecológicas de Panamá ». Les Panaméens se sont battus sans relâche pendant plus de dix ans pour obtenir cette loi de protection, en organisant de nombreuses réunions, manifestations et autres campagnes de sensibilisation, en déposant des requêtes auprès des autorités, du Parlement et du gouvernement.

D'après Olmedo, l'initiative de protection présente d'énormes avantages. Elle vient des communautés qui vivent dans le bassin fluvial et qui en dépendent. Elle est donc un modèle de vie locale en harmonie avec la nature, qui peut servir d'exemple pour d'autres communautés et territoires du Panama.

Cette initiative renforce par ailleurs les droits humains tels que le droit à la vie et le droit à un environnement sain et intact. Elle représente également une alternative aux modèles économiques basés sur l'exploitation de la nature qui stimulent le consumérisme au lieu d'atténuer le changement climatique.

Pendant des années, l'objectif de protéger la nature a fait face à une forte opposition. Signe du changement des mentalités, tout le monde voulait participer au succès et se montrer lors de la cérémonie de signature de l'aire protégée et sur les photos sur le perron du palais présidentiel.

S'adapter au changement climatique

De telles initiatives « contribuent à réduire les effets du changement climatique, à maintenir la sécurité alimentaire et, dans le même temps, à préserver les sources d'eau et la culture de notre peuple », explique Olmedo.

L'importance de protéger les forêts est une nouvelle fois mise en évidence par les graves inondations qui ont touché les provinces voisines d'Azuero et de Los Santos, où de nombreuses familles ont perdu leurs maisons et leurs récoltes et ont dû être déplacées.

12 décembre 2022

<https://www.sauvonslaforet.org/actualites/1142/panama-les-habitants-obtiennent-la-protection-du-fleuve-sainte-marie?mtu=572810765&t=15168>

Résister à la monoculture minière. Retour sur la lutte de Skouriès en Grèce

Derrière chaque éolienne, chaque panneau photovoltaïque, chaque voiture électrique, chaque data center se trouve une exploitation minière qui bouleverse les conditions sociales et écologiques des êtres peuplant le territoire où celle-ci s'établit. Le cas de la mine Skouriès, en Grèce, nous montre que les dommages infligés par la mine sont rendus indispensables par une politique promouvant certaines formes de vie au détriment d'autres.

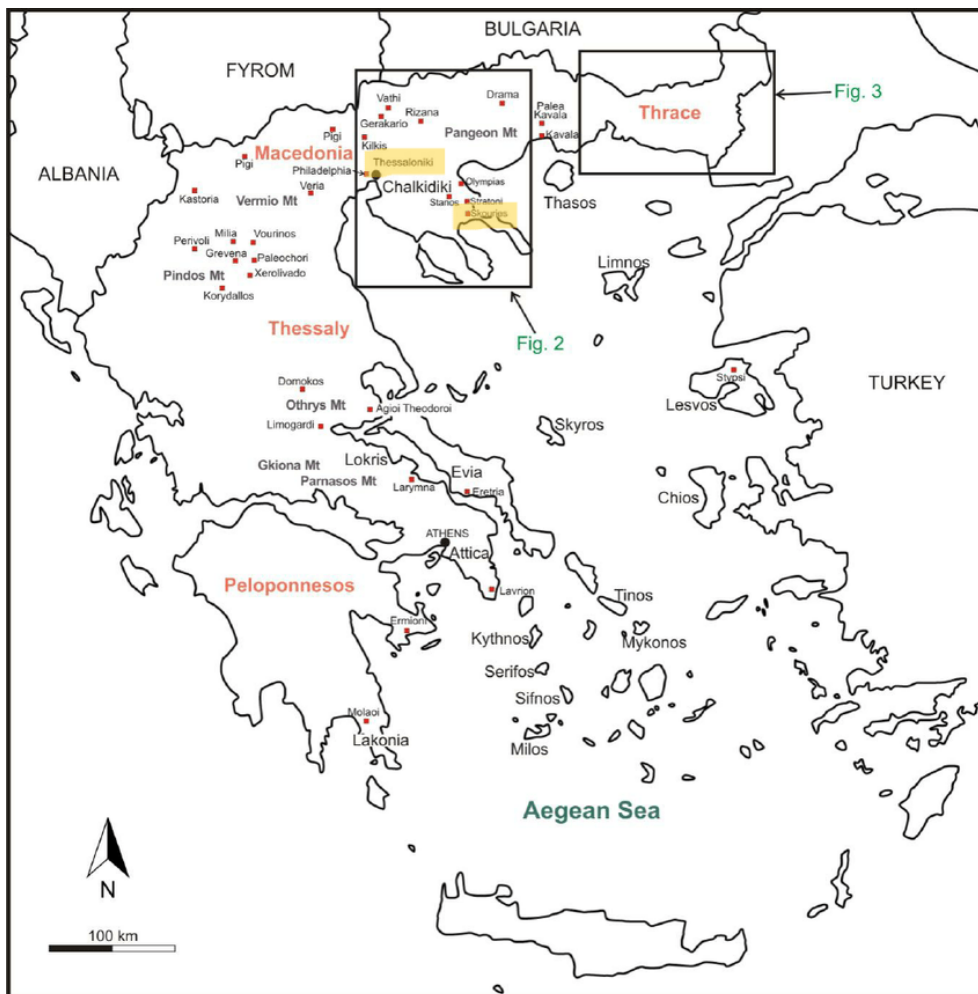
« Ce projet est total, final. Nous sommes convaincus qu'il ne restera rien une fois le projet terminé. Il suffit de lire leurs études, les permis, etc. Le but de l'entreprise est de devenir l'unique activité économique de la région. Ils veulent être notre seule option. » (Ellie, 21 juillet 2022)



La route construite par Hellas Gold s'achève à l'entrée de la mine. Skouriès, 21 juillet 2022, crédit : Margot Verdier.

Du 15 au 24 juillet 2022, les opposant·es à la mine de Skouriès, dans la région de la Chalcidique en Grèce, organisaient le 9^e camp contre l'extractivisme intitulé « 10 jours de lutte et de liberté ». Une centaine d'activistes se sont ainsi réunis autour de projections, d'ateliers et de débats pour partager leurs expériences et leurs réflexions. L'occasion de revenir sur l'une des luttes sociales qui a marqué l'histoire contemporaine de la Grèce.

Lancé au début des années 2000, le projet de mine à ciel ouvert de Skouriès prévoit la création d'une mine d'or et de cuivre, d'une surface totale de 55 km², creusée au cœur du mont Kalavos. La concession est attribuée à l'entreprise canadienne Eldorado Gold qui, pendant 20 ans, va extraire les résidus d'or que contient encore la mine (0,82 grammes par tonne de roche extraite) et d'autres minéraux. Les conséquences environnementales de cette exploitation inquiètent les habitant·es : destruction d'une partie de la forêt, redirection des cours d'eau et assèchement du mont Kavalos pour protéger la mine des inondations, pollution de l'air et de l'eau par le cyanure utilisé pour extraire l'or, acidification des eaux de drainage à cause de l'arsenic et du plomb rejetés par les roches fracturées, etc. Depuis 16 ans, les opposant·es se battent ainsi contre la destruction de leur environnement et pour la liberté de définir, elles et eux-mêmes, leurs modes de vie et de subsistance.



Source : Vasilios Melfos et Panagiotis Voudouris, « Map of Greece with the distribution of the most significant ore deposits » in *Geological, Mineralogical and Geochemical Aspects for Critical and Rare Metals in Greece*, revue *Minerals* 2(4), décembre 2012, p. 300-317. J'ai surligné le village de Skouries et la ville de Thessalonique.

Alexandra, Ellie, Yannis et Giorgos font partie du comité de lutte de Megali Panayia (CLMP). Situé au cœur de la péninsule de Chalcidique, à une centaine de kilomètres de Thessalonique, ce village de 2 600 habitant·es est l'un des plus impactés par le projet de mine de Skouries. Nous verrons, avec les membres du CLMP, que l'implantation du projet engage à la fois une profonde transformation de l'environnement local mais également des relations économiques et sociales qui s'y nouent. Pour se maintenir et empêcher la mobilisation des habitant·es, le projet de réouverture de la mine doit en effet devenir leur unique horizon. Nous chercherons ainsi à comprendre comment l'État grec et l'entreprise Eldorado Gold tentent d'imposer une monoculture minière en Chalcidique. Comment les habitants se sont-ils organisés pour y résister et à quelles épreuves la mobilisation a-t-elle dû faire face ?

Cet article s'appuie sur un entretien collectif mené en juillet 2022 lors du camp organisé chaque année par le CMLP. À l'instar des soirées d'information et des débats qui ont régulièrement lieu dans les villes et les villages de la région de Macédoine, le camp « 10 jours de lutte et de liberté » vise à entretenir une mobilisation qui a souffert des décisions politiques des gouvernements de droite et de gauche, de la répression de la lutte et des désaccords stratégiques internes au mouvement. Une partie des habitant·es de la province d'Aristote, engagée dans la lutte depuis plus d'une décennie, résiste pourtant toujours contre le projet de mine de Skouries et plus largement, nous le verrons, contre le monde qui va avec l'extractivisme. En analysant l'impact du projet sur les relations sociales et économiques des habitant·es de la région, cet article entend ainsi contribuer à entretenir la mémoire et à faire connaître l'actualité d'une lutte qui se poursuit à l'écart de la scène médiatique. Je tiens à remercier les membres du CMLP pour leur accueil chaleureux, leurs témoignages et la relecture des épreuves de ce texte.

L'imposition d'une mono-culture minière

À la sortie du village de Palaiochori, s'ouvre une route flambant neuve dont le gris de l'asphalte et le jaune des marquages tranchent avec le vert profond de la forêt et l'argile rouge feu de la terre dans laquelle elle a été creusée. Les rares véhicules que l'on y croise appartiennent pour la plupart aux ouvriers de la mine. Et pour cause, comme une allégorie de la mono-culture économique qui s'impose dans la région, la route n'a qu'une destination, le complexe construit par Hellas Gold.

Les mines de Chalcidique, qui ont constitué la principale source de revenus du Royaume de Macédoine (VII^e s.-168 av. J.C.) et financé les expéditions militaires d'Alexandre le Grand (356-323 av. J.C.), ont attiré la convoitise de tous les régimes qui lui ont succédé. Si, comme le reconnaissent les opposants, la région est ainsi marquée par une véritable « culture minière », l'exploitation des mines ne s'impose cependant comme un modèle exclusif qu'à partir des années 1970. L'économie locale est alors basée sur des pratiques diversifiées associant l'agriculture, l'élevage, l'apiculture et la sylviculture. L'exploitation minière est maintenue à une petite échelle et les ouvriers alternent les mois de travail à la mine avec les activités saisonnières.

En octobre 1973, le gouvernement de la junte militaire dirigé par Georgios Papadopoulos, engage une réforme de l'industrie minière qui sera conservée par le gouvernement démocratique instauré un an plus tard, à la chute de la dictature des colonels. La nouvelle loi encadre l'économie des régions minières : il est désormais interdit d'y développer des activités capables de concurrencer celles du secteur minier (notamment le tourisme). Les contrats signés par les ouvriers leur permettent cependant toujours de cumuler travail à la mine et travail agricole. En 1978, une grande grève éclate dans les mines de Kassandre. Les grévistes sont rapidement licenciés. Quatre ans plus tard, le gouvernement grec et l'Entreprise Grecque des Produits Chimiques et Fertilisants (GCCP & Fertilizers LTD), qui exploite les mines de Chalcidique depuis 1945, rappellent les mineurs en leur proposant un nouveau contrat : en échange de conditions de travail (4 heures d'extraction sur les 8 heures journalières) et de salaires exceptionnels, les ouvriers doivent se consacrer exclusivement à l'activité minière.

En mars 1988, l'organisation marxiste-léniniste 17 Novembre, un des principaux groupes de lutte armée de l'époque, assassine le directeur de la GCCP & Fertilizers LTD, Alexandre Athanasiadis Bodosakis. Une partie de l'activité des mines de Kassandre est interrompue et plus de 900 ouvriers sont licenciés. Les anciens mineurs se tournent alors de nouveau vers les activités traditionnelles qu'ils avaient délaissées et la municipalité d'Aristote devient une des régions principales de la production apicole en Grèce (en 2011, on compte près de 50 000 ruches).



La mine est entourée de barrières et de checkpoints où des gardes surveillent les environs. Skouries, 21 juillet 2022, crédit : Margot Verdier.

En 1995, le gouvernement lance l'idée d'une exploitation coordonnée, à l'échelle industrielle, des trois « mines de Kassandre » (Olympia, Stratonis et Skouries), par une filiale de l'entreprise canadienne Kinross, TVX Gold. La résistance, menée par les habitants d'Olympias et des autres villages du golfe de Strymonikos,

et le rejet du permis environnemental nécessaire à la poursuite de l'exploitation, conduit cependant les investisseurs à se retirer. En 2002, le Conseil d'État annule le projet, TVX Gold fait faillite et 472 mineurs se retrouvent au chômage. L'événement retarde les plans du gouvernement qui n'abandonne pas pour autant son idée initiale. L'État rachète ainsi rapidement la concession des mines de Kassandre et les revend à une entreprise créée pour l'occasion, Hellas Gold, détenue à 95 % par la firme canadienne Eldorado Gold et à 5 % par le magnat grec de la presse et du BTP, Fotios Bobolas.

L'accord passé entre l'État grec et Hellas Gold, stipule que les activités susceptibles de gêner l'extraction minière ou d'entrer en contradiction avec les intérêts de l'entreprise ne peuvent pas s'établir dans les environs de la mine (tourisme, agriculture, énergies renouvelables). Le contrat prévoit en outre que Hellas Gold dispose d'un accès prioritaire et illimité à l'eau. Pour Ellie, comme pour ses camarades, c'est là l'une des conséquences principales du projet : « C'est une privatisation déguisée de l'eau. Cette montagne alimente la moitié de la Chalcidique en eau. Si l'entreprise veut tout utiliser, personne ne peut l'en empêcher. Et alors, on sera obligé d'acheter l'eau au supermarché. »

L'agriculture sera l'une des premières activités impactées par cette rareté organisée et par la pollution aux sulfures de plomb et d'arsenic des nappes phréatiques et des cours d'eau. D'autres le sont déjà. À Stratonî, la pêche et la baignade sont interdites sur près de 2 kilomètres autour du rivage. À Olympias, les éleveurs sont légalement contraints de mélanger le lait de leurs chèvres avec du lait acheté à d'autres régions pour diminuer le pourcentage de métaux lourds qu'il contient. Les professions artisanales aussi disparaissent : électriciens et plombiers ne peuvent plus survivre comme indépendants et entrent donc au service de la mine ou quittent la région.

La loi sur les territoires miniers, l'interdiction pour les ouvriers de cumuler plusieurs activités économiques, l'accaparement de l'eau et les pollutions, participent ainsi à la construction de ce que les membres du CMLP qualifient de « mono-culture minière ». Les habitants sont peu à peu placés dans la dépendance d'Hellas Gold qui s'impose comme l'unique employeur de la région.

La mine au cœur du village

Les opposants comprennent bien les raisons qui poussent des centaines de personnes à s'enrôler à la mine. Dans un pays étranglé par la crise économique, par la dette et les pressions de l'Union Européenne, « un mec qui a une famille et qui n'a pas de boulot, qui ne sait pas s'il va pouvoir travailler la semaine prochaine, il va faire tout ce qu'il peut pour protéger sa famille. Il ne va pas se révolter », m'explique Ellie. Or, Hellas Gold promet l'embauche rapide de centaines de mineurs et des salaires élevés. En 2012, près de 1 200 personnes sont déjà employées. Les travaux n'ont pas commencé et elles n'ont pas de tâches assignées. Il ne s'agit en effet pas de répondre aux besoins réels de l'entreprise mais de limiter la résistance, en manœuvrant les relations locales, en entrant au cœur du village.

Les mineurs ne sont d'ailleurs pas choisis au hasard. L'entreprise recrute principalement dans les villages où l'activité touristique est proscrite par la loi de 1973 et dans les familles de tradition minière. Elle vise plus particulièrement les chômeurs de longue durée, les personnes endettées et les proches des opposants. Elle a même tenté de recruter ces derniers en leur proposant les postes les plus élevés. Ce « chantage au travail » clive la société locale¹. En divisant les villages, les familles, les groupes d'amis, Hellas Gold tente de déplacer le conflit qui oppose les habitants à la mine, de transformer la controverse qu'elle a générée en une querelle civile.

L'entreprise organise ainsi des séminaires destinés à apprendre aux mineurs à « gérer » la contestation et soutient officiellement l'organisation de manifestations en faveur du projet des mines de Kassandre. Le 20 mars 2012, lors d'une action de blocage de la route organisée par les opposants pour empêcher les experts archéologues de conduire des recherches exploratoires, près de 500 mineurs débarquent de bus estampillés « Hellas Gold », attaquent la manifestation et détruisent la cabane qui sert de point de ralliement au mouvement. Dans les années qui suivent, des groupes de mineurs se rassemblent régulièrement derrière les lignes de police lors des manifestations organisées par les opposants.

Il faut ici remarquer le rôle joué par l'association des syndicats des mineurs de fonds et de surface des mines de Kassandre (OME) qui militent en faveur du projet porté par Hellas Gold. L'entreprise les utilise régulièrement comme levier pour réclamer l'allègement des contraintes politiques qui limitent son action. À plusieurs reprises, la maison-mère Eldorado Gold menace en effet de suspendre ses investissements en Grèce et de licencier ses employés si l'État n'accélère pas les procédures d'attribution des permis nécessaires au lancement de la mine. Au lieu de demander des comptes à la compagnie, les syndicats de mineurs se mobilisent alors contre le gouvernement et contre les opposants au projet.

C'est par exemple le cas en 2015, lorsque le gouvernement formé par le parti de gauche Syriza annonce vouloir ré-évaluer l'impact environnemental de la mine de Skouries. Bien que cette procédure ne remette pas fondamentalement en question le projet de développement des mines de Kassandre, Eldorado Gold annonce qu'elle licenciera 600 personnes à Skouries et 500 à Olympias si le permis n'est pas rapidement réinstauré. Les syndicats publient aussitôt une adresse au gouvernement et organisent des manifestations en Chalcidique et à Athènes. Les banderoles et les bus affrétés pour permettre aux ouvriers de rejoindre la capitale sont (une fois encore officieusement) financés par l'entreprise.

Le chantage au travail et la pression exercée par les syndicats permettent ainsi à Hellas Gold de créer une véritable mobilisation dirigée, non pas contre l'entreprise, mais contre les activistes qui s'opposent au projet des mines de Kassandre.

La carotte et le bâton : l'alternative des élections et de la répression

Une vingtaine de villages de la municipalité d'Aristote sont divisés entre les défenseurs de la mine et ses opposants qui s'organisent au sein d'un mouvement anti-mine dont fait partie le Comité de lutte de Megali Panagia. Cette assemblée ouverte, créée en 2006, lors du lancement par Hellas Gold du plan d'étude préalable au développement de la mine de Skouries, se fonde sur des principes anti-capitalistes, anti-autoritaires et auto-gestionnaires.

En 2012, Hellas Gold obtient le permis d'exploiter la mine de Skouries après la validation, par le Conseil d'État, d'une étude d'impact environnemental controversée, au motif qu'il s'agit d'un « investissement particulièrement avantageux pour l'économie nationale ». Les conséquences de la crise économique et les pressions de l'Union Européenne ne sont pas étrangères à cette décision. La mobilisation explose et de grandes manifestations sont organisées avec les assemblées de soutien de Thessalonique, la deuxième ville de Grèce, située à une centaine de kilomètres de Skouries. Le 4 novembre 2012, 7 000 personnes défilent dans les rues du centre-ville. Le 9 mars 2013, elles sont plus de 12 000.

Des dizaines de comités locaux sont également créés dans la région d'Aristote mais leurs modes d'organisation et leurs motivations divergent. Certains habitants des villages touristiques entendent surtout protéger leurs investissements tandis que d'autres, partisans du parti de gauche Syriza, souhaitent profiter de sa nouvelle notoriété nationale pour mobiliser une région qui ne dispose encore d'aucun groupe politique organisé. Le Comité de lutte de Megali Panagia n'exclut pas la discussion avec ces comités qui défendent une approche moins radicale de la lutte, davantage orientée vers l'idéal de la démocratie participative. La synthèse entre l'approche auto-gestionnaire et la perspective citoyenne s'avère pourtant difficile.



Vue d'une partie des infrastructures de la mine. Skouries, 21 juillet 2022, crédit : Margot Verdier. Pour une vue à 360° et une meilleure appréhension de l'impact territorial de la mine, voir le site d'Eldorado Gold : <https://www.eldoradogold.com/assets/operations-and-projects/europe/projects/skouries-greece/default.aspx>

En 2014, les comités citoyens suggèrent de participer aux élections municipales afin de destituer le maire de la municipalité d'Aristote, Christos Pachtas, ardent promoteur du projet des mines de Kassandre, et de le remplacer par un représentant de la lutte. Celui-ci ne pourra agir sans consulter l'assemblée générale des opposant·es : « L'assemblée devait être le véritable maire, l'outil, le véhicule », m'explique Ellie « Nous, on n'y croyait pas trop... ». Les membres du Comité de lutte de Megali Panagia, inquiet·es de la possible institutionnalisation du mouvement, rejettent l'idée, mais « la pression était forte, c'était difficile de vraiment s'opposer à ce processus », ajoute Alexandra, « Nous on vote jamais dans notre assemblée mais on nous disait : "Vous êtes des anarchistes, vous votez pas, vous faites du mal à votre village". On nous poussait à voter pendant les assemblées générales ».

Les comités citoyens décident ainsi de se focaliser sur la préparation des élections. La liste portée par le mouvement l'emporte, mais le maire élu, Giannis Michos, quitte son poste quelques mois plus tard pour se consacrer à la gestion de l'entreprise de logistique qu'il dirige. Selon Ellie, la participation du mouvement aux élections municipales a eu d'importantes conséquences pour la mobilisation : « On a perdu de vue notre but initial. On s'est concentré sur les moyens de gagner l'élection et pas sur les moyens d'arrêter la mine ».

Un événement national va lui aussi influencer le mouvement. En janvier 2015, Syriza remporte les élections législatives. Le parti, qui en avait fait l'un de ses arguments de campagne, suspend le permis d'exploitation d'Hellas Gold et demande une nouvelle évaluation de l'impact environnemental de son mode d'extraction. La compagnie menace alors, nous l'avons vu, de supprimer près de 1 100 postes et pousse ainsi les syndicats de mineurs à se mobiliser. En janvier 2016, la cour administrative annule la décision du gouvernement et réinstalle le permis d'Hellas Gold. La déception est immense parmi les opposant·es qui avaient voté pour le parti en espérant l'annulation du projet. Les comités citoyens, qui s'étaient focalisés sur la possibilité d'une intervention politique, municipale et nationale, se démobilisent peu à peu.

À cela s'ajoutent l'intense répression du mouvement, dont les manifestations sont régulièrement interrompues par les gaz lacrymogènes et les grenades assourdissantes, et le harcèlement policier et juridique des opposant·es (plus de 600 personnes seront traduites en justice) qui instillent un climat de terreur dans la région. L'un des événements les plus marquants est certainement l'enquête conduite, au mois de mars 2013, dans le village de Lerissos, à la suite d'une action de sabotage lors de laquelle des machines de chantier avaient été détruites. La police débarque alors dans le village et arrête près d'une centaine de personnes à qui elle impose un prélèvement ADN. Alexandra insiste sur l'impact de ce type d'interventions policières : « Très peu de gens se battent encore, beaucoup d'habitants ont peur de parler, de dire ce qu'ils pensent vraiment de la mine ».

« No mining ! Nowhere ! » : combattre la nécropolitique

Pourtant, si toutes les organisations citoyennes ont aujourd'hui cessé leur activité, le Comité de lutte de Megali Panagia continue à résister. « On a commencé tout seul et on est de nouveau quasiment seul, mais on a aussi retrouvé la dynamique d'auto-gestion autour de laquelle on s'était rassemblés », remarque Alexandra. « On va continuer, et pas seulement pour nous », ajoute-t-elle, « ce n'est que le premier d'un ensemble de projets de mines à ciel ouvert qu'ils veulent implanter en Chalcidique et en Macédoine. Ici, c'était un test, ils voulaient voir s'ils pouvaient casser la résistance, faire accepter le projet par la société locale. Ils essaient de paver la voie pour ce qui s'annonce ». Officiellement, Eldorado Gold compte en effet développer au moins deux autres projets de mines à ciel ouvert : Perama et Sapes, tous deux situés dans la région de la Thrace, au nord-ouest du pays.

Il ne s'agit ainsi pas uniquement, pour les membres du CMLP, de défendre la municipalité d'Aristote contre les conséquences délétères de l'extractivisme mais de s'opposer à une logique économique et sociale globale. Ellie m'explique ainsi qu'ils ne croient pas à la possibilité d'un extractivisme durable :

« La mine a apporté plus de peine, de souffrance et de pauvreté qu'elle n'a jamais apporté de confort et de richesses. Au début de la mobilisation, en 2006, une pédiatre, une femme, a dit quelque chose de très important : « Je ne suis pas originaire de Megali Panagia, mais je me suis mariée ici et j'y vis depuis les années 1980. Parce que je suis pédiatre, je suis entrée dans presque toutes les maisons du village. La première chose que j'ai remarqué quand je suis entrée dans vos maisons, c'est la richesse du salon. Un nouveau canapé, un nouveau frigo, de nouveaux meubles... La seconde image, la réalité cachée, était dans la chambre à coucher... Les bouteilles d'oxygène du mineur malade... »

L'impact environnemental et sanitaire du projet des mines de Kassandre, et la répression de la contestation, participent de ce que le politologue Achille Mbembe qualifie de « nécropolitique »². Michel Foucault analyse la « biopolitique », qui vise l'accroissement de la vitalité de la population (par la prise en charge médicale,

l'amélioration des conditions de vie et de l'hygiène publique), comme une forme moderne de gouvernement fondée sur le développement d'un contrôle individualisé des corps et des comportements. Mbembe montre cependant qu'elle s'adosse à une forme plus archaïque de souveraineté qui replace la mort au centre de l'organisation sociale : la nécropolitique est le pouvoir de décider quelles vies méritent d'être protégées et quelles vies peuvent être sacrifiées au bénéfice de la vitalité des premières.



« Eldorado n'est pas la civilisation, c'est la destruction et la mort. » Banderole du Comité de lutte de Mégali Panagia, Skouriès, 19 juillet 2022, crédit : Margot Verdier.

Dans son étude sur la lutte contre la construction de la centrale nucléaire de Kudankulam, en Inde, Raminder Kaur explique ainsi que l'exercice de la biopolitique concerne surtout les habitant·es relativement aisé·es des centres urbains³. La nécropolitique se dirige quant à elle davantage vers les marges péri-urbaines et rurales dont les habitant·es sont considéré·es comme une donnée accessoire par le récit dominant. Or, c'est bien cet enjeu de justice territoriale que soulève les membres du CMLP lorsqu'ils insistent, avec Ellie, sur la dimension politique de leur lutte : « Ce que nous voulons c'est l'arrêt total des mines de Chalcidique pour que la région trouve d'autres moyens, invente d'autres modes de vie. Nous voulons décider, par nous-mêmes, de ce que nous allons faire de nos villages ! »

La politique de l'État grec ne va cependant pas dans ce sens. En février 2021, le gouvernement signe un nouveau contrat avec Hellas Gold stipulant qu'il abandonne l'ensemble de ses créances sur l'entreprise, que celle-ci dispose d'une liberté totale dans le choix de ses méthodes d'extraction et que le traitement des plaintes environnementales sera effectué par des auditeurs privés engagés par la firme.

Dans ce contexte, comment trouver les ressources pour poursuivre la lutte ? « On a rencontré des gens qui se battent dans le monde entier, des gens incroyables venus de la zad en France, du No-Tav en Italie, d'Atenco au Mexique, de Standing Rock aux États-Unis, et pleins d'autres... Ce sont eux qui nous donnent la force de continuer ! », m'explique Yannis en souriant, « On partage nos expériences, nos luttes, pour qu'il n'y ait plus d'extractivisme nulle part ! »

Pour plus d'informations sur le CMLP et la lutte contre le projet de mine de Skouriès, visiter epitropiagonapanagias.blogspot.com ou la page Facebook.

Margot VERDIER, 26 janvier 2023

1. Naïké Desquesnes, Mathieu Brier, Kalypso Derebeis, « La ruée vers l'ordre. Reportage en Chalcidique, sur le site d'un grand projet d'extraction d'or », *Z : revue itinérante d'enquête et de critique sociale*, n°7, 2013, pp.144-157.[↑]
2. Achille Mbembe, *On the Postcolony*, Berkeley, University of California Press, 2001.[↑]
3. Raminder Kaur, « Southern Spectrum. The Raw and the Smooth Edges of Energopower », in Tristan Lolum, Simone Abram, Nathalie Ortar (dir.), *Ethnographies of Power. A Political Anthropology of Energy*, New York, Berghahn Books, 2021, pp.24-51.[↑]

<https://www.terrestres.org/2023/01/26/resister-a-la-monoculture-mini%C3%A8re-retour-sur-la-lutte-de-skouries-en-grece/>